This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

Henry Seymer
Hanford.

DORSET.

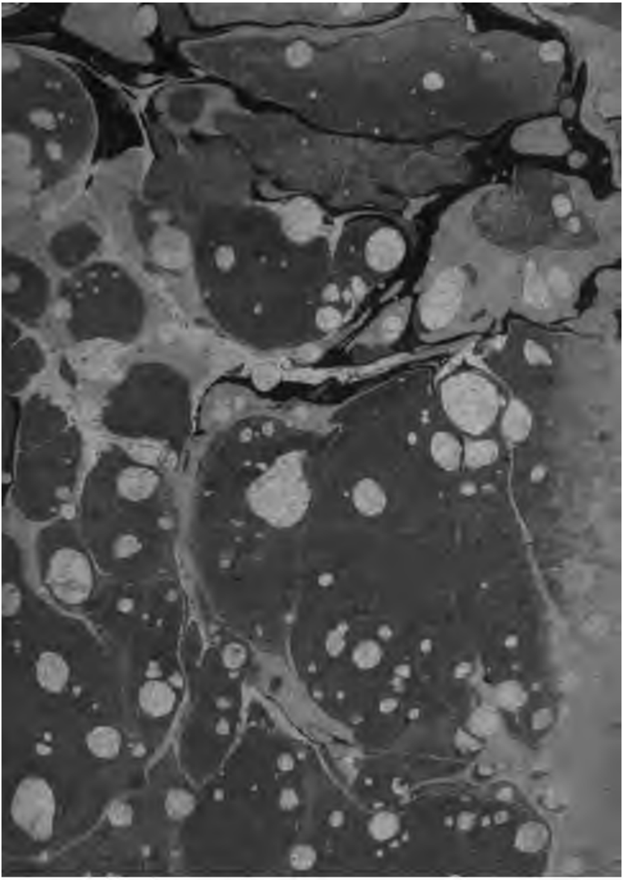

Henry Seymer
Hanford.
DORSET.

S. VI.

MÉMOIRES
DE SULLY.

TOME II.

MÉMOIRES
DE MAXIMILIEN
DE BÉTHUNE,
DUC
DE SULLY,
PRINCIPAL MINISTRE
DE HENRI-LE-GRAND,

Mis en ordre, avec des Remarques,

Par M. L. D. L. D. L.

Nouvelle Édition, revue & corrigée.

TOME II.

À LONDRES.

M. D C. LXXVIII.

D.

mécontent. Succès des armes de Henri IV. Prises de Corbie, Noyon, &c. Entreprise sur Mante. Expéditions du duc de Montpensier en Normandie. Préparatifs pour le siége de Rouen. Fautes faites à ce siége : animosité mutuelle des corps & des officiers de l'armée de Henri. Attaques, assauts, & autres particularités de ce siége. Le prince de Parme repasse en France avec son armée. Insolence des Seize. Henri s'avance à la rencontre du prince de Parme. Entreprises où il est mal secondé par le duc de Nevers. Combat d'Aumale. Particularités & remarques sur ce combat. Henri leve le siége de Rouen. Marches, campemens, rencontres & combat aux environs de Rouen, entre lui & le prince de Parme. Remarques sur ces combats. Belle action du prince de Parme, au passage de la Seine. L'armée de Henri refuse de le poursuivre. Raisons de ce refus, & réflexions sur ce sujet.

Le même jour que le roi gagna la bataille d'Ivry, son parti remporta aussi une victoire en Auvergne (1), où Randan

(1) A Issoire. Voyez-en le détail dans *Cayet*, *ib.* 329; *de Thou*, &c. Jean-Louis de la Rochefoucaut, comte de Randan.

commandoit les troupes de la ligue; mais il semble que la fortune, en donnant à ce prince des succès qui suffisoient à le mettre en possession de plusieurs couronnes, se plut en même temps à faire naître des circonstances qui en empêchoient l'effet, & ne lui laissoient de ses victoires, que la seule gloire d'avoir vaincu. Après la bataille d'Ivry, la terreur & la consternation étoient si grandes dans tout le parti de la ligue, que le roi, attentif cette fois à profiter de tous ses avantages, sembloit ne pouvoir manquer d'en retirer de fort grands. Il ne s'attendoit pas à se les voir ravir par la mutinerie générale de son armée : les Suisses, surtout, refuserent nettement de faire un seul pas en avant, qu'ils n'eussent été payés auparavant des sommes que le roi leur devoit.

Ce prince n'avoit alors ni argent, ni moyens prompts d'en recouvrer. Il vint à Mante pour en demander au surintendant des finances. Cet homme qui, en secret, haïssoit mortellement le roi, & ne voyoit ses succès qu'avec chagrin, se plaisoit à augmenter son embarras, & n'avoit que la même réponse à faire à toutes ses instances. Dans ce temps de confusion, où les deniers royaux

étoient en proie au premier occupant, les finances étoient fort difficiles à conduire, & les revenus du roi suffisoient à peine à l'avidité des financiers, qui ne fait que s'accroître ordinairement par la misere publique. Une autorité absolue, qui seule eût pu y mettre un frein, manquoit à Henri, & il manquoit encore davantage des moyens de les convaincre de malversation, parce qu'il n'avoit en ce temps-là aucune teinture, même la plus légere, des affaires de finances. Il entra pourtant, comme malgré lui, dans un détail qui lui devenoit nécessaire, & il obligea (2) d'O de lui remettre certaines sommes, qu'il ne fut pas difficile de lui faire voir qu'il avoit touchées, dont il se servit pour appaiser le soulévement de ses soldats; mais pendant ce temps-là il se passa du moins quinze jours, pendant lesquels le roi ne put sortir de Mante, ni par conséquent profiter de sa victoire.

Je me souviens d'avoir entendu dire à ce prince, qu'il se voyoit en ce mo-

---

(2) François d'O, seigneur d'O, de Maillebois, de Fresne, maître de la garde-robe de Henri III, premier gentilhomme de la chambre, surintendant des finances, gouverneur de Paris & île de France. Il en sera encore parlé dans la suite.

ment, pour la premiere fois de sa vie, en situation de pouvoir convertir ses desirs en desseins. « J'ai eu souvent des » desirs, disoit-il, mais je n'ai pas encore » trouvé la saison de former des desseins ». Il prenoit ce dernier terme dans la signification que tout homme sage doit lui donner, pour un projet dont la prudence & la réflexion assurent la réussite. En ce sens, il est vrai que chacun peut souhaiter ce que bon lui semble, sans nuire à personne; mais il n'y a que les fous qui se jettent dans des desseins sans facilité ni apparence de les effectuer.

Pendant le séjour du roi à Mante, d'Andelot alla lui porter ses plaintes contre moi, & ce prince se donna la peine de venir à Rosny pour nous entendre tous deux. D'Andelot y fut généralement blâmé, & les railleries qu'il eut à essuyer des principaux officiers, sur sa ridicule prétention, lui demeurerent si avant dans le cœur, qu'elles le firent passer dans le parti de la ligue. Il me parut qu'on ne me rendit pas la même justice sur le gouvernement de Mante, dont la prise fut presque le seul fruit de la bataille d'Ivry. Le roi, à qui j'avois demandé cette place, en gratifia les ca-

tholiques à (3) mon préjudice, & je ne pus m'empêcher de faire éclater mes plaintes. J'avoue, à ma confusion, que si j'avois fait une réflexion sérieuse sur la situation où étoit alors le roi, prêt à être abandonné à chaque moment des étrangers, faute de paiement, & de ce qu'il avoit de catholiques, qui n'attendoient que l'occasion du mécontentement le plus léger, pour s'éloigner de lui, je n'aurois point dû murmurer de ce qu'il accordoit à un catholique peu affectionné à sa personne, ce qu'il refusoit à un fidele serviteur. Il y avoit plus de grandeur à se contenter de l'amitié de ce prince, sans effets, qu'à en recevoir des faveurs, qu'il étoit obligé d'accorder à la politique & à la nécessité des temps.

Tous les obstacles ayant été levés, le roi s'avança avec ses troupes, prit Dreux & marcha vers Sens, qu'il comptoit devoir se rendre par une intelligence pratiquée au dedans de la ville. Comme elle manqua, Henri qui ne voulut pas s'être avancé inutilement jusques-là, & à qui on rapporta d'ailleurs que la place

(3) Ce gouvernement fut donné au jeune frere de M. de Rosny.

étoit dépourvue de munitions, en entreprit le siége. Il ne tarda pas à se trouver lui-même, par la malice de ses ennemis secrets, dans une disette générale de tout ce qui lui étoit nécessaire pour achever cette entreprise, & il fut obligé de l'abandonner. Pour en effacer la honte, il publia qu'il ne levoit ce siége que pour aller investir Paris même, & il en prit la route par Corbeil, Meulan, Lagny & Saint-Denis (*a*), dont il s'empara chemin faisant.

Je ne me trouvai à aucun de ces siéges, & mes blessures n'étoient même encore qu'à demi guéries, lorsque j'appris que le roi étoit devant Paris. Je ne pus tenir contre l'envie de voir cette expédition. Je partis, portant mon bras en écharpe, & ne me soutenant qu'à l'aide de deux potences. Le roi ne se souvenant plus de mes plaintes, me reçut avec sa bonté ordinaire, & m'ordonna de ne pas m'éloigner de sa personne. Il me communiqua le dessein qu'il avoit formé sur Paris, dont il résolut d'emporter dans le même temps tous les fauxbourgs, afin d'ôter à la ville tous les moyens de subsistance

(a) *Villes de l'île de France.*

qu'elle en tiroit, comme fruits, légumes, &c. Il sépara son armée en dix petits corps, pour les égaler au nombre des fauxbourgs qu'il avoit à forcer, & ayant choisi le temps de la nuit pour l'exécution ; il se retira sur la montagne de Montmartre, pour être à portée de donner du secours à ceux qui en auroient besoin. Il se plaça dans l'abbaye, où il fut suivi, non-seulement des blessés qui ne pouvoient partager la gloire de cette nuit, mais encore de tous les vieillards & des gens de robe & de plume. Il me donna place à la fenêtre par laquelle il regardoit l'action, & il s'entretint pendant qu'elle dura avec Duplessis (4), Rusé, de Fresne, d'Alibour & moi.

L'attaque commença à minuit par un bruit effroyable d'artillerie, auquel la ville répondant de son côté, il n'y a personne qui n'eût jugé que cette ville immense alloit périr par le feu, ou par une infinité de mines allumées dans ses entrailles. Il n'y a peut-être jamais eu de spectacle plus capable d'inspirer de l'hor-

(4) Duplessis Mornay, Martin Rusé, sieur de Beaulieu, & Pierre Forget, sieur de Fresne, secrétaires de sa majesté. Alibour, médecin du roi.

reur. D'épais tourbillons de fumée, au travers desquelles perçoient par intervalles, des étincelles ou de longues traînées de flammes, couvroient toute la surface de cette espece de monde, qui, par la vicissitude des ombres & de la lumiere, paroissoit plongé dans de noires ténebres, ou enseveli dans une mer de feu. Le fracas de l'artillerie, le bruit des armes & les cris des combattans, ajoutoient à cet objet tout ce qu'on peut imaginer d'effrayant; & l'horreur naturelle de la nuit le redoubloit encore. Cette scène dura deux heures entieres, & finit par la réduction de tous les fauxbourgs, sans excepter celui de Saint-Antoine; quoique par sa grande étendue on eût été obligé d'en commencer l'attaque de fort loin. On bloqua les portes de la ville, en sorte que rien ne pouvant plus y entrer sans la permission de ceux qui les gardoient, le peuple se vit bientôt réduit à un excès de misere & de famine, dont je ne puis encore m'empêcher de frémir.

On me permettra de passer rapidement sur cet endroit : je ne trouve aucun plaisir à m'étendre sur un objet si affreux. Le roi, naturellement compatissant, en fut touché. Il ne put soutenir l'idée de voir cette ville, dont la providence lui

destinoit l'empire, devenir un vaste cimetiere. Il donna les mains secrettement à tout ce qu'il crut pouvoir la soulager, & ferma les yeux sur tous les secours de vivres que ses officiers & soldats y faisoient entrer fréquemment, soit par compassion pour des parens & des amis, soit en vûe de faire acheter ce secours bien cher aux bourgeois. Il crut sans doute que par cette conduite, il gagneroit à la fin le cœur des Parisiens. Il se trompa. On jouit de ses bienfaits, sans cesser de le regarder comme l'auteur de la misere publique, & lorsque le prince de Parme fut arrivé, on insulta celui qui ne levoit le siége, que parce qu'il s'étoit montré trop sensible (5) aux malheurs des assiégés.

(5) M. de Péréfixe, Cayet, & plusieurs autres, sont aussi du sentiment qu'il ne tint qu'au roi d'emporter Paris de vive force, & qu'il résista plusieurs fois aux cris & aux instances que lui en firent ses soldats, sur-tout les huguenots, parce qu'il s'apperçut qu'ils cherchoient cette occasion de se venger du massacre de la Saint-Barthelemi, en mettant tout à feu & à sang dans Paris.

« M. de Nemours, dit Péréfixe, faisant sortir de » Paris les bouches inutiles, le conseil du roi s'opposa qu'on leur accordât passage; mais le roi » ayant appris à quelle horrible nécessité ces mi- » sérables étoient réduits, il ordonna qu'on les

Pour justifier une action aussi blâmée en soi par les gens du métier, qu'elle sera louée dans son principe par les cœurs pleins d'humanité, le roi fit courir le bruit

---

» laissât sortir. Je ne m'étonne pas, dit-il, si les » chefs de la ligue, & si les Espagnols ont si peu » de compassion de ces pauvres gens-là, ils n'en » sont que les tyrans; mais pour moi qui suis leur » pere & leur roi, je ne puis pas entendre le récit » de ces calamités sans en être touché jusqu'au » fond de l'ame, & sans desirer ardemment d'y » apporter remède ». *Péréf.* 2 *partie.*

Le cardinal de Gondy, évêque de Paris, ayant été député pendant ce siége, pour faire à Henri IV des propositions de paix. « Je ne suis point » dissimulé, leur dit-il, je dis rondement & sans » feintise ce que j'ai sur le cœur.... Je veux la » paix, je la désire: pour avoir une bataille, je don» nerois un doigt, & pour la paix générale, deux. » J'aime ma ville de Paris, c'est ma fille aînée, » j'en suis jaloux; je lui veux faire du bien, plus » de graces & de miséricordes qu'elle n'en de» mande; mais je veux qu'elle m'en sache gré, & » non au duc de Mayenne, ni au roi d'Espa» gne ». Il faut ajouter que Henri IV s'attendoit que les Parisiens composeroient avec lui avant l'arrivée du duc de Parme. L'extrémité où cette ville se vit réduite, fait en même temps horreur & compassion. Trente mille personnes moururent de faim dans l'espace d'un mois. Des meres s'y nourrirent de la chair de leurs enfans. On déterra, par le conseil de l'ambassadeur d'Espagne, les corps morts, & on se servit de leurs os broyés pour

qu'il ne levoit le siege de Paris que pour aller à la rencontre du prince de Parme (6), & pour terminer, par une action décisive, une guerre déja trop longue. Il prit toutes les précautions nécessaires quand on a à faire retraite devant une ville aussi peuplée que Paris. Il ordonna

composer une espece de pâte. Ce mets détestable coûta la vie à la plupart de ceux qui en mangerent. Voyez ce détail dans les historiens, & en particulier dans le 2 *tom. des mém. d'état de Villeroi, p.* 358 *& suiv.* Lisez aussi sur ce sujet les beaux vers de la Henriade *chant dixieme.* Les Parisiens eurent la principale obligation de leur salut au duc de Nemours, dont la belle défense a reçu de grandes louanges de nos écrivains. Le peuple le secondoit avec un acharnement dans lequel il y avoit plus de fureur que de courage. On y vit un régiment de prêtres & de religieux, capucins, feuillans, chartreux, &c. grotesquement armés par-dessus leur froc. Ce maladroit régiment voulant saluer le légat, tua son secrétaire à ses côtés: les religieux de Sainte-Geneviéve, de Saint-Victor, les Bénédictins, les Célestins & quelques autres ordres, ne voulurent point entrer dans cette mascarade militaire. *Cayet, Chron. nov. ibid.* 362.

(6) Alexandre Farnèse, duc de Parme & de Plaisance, fils d'Octavio Farnèse, & de Marguerite d'Autriche, fille naturelle de Charles Quint: il épousa Marie de Portugal, dont il eut Ranucio Farnèse, duc de Parme, & Odoard Farnèse, cardinal.

que tout le monde se tînt prêt pour un signal général, afin que tous les fauxbourgs se trouvant évacués au même moment, il n'y restât personne à la merci de la populace. Cette retraite demandoit beaucoup de sagesse & de conduite; elle fut faite heureusement le 1er au 2 de septembre de cette année, & l'armée entiere arriva au rendez-vous commun sans aucun inconvénient.

Le roi (7) sçachant que le prince de Parme étoit aux environs de Meaux, se posta entre cette ville & Paris, & fit avancer sa cavalerie légere jusqu'à Claye; (*a*), où les deux camps se trouverent si près l'un de l'autre, qu'il y eut une infinité d'escarmouches des plus vives. Sur les représentations du maréchal de Biron, le roi préféra à ce poste celui de Chelles (*b*), & s'en approcha, contre son propre avis; parce qu'on jugea ce poste

(7) M. de Thou dit que Henri IV fut obligé de feindre, non de lever le siége de Paris, mais de s'avancer au-devant du prince de Parme, pour lui livrer le combat; de peur que ses soldats, que la seule espérance du sac de Paris arrêtoit auprès de lui, ne l'abandonnassent. *Liv.* 99.

(a) *Bourg entre Paris & Meaux.*
(b) *Ville entre Paris & Meaux.*

plus avantageux, & en même temps plus propre à fermer au général ennemi le chemin de Paris, sur lequel on avoit encore quelques vues, & où l'on continuoit à entretenir des intelligences que le prince de Parme auroit fait manquer, s'il y fût entré, & qui manquerent bien sans cela. Le roi vint donc occuper une hauteur, qui ne présentant par un de ses côtés, qu'un vallon profond & un marais, ôtoit tout moyen d'agir par cet endroit. Aussi le prince de Parme ne l'eut pas plutôt apperçu, qu'il vint de son côté camper sur la hauteur à l'opposite. Son dessein & son intérêt n'étant pas de hazarder une bataille, mais de nous tenir en échec, ce camp lui étoit merveilleusement propre. Il y étoit à couvert de toute insulte & hors de la portée du canon. Le roi reconnut la faute où trop de complaisance l'avoit engagé, lorsqu'en trois ou quatre jours qu'on demeura dans cette position, il vit prendre Lagny (*a*) sous ses yeux sans pouvoir l'empêcher (8).

(a) *Ville de Brie, sur la Marne.*

(8) Le duc de Sully est plus sincere que la plupart des historiens, qui ne conviennent pas que Henri IV ait fait une faute en cette occasion. Ils

Cet événement, joint à la levée du siége de Paris, lui causa un chagrin sensible, parce qu'il sentit qu'on pouvoit en conclure que son ennemi lui étoit supérieur en capacité : ce que ce prince regardoit comme une chose d'extrême importance en guerre. Ce qui le fâchoit davantage, c'est qu'il n'y avoit personne de plus porté à croire, & même à répandre ces bruits désavantageux, que les catholiques de sa propre armée. On ne sçauroit faire un grand fond sur le bras de ceux dont on ne posséde pas le cœur. Le roi connut encore que la désobéissance de ses soldats, & la disette d'argent qu'il

---

ne s'accordent pas entr'eux sur la levée du siége de Paris, ni sur tous ces différens campemens. Les mémoires de Villeroi parlent comme ceux de Sully, & attribuent à la faute d'avoir préféré le poste de Chelles à celui de Claye, l'honneur que remporta le duc de Parme d'avoir fait lever le siége de Paris, sans être obligé à en venir à un combat, d'avoir pris Lagny, &c. *tom.* 1, *pag.* 190, *tom.* 2, *pag.* 466. Voyez aussi sur toutes ces expéditions, *Mathieu*, *ibid.* 53 *& suiv.* & les autres historiens. Le prince de Parme voulut voir Paris, & y entra incognito. « J'ai reconnu, dit-il, au duc » de Mayenne, que le roi de Navarre use plus de » bottes que de souliers, & qu'on le ruinera plu- » tôt par dilaiemens & temporisemens, que par » la force ». *Chronol. nov. de Cayet. ibid.* 390.

souffroit, étoient l'ouvrage des mêmes personnes; & il en conclut que leur disposition à son égard étoit un mal incurable, & qui s'aigrissoit également, par ce qui lui arrivoit d'heureux & de malheureux. Telle est en effet l'antipathie dont la religion est le principe, & dans la suite le roi en fit mille tristes expériences.

Il prit un parti sage, & le seul qui lui restoit. Il ne s'opiniâtra plus dans le dessein de vouloir prendre Paris, que tant de choses concouroient à faire échouer. Il quitta son camp de Chelles, où il pouvoit risquer beaucoup avec une armée si peu liée d'intérêt avec son chef, & abandonnant même tout-à-fait ces quartiers, il se retira vers la riviere d'Oise & s'établit à Creil (*a*), où sans cesser de tenir le prince de Parme en haleine, il le laissa lentement se consumer de lui-meme. Pendant tout ce temps-là il ne fit plus de mouvement que pour ne pas laisser son armée se perdre dans l'oisiveté. Il lui fit faire le siége de Clermont (*b*), & l'entretint par de fréquens détachemens. Il fit placer ma compagnie aux environs de

(a) *Ville sur l'Oise.*
(b) *En Beauvaisis.*

Mante, pour tenir en respect tout le pays Chartrain & une partie de l'île de France. J'obtins de demeurer près de sa personne, quoique je ne fusse pas en état de lui rendre de grands services. La plaie de ma hanche ne me permettoit point de me tenir à cheval, que mal-aisément & de travers, & celle du coude m'ôtoit l'usage d'une de mes mains.

Ce que le roi avoit prévu arriva. Le prince de Parme fit d'abord sonner fort haut l'avantage de se voir le maître de la campagne, & pour en profiter, il s'attacha à prendre Corbeil. Le roi avoit pourvu cette place, aussi-bien que toutes les autres villes royalistes, de tout ce qui étoit nécessaire pour soutenir long-temps le siége. Le général ennemi ne s'y attendoit pas, & fut fort étonné lorsqu'il vit Rigaut, gouverneur de Corbeil, faire une si ferme résistance, qu'il désespéra long-temps de la vaincre. Il y crut son honneur engagé, & à la fin il en vint à bout : mais ce fut à cet exploit unique que se termina sa campagne ; il l'avoit acheté trop cher pour en entreprendre un second au même prix. Ne pouvant rien sur l'armée du roi, non plus que sur ses villes, il ne vit rien de mieux à faire que de reprendre le chemin des pays-bas, au grand regret de la ligue,

qui se sentoit extrêmement soulagée par sa présence.

Il jugea, en général habile, que le roi, qui avoit, pour ainsi dire, fermé les yeux sur toutes ses démarches, les ouvriroit sur sa retraite, & qu'elle ne se passeroit pas aussi tranquillement que tout le reste. Il ne se trompa pas, mais il se conduisit avec tant de prudence, qu'on peut dire qu'il prévint le dernier malheur, qui seroit peut-être arrivé à tout autre. Il ne put pourtant si bien faire, que le roi, par une infinité d'attaques & de petits combats, ne lui enlevât des quartiers quelquefois tout entiers, & ne le mît à deux doigts de sa ruine. La plus considérable de ces petites actions fut au passage de la riviere d'Aîne. C'est en cette occasion que le baron de (9) Biron se trouva engagé si avant au milieu des bataillons ennemis, que si le roi qui y accourut en personne avec tout autant que nous étions auprès de lui, n'eût pas fait un puissant effort pour l'en retirer, il y auroit perdu la vie, ou du moins la liberté.

Je me portois assez bien pour garder mon rang avec les autres dans toute cette

(9) Charles de Gontault, fils du maréchal.

marche, qui fut la plus excellente école où un homme de guerre pût apprendre son métier. Elle ne justifia pas moins la conduite que le roi avoit tenue jusqu'à ce moment, qu'elle lui fit d'honneur par la maniere dont il l'exécuta, en retranchant seulement le terme d'ignominie & de honte, que les courtisans empressés à plaire à ce prince, attachoient assez injustement, ce me semble, à la retraite du prince de Parme. Il est vrai que la maniere dont le roi sçut rendre inutile une armée qui se promettoit la conquête de toute la France, sa hardiesse à attaquer un ennemi puissant, qui ne se retire pas par foiblesse, & son habileté à saisir tous ces avantages, furent un sujet d'admiration pour les personnes consommées dans l'art, & frapperent également les yeux des ignorans (10). Aussi cette conduite du roi fit-elle reprendre courage à ses

---

(10) « Henri IV, dit P. Mathieu, poursuivant » le duc de Parme, partit à la dérobée d'Attichy, » & alla voir pour la premiere fois la belle Ga» brielle à Cœuvre. Il se contenta de prendre du » pain & du beurre à la porte, pour ne pas don» ner de soupçons au pere, puis remonta à che» val, en disant qu'il alloit vers l'ennemi, & que » bientôt la belle entendroit ce qu'il auroit fait » pour l'amour d'elle », *tom*, 2, *p*. 59.

partisans. Plusieurs villes se soumirent. Quelques catholiques passérent dans son parti, entr'autres le duc de Nevers, qui vint lui amèner toutes ses troupes, soit qu'il commençât à le craindre, ou qu'il fût dégoûté de la ligue.

Ce n'étoit pas de pareils alliés que je souhaitois au roi. Je trouvois qu'il achetoit assez cher, par ses déférences, le secours d'un homme, qui, à la vérité, pouvoit lui être de quelque utilité, mais qui, pour en dire ma pensée, ne faisoit que grossir le nombre des ennemis secrets du (11) roi dans le conseil. C'est ainsi que j'appelle tous ces catholiques intéressés qui y tenoient le haut bout, & se croyoient en droit de faire la loi à Henri. Pendant

(11) Par toutes les lettres du duc de Nevers à Henri III, & de Henri III à lui, qu'on voit à la fin du tom. I. des mém. qui portent son nom, il paroît que le duc de Nevers servit utilement ce prince contre la ligue, mais sans aucune affection pour le roi de Navarre; & lorsqu'il se fut attaché à celui-ci, leurs lettres réciproques qu'on trouve aussi au commencement du deuxieme tome des mêmes mémoires, montrent que Nevers ne rendit pas de moindres services à Henri IV, mais que dans la vérité il mettoit ces services à un assez haut prix, & que Henri IV eut beaucoup à souffrir de ses caprices, de sa jalousie & de sa mauvaise humeur.

le

le séjour que fit ce prince aux environs de Mante (*a*), je me saisis de Gisors au moyen d'une intelligence qu'un gentilhomme de ma compagnie, nommé de Fourges, y lia avec son pere, qui étoit dans la place. Je crus qu'on ne me refuseroit pas cette fois le gouvernement de cette ville. Il en arriva comme de tous les autres. MM. de Nevers, d'O & autres catholiques mirent en usage ces bas artifices, qui leur faisoient obtenir toutes les graces qui ne devoient être que la récompense des services, & firent donner cette place à un homme de leur religion.

J'étois trop sincere pour cacher ma pensée sur cette injustice. Je choisis, pour m'en expliquer au roi, un moment où tous ces messieurs assemblés pussent entendre ce que je lui dis; & je ne cachai rien de ce que j'avois dans le cœur. Ce prince, bien plus habile politique que moi, ne fit pas semblant d'être touché de mes invectives contre le parti catholique, quoiqu'il convînt secrétement que je n'avois pas tort. Il ne fit que me répondre froidement : « Je vois bien que vous êtes » en colere à cette heure, nous en parle» rons une autre fois. Il le faut laisser

(a) *Ville du Vexin.*

» dire, ajouta-t-il, après que je me fus » retiré ; il est d'humeur prompte, & a » même quelque espece de raison ; néanmoins il ne fera jamais rien de méchant » ni de honteux : car il est homme de » bien & aime l'honneur ». Dans ce premier moment de dépit, je laissai ma compagnie à conduire à mon lieutenant, & je m'en allai faire un tour dans la vallée d'Aillant & à Combrailles (*a*) sur les biens de ma femme, n'ayant avec moi que six gentilhommes avec mes domestiques. Je ne m'attendois pas à faire dans ce voyage aucunes fonctions militaires. Pendant que j'étois à Bontin, le comte de (12) Tonnerre m'engagea à seconder une entreprise qu'il faisoit sur Joigny (*b*). Il s'agissoit de rompre avec le pétard une poterne qui ne s'ouvroit plus depuis longtemps, & d'entrer par-là dans la ville. Tonnerre avoit pour cela deux cens arquebusiers qu'il avoit ramassés à la hâte. Ils le suivirent environ trois cens pas dans la ville, mais en cet endroit leur conducteur ayant reçu un coup d'arque-

(a) *Sur les confins de la Champagne & de l'Orléanois.*

(12) François-Henri, comte de Clermont & de Tonnerre.

(b) *En Champagne, sur l'Yonne.*

buse qui le jetta par terre, la peur commença à les saisir, & ils se retirerent vers la poterne au plus vîte, emmenant le blessé qu'ils avoient retiré. Leur péril ou seulement leur peur redoublant, ils eurent la lâcheté de le laisser sur le pavé à trente pas de la poterne, où il alloit être mis en pieces par les bourgeois, si je ne fusse accouru promptement à son secours avec vingt hommes seulement : car quelque chose que je pusse faire, il me fut impossible de faire tourner la tête à ces méchans soldats. Je ne laissai pas de dégager Tonnerre, qui prit le chemin de Gien (*a*) dont il étoit gouverneur, pendant que je ramassois sa belle troupe, & moi je repris celui de Bontin.

Le souvenir des bontés du roi pour moi, & un penchant invincible, me rentraînerent vers lui. Je le trouvai occupé au siége de (13) Chartres, dont la prise

(a) *Ville de l'Orléanois sur la Loire.*

(13) « Le magistrat de cette ville lui fit une » longue harangue.... & ayant dit qu'il recon- » noissoit que la ville étoit assujettie au roi par le » droit divin & par le droit humain, le roi s'im- » patienta, & dit en l'interrompant & poussant » son cheval pour entrer : ajoutez aussi, par le » droit canon ». *Hist. de France du pere de Cha-*

fut due principalement à la valeur & à l'adresse de (14) Châtillon. Je ne m'y trouvai point. J'en fus empêché par une aventure que je dois compter parmi les plus périlleuses que j'aie courues en ma vie, sans que l'intention des auteurs, ni même leurs noms, m'aient jamais été connus.

Au sortir d'un assaut que Châtillon fit donner au corps de la place, par le moyen d'un pont d'une structure nouvelle & très-ingénieuse, le roi qui remarqua que je n'avois rien perdu de ma premiere ardeur pour son service, m'appella & m'ordonna de faire venir ma compagnie de-

---

lons, *t.* 3, *p.* 227. Ce siége fut long & meurtrier. *Voyez Mathieu*, *tom.* 2, *p.* 63; *Cayet*, *tom.* 2, *p.* 415, & autres historiens.

(14) François de Coligny, fils de l'amiral, & amiral de Guienne. Il mourut cette même année 1591, dans son château de Louve, âgé seulement de trente ans, laissant de Marguerite d'Ailly de Pequigny, trois enfans mâles. Ce fut une grande perte pour le parti calviniste : car on croit que s'il eût vécu, il auroit surpassé son pere même; *de Thou*, *liv.* 102. Trois fils de d'Andelot, frere de l'amiral, étoient aussi morts en même temps en l'année 1586. On les nommoit Laval, Sailly & Rieux. Ils étoient fils de François de Coligny, & de Claude de Rieux, unique héritiere de la maison de Laval, *liv.* 85.

vant Chartres. Je fus obligé de l'aller chercher moi-même, pour prendre en même temps les fonds nécessaires à son entretien. A trois lieues de Mante, vers le bourg de Touvery, je vis venir dans la campagne une brigade de vingt chevaux, que je fis reconnoître par Tilly. J'avançai sans crainte & sans précaution, après qu'il m'eut rapporté que ces cavaliers portoient des écharpes blanches; pour eux, continuant leur chemin, comme s'ils ne nous eussent pas seulement remarqués, ils entrerent dans le bois, d'où suivant le cours du chemin qu'ils avoient pris, je ne devois pas m'attendre à les voir sortir. Je marchois avec Tilly, la Poterie & la Rue ayant le reste de ma troupe, qui consistoit en six autres gentilhommes & quatre valets qui suivoient à quelque distance & dispersés. Ces cavaliers ou brigands, je ne sçais quel nom leur donner, qui connoissoient parfaitement la forêt, avoient si bien pris leurs mesures, qu'ils se rencontrerent tête à tête avec nous, à l'endroit où notre chemin croisoit le leur au sortir de la forêt. Les deux premiers ôterent leur chapeau, lorsqu'au qui vive nous répondîmes, vive le roi; mais en même temps, profitant de notre confiance, ils firent sur nous une décharge

presqu'à bout portant, & je me vis particuliérement couché en joue par trois des plus avancés. Aucun de nous n'en devoit naturellement réchapper ; mais sans doute la précipitation, la peur, ou la mauvaise conscience fit trembler la main à ces scélérats. Des trois coups tirés sur moi, il n'y en eut qu'un qui porta ; il me perça la lévre & sortit à la nuque du cou. Il me parut que la Poterie & Tilly reçurent les deux autres dans leurs habits. La Rue fut le seul qui fut porté par terre.

Le reste de ma troupe accourut au bruit & m'environna, en criant, vive Rosny. Nous chargeâmes tous ensemble nos aggresseurs, qui, en tirant quelques coups, gagnerent un village couvert de haies, où nous les perdîmes. On continua seulement à nous tirer dedans ces maisons quelques arquebusades, qui me couvrirent le visage de menu plomb. Cette circonstance me fit juger que nos adversaires étoient en pays de connoissance ; que tout ce village étoit plein de gens armés, & qu'on ne cherchoit peut-être qu'à nous engager à approcher. Après avoir crié plusieurs fois à ces traîtres de tourner tête & d'accepter un défi ; voyant qu'ils n'en faisoient rien, je crus que le plus sage étoit de les laisser, & de songer à

faire panser mes blessures, sur-tout celle du cou, qui étoit la plus considérable, & par laquelle je perdois beaucoup de sang. Je gagnai Touvery, où je me fis mettre le premier appareil chez M. d'Anteuil (*a*), de-là je me retirai à Mante, où je fus six semaines entiéres entre les mains des chirurgiens. Pendant cet espace de temps l'armée du roi se saisit non-seulement de Chartres, mais encore de Corbie. Barabere conduisoit ce siége en l'absence du roi, que sa nouvelle passion pour mademoiselle (15) d'Estrées attachoit à Saint-Quentin (16).

(a) *N.... de Combault d'Auteuil.*

(15) Il en sera beaucoup parlé ci-après. Elle s'appelloit Gabrielle, & étoit fille de Jean-Antoine d'Estrées, & de Françoise Babou de la Bourdaisiére. Elle porta successivement les noms de la Belle Gabrielle, madame de Liancourt, la marquise de Monçeaux, & la duchesse de Beaufort.

(16) C'est à cette année, & au séjour de Henri IV à Saint-Quentin, qu'il faut rapporter la lettre sans date de ce prince à M. de Rosny, qu'on voit dans les *mss. de la biblioth. du roi.* Tous les termes de cette lettre s'accordent avec le texte de nos mémoires; la voici: « Toutes les nouvelles que » j'ai de Mante sont que vous êtes harrassé & » amaigri à force de travailler. Si vous avez envie » de vous rafraîchir & rengraisser, je suis d'avis » que vous vous en veniez ici; cependant que vo-

Le siége de Noyon suivit celui de Corbie (*a*). Il n'y en a aucun dont j'eusse plus souhaité de donner un détail circonstancié, si j'en avois été témoin. Il s'y fit de la part des assiégés mille belles actions. Le duc de Mayenne qui vit que cette place étoit d'une grande importance pour

---

» tre frere sera par-delà, qui nous dira des nou» velles de notre siége de devant Chartres, &c. » Les différens endroits de ces mémoires où il est parlé de la part que Henri IV donnoit à M. de Rosny dans tous ses conseils, & notamment celui de sa conversion qu'on verra bientôt, portent à juger que ce prince a toujours eu une confiance particuliere en lui. J'ai rapporté la lettre ci-dessus, pour faire voir par un témoignage étranger, que ce jugement n'est pas mal fondé, & que le duc de Sully n'en impose point par vanité à ses lecteurs. Les historiens n'ont commencé à parler de ce ministre, que quand il a commencé lui-même à jouer un rôle public. Il n'en paroît pas moins vrai que fort long-temps auparavant il a été l'ame de toutes les actions & de tous les conseils de Henri-le-Grand. On feroit aisément remonter ce temps jusqu'à celui de sa grande jeunesse, ou pour mieux dire, ce qu'on voit ici des actions de M. de Sully, compose une vie où l'on ne voit point de jeunesse. C'est l'avantage qu'on est obligé d'accorder aux esprits nés graves & sérieux, sur les esprits vifs & pleins de feu.

(a) *Ville de Picardie.*

la ligue, donna ordre au duc (17) d'Aumale, lieutenant-général, qui étoit alors à Ham avec une partie des forces du parti, de ne rien négliger pour secourir cette place, en attendant qu'il pût s'en approcher lui-même. D'Aumale essaya d'y faire entrer du secours par deux fois; mais la Chantelerie & Tremblecourt qui le conduisoient, furent taillés en piéces l'un après l'autre. Le vicomte de (18) Tavannes, maréchal de camp, crut être plus heureux, & se présenta avec quatre cens arquebusiers. Ils tomberent sur un parti de cinquante ou soixante chevaux des nôtres, qui, après le qui vive, les chargerent avec intrépidité, & leur firent prendre la fuite. Les chefs qui voulurent résister, furent tous blessés & faits prison-

(17) Charles de Lorraine, duc d'Aumale, fils de Claude, tué devant la Rochelle en 1573, lequel étoit le troisieme des fils de Claude de Lorraine, d'où sont sortis toutes les branches de Lorraine en France; pour celle d'Aumale, elle fut éteinte bientôt après.

(18) Jean de Saulx, vicomte de Tavannes, l'un des maréchaux de la ligue. Voyez le détail des siéges de Noyon, de Pierrefont, & de toutes ces expéditions dans les historiens ci-dessus, *année* 1591.

niers avec Tavannes leur chef. D'Aumale se flatta d'enlever à son tour deux quartiers de chevaux-légers, qu'il avoit fait reconnoître par Bellanglise, mais il les trouva à cheval qui alloient à la rencontre du roi, & les ayant encore attaqués, ces chevaux-légers, malgré la grande supériorité de leur ennemi, se défendirent si bien & si long-temps, que le baron de Biron, M M. de la Hargerie (*a*) & de la Boissiere eurent le temps de venir à leur secours, après quoi ces deux troupes jointes ensemble, défirent le détachement entier de d'Aumale, qui n'étoit pas moins que de cinq cens chevaux & autant d'arquebusiers à cheval. Peu arriverent à Ham (*b*) sans blessures, & il y en eut un grand nombre de faits prisonniers.

Le duc de Mayenne arrivant à Ham dans le même moment que ces restes délabrés se retiroient, fut témoin de sa perte, & protesta hautement qu'il laveroit cette honte par la levée du siége de Noyon ou par une bataille. Il ramassa toutes ses

(a) *Louis d'Ognies de la Hargerie, comte de Chaune.*

(b) *Autre ville sur la Somme.*

forces, il se fit amener, par le baron de (19) Rosne les troupes Espagnoles que le prince d'Ascoli commandoit en Champagne, & se trouvant à la tête de neuf cens hommes d'infanterie & de deux cens de cavalerie; il s'approcha de Noyon. Il oublia son serment, lorsqu'il vit qu'il avoit affaire à des gens qui sembloient ne s'être pas même apperçus de son arrivée. Le commandant de Noyon eut beau lui représenter par un gentilhomme, à qui le roi donna passage dans son armée, qu'il s'étoit engagé à rendre la place dans six jours, s'il n'étoit secouru; le duc de Mayenne, le prince d'Ascoli & le duc d'Aumale laisserent prendre Noyon à leur barbe. Ce commandant méritoit assurément d'être mieux secondé; il s'appelloit Rieux. De simple soldat, il étoit devenu gouverneur de Pierrefond par sa bravoure & son génie. Sur le bruit de l'attaque de Noyon, il avoit trouvé le moyen de s'y jetter avec cinquante chevaux & autant d'arquebusiers; de rassurer cette ville où tout étoit dans l'abattement & la consternation, & d'y tenir jusqu'à la derniere extrémité.

(19) Chrétien de Savigny, baron de Rosne au duché de Bar.

Le duc de Mayenne voyant que son armée lui étoit inutile, la renvoya dans ses quartiers, & s'achemina lentement vers Paris. Il pratiquoit depuis long-temps une intelligence dans Mante. Il crut qu'il étoit temps d'en venir à l'exécution. Il rassembla secrétement les garnisons de Paris, de Dreux & de Pontoise, & se présenta tout d'un coup devant cette ville à la portée du mousquet, avant le jour. Mon frere (20) en étoit gouverneur, & j'y étois moi-même alors, parce que ma blessure ne me permettoit pas encore de tenir la campagne. Je fus averti de l'arrivée des ennemis, & j'accourus sur les remparts, la tête bandée, assez à tems pour faire sur les attaquans quelques décharges qui les empêcherent de continuer leur dessein.

Le duc de Mayenne ne réussit pas mieux pour Houdan (*a*), où il fit jetter l'alarme en passant. Mon autre frere qui

---

(20) Salomon de Béthune, nommé le baron de Rosny, puîné de l'auteur, & le troisieme des quatre freres dont il est parlé dans le commencement de ces mémoires.

(a) *Aux confins de l'Ile de France & de la Normandie.*

s'y trouva avec son régiment & quelques compagnies, le reçut de maniere qu'il se retira avec honte.

Ce qui venoit de se passer devant Mante, joint aux avis que reçut mon frere, ne nous permettant plus de douter que les ennemis n'eussent quelque correspondance dans la ville, après que nous eûmes conféré ensemble sur ce qu'il y avoit à faire en cette occasion, voici ce qui me sembla le plus expédient. J'avois encore à ma solde six de ces braves soldats qui avoient servi d'enfans perdus à la journée d'Ivry, & à qui je donnois, outre leur paie, huit livres par mois. Ils étoient alors dans la garnison de mon frere, auquel je n'avois pu les refuser, & je pouvois faire fond sur leur fidélité. De concert avec nous deux, ils feignirent d'être mécontens du gouverneur de Mante, & se présentérent pour entrer dans la garnison de Pontoise, où ils furent reçus à bras ouverts. Ils n'y furent pas plutôt, qu'ils proposérent à d'Alincourt (21) de le rendre maître de Mante, par les liai-

(21) Charles de Neufville, marquis d'Alincourt, fils de Nicolas de Neufville de Villeroy, secrétaire d'état. Il en sera encore parlé dans la suite.

ſons qu'ils avoient conſervées, diſoient-ils, dans cette place. Pour en convaincre ce gouverneur, ils lui demanderent quatre ſoldats qu'ils firent entrer encore, par ma connivence, dans Mante, & leur faiſant faire connoiſſance avec quelques bourgeois propres à entrer dans toutes ſortes de factions, en peu de temps leurs conventions furent faites, & le jour pris pour livrer Mante à la ligue. Ces quatre ſoldats trouverent par-tout une facilité, qui lui fit regarder le ſuccès comme infaillible, & il ne voulut pas qu'un autre que lui-même en eût l'honneur. Mes ſoldats m'informerent exactement de tout ce qui ſe tramoit à Pontoiſe, & de la joie qu'y cauſoit une entrepriſe ſi bien concertée. Le conſeil général de la ligue ayant à ſa tête le cardinal de (22) Bourbon, réſidoit en cette ville.

---

(22) Ce n'eſt pas le vieux cardinal Charles de Bourbon, fils de Charles de Bourbon, duc de Vendôme, & frere d'Antoine, roi de Navarre, qui avoit été proclamé roi par la ligue. Il étoit mort de la pierre dès l'année précédente à Fontenai en Poitou, où Henri IV l'avoit fait transférer de Chinon, âgé de ſoixante-ſept ans : prince d'autant plus à plaindre, que le trône ſur lequel on l'obligea de monter, n'avoit point d'appas pour lui. Il ne put cacher la joie qu'il reſſentit de la victoire que Henri IV rem-

Cependant je prenois mes mesures de loin, afin qu'il ne parût aucune affectation dans ma conduite. Je fis coucher, sans que personne y prît garde, des matelats de poudre sur le rempart où se devoit faire l'escalade. Je fis fermer toutes les maisons qui aboutissoient sur ce côté. J'introduisis dans la place, en différens petits pelotons, ce qu'il y avoit de meilleurs soldats dans les garnisons de Nogent, de Vernon & de Meulan. Cela fait je crus devoir envoyer à Compiegne informer le roi de tout, & ce fut ce qui ruina notre projet. Ce prince ne put résister à l'envie de recevoir lui-même le duc de Mayenne dans Mante; & il crut avoir pris une précaution suffisante pour ne point nuire au projet, s'il attendoit à entrer dans Mante, que la nuit même où il devoit s'exécuter fût venue, & s'il ne

---

porta à Coutras, « & n'accepta la couronne, dit » Cayet, que pour la conserver à ce prince qu'il » aimoit ». *Chronol. nov. tom.* 1, *liv.* 2, *p.* 857. Celui dont il est parlé ici, est le cardinal son neveu, appellé Charles comme lui, fils de Louis I, prince de Condé, tué à Jarnac, & frere du prince de Condé, mort à Saint-Jean d'Angely, du prince de Conti & du comte de Soissons. Il en sera parlé dans la suite.

menoit que cinquante chevaux & autant de valets. Pour moi je fus si persuadé en le voyant arriver, que toutes les mesures alloient être rompues, que je ne pus m'empêcher de lui reprocher avec quelque colere de venir ainsi détruire notre ouvrage, & peut-être mettre le couteau dans la gorge aux quatre soldats qui l'avoient conduit, à cause des indices qu'on pouvoit tirer contr'eux. Le roi m'assura que rien de ce que je craignois n'arriveroit, & alla souper chez le gouverneur, où fatigué de la longue traite, il se jetta sur un lit, tout habillé, & en grosses bottes.

La nuit se passa, & le jour vint sans qu'il parût d'ennemis. Je les avois attendus en veillant sur les remparts toute la nuit avec un de mes freres, pendant que l'autre étoit demeuré près de la personne du roi. J'allai me reposer jusqu'à ce que Bellengreville, que j'avois chargé d'observer au-dehors les mouvemens des ennemis, vint me trouver, & m'apprit que le duc de Mayenne, sur l'avis qu'il avoit reçu, qu'il étoit arrivé le soir dans Mante des gens de guerre conduits par le roi lui-même, avoit jugé que son dessein étoit découvert, & s'étoit retiré après s'être avancé jusqu'à Bourgenville. Il

assura la même chose au roi, à qui je le menai, & produisit pour preuve de la vérité de son rapport, deux charrettes chargées d'échelles de cordes & d'autres instrumens semblables, que les ligueurs s'imaginant déja voir le roi à leurs trousses, avoient abandonnées dans la campagne pour se retirer plus promptement. La chose devint publique & sans retour, parce que les soldats, qui de part & d'autre s'échapperent, ne purent se taire.

Le roi réussit mieux à l'égard de Louviers (*a*). Cette ville tenoit à ses gages un (23) prêtre, qui du plus haut clocher, d'où il ne sortoit point, faisoit le guet avec beaucoup d'exactitude. Dès qu'il voyoit paroître quelqu'un dans la campagne, n'y eût-il qu'une personne seule, il mettoit une certaine cloche en branle, & attachoit en dehors, du même côté, une grande banderolle. On ne désespéra pas de tenter sa fidélité, & deux cens écus au soleil, avec la promesse d'un bénéfice de trois mille livres de revenu, le corrompirent. Il restoit à gagner quel-

(a) *Dans la haute Normandie.*

(23) Ce prêtre s'appelloit Jean de la Tour.

qu'un de la garniſon. Le ſieur du Rollet s'en chargea & n'y réuſſit pas moins bien. Il s'adreſſa à un caporal & à deux ſoldats, qui accoutumérent aiſément le reſte de la garniſon à leur confier la garde d'une des portes, & à les y laiſſer ſeuls. Tout étant ainſi conclu, le roi ſe préſenta devant Louviers à onze heures du ſoir, perſonne ne ſonna au clocher, ni ne remua dans la garniſon. Du Rollet entra & fit ouvrir la porte, par laquelle le roi vint ſans la moindre réſiſtance juſques dans le centre de la ville. Fontaine-Martel fit quelques efforts inutiles pour raſſembler la garniſon. Pour les bourgeois ils ne s'occupe-rent que du ſoin de cacher leurs femmes & leurs filles. La ville, dont la principale richeſſe conſiſte dans ſes magaſins de toile & de cuirs, fut entiérement pillée. J'avois avec moi un gentilhomme, nommé Beaugrard, qui étoit de Louviers même, il nous fut d'un grand ſecours pour déterrer toutes les caches où étoient ces ſortes de marchandiſes. Il en fit amaſſer une quantité prodigieuſe, dont le produit partagé revint pour moi à trois mille livres. Le roi donna Louviers à garder à du Rollet.

Le même bonheur accompagna M. le duc de Montpenſier dans toutes les en-

ꞏprises qu'il fit en (24) Normandie. Il
ꞏn falloit pas moins que tous ces suc-
; pour consoler le roi de la nouvelle
'il reçut, que le duc de Guise (25),

(24) Dans la Basse-Normandie, Falaise, Bayeux,
gentan, Lisieux, &c. tenoient pour la ligue;
ıen, Alençon, Séez, Ecouché, &c. pour le roi.
ıction la plus considérable fut celle qui se passa
; la fin d'avril 1589, dans la campagne d'Argen-
ı, du côté de Pierrefite, Villers & Commeaux,
M. le duc de Montpensier tailla en pieces les
ueurs de ces cantons, qu'on appelloit les Gau-
rs, au nombre de cinq à six mille. Ils avoient à
ır tête le comte de Brissac, Pierrecourt, Lon-
ın, le baron d'Echauffour, le baron de Tubeuf,
autres. Il en demeura trois mille sur la place;
en fit mille prisonniers, le reste se sauva dans
gentan. Commeaux, qui aujourd'hui est à peine
village, donna beaucoup de peine pour le
cer. Dans la suite M. le duc de Montpensier
ermina enfin ce parti, & réduisit plusieurs des
les rebelles. Il fut bien secondé par MM. le
nte de Torigny, d'Emery, de Loncaunay, de
uvron, de Viques, de Bacqueville, l'Archant
autres. Voyez ces expéditions dans le troisieme
ne des mémoires de la ligue.

(25) Charles de Lorraine, fils de Henri, duc de
ıise, tué à Blois, & de Catherine de Cléves: il
ıit né en 1571: « l'évasion de M de Guise ruina
la ligue », dit Henri IV, au rapport de Le-
ain. Le valet de chambre du duc ayant trouvé le
ꞏyen d'amuser Rouvrai & ses gardes à jouer ou
ꞏoire, se descendit en plein midi de la plus haute

qu'il devoit regarder comme son principal ennemi, s'étoit évadé du château de Tours, où il étoit retenu prisonnier depuis le massacre de Blois. Il revint à son premier dessein de tout tenter pour s'emparer de Rouen. Assuré des secours & de la bonne volonté de presque toutes les villes de Normandie, il quitta Mante, dont il faisoit depuis quelque temps le lieu de son séjour, & une petite capitale où résidoit sa cour & son conseil, & fit défiler des troupes vers cette ville. Pendant qu'on achevoit les préparatifs pour cet important siége, Henri fit un voyage secret à Compiegne, dont l'amour étoit le véritable motif, quoiqu'il voulût persuader qu'il n'en avoit point d'autre que d'envoyer en Allemagne faire une levée de reîtres. Le vicomte de Turenne se chargea de ce soin, par reconnoissance de ce que le roi avoit fait réussir & honoré de sa présence son mariage avec mademoiselle de (26) Sédan, fille & unique

fenêtre du château avec une corde, dont il se servit ensuite pour descendre lui-même : il passa dans un petit bateau de l'autre côté de la riviere où deux chevaux l'attendoient, &c. *Mathieu*, *tom.* 2, *pag.* 81; *Cayet*, *tom.* 2, *liv.* 3, *p.* 465, *&c.*

(26) Charlotte de la Mark, fils de Robert de

héritiere du feu duc de Bouillon, qui fut fait dans cette année. Je ne fus pas fâché de mon côté, que cette retraite me laissât jouir encore quelque temps à Mante de la compagnie de Madame de Châteaupers, que le hazard m'avoit fait connoître il y avoit peu de temps, & à laquelle je me sentois attacher de plus en plus, par une inclination si forte, qu'elle me fit penser à un second mariage.

Le roi avoit défendu expressément le commerce & le transport des marchandises & de toutes sortes de vivres dans Paris & Rouen, comme étant des villes

---

la Mark, prince souverain de Sédan, & de Françoise de Bourbon-Montpensier, devenue héritiere de cette principauté par la mort de son frere Guillaume-Robert de la Mark, duc de Bouillon, arrivée à Geneve en 1588; il défendit par son testament que sa sœur épousât un catholique. Cette disposition, l'amitié du roi pour le vicomte de Turenne, l'envie d'ôter Mademoiselle de Bouillon aux ducs de Lorraine, de Montpensier & de Nevers, qui la demandoient pour leurs fils, la politique qui conseilloit de donner un voisin ambitieux au duc de Lorraine, peut être aussi l'idée que ce mariage détourneroit le vicomte de se faire chef des Calvinistes en France, en l'en éloignant lui-même, voilà les motifs qui déterminerent Henri IV à faire épouser à M. de Turenne l'héritiere de Sédan.

déclarées rebelles ; mais en cela, comme en toute autre chose, il étoit fort mal obéi. Les gouverneurs des passages, surtout le long de la Seine, gagnés par les sommes immenses que leur facilité leur produisoit, accordoient presque publiquement les passe-ports nécessaires aux marchands & aux conducteurs des bateaux. De Fourges, le même dont j'ai eu occasion de parler, vint m'avertir un jour qu'un grand bateau, dont la charge étoit estimée cinquante mille écus en or, avoit remonté la riviere vers Paris, il y avoit peu de jours, & qu'un autre petit bâteau devoit, au bout d'un certain temps, en rapporter à Rouen la valeur en argent : ce qu'il sçavoit, parce que c'étoit son propre pere qui devoit conduire ce bateau. Je le fis si bien observer au retour, qu'il tomba entre mes mains. Je vis avec surprise qu'il portoit un passe-port de Bellengreville & de mon frere, l'un gouverneur de Meulan, & l'autre de Mante ; mais ils n'eurent garde de m'en parler ; & sans leur en [illegible] marquer non plus, je fis amener moi-même le bateau à Mante avec son conducteur. J'ouvris deux gros ballots, dans lesquels je m'attendois à trouver les cinquante mille écus en especes : n'y voyant que quelques pieces

de fil d'or, d'argent & de ſoie d'Eſpagne, je menaçai le maître du bateau de le faire mettre au cachot. Le vieux de Fourges me préſenta à cette menace pour trente-ſix mille écus de lettres de change, & voulut me perſuader que c'étoit tout le produit de la vente. Comme il ſe défendoit avec beaucoup d'action, le poids de l'or qu'il avoit ſur lui rompit ſes poches. Il en tomba une ſi grande quantité, que le plancher fut couvert à l'inſtant d'écus (27) au ſoleil : peut-être ſongeoit-il à détourner cette ſomme à ſon profit, ou ne la croyoit-il nulle part auſſi ſûrement que ſur lui-même. On peut imaginer quelle fut ſa confuſion. Après m'en être diverti quelque temps, en l'obligeant à faire encore quelques tours dans la chambre, je le fis fouiller, & on lui trouva ſept mille écus en or couſus dans ſes habits. J'en avois fort grand beſoin en at-

(27) Monnoie d'or de ce temps-là. Elle fut fabriquée pour la premiere fois ſous le regne de Louis XI, & ainſi appellée, parce qu'au deſſus de la couronne il y avoit un ſoleil. Ces écus d'or étoient alors de ſoixante-douze & demi au marc, & valoient juſqu'à ſoixante quatre ſols. *Le Blanc, traité hiſtorique des Monnoies de France, pag.* IX *de l'introduction & pag.* 372.

tendant la vente de mes bleds de Boutin & de mes bois & foins de Rosny. Le roi me fit don de cette somme, & prit un plaisir singulier au récit de l'aventure du pauvre de Fourges. Il n'en fut pas de même de Bellengreville & de mon frere, qui m'en sçurent très-mauvais gré. Je viens au siége de Rouen.

Le roi ne s'étoit point encore vu à la tête de forces si considérables. Il lui étoit arrivé quatre mille Anglois, conduits par Roger Williams, & l'on attendoit encore dans peu de ce pays un second renfort, qui débarqua pendant le siége, sous l'ordre du comte (28) d'Essex, ministre & favori de la reine Elisabeth. Les Provinces-Unies, outre les deux régimens qu'elles entretenoient à ce prince, avoient fait marcher vers les côtes de Normandie une flotte de cinquante voiles bien équipée, & portant deux mille cinq cens soldats, que commandoit le comte Philippe de Nassau. Le duc de Bouillon, c'est ainsi qu'on appella le vicomte de Turenne depuis son mariage, avoit si bien négocié

(28) Robert d'Evreux, comte d'Essex, favori de la reine d'Angleterre. Voy. la lettre de remerciment que Henri IV écrivit à Elisabeth. *Mém. de Villeroy, tom. 4, p. 249.*

en

en Allemagne, qu'il en avoit ramené cinq ou six mille reîtres, outre quelques compagnies de lansquenets, ayant à leur tête le prince d'Anhalt. Ces secours étrangers, joints aux six mille Suisses à la solde du roi, aux différens renforts qui vinrent de plusieurs endroits, sur-tout de la Normandie, & aux troupes, soit catholiques, soit protestantes que le roi avoit en sa disposition, composoient une armée de quarante mille hommes. Caen & les autres principales villes de la province se chargerent de fournir tous les vivres & provisions nécessaires pour un siége, qui ne pouvoit manquer d'être fort long, tant par la bonté de la place, que par la force de la garnison. Le marquis de Villars (29) connu par sa capacité & sa bravoure, s'y étoit enfermé avec le fils du duc de Mayenne, dans la disposition de s'enterrer sous ses ruines. En effet, depuis le jour où nous arrivâmes devant cette ville, jusqu'à l'arrivée du prince de Parme, qui obligea d'en lever le siége,

(29) André de Brancas-Villars, de l'ancienne maison de Brancacio, originaire de Naples. Il ne faut pas le confondre avec celle des marquis de Villars, sortie d'Honoré, bâtard de Savoie.

il se passa presque six mois, & qui pis est, six mois d'hiver ; car elle fut investie les premiers jours d'octobre, & on l'abandonna le 20 mars suivant, après des efforts de la part des assiégeans, & une résistance de celle des assiégés, dont je rapporterai quelques circonstances.

Les troupes assiégeantes furent placées en différens quartiers. Celui du roi étoit Darnetal, & celui de ma compagnie Fresne-l'Esplen, où j'allois rarement ; le roi m'ayant fait l'honneur de me donner un logement dans le sien, où je songeai à m'arranger, comme devant y faire un long séjour. Je ne quittai presque point sa personne, ou celle du maréchal de Biron. Il parut d'abord une telle émulation parmi les officiers pour être employés, qu'afin d'éviter toutes discussions, le roi régla le temps & la durée du service de chacun d'eux, & déclara qu'il releveroit lui-même la tranchée de quatre jours l'un, avec les gentilhommes qui se tenoient près de sa personne, & qui étoient au nombre de deux ou trois cens. J'avois brigué auparavant un poste dans l'artillerie, pour laquelle mon penchant étoit si fort, que je me soumettois à servir, non-seulement sous le maréchal de Biron,

mais encore ſous MM. de la Guiche (30), de Born & de Fayolles ; mais Biron qui ne m'aimoit pas, gagna ſes officiers généraux, & me fit donner l'excluſion, dont j'eus dans la ſuite lieu d'être fort content, les piéces qui devoient m'écheoir étant tombées au pouvoir des ennemis.

Le motif de la haine de ce maréchal contre moi, venoit de ce que, dans le conſeil où l'on agita de quel côté ſe feroit l'attaque de la place, Biron ayant opiné qu'on attaquât le château, je ne craignis point de ſoutenir qu'il falloit au contraire s'attacher d'abord à la ville, qui entraîneroit à la fin la reddition du fort de Sainte-Catherine. Cette queſtion fut long-temps le ſujet de toutes les converſations à la table comme au conſeil, & Biron n'oublia pas le terme dont je me ſervois ordinairement : *ville priſe, château rendu.* En effet, je ne comprenois pas comment un homme auſſi expérimenté que l'étoit le maréchal, pouvoit décider pour l'attaque du château ; lequel ſans parler du commandant & de la garniſon, qui n'étoient pas un homme ni une garniſon or-

(30) Philibert de la Guiche, Jean de Durfort de Born, Bertrand de Melet de Fayolles.

dinaires, ni de ses excellentes fortifications, avoit cela de particulier par la nature du lieu, qu'en l'attaquant par dehors on ne pouvoit s'y présenter qu'avec la moitié moins de monde que les assiégés n'en pouvoient opposer pour le défendre: ce qui est tout le contraire des villes de guerre.

Cependant l'avis du maréchal de Biron l'emporta, parce que son autorité & la dépendance à laquelle il avoit accoutumé les autres officiers généraux, captiverent tous les suffrages. Sans doute que ce maréchal se flattant que rien ne pouvoit résister à une si forte armée, embrassoit le parti qu'il crut le plus glorieux & le plus propre à abréger les voies, & qu'en se rangeant à cet avis, le roi qui étoit bien déterminé à ne se point ménager (31),

(31) Peut-être aussi comptoit-on faire sauter le fort de Sainte-Catherine par la mine, mais elle fut éventée par les assiégés; *mém. de la ligue, tom.* 5. Les écrivains qui ont soutenu le sentiment du maréchal de Biron contre celui du duc de Sully, sur l'endroit par où l'on devoit commencer l'attaque, prétendent qu'il étoit fort difficile, & en même-temps très-dangereux pour l'armée de Henri IV, de laisser derriere soi le fort de Sainte-Catherine, la montagne étant surtout aussi proche de la ville qu'elle l'est. Voyez

eut aussi cette pensée ; car je regarde comme une pure calomnie semée par les ennemis du maréchal de Biron, le bruit qui couroit sourdement dans l'armée, que ce maréchal ayant demandé au roi le gouvernement de Rouen, & ce prince le lui ayant refusé, parce qu'il l'avoit promis à (32) du Hallot, sur la recommandation de M. de Montpensier, il ne cherchoit qu'à traverser sous main cette entreprise ; & donnoit, par envie, un conseil qu'il sçavoit bien devoir rendre inutiles tous les efforts qu'on feroit devant cette place. Ce qui est le plus positif, c'est que ces contestations éternelles avec le duc de Bouillon, faillirent plus d'une fois à tout perdre, parce que celui-ci s'en vengeoit sur le roi, en jettant dans la mutinerie les reîtres & les Allemands qu'il avoit amenés. On dressa donc les batteries vis-à-vis le fort, & on se contenta, pour gar-

---

sur les opérations de ce siége, *P. Mathieu, l. 2, p. 96 & suiv. Cayet, chron. nov. tom. 2, liv. 4*, qui est de l'opinion du duc de Sully contre le maréchal de Biron & autres historiens.

(32) François de Montmorency-du Hallot, lieutenant-général pour le roi en Normandie. Il fut blessé au siége de Rouen, & depuis tué par le marquis d'Alégre.

der le bas de la riviere, d'y mettre quelques compagnies de lansquenets, qui ayant eu du pire dans quelques sorties qui furent faites de ce côté-là, cédérent ce poste aux Hollandois, plus accoutumés qu'eux à la manœuvre d'un siége. En effet, ceux-ci s'y maintinrent & empêcherent les sorties par cet endroit. Le roi ne tarda pas à voir qu'il entamoit un ouvrage d'une extrême difficulté ; mais il crut qu'il n'y a rien dont un travail opiniâtre ne puisse venir à bout. Villars ne se contenta pas de défendre les dedans. Il sortit du château, & fit couper sur le penchant de la colline qui est vis-à-vis le fort, une longue & profonde tranchée, qui y communiquoit par un bout, où il fit avancer la nuit une garde de six ou sept cens hommes.

Comme ce nouvel ouvrage s'étendoit fort avant dans la campagne, & que non-seulement il incommodoit les assiégeans dans les attaques qu'ils donnoient au château, mais encore qu'il les exposoit à être pris par derriere, pendant qu'ils avoient en tête la garnison du dedans, le roi résolut de s'en saisir & de le rendre inutile. Il choisit la nuit qu'il étoit de tranchée avec ses trois cens gentilhommes armés de toutes piéces. Outre les armes

ordinaires, il nous fit prendre à tous une hallebarde à la main & des pistolets à la ceinture, & il joignit à cette troupe quatre cens mousquetaires ou piquiers. Ce fut à minuit, par un froid excessif du mois de décembre, que nous attaquâmes cette tranchée par plusieurs endroits. Pendant une demi-heure, l'action fut opiniâtre avec une égale animosité de part & d'autre. Nous fîmes des efforts considérables pour gagner le bord; & les assiégés nous repousserent plusieurs fois. J'y fus renversé deux fois, ma hallebarde cassée, mes armes détachées ou mises en piéces. Maignan que j'avois obtenu la permission de mener avec moi, me releva, rajusta mes armes, & me donna sa hallebarde. Enfin la tranchée fut emportée de vive force, & nous la nettoyâmes de plus de cinquante morts ou mourans des ennemis, que nous jettâmes dans le précipice de la colline. Cette tranchée étoit vue à découvert par le canon du fort; mais le roi avoit eu la précaution de faire apporter quantité de gabions, de barriques & de pieces de bois qui couvrirent les Anglois, auxquels il la donna à garder.

Villars ne s'étoit point attendu à voir ainsi emporter en si peu de temps son

ouvrage extérieur. Lorſqu'il l'eut appris, & que c'étoit le roi en perſonne qui avoit conduit l'entrepriſe : « Pardieu, dit-il, » ce prince par ſa valeur mérite mille » couronnes. Je ſuis fâché que par une » meilleure croyance il ne nous donne » autant d'envie de lui en acquérir de » nouvelles, que par celle qu'il tient il » nous donne ſujet de lui diſputer la » ſienne ; mais il ne ſera pas dit que j'aie » manqué à tenter de ma perſonne, ce » qu'un grand roi a exécuté de la ſienne ». En effet, il ſe mit à la tête de quatre cens hommes armés, comme on lui dit que l'avoient été ceux du roi, & prenant auſſi huit cens piquiers choiſis ſur tout ſon nombre, il attaqua les Anglois, & les délogea de la tranchée. Le roi ſe ſentit piqué de la vanité de Villars, & réſolu de n'en pas démordre, il ſe diſpoſa à une ſeconde tentative. Les Anglois qui appréhendoient un reproche qu'ils n'avoient pas aſſurément mérité, prièrent le roi de mettre de ſa troupe cent gentilhommes Anglois, & que tous les gens de pied dont il ſe feroit accompagner, fuſſent pareillement Anglois. Ils demanderent encore qu'on leur donnât la pointe de l'attaque, & ils s'y comporterent de façon, que malgré la réſiſtance des aſſiégés, qui avoient

doublé leur monde, la tranchée fut regagnée une seconde fois; ils s'y maintinrent dans la suite, & ôterent aux assiégés l'envie de s'en approcher.

Par ce qui venoit d'arriver pour un simple fossé, il étoit aisé de juger de l'événement d'un siége, dont cette attaque n'étoit qu'une ébauche. Aussi le roi comprit que malgré ses soins & les peines infinies qu'il se donnoit, il lui seroit fort difficile de réussir. Le destin de la France conservoit seul ce prince dans des occasions, où il s'exposoit quelquefois jusqu'à nous faire désespérer de sa vie. C'est sur quoi je trouvai l'occasion de lui porter la plainte commune, le lendemain même de la reprise de la tranchée, qu'il me tira à part en présence des catholiques & de tous les courtisans, pour m'entretenir sur l'état présent de ses affaires. « Je » ne puis faire autrement, mon ami, me » répondit ce prince, si-tôt que j'eus » commencé à lui faire mes représenta» tions; car puisque c'est pour ma gloire » & pour ma couronne que je combats, » ma vie & toute autre chose ne me doit » sembler rien au prix ».

Il est vrai que la situation du roi étoit telle, qu'il étoit obligé de ne pas en faire moins pour persuader au public que si ce

fiége échouoit, ce n'étoit point par sa faute, & qu'il falloit des coups de valeur aussi éclatans, pour lui faire éviter la honte qui lui seroit demeurée d'une entreprise, que la moitié de son armée craignoit presqu'autant de voir réussir que les ennemis même. Ce sont ces mêmes catholiques dont j'ai parlé plus haut, qui, non contens de l'avoir obligé à entamer le siége par un endroit qui rendoit la prise de la place impossible, lui laissoient encore prendre toute la peine, ne lui obéissoient qu'à regret & à demi, faisoient naître obstacles sur obstacles, & disoient hautement qu'il n'avoit rien à attendre d'eux, tant qu'il seroit d'une religion différente de la leur.

C'est pour m'ouvrir son cœur sur tant de sujets d'inquiétude & de chagrin, qu'il avoit voulu m'entretenir, & je ne lui dis rien en ce moment qu'il ne sçût aussi-bien que moi, tant ses ennemis domestiques s'embarrassoient peu de cacher leurs sentimens. Il me dit qu'il s'appercevoit depuis quelque temps, qu'il étoit menacé d'un malheur bien plus grand encore; c'étoit de voir déserter tout ce qu'il y avoit de catholiques dans son armée: « Ce qui entraîneroit, ce sont les » propres paroles de ce prince, la ruine

» de l'état & celle de la maison de Bour-
» bon, parce que, s'ils en venoient une
» fois à cet éclat avec lui, ils ne choisi-
» roient plus après cela pour roi, un
» prince de cette maison ». Il ajouta que
ette désobéissance étoit un mal sans re-
nede, & qu'il étoit obligé de dissimuler.
l me fit remarquer que dans le moment
nême qu'il me parloit, MM. de Nevers,
le Longueville, de la Guiche, d'O & de
Châteauvieux, jaloux de ce qu'il entre-
enoit si familiérement un huguenot, nous
bservoient malignement d'un coin de la
alle, où ils se parloient sans cesse à l'o-
eille; que pour cette raison il falloit
ous séparer, & qu'il alloit être obligé
le leur dire que notre entretien n'avoit
oulé que sur une négociation avec le
narquis de Villars, dont le roi me com-
nuniqua en effet l'idée dans cette même
onversation.

Il n'eût pu arriver rien de plus avan-
ageux au roi, que de faire finir l'affaire
lu siége de Rouen, par un traité avec
Villars, dont l'effet eût été de le déga-
ger de la ligue, & de le mettre dans son
arti. Ce prince le souhaitoit passionné-
nent, moins encore pour l'honneur de
on entreprise, que pour l'avantage de
s'attacher un homme tel que ce gouver-

neur. Il avoit imaginé que la chose pourvoit s'exécuter par le moyen de la Font, pour lequel Villars avoit une grande considération, quoiqu'il ne fût que son maître d'hôtel. Le roi n'ignoroit pas que Villars avoit reçu ce domestique à son service au sortir de chez moi, & que la Font m'avoit obligation de sa faveur auprès de son nouveau maître, par les témoignages que j'avois donnés de sa probité. La pensée m'en étoit venue avant l'ouverture que le roi m'en fit alors. J'avois fait plus, j'avois trouvé le moyen de faire parler à la Font, & sa réponse que je redis au roi, avoit été : que pour le temps présent il ne voyoit aucune apparence à ce que je lui proposois. Qu'il se croyoit même obligé, dans la crainte de faire entrer son maître en soupçon de sa fidélité, de n'avoir aucun commerce avec moi, loin de consentir à me voir, comme je le lui proposois. Que tout ce qu'il pouvoit faire, étoit d'observer si M. de Villars ne prendroit point d'autres sentimens à l'égard du roi, de l'y confirmer autant qu'il pourroit si cela arrivoit, & de me promettre de m'en instruire.

Henri n'y songea plus ; mais avant que de nous séparer, il me demanda mon avis sur ce qu'il avoit à faire par rapport

au siége; & aussi par rapport au prince de Parme, qui, à ce qu'on venoit d'apprendre, avoit passé la Somme pour joindre ses troupes avec celles du duc de Mayenne. Le roi ne doutoit point que ce ne fût dans l'intention de venir droit à Rouen; & encore moins que Villars ne tînt facilement jusqu'à son arrivée. Je répondis au roi, que je voyois deux choses à faire, sur lesquelles c'étoit à lui à se déterminer. La premiere de changer totalement l'ordre & le lieu de l'attaque, de la transporter du côté de la ville, & de faire de si puissans efforts, qu'on pût s'en être rendu maître quand les ennemis paroîtroient. La seconde, que sans perdre le temps, on allât attaquer le prince de Parme, pour lui faire repasser la Somme, & continuer ensuite le siége sans crainte.

Le roi s'en tint à ce dernier avis; mais comme en le suivant il n'avoit pas envie de lever le siége, de peur que le prince de Parme, qui peut-être n'avoit que cela en vue, n'évitât ensuite le combat, il me dit qu'il iroit le chercher avec sept ou huit mille chevaux, qui aussi-bien lui étoient inutiles à ce siége, & qu'il comptoit avec cette cavalerie l'entamer, ou s'il étoit faux qu'il eût encore passé la

Somme, lui en disputer le passage. Il me quitta en me disant que j'allasse me disposer à le suivre avec quinze ou vingt cavaliers seulement, choisis sur toute ma compagnie.

De retour de Fresne-l'Esplen, au bout de deux jours, j'appris en arrivant à Darnetal, que Villars avoit fait une sortie à la tête de cent chevaux, avec lesquels il avoit passé sur le ventre à la garde, & qu'il auroit fait un plus grand désordre, si le roi ne fût accouru armé de sa seule cuirasse, avec le baron de Biron, un officier Anglois, dont le nom m'a échappé, Grillon (a) & quelques autres qu'il avoit trouvés sous sa main; que ces trois Messieurs sur-tout s'y étoient couverts de gloire. Grillon y eut le bras fracassé d'un coup d'arquebuse. Pour le roi, engagé dans un pas assez semblable à ce qu'on rapporte d'Alexandre-le-Grand dans la ville des Oxidraques, il s'en tira avec la même présence d'esprit & la même intrépidité, si ce n'est que l'exemple a bien l'air d'une fable, au lieu que l'action de Henri eut pour témoins deux armées entieres.

(a) *Louis Berton de Crillon ou Grillon.*

Le prince de Parme occupoit avec toute son armée les bords de la Somme, & content de s'être assuré de cette riviere, il ne faisoit presque aucun mouvement; parce qu'outre que le gouverneur de Rouen lui avoit fait sçavoir qu'il pouvoit se passer encore fort long-temps de son secours, comme il avoit dessein de faire un coup d'éclat, il attendoit l'arrivée de Sfondrate qui lui amenoit les troupes du pape Grégoire XIV (33), son oncle, & celles du duc de Mayenne, qui pourtant ne vint pas si-tôt. Il avoit été obligé de prendre le chemin de Paris avec ses meilleures troupes, pour punir l'insolence des Seize, qui abusant du pouvoir qu'on leur laissoit prendre, avoient osé attacher au gibet le président Brisson (34) &

(33) Sixte-Quint étoit mort au mois d'Août en 1590. Henri IV en apprenant sa mort, dit: « Voilà un tour de la politique espagnole; j'ai perdu un pape qui étoit tout à moi ».

(34) Barnabé Brisson, Claude Larcher, & Jean Tardif, sieur du Ru, conseillers au parlement. « Catastrophe indigne d'un si docte & si excellent homme, dit Mezerai, en parlant du président Brisson, mais ordinaire à ceux qui pensent nager entre deux partis ». C'est que le parlement ayant été transféré par le roi à Tours, Brisson fut le seul des six présidens qui resta à Paris. La ligue

quelques autres conseillers aussi respectables par leur vertu que par leur âge, & auroient sans doute été plus loin, si le duc qui craignoit peut-être pour lui-même un caprice de ces séditieux (35), ne les eût punis de la peine du Talion; mais comme il avoit quelques mesures à garder en faisant cet acte de justice, il ne joignit pas le prince de Parme aussi promptement qu'il l'avoit cru.

Le roi jugea en apprenant cette disposition, qu'il ne devoit pas tarder à se mettre en marche. Il laissa le soin de continuer le siége au maréchal de Biron,

---

lui fit même exercer les fonctions de premier président; & c'est lui qui aida à dégrader le roi Henri III, suivant la remarque du duc de Nevers, qui regarde sa mort comme une punition de son ingratitude; Henri III lui ayant donné en pur don sa charge de président. Au reste, c'étoit un des grands hommes qui aient été dans la robe. Le duc de Mayenne vengea sa mort, en faisant pendre dans une salle-basse du Louvre, quatre des seize, Louchard, Ameline, Aimonet, & Anroux. *Voyez les historiens.*

(35) L'un des seize, nommé Normand, dit un jour dans la chambre du duc de Mayenne : « Ceux » qui l'ont fait, pourront bien le défaire ». Hamilton, curé de saint Côme, furieux ligueur, vint lui-même prendre le conseiller Tardif dans sa maison, ayant avec lui des prêtres qui servoient d'archers.

qu'il n'affoiblit que de sept ou huit mille chevaux, consistant en trois à quatre mille cavaliers François, autant de reîtres & mille arquebusiers à cheval, à la tête desquels il partit de Darnetal & prit son chemin vers la Somme. Il passa le premier jour par Boissiere & Neufchâtel; le second, par Blangy, Londinieres, Longueville, Senerpont & Gamache; le troisiéme, il s'avança vers Folleville avec un simple détachement, laissant derriere lui le gros de sa cavalerie à conduire au duc de Nevers.

Nous rencontrâmes un parti considérable, que conduisoient MM. de Rosne (36) de Balagny, de Vitry, le baron de la Châtre, Saint-Pol, la Mothe & autres, qui s'étoient avancés sans doute à

---

(36) Christian ou Chrétien de Savigny, baron de Rosne; Jean de Montluc de Balagny; Louis de l'Hôpital, sieur de Vitry; Claude de la Châtre; Antoine de Saint-Pol; Valentin de Pardieu, sieur de la Mothe, gouverneur de Valenciennes. Ce dernier étoit Français, du pays de Beauvaisis; mais il servit toute sa vie dans les armées espagnoles, & fut tué en 1594, au siége du Dourlans, à la tête de l'artillerie espagnole, fort regretté des Espagnols. Le roi d'Espagne venoit de le créer comte d'Ekebeke. Voyez sa mort & son éloge. *M. de Thou, liv.* 112.

même intention que nous, pour reconnoître la situation & les forces de l'ennemi. Le roi commanda pour aller les attaquer, le baron de Biron, MM. de Lavardin, (37), de Givry, de Saint-Geran, de Marivaut, de Chanlivaut, la Curée, d'Arambures, avec quelques autres qui furent repoussés & fort maltraités; une partie furent portés par terre, & de ce nombre fut Lavardin. Henri courut les dégager avec trois cens chevaux; & croyant que ce choc pourroit être suivi d'une action plus sérieuse, du moins entre la cavalerie des deux armées, ce qu'il souhaittoit fort, il envoya avertir Nevers de doubler le pas; mais le prince de Parme qui avoit un dessein tout contraire, retint ses escadrons, qui s'étoient

---

(37) Anne d'Anglure, baron de Givry. Cet officier avoit la réputation d'être également versé dans la guerre & dans les belles-lettres. Claude de l'Isle Marivaut; René Viau, seigneur de Chanlivaut; N. Filhet de la Curée. C'étoit un des hommes de confiance du roi, qui ne l'appelloit que Curé. Il fit des merveilles à Ivry, & en une infinité d'autres occasions. *Le tome 8929 des mss. de la bibl. royale*, est tout rempli de traits de son intrépidité. Nous aurons peut-être occasion d'en parler dans la suite. Il mourut dans une recontre au siége de Montauban. Jean, seigneur d'Ambure,

retirés d'eux-mêmes lorſqu'ils avoient apperçu les nôtres s'avancer; & le roi qui ne vit plus aucune apparence de rien entreprendre ſur eux, au milieu de tant de bataillons, & la nuit étant déja fort proche, ſe contenta de côtoyer & de reſſerrer le plus qu'il put cette armée, en venant coucher à Breteuil (38) où ſa cavalerie, de peur de ſurpriſe, fut obligée de ſe tenir extrêmement ſerrée. Il y en eut même une partie qui coucha au piquet, quoique la terre fût couverte de neige.

L'ardeur avec laquelle le roi alloit ſe préſenter à un ennemi de beaucoup ſupérieur, réveilla notre crainte ſur les dangers auxquels il expoſoit ſa perſonne, & nous porta à lui en repréſenter fortement les conſéquences : mais ce prince qui ne connoiſſoit plus aucuns des ménagemens que nous lui propoſions, dès qu'il s'agiſſoit de la gloire, ne changea pas de conduite. Il ſe contenta d'ordonner à trente de nous qu'il déſigna, de ne point abandonner ſes côtés en quelqu'oc-

(38) Ce bourg & une partie des endroits ci-deſſus nommés ſont en Picardie, & les autres dans le pays de Caux.

casion que ce pût être : emploi fort honorable à la vérité, mais dont le péril diminuoit un peu l'envie. Avec cette précaution, qui n'étoit rien moins que suffisante, il ne fit que se livrer encore davantage.

Il apprit que le duc de Guise qui commandoit l'avant-garde du prince de Parme, s'étoit mis à la tête de son escadron pour faciliter le logement de cette infanterie dans un gros bourg, nommé Bures (*a*), & il résolut d'enlever cet escadron ; ce qu'il exécuta avec la derniere vigueur, à la tête de douze cens chevaux & mille arquebusiers à cheval. Il demeura un grand nombre des ennemis sur la place, le reste prit la fuite. La cornette verte du duc de Guise fut prise & tout le bagage pillé. Henri qui auroit voulu qu'aucun de ces cavaliers ne lui eût échappé, & principalement leur colonel, envoya promptement dire au duc (39) de

---

(a) *En Beauvaisis.*

(39) Louis de Gonzague de Mantoue, duc de Nevers, par son mariage avec Henriette de Cléves, duchesse de Nevers. Quoique l'auteur en parle presque toujours désavantageusement, il a fait d'assez belles actions pour mériter une place

Nevers de s'avancer en toute diligence à Bully, afin de se saisir du chemin par lequel il conjecturoit que le duc de Guise & les fuyards se retireroient vers l'armée, & de les faire tous prisonniers. J'eus ordre de soutenir le duc de Nevers avec soixante chevaux. J'obéis avec répugnance, me doutant bien que cette affaire, mise en de pareilles mains, auroit une fin peu digne de son commencement.

Le duc de Nevers, de tous les hommes le plus lent, commença par envoyer choisir les passages les plus favorables, s'achemina vers Bully au petit-pas, les mains & le nez dans son manchon, & toute sa personne bien empaquetée dans son carrosse. Il n'eut pas lieu pour cette fois de se louer de ce grand flegme. Il tarda si long-temps à arriver, qu'il donna le temps au prince de Parme, bien plus éveillé que lui, de jetter dans Bully un régiment de quinze ou seize cens hommes, à qui il fit faire une si prompte diligence, qu'ils y arrivérent à l'entrée de la nuit. Pour le duc de Nevers, le soleil

---

parmi les grands hommes de guerre de ce temps-là. Voyez sa vie & son éloge dans *les vies des hommes illustres, de Brant. tom. 3, p. 159 & suiv.*

levant du lendemain le trouva enfin sur le haut de la montagne, au pied de laquelle est situé Bully, précédé de ses courriers, qu'il avoit doublés ce jour-là par excès de précaution contre un ennemi qui fuyoit. Les premiers, au nombre de cinquante, marchoient deux ou trois mille pas devant lui, & les seconds au nombre de cent, précédoient son carrosse de quelques pas. Mais par malheur, avec toute sa prévoyance, il avoit oublié de s'assurer de ce passage, & même à y faire tenir un seul soldat en garde. Il commença à descendre la montagne tranquillement, & plus tranquillement sans doute, que s'il eût sçu quels gens il alloit trouver dans Bully. Ses premiers coureurs étans entrés dans le bourg, furent assez surpris d'y voir si bonne compagnie; mais comme le froid avoit obligé ces soldats de se désarmer & de jetter bas leurs piques, pour se ranger autour d'un grand feu qu'ils avoient allumé, ces cinquante coureurs eurent le temps de se sauver en donnant des deux; ce qu'ils firent, non pas du côté où étoit leur maître, mais en traversant le bourg à toutes jambes, & sortant par l'extrémité opposée, sans s'embarrasser de ce que pourroit devenir le duc de Nevers, qui étoit pour lors en-

foncé avec son carrosse dans l'endroit le plus profond d'une descente également escarpée, rude & tortueuse. Ce fut en cet endroit que Nevers entendant les coups de fusils que le régiment ennemi lâcha après ces premiers coureurs, & les seconds étant venus lui faire leur rapport avec un air si consterné, qu'il en fut glacé d'effroi, il résolut de se diligenter pour cette fois. Il jetta manchon & fourrures, non sans crier bien des fois, *diantre*, ni sans quereller ses valets, qui ne venoient pas assez promptement pour lui aider à mettre pied à terre. Tout cela ne dégageoit pas le carosse, qu'il fallut enfin faire remonter à reculons jusqu'au haut de la montagne, où le duc s'en servit encore à regagner, un peu plus vîte que le pas, l'endroit où il avoit couché la veille. C'est ainsi que nous secondâmes le roi en cette occasion; exploit risible où le danger n'égala pas la peur à beaucoup près, puisqu'on n'y perdit pas un seul homme.

Le prince de Parme connoissant par ce coup important, à quel ennemi il avoit affaire, n'osa plus dans la suite tenir son avant-garde séparée de l'armée, & redoubla si fort de défiance, voyant que le roi ne le quittoit presque point de vue, que

c'eſt-là ſans doute la cauſe qui l'empêcha de profiter autant qu'il pouvoit le faire, de la rencontre d'Aumale : action ſingulièrement hardie de la part du roi, & qui mérite bien qu'on s'y arrête.

Quelques jours après celle dont il vient d'être fait mention, le roi en côtoyant le prince de Parme à une grande diſtance, s'étoit avancé avec ſix mille chevaux vers Aumale. Givry qu'il avoit envoyé à la tête de quelques maîtres prendre langue, vint lui rapporter que l'armée ennemie s'avançoit droit à lui dans la plaine, & en bon ordre, apparemment pour le forcer à reculer, & l'entamer dans ſa retraite. Le roi aſſembla ſon conſeil, & trouvant qu'il avoit trop & trop peu de monde, comme il diſoit, il réſolut de faire reprendre à toute cette cavalerie le chemin d'Ophy, Blangy & Neuf-Châtel, de garder avec lui quatre cens cavaliers ſeulement, & cinq cens arquebuſiers auſſi à cheval ; & de s'avancer avec cette troupe dans la plaine, pour reconnoîrre exactement l'état & le nombre de l'armée ennemie, & en voltigeant autour d'elle, en enlever ou défaire quelqu'eſcadron.

Il monta le côteau d'Aumale (*a*) avec

(*a*) *En Normandie, ſur les confins de Picardie.*

es neuf cens chevaux, & marcha deux
eues sans rien appercevoir; jusqu'à ce
ie le temps étant devenu fort clair,
extrêmement sombre qu'il étoit, il vit
venir une seconde fois Givry, qui lui
onna un entier éclaircissement sur tout
qu'il vouloit sçavoir de cette armée.
le étoit si proche, qu'on entendoit les
ompettes & les tambours: mais Henri
oulut la voir par lui-même. Il en fit une
vue exacte, & trouva qu'elle étoit de
x-sept ou dix-huit mille hommes d'in-
nterie, avec une cavalerie de sept à
uit mille hommes, qui marchoient fort
rrés, la cavalerie au milieu des batail-
ns, & le tout flanqué de chariots & de
gages, qui en rendoient l'approche im-
ossible. Il se trouva encore trop fort de
onde, vu cette situation de l'ennemi,
ne retint que cent cavaliers en tout avec
i, & ordonna aux huit cens autres de
passer la chaussée & le bourg d'Aumale.
ordonna encore aux trois cens chevaux
e son escadron de s'arrêter sur le pen-
ant de la montagne, pour être à portée
e le secourir, s'il arrivoit qu'il en eût
esoin; & aux cinq cens arquebusiers,
u'il donna à conduire à Lavardin, de
poster sur les fossés, les haies & les
deaux qui bordent l'entrée du bourg,

d'où ils pouvoient incommoder ceux des ennemis qui s'avanceroient trop, & pour lui, non-seulement il attendit l'armée avec ses cent chevaux, mais encore il alla au devant.

Nous nous regardâmes tous dans ce moment, étonnés au dernier point d'un parti où nous ne voyons qu'une témérité qui semblait livrer la personne du roi à une mort assurée. Personne n'osant parler, & ne pouvant se taire, je fus enfin choisi & député au nom de tous, pour représenter au roi à quoi il s'exposoit, & tâcher de lui faire changer de résolution, ce que j'exécutai, en ménageant les termes autant qu'il me fut possible. « Voilà un » discours de gens qui ont peur, me dit » ce prince. Je n'eusse jamais attendu » cela de vous autres ». Je priai le roi de ne pas nous faire l'injustice d'avoir cette pensée d'aucun de nous. Je lui dis que la seule chose que nous lui demandions, étoit de nous donner tels ordres qu'il lui plairoit, pourvu qu'il se retirât. Ce prince m'a avoué que, depuis sensiblement touché de ces paroles, il se repentit de ce qu'il venoit de me dire. Il me répondit que je ne lui disois rien de notre fidélité, qu'il n'en crut encore davantage. Mais (ajouta-t-il froidement

& avec un air qui me fit comprendre qu'il étoit inutile de lui en parler davantage), « croyez aussi que je ne suis pas si étourdi » que vous l'imaginez; que je crains au- » tant pour ma peau qu'un autre; & que » je me retirerai si à propos, qu'il n'ar- » rivera aucun inconvénient ».

Le prince de Parme ne pouvoit regarder cette manœuvre si hardie que comme un piége qu'on lui tendoit, pour attirer sa cavalerie en rase campagne, où elle trouveroit celle du roi, qu'il supposoit être cachée & supérieure à la sienne. Il se douta même long-temps que toute l'armée du roi pouvoit n'être pas fort loin, & n'ayant aucun dessein de compromettre la sienne, il ne quittoit point son poste, qui étoit le centre de son armée, où il étoit monté sur un chariot découvert, sans armes ni bottes, & occupé à donner des ordres pour réprimer l'ardeur du soldat, qui souffroit impatiemment de voir cent hommes en insulter trente mille. Cependant quand il se fut assuré par le rapport de ses chevaux-légers & de ses carabins, qu'il n'avoit pour le moment que cent chevaux en tête, & que la cavalerie, si elle y étoit, ne pouvoit être qu'au delà du vallon, il crut qu'il n'y

chirurgiens eurent assuré qu'elle n'étoit pas considérable. Il nous fit approcher de son lit, & s'entretint familiérement avec nous des dangers de cette journée : sur quoi, j'observe, comme quelque chose de singulier, que de tout ce que nous étions dans la chambre du roi, il n'y eut pas deux personnes qui pussent s'accorder (40) sur le récit des circonstances plus particulieres de l'action. Elle se passa en gros de la maniere dont je l'ai rapportée. J'en ai supprimé tout ce que j'ai trouvé de douteux. Telle qu'elle est, on peut être sûr qu'il y aura fort peu de (41) rois

---

(40) Il n'y a presque point de combats ni de batailles, dont on ne puisse en dire autant. Quoiqu'il y ait un assez grand nombre d'écrivains, & même contemporains, qui aient traité des actions militaires contenues dans ces mémoires, je n'en trouve pas deux qui conviennent parfaitement entr'eux dans ces descriptions. D'Aubigné, dans celle de la rencontre d'Aumale, ne parle pas même de la blessure du roi, qui est la seule qu'il ait reçue en sa vie. Mathieu, *ibid. pag.* 100, & nos meilleurs historiens, ne different qu'en fort peu de chose de nos mémoires.

(41) « Henri ayant envoyé demander au prince » de Parme ce qu'il lui sembloit de cette retraite, » il répondit qu'en effet elle étoit fort belle ;

qui en offrent autant. La trop grande prudence du prince de Parme lui nuisit en cette occasion, & l'empêcha de passer au fil de l'épée tout cet escadron, c'est-à-dire, de finir la guerre ce jour-là par la mort ou par la prise du roi : l'un ou l'autre étoit inévitable. Mais il étoit déterminé à ne rien commencer que le duc de Mayenne ne l'eût joint, n'étant nullement d'humeur à porter seul sous les inconvéniens d'une guerre, dont celui-ci retireroit tous les fruits.

Il ne pouvoit comprendre la cause du retardement de ce chef de la ligue. Les soupçons qu'il en conçut lui firent changer tout d'un coup la marche de son armée, & reprendre le chemin de la Somme, action excusable dans un étranger, qui se trouve au milieu d'un pays où il

---

» mais que pour lui, il ne se mettoit jamais en » lieu d'où il fût contraint de se retirer ». *Péref. ibid. 2 part.*

C'est en cette occasion que du Plessis-Mornay écrivit cette belle lettre au roi. « Sire, vous avez » assez fait Alexandre, il est temps que vous soyez » Auguste. C'est à nous à mourir pour vous, & » c'est-là notre gloire. A vous, sire, de vivre » pour la France, & j'ose vous dire que ce vous » est devoir, &c. » *Notes sur la Henriade.*

ne fait pas la guerre pour lui-même. Hen
qui, sans envisager ce qu'il y avoit
glorieux pour lui dans son dernier com
bat, l'appelloit simplement, *l'erreur d'A*
male, & cherchoit à réparer cette erre
si héroïque, ne put se résoudre à laiss
retirer tranquillement le général Esp
gnol. Il remit à un autre temps la guér
son de sa blessure, & remontant à chev
il ne cessa de le harceler, bien fâché
ne pouvoir en faire davantage : mais
avoit affaire à un général rusé, qui, que
que chose qu'il pût faire, ne lui présen
jamais qu'un front d'infanterie qu'on
pouvoit ouvrir, & se conduisit avec ta
de sagesse, qu'il fut impossible de l'ent
mer même dans le passage de la rivier
Le roi le quitta enfin à Pontdormy (*a*), r
vint à Neuf-Châtel, & alla se faire gu
rir de sa blessure chez M. de Clair, où
fus reçu comme ami & comme paren
Je n'y gardai qu'un valet de chambre
un page & un laquais. Je renvoyai to
le reste de mon équipage dans mon qua
tier devant Rouen.

Le succès du siége y devenoit douteu
de plus en plus. Le roi reçut à Clair

(a) *Ou Ponme-Remy sur la Somme.*

courier, par lequel il apprit que Villars avoit fait dans une nuit, à la tête de deux cens piquiers & de trois ou quatre cens hommes d'armes, une furieuse sortie du côté de Darnetal; qu'il avoit taillé en piéces les lansquenets; qu'il avoit pénétré jusqu'au quartier du roi, où il s'étoit emparé de six pieces de canon, & de toutes les poudres: qu'ensuite poussant sa pointe, il s'étoit rabattu sur la tranchée, qu'il avoit attaquée par les derrieres, y avoit tué trois ou quatre cens hommes, & mis le reste en fuite. Enfin, qu'il ne s'étoit retiré qu'après avoir nettoyé & comblé presque tous les ouvrages des assiégeans.

Une nouvelle si triste rappella incontinent le roi devant Rouen. Il y fut convaincu que tout le mal n'étoit arrivé que par la faute du maréchal de Biron: mais quoiqu'il le jugeât irréparable, & qu'il en sçut fort mauvais gré à ce commandant (42), il se donna bien de garde d'en

---

(42) Rien ne marque mieux combien Henri IV se croyoit obligé d'avoir d'égards & de complaisance pour le maréchal de Biron, que ce que dit ce prince au jeune Châtillon, dans une occasion où celui-ci ouvrit un fort bon avis, mais contraire à celui de ce maréchal. « Les oisons veulent me-

laisser rien paroître. La haine naturelle des catholiques de son parti, contre les protestans, avoit saisi cette occasion d'insulter au maréchal de Biron, qui étoit regardé, après le roi, comme le principal appui des huguenots. Les catholiques disoient hautement, que le ciel ne favoriseroit jamais le parti de Henri, tant qu'il seroit attaché à l'héréfie : discours bien sensé, après toutes les prospérités dont ce prince avoit été comblé jusqu'à ce moment. Qu'ils s'exposoient eux-mêmes à la malédiction divine, en faisant société avec ce corps réprouvé. De-là leur zèle s'animant, ils en étoient venus jusqu'à projetter d'exhumer tous les huguenots, qui avoient été enterrés sans distinction avec les catholiques, & de laisser leurs cadavres en proie aux corbeaux. Deux choses empêcherent l'exécution de

---

» ner paître les oies. Quand vous aurez la barbe » blanche, peut-être en sçaurez-vous quelque cho- » se; mais à cette heure je ne trouve pas bon que » vous en parliez si hardiment; cela n'est bon qu'à » mon pere que voici, ajouta Henri, en mon- » trant Biron qui avoit menacé de se retirer. Il » faut, poursuivit-il en lui tendant les bras, que » nous tant que nous sommes, allions à son école ». *Mathieu, tom. 2, p. 16.*

ce dessein, aussi contraire à la religion même qu'à la nature, la difficulté de pouvoir reconnoître tous ces corps, & la crainte que les protestans qui composoient les deux tiers de l'armée, ne crussent leur honneur intéressé à venger sur tous les catholiques vivans un outrage, que le zele de la religion fait marcher avant tous les autres.

Le roi qui apperçut toutes ces dispositions d'un & d'autre côté, au lieu de blâmer personne, & de laisser paroître un mécontentement qui n'eût fait que donner des forces au déchaînement public, affecta de dire devant tout le monde, que le mal n'étoit pas aussi grand qu'on se le figuroit; en effet, quelque grand qu'il fût, il s'en falloit bien qu'il parût aussi considérable à ce prince, que l'eût été une division, qui, sans un extrême ménagement de sa part, pouvoit lui enlever tous les catholiques de son armée, ou à la premiere occasion en mettre les deux moitiés aux mains l'une contre l'autre. Il étoit bien dur à ce prince, au milieu de tant & de si sensibles chagrins, d'être obligé de les renfermer tous dans son cœur, & de mettre de lâches condescendances en la place d'un commandement absolu : mais il n'ignoroit pas que le ton d'autorité,

qui est en possession d'assujettir tous les hommes, lorsqu'il vient d'un homme connu par ses talens supérieurs, ne peut rien sur des cœurs que la religion anime & désunit.

Il comprit encore parfaitement qu'il ne lui restoit plus rien à faire, après le malheur causé par une si mauvaise conduite, que de lever le siége de Rouen; & il ne s'occupa qu'à en chercher un prétexte plausible, pour ne pas réveiller en ce moment les dissensions publiques. Il n'apprit donc qu'avec beaucoup de joie que le prince de Parme, renforcé des troupes du duc de Mayenne & de Sfondrate, revenoit sur ses pas à grandes journées pour lui donner bataille. Cette occasion lui parut favorable pour diminuer la honte de lever le siége, & pour porter contre l'ennemi commun la fureur des deux partis qui déchiroient son armée.

Pour se donner le temps d'abandonner ses lignes sans confusion, & de régler l'ordre de sa marche, il envoya Givry se jetter dans Neuf-Châtel (*a*) qu'il falloit que l'ennemi emportât avant que d'approcher de Rouen. Cette place, quoi-

(*a*) *Ville dans le pays de Caux.*

qu'assez forte, ne tint pas à beaucoup près aussi long-temps qu'il l'avoit espéré; & il est assez difficile de dire à qui en fut la faute. Elle fut rejettée toute entiere sur Palcheux, qui moins puissant & plus soutenu que Givry (43), quoiqu'ancien officier, & distingué par ses actions & ses blessures, essuya tout l'orage, & fut mis aux arrêts à Dieppe assez injustement, à ce que je crois. Les parens & les amis que la garnison de Neuf-Châtel avoit dans l'armée de la ligue, me paroissoient être la véritable cause du peu de résistance de cette place, qui se rendit dès la mi-mars. Le roi remédia à ce contre-temps par ses soins & sa diligence. Il retira toutes ses troupes de devant Rouen, sans recevoir le moindre échec (44); &

---

(43) « Neuf-Châtel pouvoit être forcé dans une » heure », dit P. Mathieu, qui néanmoins blâme avec le duc de Sully, Givry de l'avoir rendu avec si peu de résistance, *tom.* 2, *p.* 102.

(44) Ce siége coûta beaucoup de monde au roi. On disoit en ce temps-là, qu'il n'y avoit perdu pas moins de trois mille hommes, & les assiégés seulement cent-vingt. Le comte d'Essex y fit proposer à l'amiral de Villars de se battre en duel avec lui, & Villars lui fit réponse, que sa qualité de gouverneur de la place le lui défendoit. *Voyez la Chron. nov. & Mezerai.*

se mettant à leur tête, il s'avança sans perdre de temps du côté par lequel il sçavoit que le prince de Parme s'approchoit de cette ville.

Etant arrivé dans une plaine par où l'armée ennemie devoit passer, il l'y attendit ; & dès qu'elle parut, il envoya offrir le combat au prince de Parme. Celui-ci parut l'accepter avec joie, quoiqu'intérieurement il en fût fort éloigné. Il craignoit de se compromettre avec un général tel qu'il connoissoit Henri, & d'exposer au sort d'une bataille la réputation du plus habile homme de guerre de l'Europe, qu'une longue suite de belles actions lui avoit acquise parmi ses partisans. Comme il se trouvoit en situation de pouvoir être forcé au combat, il eut recours pour l'éviter à une manœuvre des plus adroites. Il fit avancer ce qu'il connoissoit de meilleures troupes parmi tous ses bataillons, & en composa un front de bataille derriere lequel il retint, comme sans dessein, toute sa cavalerie. A la faveur de ce front d'infanterie, ordonné comme il a coutume de l'être pour une action, & qui sembloit n'en attendre que le signal, toute cette cavalerie, le reste des gens de pied & le bagage entrerent dans les défilés qui servoient d'issue au

np des ennemis, & couverts par des
lines & par des rideaux, dont le prince
Parme sçut merveilleusement tirer
:ti, ils se virent bientôt hors de la
rtée de l'armée du roi, où l'on igno-
t tout ce qui se passoit à la queue de
camp. Ce front d'infanterie qui n'a-
it que de la surface & point de profon-
ur prenant la même route après tous
; autres, au bout de vingt-quatre heu-
; tout se trouva éclipsé, sans qu'il fût
ssible à cause du terrein coupé de dé-
oits & de gorges de montagnes, de
oubler l'ennemi dans sa retraite, ni
entamer son arriere-garde.
Le prince de Parme se sçut fort bon
é d'être ainsi arrivé sans la moindre
rte jusqu'aux portes de Rouen. Il sça-
it bien qu'il n'y avoit personne assez
rdi pour entreprendre de le forcer sous
; murs de cette ville. Son dessein étoit
y séjourner environ six semaines, qui
oient un temps suffisant pour faire ra-
îchir son armée; ensuite de regagner
Somme par Neuf-Châtel, Aumale,
int-Valery (a) & Pontdormi, bornant
utes les expéditions de sa campagne à

(a) *Saint-Valery, en Picardie,*

l'avantage d'avoir mis cette capitale & les villes qui tenoient pour la ligue, en état de n'avoir rien à appréhender de l'armée du roi. Henri pénétra les desseins de ce général, & cessant de s'opiniâtrer à faire tête à une armée si bien postée, il laissa le prince de Parme jouir de son triomphe, & lui tendit un autre piége. Il licentia toute son armée, comme si elle lui fût devenue inutile, ou qu'il y fût contraint par la nécessité. Il en sépara une partie dans Arques, Dieppe, Gournai, Andely, Gisors, Magny & autres endroits plus éloignés. Une autre partie eut Mante, Meulan & les environs pour ses quartiers. Il dispersa le reste autour du Pont-de-l'Arche (45), Evreux, Passy, Vernon, Conches & Breteuil, & vint lui-même se placer à Louviers. L'apparence justifioit cette conduite. Il lui eût été impossible de faire subsister longtemps une armée aussi nombreuse, en la tenant rassemblée : mais par la disposition de ses quartiers, sur-tout des derniers où il avoit distribué tout ce qu'il avoit de meilleures troupes, & moyennant la pro-

(45) Toutes ces villes, ainsi que les endroits ci-dessus nommés, sont dans la Haute-Normandie.

ſſe qu'il avoit tiré des officiers de ſe
dre à Pont-de-l'Arche au premier or-
, il lui étoit facile de réunir toute ſon
née en peu de temps; & il comptoit
: la ſécurité que ſon éloignement don-
oit au général Eſpagnol, lui fourniroit
lque moyen de le ſurprendre, du
ins dans ſa retraite.
En effet le prince de Parme qui crai-
it que Rouen, environné de tant de
s de guerre, ne ſe vît bientôt affamé,
à qui l'on repréſenta qu'il n'y avoit
un danger de ſe mettre au large, fit
ncer une partie de ſes troupes vers
iteau-de-Mer. D'Hacqueville (46) lui
'a aſſez lâchement cette ville, & le
parut ne s'en mettre nullement en
ne. Il feignit encore d'ignorer que
nemi en vouloit à Caudebec (*a*), qui
ommodoit fort la ville de Rouen; &
ligeant de donner du ſecours à La-
de qui en étoit gouverneur, il laiſſa
ndre cette place. Il vit avec un ex-
ne plaiſir, qu'après ces deux conquê-
; l'ennemi attiré par la commodité des

46) N. de Vieux-Pont, ſieur d'Haqueville, fut
né, dit-on, par une ſomme d'argent.

a) *Sur la Seine, au deſſous de Rouen.*

logemens & des vivres, s'étendit le long de la Seine, au-dessous de Rouen, aussi loin qu'il put le faire. Ce n'est pas que le général espagnol ne soupçonnât quelque dessein secret dans une inaction, dont il avoit toujours trouvé Henri fort éloigné; & sans doute que s'il avoit été le seul chef de cette armée, il ne se seroit pas tant hazardé. Mais il s'en rapporta aux assurances que lui donna son collégue le duc de Mayenne, alors retenu malade dans Rouen, qu'il ne pouvoit lui en arriver aucun mal, le supposant mieux informé que lui de la disposition & de l'intérieur du pays.

Le roi voyant que l'ennemi sembloit venir de lui-même au-devant de ses desseins résolut aussi d'en avancer l'exécution. En moins de huit jours il rassembla vingt mille hommes de pied, & huit mille chevaux avec lesquels, s'avançant sans perdre de temps par Varicarville & Fontaine-le-Bourg, il boucha tous les passages entre Rouen & Caudebec, & commença par se venger assez pleinement de la prise de cette place, & de celle de Ponteau-de-mer, en coupant aux troupes qui y étoient, toute communication avec le gros de l'armée; ce qui le mettoit à sa discrétion. Ensuite il vint en

personne, avec dix mille fantassins & trois mille cavaliers, attaquer sans délai l'avant-garde des ennemis, commandée par le duc de Guise. L'étonnement où une arrivée si brusque jetta cette troupe, lui en rendit la défaite facile. Le duc de Guise fut forcé dans le premier choc, & obligé de regagner précipitamment le gros des bataillons, laissant avec une grande quantité de morts, tout le bagage qui étoit considérable, au pouvoir du vainqueur.

Le prince de Parme, frappé à cette nouvelle comme d'un coup de foudre, donna tous ses soins à assurer ses autres quartiers, ce qu'il fit en logeant le duc de Guise à Yvetot, & en rapprochant du camp retranché qu'il occupoit, ses troupes dispersées. Il eût bien voulu pouvoir les y faire entrer toutes; mais comme ce camp étoit trop petit pour les contenir, il leur ordonna du moins de ne point s'en écarter, de garder exactement leurs postes, & de se tenir fort serrées. Après cette précaution qu'il ne crut pas suffisante, pour épauler tous ces logemens répandus autour du camp, il posta trois mille hommes dans un bois qui les bornoit. Il fit fortifier & border de retranchemens ce bois, avec une ligne de communication qui le joignoit avec

le camp. La derniere démarche du roi l'avoit rendu extrêmement redoutable au prince de Parme; mais celui-ci crut lui échapper avec beaucoup de prévoyance, & moyennant une grande attention à se porter par-tout où sa présence seroit nécessaire. Il se trompa encore. Dès le lendemain le roi donna ordre au baron de Biron d'attaquer le bois avec huit mille hommes d'infanterie, Anglois, Hollandois & Allemands en nombre égal, pour les animer par l'émulation; & les fit soutenir par six cens cavaliers armés de toutes piéces. L'attaque dura trois heures, au bout desquelles le bois fut emporté. Ceux qui le défendoient se voyant forcés, gagnerent en désordre le camp fortifié, ayant perdu plus de huit cens des leurs. Leur fuite mit à découvert la plus grande partie des logemens, sur-tout celui d'Yvetot, où le prince de Parme avoit cru renfermer, comme en un lieu d'asyle, le duc de Guise avec cette même avant-garde qui avoit déja été si mal menée.

Henri, comme s'il en eût voulu personnellement au duc de Guise, se hâta d'aller reconnoître le quartier d'Yvetot; & jugeant aux cris de boute-selle & d'alarme qu'il y entendit, qu'on n'y étoit pas bien rassuré, il fondit sur ce quartier avec quatre

ens mousquetaires ou piquiers & mille antassins, armés d'hallebardes & de pistoets, l'attaquant par plusieurs côtés à la fois. Le prince de Parme qui ne s'étoit point attendu à des exécutions si rapides, vit le moment où toute son avant-garde alloit être passée au fil de l'épée; & ne prenant plus de conseil que de la nécessité, il y accourut lui-même, & soutint avec vigueur l'effort de nos armes, jusqu'à ce que les troupes de tout ce quartier eussent gagné le camp retranché. Il y perdit sept ou huit cens hommes, presque tous soldats. Le plus grand malheur fut que dans le temps qu'il payoit ainsi de sa personne, en homme qui sçait aussi bien se battre que commander, il reçut dans le bras un coup fort dangereux (47).

(47) Le peu de fond qu'on doit faire sur la justesse des détails militaires que nous font les historiens, paroît sur-tout en celui-ci, dans lequel je remarque une infinité de contradictions entr'eux sur les campemens, le nombre & la date des rencontres. L'auteur de ces mémoires rapporte toutes ces expéditions d'une maniere si serrée, qu'il semble ne donner que trois ou quatre jours à des exécutions, qui n'ont pu se faire, & ne se sont faites qu'en trois semaines. On peut le justifier en ce qu'il n'a voulu que donner une simple idée de cette campagne. D'Aubigné, soit qu'il

La nuit étant arrivée pendant cette action, le roi au lieu de songer à se reposer après une journée si bien remplie, l'employa toute entiere à se préparer de plus grands avantages. Jugeant donc que l'armée ennemie, nombreuse à la vérité,

---

ait ignoré les faits, ou qu'il n'ait pas eu dessein de les particulariser, donne lieu à la même méprise que nos mémoires, *tom.* 3, *liv.* 3, *chap.* 15. C'est dans *de Thou*, *Davila*, *Mathieu*, *Cayet*, & *les mémoires de la ligue*, *sur l'année* 1592, qu'il faut les chercher. Quoique, comme je viens de le dire, leur narration differe en une infinité de choses, selon les mémoires de la ligue auxquels j'ajouterois le plus de foi, le roi défit le duc de Guise le 28 avril, & un autre corps de troupes le premier mai; attaqua les retranchemens devant le camp fortifié le cinq, & commença le dix, dès cinq heures du matin, la grande attaque où le duc de Parme fut blessé, *tom.* 5. M. de Thou veut que ce soit à la prise de Caudebec que le prince de Parme ait reçu cette blessure, & ne lui fait passer la Seine que le 22 mai, *liv.* 103. Cayet est du même sentiment, *tome* 2, *liv.* 4, *page* 82 & *suiv.* Mathieu reproche à Henri IV de n'avoir pas fait le duc de Mayenne prisonnier au choc d'Yvetot, & avec aussi peu de fondement, d'avoir évité une bataille décisive, *page* 109. Quelques autres le taxent de plus grande faute encore, d'avoir ignoré les préparatifs que faisoit le duc de Parme pour passer la riviere, & de n'avoir sçu l'empêcher.

couverte de retranchemens, mais déja effrayée & à demie vaincue, étoit si serée dans son camp, que le nombre lui nuisoit plus qu'il ne pouvoit lui servir, il ne balança pas à entreprendre de l'y forcer. Cette promptitude avec laquelle agissoit ce prince, étoit en lui, outre l'effet de la nature, le fruit de la lecture, & en particulier des vies de César & de Scipion, qu'il étudioit de préférence à tous les conquérans de l'antiquité. Il fait avancer toute la nuit six pieces de canon, qu'il pointe sur le retranchement du camp, afin qu'au point du jour on puisse s'en servir. Il visite son armée, & y tient tout en état, pour qu'elle se trouve à cette heure rassemblée à la même place & en ordre de bataille. Ses ordres s'exécutent de point en point, & les succès précédens donnent à toutes ses paroles une autorité qui rend dociles les plus mutins.

Ici je ne puis refuser toutes mes louanges au prince de Parme, pour une action qui ne sçauroit à mon sens être jamais assez admirée. Son camp étoit entre Rouen & Caudebec, à quelque distance de la Seine, sur laquelle il n'y a aucun pont dans tout cet intervalle. Le lendemain matin il ne se trouva plus rien dans ce camp. Toutes ces troupes, qui y étoient

pour ainsi dire entassées les unes sur les autres, celles qui étoient dans Caudebec, & généralement tout ce qu'il y avoit de gens de guerre répandus aux environs, se trouva transporté au-delà de la riviere. Est-ce une fable ou une illusion ? A peine le roi & toute son armée pouvoient-ils en croire leurs yeux.

Le prince de Parme avoit pressenti la résolution du roi de l'attaquer le lendemain dans son camp ; & il ne doutoit nullement, après tout ce qui venoit de se passer dans la journée, qu'il n'y fût forcé, & toute son armée livrée à la merci du victorieux. Vue inutile, & seulement désespérante pour tout autre, à qui la prudence n'auroit pas ménagé de longue-main quelque ressource. Mais quelque chose que lui eût dit le duc de Mayenne, il ne se livra pas si bien à cette sécurité qu'on vouloit lui donner, qu'il ne prît des mesures pour se tirer d'un mauvais pas, s'il arrivoit qu'il s'y trouvât engagé quelque jour dans un pays d'aussi peu de ressource que les bords de la Seine au-dessous de Rouen. Ces mesures avoient été d'amasser secrétement aux environs de Caudebec tout ce qu'il put trouver de bateaux. C'est à cette précaution, dont si peu de généraux auroient été capables, que

que le prince de Parme dût le ſalut de ſes troupes, la conſervation de ſa gloire, de ſa réputation, & peut-être de ſa vie. Il fit remonter toute la nuit la riviere à ces bateaux; & malgré la confuſion de ſon camp, & ſa bleſſure, il donna de ſi bons ordres, que la nuit même il en fut conſtruit un pont ſur lequel il fit paſſer avant le jour toute ſon armée & le bagage. C'eſt de quoi l'on fut plus particuliérement informé le lendemain dans Caudebec, qui ſe rendit aux premiers approches. Un grand homme de guerre eſt celui qu'on voit ſe comporter dans le combat, comme s'il étoit perſuadé de vaincre, & prévoir tout avant l'action, comme s'il étoit aſſuré d'être vaincu.

Il n'y eut de la part du roi que le ſeul premier moment donné à la ſurpriſe, tous les autres furent employés à prendre de promptes meſures, pour enlever au général eſpagnol une partie des fruits de ſon adreſſe. Après que ce prince ſe fut aſſuré d'y pouvoir réuſſir, il tint le conſeil de guerre, & y propoſa de mener toute l'armée paſſer la riviere à Pont-de-l'Arche ou à Vernon, & de s'attacher, ſans perdre de temps, à pourſuivre les ennemis. Quelques-uns de nous, en fort petit nombre à la vérité, appuyerent ce

sentiment comme il méritoit de l'être. S'il avoit été suivi, peut-être que cette campagne auroit été la derniere de la guerre ; mais on diroit que le prince de Parme, après avoir fait plus qu'il paroissoit ne pouvoir faire humainement, avoit obligé la fortune à se mettre de la partie. Sur la proposition de faire prendre à l'armée la route de Pont-de-l'Arche, il se fit un cri dans le conseil, & une espece de soulévement général, comme si le roi eût proposé la chose du monde la plus déraisonnable. Les catholiques, les protestans, les étrangers, tous sembloient chercher à l'envi des difficultés à opposer. On s'écria que l'armée du prince de Parme étant en pays uni, pouvoit arriver aux portes de Paris (48) dans quatre ou cinq jours ; au lieu qu'il s'en passeroit du moins autant, avant que nous pussions seulement avoir gagné Pont-de-l'Arche. On représenta que tout ce trajet étant coupé de forêts, de montagnes, de gorges & de défilés, l'armée ne pourroit ar-

(48) M. de Thou convient que le roi pouvoit arrêter cette armée, en envoyant de la cavalerie lui fermer le passage à Pont-de-l'Arche. C'est bien injustement, comme on le voit ici, qu'on veut mettre cette faute sur le compte de Henri IV.

river au rendez-vous que par petits pelotons ; & que quand même elle seroit à tems de joindre celle de la ligue, la fatigue d'une course si pénible lui ôteroit les moyens de l'attaquer. Enfin il ne tint pas à toute cette multitude qu'on ne regardât comme ridicule & chimérique une idée aussi sensée.

Le roi plus irrité de l'intention de ceux qui lui parloient de la sorte, que de leurs discours mêmes, ne put s'empêcher de repliquer avec quelque aigreur, que tous ces obstacles n'étoient insurmontables que pour ceux à qui le découragement & la crainte du travail les faisoient paroître tels. Il fit voir clairement qu'on pouvoit être dans deux jours à Pont-de-l'Arche, & à Vernon dans quatre ; qu'en attendant, on pouvoit toujours détacher quatre ou cinq cens chevaux, pour retarder le prince de Parme dans sa marche ; qu'il seroit assez arrêté d'ailleurs par quantité d'obstacles qu'il rencontreroit, ne fût-ce qu'au passage de la riviere d'Eure, Louviers, Passy, Maintenon, Nogent-le-Roi & Chartres, étant capables de l'obliger à prendre un long détour ; qu'il n'y avoit de ponts ouverts aux ennemis, que ceux d'Aquigny, de Cocherel, de Serisy & de deux ou trois autres,

qui les éloigneroient de leur route ; qu'il n'étoit pas même impossible de faire rompre ou brûler une partie de ces ponts, avant que les ennemis y fussent arrivés.

Ces raisons rendoient la chose non pas simplement plausible, mais palpable, & en refusant de s'y rendre, on peut avancer que tous les officiers généraux résistoient à la raison avec pleine connoissance. Sur quoi il vient naturellement deux choses à l'esprit ; la premiere, comment il a pu arriver qu'un prince, qui ne se servit pour toutes ses expéditions que de troupes mercénaires, ramassées çà & là, de pays, de mœurs, de religions & d'intérêts différens, souvent en petit nombre, & toujours prêtes à se mutiner, ait pu exécuter ce qu'on voit dans son histoire ; la seconde, jusqu'où ce même prince seroit allé, si au lieu de ces troupes, il avoit eu à ses ordres un nombre considérable de soldats dociles, unis, disciplinés, constamment attachés à sa personne, & prêts à se sacrifier pour lui, tels en un mot que les avoient ces conquérans qu'on a si fort exaltés. Si l'on ne fait pas cette réflexion toutes les fois qu'elle se présente, c'est qu'il faudroit la faire à chaque page, & d'ailleurs personne n'ignore que l'on jugeroit bien

mal du mérite & des talens par le succès ; si l'on ne jugeoit en même temps du succès par les obstacles.

On a de la peine à concevoir la raison de l'opiniâtreté invincible que témoignerent en cette occasion les officiers généraux de l'armée du roi, à résister à un avis si sage. Il ne faut point la chercher ailleurs que dans cette même disposition des esprits que je viens de marquer. Si l'on excepte un petit nombre de protestans françois, dont la fidélité étoit à l'épreuve, & tout au plus les troupes angloises qui sembloient agir de bonne foi, tout le reste de l'armée du roi, réformés, catholiques & étrangers, le servoient sans affection, souvent à regret, & souhaitoient peut-être plus qu'ils ne craignoient, de lui voir souffrir quelque perte considérable. Malgré cette mauvaise disposition à l'égard de leur chef, il y avoit des occasions où toutes ces personnes se trouvoient comme forcées de le seconder, & de faire leur devoir : telles avoient été l'attaque du duc de Guise, l'escarmouche du bois, & le combat qui la suivit : telle auroit été l'attaque du camp du prince de Parme, s'il nous y avoit attendus, parce que dans ces momens, la rapidité de toutes les opérations que le roi sçavoit en-

ches du parti, dirigeoit toutes ses vues; & à quoi il faisoit servir les cinq ou six cens Reîtres dont il disposoit. On les voyoit au moindre sujet de mécontentement, ou plutôt au premier caprice, éclater en murmures, & menacer, comme ils firent alors, de repasser en Allemagne. Le roi ayant à se comporter de maniere qu'il contentât également des partis si opposés, étoit très-embarrassé à étouffer toutes ces semences de division. Il auroit voulu ne jamais en venir à une rupture ouverte, ou tout au moins ne franchir ce pas, que quand il en auroit écarté tout le danger. Cet embarras le réduisoit à des condescendances & à des ménagemens très-préjudiciables à l'état de ses affaires.

Il n'y a point de labyrinthe pareil à cette complication d'intérêts qui divisoit les différens partis dont étoit composée l'armée du roi; je n'en ai encore touché que la moindre partie. Les catholiques, outre leur objet commun, avoient chacun leur intérêt particulier, qui étoit de faire acheter fort cher à Henri leur service personnel, & il ne falloit pas croire que sans cette satisfaction, ils acheminassent les choses à une conclusion générale. L'intérêt des calvinistes françois

n'étoit pas non plus en tout le même, que celui des réformés étrangers. Il y avoit des momens où les anglois, les seuls qui se tinssent unis, convenoient entr'eux que dans tous les dangers qu'ils couroient, ils se piquoient d'une générosité, qui de quelque maniere que les choses tournassent, ne pouvoit jamais leur rien produire. En ces momens ils se regardoient comme des insensés, qui s'immoloient en pure perte pour servir des passions étrangeres, & demandoient à se retirer, comme ils firent en cette occasion, où ils refuserent nettement de s'engager au-delà de la Seine, ne trouvant ni sureté ni ressource dans un pays trop éloigné de la mer. Pour les aigrir davantage, & pour fortifier leurs défiances, les catholiques saisissoient ces momens, pour leur faire regarder l'abjuration du roi, comme un point nécessaire.

A l'égard des autres étrangers qui n'agissoient qu'autant qu'ils étoient payés, d'O & ces mêmes catholiques avoient un secret également court & infaillible, & ils s'en servoient fréquemment; c'étoit de faire que le roi manquât d'argent. Quand on demanda aux Suisses & aux reîtres s'ils n'étoient pas disposés à pour-

E 5

ſuivre le prince de Parme, ils ne répondirent qu'en demandant leur paie, & en proteſtant que ſi on ne la leur délivroit pas à l'heure même, ils ne paſſeroient la riviere que pour retourner chez eux, ou s'engager avec la ligue.

Il n'y avoit pas juſqu'aux Eſpagnols, ennemis ſi déclarés du roi, qui ne fiſſent auſſi leur brigue, & ne ſe mêlaſſent des affaires de ce prince. Ils lui firent propoſer dans ce même temps, non-ſeulement de retirer leurs troupes, mais encore de les lui prêter contre la ligue même, en un mot de lui mettre la couronne ſur la tête, pourvu qu'il conſentît à leur céder à perpétuité la Bourgogne & la Bretagne. Pour aider le roi à vaincre les ſcrupules qu'il eût pu avoir ſur une pareille libéralité, ils lui rappelloient l'exemple de François I, qui leur avoit abandonné, diſoient-ils, dans un cas bien moins preſſant (49), la ſouveraineté de la Flandre

(49) Par le traité paſſé pendant la priſon de ce prince à Madrid, le 25 février 1526, François I y renonçoit de plus aux duchés de Bourgogne & de Milan, au royaume de Naples, &c. Mais ce traité fut déclaré nul par les états du royaume aſſemblés à Cognac.

& de l'Artois; & celui de Henri II, qui avoit cédé à l'Espagne plus de villes (50) qu'il n'y en a dans ces deux provinces. Le roi avoit tout lieu de croire qu'une négociation si fort à contre-temps, étoit une finesse espagnole dans le goût de celle d'Hagemau, qui ne tendoit qu'à brouiller davantage les cartes, & à le rendre suspect aux catholiques & aux protestans tout ensemble. Mais quand elle auroit été fort sincere, il avoit une raison incomparablement plus forte de ne s'y pas prêter, c'étoit un fond de haine implacable contre l'Espagne & la maison d'Autriche.

Enfin la ligue elle-même entroit pour quelque chose dans les résolutions qui se prenoient dans le conseil du roi. Villeroy, Jeannin, Zamet & quelques autres, firent offrir de la part de la ligue à Henri, de le placer sur le trône, moyennant certai-

(50) Par le traité de Château-Cambresis, en janvier 1559, après la bataille de Saint-Quentin, pour les trois seules villes de Ham, le Châtelet & Saint Quentin, la France rendoit à l'Espagne & à ses alliés, plus de cent cinquante places fortifiées. La jalousie du connétable de Montmorency contre le duc de Guise, & l'envie de sortir de prison, lui firent conclure ce traité, dont tout le royaume murmura.

nes conditions. Il est difficile de décider quel étoit le motif de cette démarche; dégoût de la hauteur & du faste des Espagnols, artifice pour en obtenir de nouveaux secours, ou dessein d'aliéner du roi les huguenots. La seule marque à laquelle on puisse conjecturer qu'ils agissoient sincérement, est la dureté des conditions qu'ils proposoient. J'aurai bientôt occasion de m'étendre sur ce projet.

Le moindre effet de ce cahos de vûes & d'intérêts, étoit de répandre sur les affaires une obscurité impénétrable, & dans les esprits la défiance & la jalousie, & il est étonnant qu'après cela les catholiques & les protestans ayent pu vivre ensemble dans le même camp, sans exposer le roi à les voir à chaque instant en venir aux mains, & s'égorger les uns les autres. Ceux qui cherchent dans un prince ce que l'on appelle de la politique, trouveront ici une ample matiere de louer la prudence du roi à tenir unies tant de choses inaliénables, & son discernement à pénétrer ceux qui agissoient de bonne foi avec lui; car un dernier trait qu'il ne faut pas oublier, c'est que tant de mouvemens secrets laissoient voir un dehors tranquille & uniforme. Le faux prenoit toutes les marques du vrai, & l'ennemi

ſe couvroit du maſque de l'ami. Tel qui paroiſſoit le plus affectionné au roi, où le trahiſſoit, ou ne travailloit que pour ſoi.

Il feroit inutile de diſſimuler que le maréchal de Biron joua ſouvent ce rôle. Soit dépit du refus du gouvernement de Rouen, ſoit envie de perpétuer la guerre (51), ſoit tempérament, il ne cherchoit qu'à jetter par-tout la confuſión & la diviſion. Jamais on ne le vit ſe ranger de l'avis commun, ni ſe rendre à la volonté du roi. Il contrediſoit ſans ceſſe, ou pour le plaiſir de contredire, ou pour celui de forcer tout le monde à embraſſer ſon opinion. Dans le conſeil, à l'occaſion duquel je ſuis entré dans tout ce détail, ſon ſentiment ne fut ni de pourſuivre les ennemis, ni de s'arrêter en Normandie. Il imagina qu'on devoit prendre les devans pour aller attendre le prince de Parme ſur les frontieres de Picardie, par où il falloit qu'il repaſsât en s'en retournant en Flandre ; projet ſinguliére-

(51) « Quoi donc, maraud ! nous veux-tu en» voyer planter des choux à Biron ? » dit ce maréchal à ſon fils, qui lui propoſoit un expédient de finir tout d'un coup la guerre. *Péref. 2, part. ibid.*

ment chimérique, qui fut aussi-tôt applaudi par les protestans soumis à toutes les volontés de ce maréchal.

Le roi vit bien qu'il ne feroit que des efforts inutiles pour retenir à sa suite des troupes si mal-intentionnées. La campagne avançoit vers sa fin. Un siége aussi long & aussi rude que celui de Rouen, faisoit soupirer le soldat après le repos. Ce prince ne voulut pas le lui refuser. Il suivit la maxime, qu'un prince doit se faire sçavoir gré de tout ce qu'il fait, même de ce qu'il fait malgré lui. Il parla aux étrangers qui vouloient s'en retourner chez eux, & leur en donna la permission. Il leur distribua tout ce qu'il avoit d'argent, quoiqu'il en manquât lui-même pour ses besoins les plus essentiels, & s'il ne les satisfit pas entiérement à cet égard, ils eurent tout sujet d'être contens de la maniere noble & distinguée avec laquelle il loua leurs services, & les remercia. Comme il laissoit la Normandie tranquille, & toute entiere sous son obéissance, à l'exception de Rouen, & d'un fort petit nombre d'autres villes, & qu'il n'y avoit pas lieu de craindre que l'armée de la ligue s'en approchât de longtemps, il donna la même liberté de se retirer en leurs maisons, à tous les offi-

ciers de son armée, soit catholiques, soit protestans. Pour mettre le maréchal de Biron dans la nécessité de ne pas l'abandonner avec ses protestans, auxquels il vit qu'il alloit être réduit après cette permission, il déclara qu'il s'en tenoit à son avis, & que dans peu de jours il prendroit le chemin de la Picardie, non qu'il entrât dans les vûes du maréchal, mais parce que ne s'étant encore montré ni dans cette province, ni dans celle de Champagne, il crut devoir s'y faire connoître, & s'en attirer l'affection. Un motif plus secret (52) favorisoit & fortifioit encore cette résolution; & Biron qui connoissoit & flattoit les foiblesses du roi, en faisoit sa meilleure raison.

---

(52) Son amour pour mademoiselle d'Estrées. « Il se déroboit quelquefois de son armée pour » l'aller voir. Un jour même il se déguisa en pay- » san, passa au travers des gardes ennemies, & ar- » riva chez elle, non sans courir risque d'être » pris ». *Notes sur la Henriade.*

Fin du quatriéme Livre.

LIVRE CINQUIÉME.

MÉMOIRES de 1592 — 1593. Exposé succinct de l'état des affaires dans les provinces de France, pendant les années 1591 & 1592. Brigues du comte de Soissons. Son caractere. Abrégé de l'histoire du duc d'Epernon. Sa désobéissance. Son caractere. Différens partis dans les provinces méridionales de la France. Exposé concis de ce qui s'y passa. Siége de Villemur. Siége d'Epernai, où le maréchal de Biron est tué. Son éloge. Mort du prince de Parme. Rosny se remarie, & se retire mécontent. Cause de ce mécontentement. Il intercepte les mémoires des négociations entre la ligue & l'Espagne. Détail & examen de ces piéces. Tiers-parti formé en France. Ceux qui le composoient, & quel étoit leur objet. Henri prend conseil de Rosny. Circonspection & sage conduite de tous les deux. Entretiens entr'eux, où Rosny l'amene à se convertir. Henri sonde les protestans sur cette résolution. Conférences de Rosny avec Bellozane, les deux Durets & du Péron. Conditions offertes

par la ligue, à Henri. Dans quel dessein. Rejettées. Etats de Paris. Projet du prince de Parme mal exécuté. Désunion des chefs catholiques dans ces états. Leurs brigues & leurs artifices, pour se supplanter mutuellement. Arrêt du parlement de Paris, & zéle de ses membres pour l'honneur de la couronne. Conférence de Surêne. Tréve. Sagesse & habileté de Henri à profiter des dissentions entre les chefs de la ligue. Conduite de Villeroy & de Jeannin. Difficultés pour la conclusion. Sages conseils donnés au roi par Rosny. Siége de Dreux, pris par le moyen de Rosny. Henri leve tous les obstacles à sa conversion. Particularités sur son abjuration.

PENDANT que le roi prenoit avec un petit nombre de protestans le chemin de Picardie, le prince de Parme ne perdoit pas un instant pour regagner Paris, d'où il passa sans aucune difficulté en Flandre, peu satisfait de sa campagne, mécontent au dernier point de la ligue & de ses chefs, & fort chagrin d'une blessure, dont il sentit qu'il ne guériroit jamais.

C'est dans les histoires générales & particulieres, qu'il faut chercher le détail de tout ce qui s'est fait pendant cette

année & la précédente, dans les différens endroits du royaume. L'attaque de Saint-Denis (1), où le chevalier d'Aumale perdit la vie, la prise de Stenay & de Dun en Lorraine, la défaite du sieur d'Amblise, avec les autres faits d'armes du duc de Bouillon (2), soit avant, soit après son mariage, la perte de la bataille (3)

---

(1) Claude de Lorraine, chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jerusalem, ayant surpris cette ville à la tête d'un corps de troupes de la ligue, de Vic accourut, & rechassa ses troupes. Le chevalier d'Aumale fut tué dans cette rencontre.

(2) Le duc de Bouillon prit Stenay le propre jour de ses nôces. Affricain d'Anglure-d'Amblise, général des troupes Lorraines, étant venu attaquer Beaumont en Argogne, ville à trois lieues de Sedan, que le duc de Bouillon avoit prise sur le duc de Lorraine, Bouillon défit les troupes de Lorraine sous les murs de cette place, & d'Amblise y fut tué.

(3) Cette bataille fut donnée devant la ville de Craon en Anjou, que les troupes royalistes étoient venu assiéger. Elles étoient composées de François, Anglois & Lansquenets, au nombre d'environ sept à huit mille hommes, commandés par MM. le duc de Montpensier, le prince de Conty, & le duc de Damville, &c. qui furent défaits par le duc de Mercœur, à la tête des troupes ligueuses & Espagnoles. Dans le même temps, Georges de Villequier, vicomte de la Guerche, voulant passer la Vienne, riviere en Poitou, fut défait à

de Craon, la défaite du ſieur de la Guerche, & le blocus de Poitiers, ſont les principaux faits, & l'on pourroit y en joindre une infinité d'autres qui ſe paſſerent en Provence, Dauphiné & Poitou. On pourra trouver encore que depuis le départ du prince de Parme, juſqu'aux négociations qui précéderent le couronnement du roi, il s'eſt paſſé pluſieurs choſes dignes de remarque. J'ai juſtifié plus haut mon ſilence à tous ces égards. D'ailleurs j'uſe de la liberté qu'on a de ne ſpécifier dans des mémoires que les choſes dont on a été le plus frappé. Telles ſont celles qui regardent M. le comte de Soiſſons & le duc d'Epernon, ſur leſquelles la narration des faits qu'on vient de lire, ne m'a pas permis de m'étendre.

Pour avoir abandonné le parti du roi, & s'être brouillé avec lui en Béarn, comme on l'a vu plus haut, M. le comte (4) de

---

la tête d'un petit corps de troupes de la ligue, & lui-même ſe noya en paſſant cette riviere. Voyez le détail du blocus de Poitiers, & les différentes rencontres devant cette ville, dans d'*Aubigné, tom.* 3, *liv.* 3, *chap.* 11. Conſultez auſſi ſur toutes ces expéditions les hiſtoriens déja cités.

(4) Charles de Bourbon, fils de Louis I, prince de Condé, tué à Jarnac, & de Françoiſe d'Orléans-Longueville. Il mourut en 1612.

Soiſſons n'avoit pas perdu l'eſpérance d'épouſer Madame ſa ſœur, dont il poſſédoit toujours la tendreſſe. La mort de Henri III, auquel il s'étoit attaché en dernier lieu, l'avoit laiſſé dans l'armée du roi, qu'il ſervoit comme bien d'autres ſans affection, & juſqu'à ce qu'il ſe fût mis en tête quelque nouveau projet, ou qu'il ſe préſentât quelqu'occaſion favorable à ſon amour. Il crut qu'elle lui étoit offerte dans le ſiége de Rouen : entrepriſe trop importante à ſon avis, pour que le roi pût s'occuper d'autre choſe. Il feignit un voyage à Nogent, & ſe dérobant du camp, il paſſa ſecrétement & avec la derniere diligence en Béarn, pour y accomplir ſon mariage à l'inſçu de Henri; mais il étoit un de ceux dont le roi obſervoit juſqu'aux moindres actions. Ce prince pénétra l'intention de M. le comte, & y mit ſi bon ordre, qu'à ſon arrivée en Béarn le comte trouva bien, à la vérité, Madame Catherine dans les diſpoſitions les plus favorables à ſon égard, quelques-uns ont dit que c'étoit elle-même qui l'avoit ſollicité à faire ce voyage, mais il n'en fut pas de même du conſeil que le roi avoit établi en cette province pour la conduire en ſon abſence. Le ſieur de

Pangeas (*a*) qui dirigeoit ce conſeil, lui tint tête; montra les ordres qu'il avoit reçus du roi; ſouleva tout le pays contre lui; enfin l'obligea de repaſſer en France avec la honte d'un éclat inutile, dont M. le comte ne put tirer d'autre vengeance ſur Pangeas, qu'en le faiſant tomber du haut d'un eſcalier, un jour qu'il ſe rencontra avec lui chez le roi à Pontoiſe.

Le caractere du comte de Soiſſons ſe connoît facilement par tous ces traits. Pour achever de le montrer tel qu'il étoit, jamais il n'y a eu d'ambition plus déméſurée, ni plus aveugle. Tous les événemens lui paroiſſoient autant de degrés pour parvenir à ſes fins, & le jettoient dans de nouvelles routes, qui l'en éloignoient d'autant plus, qu'il prétendoit s'en approcher. Il ne connut jamais bien lui-même quel étoit ſon objet. Inquiet, chagrin, jaloux, ſon ambition ſe nourriſſoit de tout, & ne profitoit de rien. La nature ne l'avoit pas fait pour ſympathiſer avec le roi. Ils ne ſe reſſembloient en rien, ni par l'humeur, ni par les manieres. Le roi étoit un prince franc & ouvert. Le comte de Soiſſons joignoit

---

(a) *N. de Pardaillan de Pangeas ou Pangeac.*

dit-on, de toutes ſortes de voies pour arriver à ſon but. Sur ce pied, d'Epernon n'auroit point été un ambitieux; il ne connoiſſoit qu'une marche, la hauteur avec laquelle il prétendoit tout emporter; en un mot, l'ambition n'étoit en lui qu'amour naturel de l'indépendance, inſpiré par la dureté de cœur, la miſanthropie & une préſomption qui le faiſoit paroître à lui-même au-deſſus des égards & des récompenſes. Il haïſſoit le roi, parce qu'il haïſſoit tout le monde; & ſans doute qu'il y avoit bien des momens où il ne s'accommodoit pas trop avec lui-même. Une déſobéiſſance continuelle à ſes ſupérieurs, un commerce dur avec ſes égaux, un eſprit cruel & inſupportable avec ſes inférieurs, ſont la ſuite de ce caractere.

D'Epernon voyant que ſes entrepriſes n'avoient pas eu le ſuccès que ſon orgueil lui promettoit, fut obligé de changer de manieres; & quelquefois, quoique rarement, il ménagea ceux dont il pouvoit avoir beſoin. Mais juſques dans ſes careſſes, ſi l'on peut ſe ſervir de ce terme à ſon égard, il y avoit une pointe de fiel & de mépris, qui fit que s'il n'aima jamais perſonne, tout le monde lui rendit la pareille. Il ne fut jamais ſervi que par crainte, ce qui fut cauſe qu'avec d'aſſez

grandes

grandes dispositions pour la guerre, & dans une situation à les faire valoir, il ruina ses affaires. Il tenoit par lui & par la Valette (6) son frere, la Provence & le Dauphiné. Les provençaux qui avoient eu pour gouverneur, avant lui, le Grand-Prieur (7), frere naturel des trois derniers rois, le mépriserent pour son extraction, & le haïrent bientôt pour sa cruauté. Ils furent ravis lorsque d'Epernon, qui du vivant de Henri III ne vouloit pas s'éloigner de la cour, leur donna en sa place la Valette, qui se rendit agréable dans la Provence, & servit bien le roi. Henri III ayant connu le véritable caractere de son favori, commença lui-même à le craindre. Il disgracia d'Epernon, & pensa même le faire arrêter à Angoulême. La Valette perdit en cette occasion son gouvernement; mais le tout leur fut rendu après le meurtre du duc de Guise, qui mettoit Henri III dans la nécessité de s'appuyer de tout ce qu'il pouvoit attirer dans son parti, & à quelque prix que ce pût être. Ce prince étant mort, d'Eper-

(6) Bernard de Nogaret, amiral de France.

(7) Henri, comte d'Angoulême, fils de Henri II & de N. de Leviston, dame Ecossoise.

non, dont la vanité souffroit d'obéir au roi de Navarre, le quitta à Pontoise, malgré les instances que ce prince lui fit faire par Messieurs de Bellegarde & de Roquelaure, & les prieres qu'il lui en fit lui-même. C'étoit quelque chose de trop flateur pour lui de tenir tête à un roi, & il n'y oublia rien dans son gouvernement de Provence. Il fut le premier à signer l'exclusion à la couronne, que les grands du royaume donnerent au roi de Navarre. On ne risque rien à juger par d'Epernon, de la sincérité de ce motif de religion, dont il étoit si ordinaire alors de se parer, pour se soustraire à l'autorité légitime.

La suite de l'histoire du duc d'Epernon donnera une légere teinture des affaires dans les provinces du midi de la France. Il eut de grands revers. Les deux freres s'aidant mutuellement, eurent souvent du pire, & ne purent empêcher qu'il ne se formât en Dauphiné & en Provence, trois ou quatre partis principaux qui leur tinrent tête, sans compter que presque toutes les grandes villes en avoient un, & cherchoient à se rendre indépendantes. Le duc de (8) Savoye & le duc de

(8) Charles-Emmanuel, duc de Savoie, mort en 1630.

Nemours son frere y avoient une forte brigue ; & leur parti devint extrêmement puissant, après que le roi d'Espagne eut consenti que le duc de Savoye, qui étoit son gendre, & auquel il prêtoit main-forte, fût reconnu comte de Provence, & tînt ce fief de sa couronne. Au milieu de leurs succès, ces deux princes rencontrérent un adversaire redoutable, qui les arrêta dans leur carriere, & réduisit leur parti aux abois : c'est Lesdiguieres (9), connu par sa valeur & son bonheur contre le duc de Savoye. Il se tint toujours attaché au roi ; & on ne lui reproche point d'avoir songé à s'approprier ses succès, ni d'avoir convoité la souveraineté du Dauphiné. Peut-être souhaita-t-il seulement que le roi eût long-temps besoin de son secours, & ne vint jamais en cette province. MM. de Montmorency & d'Ornano (a) donnoient beaucoup de force à ce parti. Les autres étoient formés par le duc de Joyeuse (10), la com-

(9) François de Bonne, duc de Lesdiguieres, connétable de France.

(a) *Alphonse d'Ornano, colonel des Corses.*

(10) Antoine Scipion, chevalier de Malte, qui prit le titre de duc de Joyeuse, après la mort de

teſſe de Sault & le comte de Carces, avec le ſieur de Vins. Louis d'Aix & Caſaux, Ligny, Martiningue & une infinité d'autres y firent parler d'eux, & remplirent ce pays de diviſions & de carnage; mais leur faction ne paſſoit guères les bornes d'une ſimple ville. La Valette ne ſe ſoutenoit déja preſque plus en Dauphiné, lorſqu'il fut tué en aſſiégeant une bicoque (*a*). Auſſi-tôt le duc d'Epernon ſongea à empiéter ce gouvernement. Il en demanda pour la forme des lettres au roi, qui n'oſa les lui refuſer; mais au lieu de prendre le deſſus ſur toutes ces différens partis, il ne parvint qu'à y en faire un nouveau, ſur lequel le roi ne devoit pas plus compter que ſur les autres. On peut en juger par ce qui ſe paſſa au ſiége de Villemur (*b*). C'eſt l'unique action que je particulariſerai, ſur des mémoires dont je garantis la vérité.

Le duc de Joyeuſe, zélé partiſan de la

ſes freres. Chrétienne d'Aguerre, comteſſe de Sault, baronne de Vienne; Gaſpard de Pontevez, comte de Carces; Hubert de la Garde, ſieur de Vins; Charles de Caſaux, &c.

(a) *Roquebrune, bourg de Provence.*

(b) *Ville de Languedoc.*

ligue en Languedoc, ayant raſſemblé cinq ou ſix mille hommes de pied & huit ou neuf cens chevaux, aux environs de Toulouſe, s'avança le 15 juin de cette année 1592, vers Montauban, pillant les bourgades & le plat-pays; & après avoir exercé toutes les cruautés qui étoient paſſées en coutume dans ce temps malheureux, il vint mettre le ſiége devant Villemur. Le ſieur d'Ariat, qui eſt celui dont je tiens ce détail, & les bourgeois de Villemur eurent recours à Thémines (11), qui tenoit pour le roi dans la province, & le ſollicitérent de leur amener promptement un puiſſant ſecours. Thémines qui ne ſe ſentoit pas aſſez fort, s'adreſſa au duc d'Epernon; & en attendant le renfort que celui-ci lui promit, il détacha quelques petits pelotons d'infanterie & de cavalerie, qui entrérent avec beaucoup de peine dans Villemur, les cavaliers à pied, parce qu'ils ne purent ſe ſervir de leurs chevaux, tant la ville étoit étroitement reſſerrée. Joyeuſe avoit fait une faute dont il fut rudement puni, comme on va le voir; c'eſt d'attaquer

(11) Pont de Lauſiere de Cardaillac, depuis maréchal de France.

Villemur du côté de la ville, au lieu de commencer par le château, qui plus fort en apparence, l'étoit beaucoup moins en effet : sans doute qu'il ne connoissoit pas assez bien la place, ou qu'il eut dessein de profiter des magasins de bled & d'autres munitions, dont il sçavoit que la ville étoit pleine.

D'Epernon envoya un corps de troupes assez considérable; mais comme il leur avoit donné ordre de n'agir que foiblement, & sur-tout de ne pas courir les risques d'un combat, quoiqu'en arrivant ces troupes fissent fort grand bruit, elles se débanderent, abandonnerent leur poste, & nuisirent plus par leur mauvais exemple qu'elles ne servirent aux autres soldats royalistes. Joyeuse qui ne manquoit pas de bravoure, sur-tout lorsqu'il s'agissoit d'un coup de main, trouvant l'occasion favorable, & peut-être se doutant de l'intention du duc d'Epernon, fondit sur ces gens, les surprit, & en auroit fait un grand carnage, si Thémines ne fût accouru assez à temps pour sauver le reste. Il ne laissa pas d'y en avoir sept ou huit cens de tués; & il n'en fallut pas davantage à (12) d'Epernon pour les lui faire rappeller

(12) Tout ceci est si positif, qu'il peut balancer

tout-à-fait. Thémines eut beau après cela le solliciter aussi bien que le maréchal de Matignon, ni l'un ni l'autre ne l'écouterent, & il n'eut plus d'autre parti à prendre que de se jetter lui-même dans Villemur avec d'Ariat, deux cens cinquante arquebusiers, & environ cent ou cent vingt cavaliers, pour soutenir les assiégés que Joyeuse pressoit plus vivement qu'auparavant. Il en fit sortir Renier qui en étoit seigneur par engagement, mais qui étoit devenu trop infirme pour faire les fonctions de gouverneur en cette occasion, & il résolut de s'y défendre jusqu'à l'extrémité, comptant que le roi, auquel il fit sçavoir sa situation, ne le laisseroit pas périr.

En effet, ce prince écrivit aussi-tôt aux ducs de Montmorency & d'Epernon, de prêter main-forte à Thémines. Ce dernier accoutumé à désobéir, ne fit aucun état

---

l'autorité de M. de Thou, qui est très-favorable au duc d'Epernon sur ce fait; & celle de l'auteur de la vie de ce duc, qui soutient que ses soldats chasserent ceux de la ligue de devant Villemur, & mirent cette place en état de se défendre, *page* 134. D'ailleurs la chronologie novennaire se trouve ici en tout d'accord avec nos mémoires, *liv.* 4, *pag.* 63, aussi bien que les mémoires de la ligue, *tom.* 5.

de cet ordre : pour Montmorency, il fit partir Lecques (*a*) & Chambaut, avec de fort bonnes troupes proteſtantes. Elles étoient encore en trop petit nombre pour tenir contre l'armée de Joyeuſe, nouvellement renforcée par les Toulouſains. Lecques & Chambaut eurent recours à Meſſillac (*b*), lieutenant du roi en Auvergne, & au vicomte de Gourdon, auſſi connu par ſa valeur & ſa fidélité, que par ſa grande laideur. Ces deux officiers ne balancerent pas à marcher au ſecours de Villemur, avec huit cens arquebuſiers & deux cens quatre-vingt chevaux. Joyeuſe leur envoya offrir le combat qu'ils refuſerent, profitant du malheur arrivé aux troupes de d'Epernon, & ne s'occupant que de leur objet. Après ce refus, la cavalerie des aſſiégeans qui ſe trouvoit trop preſſée dans ſes lignes, demanda à Joyeuſe la permiſſion de s'écarter dans les villages des environs : ce que ce général accorda avec peine, & contre l'avis des ſieurs d'Onous & Montberaut. Il tira parole des officiers qu'au premier ſignal qui leur ſeroit donné, ils ſe rendroient au camp ſans perdre de temps.

(a) *Antoine du Pleix, ſieur de Lecques.*
(b) *Raymond de Meſſillac de Reſtignac.*

Messillac, Lecques & Chambaut voyant que cet éloignement de la cavalerie avoit extrêmement affoibli l'armée des assiégeans, séparerent tous leurs gens de pied en quatre bandes, à chacune desquelles ils joignirent cinquante gendarmes, auxquels on fit mettre pied à terre. Un régiment de huit cens hommes fut laissé en bataille, à la vue des retranchemens, avec ordre de donner à certain signal. Quatre cens hommes attaquerent le premier retranchement, & furent appuyés des quatre troupes. Il n'y avoit ordinairement pour le garder que deux cens fantassins; mais Joyeuse qui avoit des espions chez nous, averti peu de momens avant l'attaque, y en envoya quatre cens autres; & en même-temps fit tirer les trois coups de canon qui étoient le signal convenu avec sa cavalerie. Soit paresse à obéir, soit promptitude de la part des protestans, cette cavalerie n'arriva qu'après l'action commencée. Les nôtres s'avancerent avant le soleil levé; & s'attachant au premier retranchement, ils coucherent par terre cent de ceux qui le défendoient. Les autres prirent la fuite vers le second retranchement; & n'y portant que leur peur, ce second retranchement, quoique beau-

coup meilleur que le premier, fut forcé de même, & avec une perte considérable.

Thémines regardant le tout de dedans la place, seconda les attaquans, & fit une sortie si à propos, qu'elle acheva de tourner la tête aux assiégeans. Leur cavalerie se fit voir en ce moment à la tête de leur camp, mais au lieu d'arrêter le désordre, elle n'eut pas plutôt apperçu que les huit cens hommes de réserve avec trois cens chevaux, s'ébranloient pour venir contr'elle, qu'elle prit le mouvement de tout le reste de l'armée, & chercha son salut dans la fuite. La peur croissant à chaque moment, ce ne fut bientôt qu'une déroute générale, qu'il ne fut pas possible à Joyeuse d'arrêter. Entraîné lui-même avec les fuyards, il gagna un pont de planches & de cordes qu'il avoit fait jetter sur le Tarn. Le nombre de ceux qui se précipitoient de ce côté ayant surchargé ce pont, il fondit en ce moment sous Joyeuse, & l'engloutit dans la riviere, sans qu'aucun de ceux qui étoient avec lui en réchappât. La peur aveugloit si fort le reste de ces troupes, que s'imaginant encore voir un pont à la place où il n'étoit plus, elles se jettoient dans les flots en cet endroit de la riviere. Il périt en cette occasion, par l'épée ou par l'eau,

plus de trois mille hommes de pied & de quatre cens chevaux : perte énorme pour une armée si peu considérable, au lieu que les royalistes ne perdirent pas trente hommes. Les bourgeois de Villemur regardoient de dessus les remparts ce spectacle étonnant, avec une joie mêlée de surprise & d'horreur, qui leur faisoit comparer un effet de la peur qui tient du prodige, avec ce que l'histoire sacrée nous rapporte des Egyptiens au passage de la mer rouge. Mais il est temps de revenir au roi.

Ce prince ayant passé en Picardie, envoya le maréchal de Biron assiéger Epernai (*a*), pour donner de l'occupation à ses troupes. Ce siége fut long & opiniâtre. Biron y fut tué d'un coup de canon (13); & si le roi qui pendant ce temps-

(a) *En Champagne.*

(13) Qui lui emporta la tête. Il étoit presque aussi sçavant dans les lettres que dans la guerre. De Thou regrette fort la perte que nous avons faite de ses commentaires. Il commanda en chef dans sept batailles, & portoit autant de cicatrices des blessures qu'il y avoit reçues. Il fut parrein du cardinal de Richelieu, auquel il fit porter son nom de baptême. La ville de Gontaut en Agenois, a donné son nom à cette maison. Voy. aussi l'éloge de ce maréchal dans *Brant. tom.* 3.

là se tenoit à Compiegne, ne se fût pas déterminé à se montrer lui-même devant cette ville, on auroit eu de la peine à la prendre. Il défit un puissant secours qui cherchoit à se jetter dans la place, & l'obligea enfin à se rendre.

Les fonds lui manquant absolument, il fut obligé, après cette expédition, de licentier tout ce qui lui étoit resté de troupes étangeres. Il demeura encore quelque temps dans ses quartiers, sur le bruit qui se répandit que le prince de Parme alloit repasser pour la troisieme fois en France, pour exécuter les grands projets qu'il avoit formés contre le roi. La mort de ce grand général arriva (14) très-

(14) A Arras dans l'abbaye de saint Vaast. On accusa les Espagnols de l'avoir empoisonné par jalousie; mais la blessure qu'il avoit reçue en Normandie l'année précédente, jointe à la mauvaise conformation de son corps, est la seule cause de sa mort, comme on le reconnut à l'ouverture de son corps. *Cayet*, *ibid.* 90. Voyez dans *M. de Thou*, *liv.* 104, l'éloge de ses grandes qualités. Son corps fut porté en Italie par la Lorraine, accompagné de cent soixante chevaux caparaçonnés de noir. Il n'avoit que quarante-huit ans. Il se plaignit d'avoir été deux fois empoisonné par les Espagnols, si l'on en croit d'Aubigné, qui assure que les Italiens en furent si forts persuadés,

heureusement pour tirer d'inquiétude Henri qui ne se voyoit point en état de résister à un tel ennemi. L'armée Espagnole ayant perdu son chef, se dissipa. Le temps de lui nommer un successeur, laissa au roi celui de respirer. Il se rapprocha de Paris, & ne songea qu'à tirer parti de l'éloignement des Espagnols.

Je ne suivis point le roi dans tout ce voyage de Picardie. Je me rendis à Mante, où retrouvant Madame de Châteaupers dans des dispositions favorables à mon amour; je m'unis avec cette dame par un mariage qui fut célébré à Mante le propre jour que le prince de Parme (15) passoit avec son armée par Houdan.

---

que depuis ils ne purent compatir avec les Espagnols, *tom.* 3, *liv.* 3, *chap.* 28; & c'est aussi l'opinion de *Bongars*, *liv.* 49.

(15) Ce ne peut être que le 23 ou 24 mai, le prince de Parme n'ayant passé la Seine que la nuit du 21 au 22. Il y a donc erreur, soit dans le nouveau journal de Henri III imprimé en 1720, où *pag.* 271, ce mariage du duc de Sully est marqué célébré le 18, soit dans les mémoires de Sully. La seconde femme de M. de Rosny s'appelloit Rachel de Cochefilet, fille de Jacques, seigneur de Vaucelas, & de Marie d'Arbaleste, & avoit été mariée en premieres nôces avec François Hurault,

Pour tout dire, la politique du roi n'étoit point de mon goût. Je voyois avec chagrin que la néceſſité des temps le ſoumettoit à toutes les volontés des catholiques de ſon parti; & que tous les proteſtans demeuroient ſans récompenſe, & étoient comptés pour rien, ſur-tout depuis que le départ des troupes étrangeres avoit donné à leurs adverſaires toute ſorte d'avantages ſur eux. J'avois en mon particulier éprouvé tant de fois les effets de leur haine ou de leur jalouſie, que j'en concluois que tous les chemins à la fortune alloient m'être fermés pour toujours. J'étois encore dégoûté de la conduite du roi à mon égard. Sa froideur, que je ſçavois pourtant n'être qu'une feinte, reſſembloit ſi fort à l'abandon, que je me déterminai à quitter la guerre, & à me retirer chez moi pour y vivre loin du tumulte & des affaires.

L'événement juſtifia la ſageſſe du roi; & je fus le premier dans la ſuite à me ranger de ſon opinion, & à lui donner

---

ſieur de Châteaupers & de Marais, mort en 1590. Elle mourut après le duc de Sully, dans l'année 1659, âgée de quatre-vingt-treize ans.

des conseils entiérement opposés à mes premieres idées. Mais alors j'envisageois tout avec d'autres yeux. Le sentiment de tout ce que les protestans & moi avions à souffrir, le peu de considération où il me sembloit que j'étois, un peu de cet esprit général que dicte toujours l'intérêt de la religion; voilà ce qui formoit mes résolutions, & sur quoi je bâtissois pour le roi un systême, qui dans ce temps-là me paroissoit le seul raisonnable. J'aurois voulu que ce prince, rendant justice à ceux qui le servoient avec zele & affection, eût refusé tout autre secours, & se fut jetté entre leurs bras. Je me persuadois qu'après cette démarche éclatante, l'Angleterre, la Hollande, & tout ce qu'il y a de puissances protestantes en Europe, auroient fait en sa faveur de si puissans efforts, qu'ils auroient suffi à le mettre sur le trône, sans qu'il en eût eu aucune obligation aux catholiques. En cela comme dans tout le reste, les lumieres du roi étoient bien supérieures aux miennes. Il comprit dès le premier instant, qu'un royaume tel que la France, ne s'acquiert point par des mains étrangeres; & quand même il auroit jugé la chose possible, c'étoit le cœur des françois plus que leur couronne que ce bon

prince vouloit conquérir, & il regardoit comme leur bien légitime, les récompenses qu'il eût été obligé en ce cas de donner à leur préjudice, & à ceux qui auroient été les auteurs de son élévation.

Pour dernier motif de retraite, il arriva peu de temps après que je fus arrivé à Mante, que ma plaie de la bouche & du coup que j'avois reçu dans cette malheureuse rencontre de Chartres, vint à se rouvrir, ce qui m'obligea de me transporter à Rosny, pour me faire guérir radicalement, & prévenir les suites presque toujours fâcheuses des blessures de cette nature. J'y fis quelque séjour. Après une vie aussi tumultueuse que celle que j'avois menée jusqu'à ce moment, j'y goûtois le plaisir pur que la vie retirée offre à ceux qui ont arraché leur cœur à l'ambition. Je m'y amusois aussi à écrire tous les événemens variés par la bonne & la mauvaise fortune, auxquels elle m'avoit exposé pendant vingt ans.

Buhy (16), lieutenant pour le roi dans le Vexin, vint un jour me rendre visite. Il m'apprit que le roi avoit écrit à tous

(16) Pierre de Mornay de Buhy, frere de du Plessis Mornay.

les gouverneurs de ramasser le plus qu'ils pourroient de troupes, & de venir promptement à son secours. C'est le temps où l'on s'attendoit le plus fortement à voir repasser le prince de Parme en France, & Buhy me demanda si je ne ferois pas comme les autres en cette occasion. Cette demande réveilla en moi le souvenir de tant de gouvernemens qu'on m'avoit refusés, & en dernier lieu d'une lieutenance de roi, que le duc de Nevers & les catholiques m'avoient enlevée d'une maniere haute & insultante. Je répondis à cet officier avec quelque émotion, que si le roi avoit eu besoin de mon service, il m'auroit fait l'honneur de m'écrire. Buhy trouva ma réponse fiere, & en la rapportant au roi, il l'empoisonna comme fait tout bon courtisan, & fit entendre à ce prince qu'il ne devoit plus compter sur moi, parce que mon parti étoit pris de passer le reste de mes jours à la campagne. Cette addition étoit toute entiere de sa façon. Je n'estimois pas assez Buhy pour le faire le confident de mes secrets. « Il a donc bien changé d'humeur, reprit » aussi-tôt le roi; car il n'a jamais man- » qué de se trouver aux occasions pareil- » les à celle qui se prépare. Quoiqu'il » s'excuse sur ses plaies, je connois bien

» ce qui le retient, il est en colere contre
» moi, & avec quelque raison; il voudra dorénavant faire le philosophe,
» mais lorsque je le verrai, je sçaurai
» bien accommoder tout cela, car je le
» connois ».

Ce discours se tenoit en présence du président Seguier (*a*), qui étant venu dîner chez moi quelque tems après, me le rapporta. Comme je répandois mon cœur dans le sein de ce grand magistrat, que je connoissois pour être également bon ami, honnête homme, & excellent politique; il me répondit ces paroles, que je n'ai pas oubliées, parce qu'elles commencerent à me dessiller les yeux, & à me détromper de ma premiere façon de penser. « Monsieur, il me semble que
» vous êtes un peu en colere. Nous sommes dans un temps où la tranquillité
» est un bien difficile à acquérir, les plus
» sages useront de silence & de patience,
» dans l'espérance d'un meilleur siecle,
» & le roi est si bon & si sage, que
» Dieu le destine à être notre restaurateur ».

Depuis ce moment, voyant qu'il ne me

(*a*) *Jean Seguier.*

reſtoit plus d'autre incommodité de ma bleſſure, que celle d'articuler difficilement, je commençai à remonter à cheval, & ſuivi de quelques cinquante chevaux, je me mis à faire des courſes ſur la grande route de Verneuil & de Dreux à Paris, pour reprendre l'habitude de mon ancien métier, auquel je ſentois bien que j'allois me remettre tout de nouveau. Dans le ſecond de ces voyages, un jour que je me promenois près de Dreux, entre les villages de Maroles & de Gouſſainville, je fis rencontre de dix ou douze hommes de pied, qui ſi-tôt qu'ils nous eurent apperçus, ſe jetterent dans les bois dont tout ce pays eſt couvert. Je marchai promptement vers eux, & j'en fis prendre deux, les ſeuls de toute la bande qui n'euſſent point abandonné le grand chemin. C'étoit deux payſans qui revenoient de Paris, où ils avoient vendu de la volaille. Je les queſtionnai, ils me répondirent avec une grande ingénuité, qu'ils avoient coutume de ne marcher que la nuit, pour éviter toutes les mauvaiſes rencontres qu'on fait ordinairement ſur cette route pendant le jour; mais qu'ils s'étoient enhardis cette fois, ſe voyant en compagnie de neuf ou dix perſonnes, dont ils ajouterent que

deux ou trois étoient domestiques d
MM. de Mercœur, de Medavy & d
Vieuxpont.

Je n'en attendis pas davantage pou
faire courir après ces trois hommes, dont
le voyage mystérieux piquoit ma curio-
sité. Il fut impossible de les joindre :
mes gens se saisirent seulement de deux
autres hommes de la bande, qui étoient
de Verneuil, dont je ne pus rien tire
par menaces. Je pris une autre voie, je
leur donnai quatre écus d'or, & leur en
promis encore davantage, s'ils vouloient
m'apprendre tout ce qu'ils sçavoient d
ces trois domestiques. Ils me dirent d
les suivre, & me menerent droit à u
gros chêne creux & environné d'un buis
son fort épais, où ils me dirent que ce
valets s'étoient arrêtés, & avoient jett
dans le tronc de cet arbre les papiers don
ils étoient chargés. En effet j'y trouva
deux boëtes de fer-blanc, & un sac d
coutil qui en paroissoient pleins. Je m
consolai d'avoir laissé échapper les messa
gers, & après avoir satisfait ces deu
hommes, je repris le chemin de Rosny
très-impatient d'ouvrir mes paquets.

Ils me parurent tels que je les souhai
tois. Je trouvai d'abord force commission
pour lever des gens de guerre de la par

du duc de Mayenne, plusieurs lettres écrites de la propre main de ce général au duc de Mercœur, en chiffres. Des pieces plus importantes attirerent bientôt toute mon attention. Elles concernoient le tiers parti, dont on commençoit alors à faire du bruit; & parmi celles-là, je tombai sur deux mémoires qui me sembloient de la derniere conséquence. Le premier étoit le mémoire des demandes que le président Jeannin (17) avoit faites à l'Espagne au nom du duc de Mayenne; & le second renfermoit la réponse faite à ces conditions par l'archiduc Ernest pour le roi d'Espagne. Tous les discours qu'on pourroit faire, ne sçauroient aussi-bien instruire des desseins du duc de Mayenne, de l'esprit de la ligue, & de la politique de l'Espagne, que le contenu de ces deux pieces : on sera bien aise d'en voir un extrait.

Le duc de Mayenne soumettoit la ligue au pape, & la mettoit sous la protection du roi d'Espagne, aux conditions suivantes, tant pour tout le parti en général, que pour lui en particulier : que le

(17) René Jeannin, baron de Montjeu, président au parlement de Dijon.

toient point exprimées, soit que Mayenne ne songeât pas aux autres aussi efficacement qu'à lui-même, ou qu'il crut que cet article ne souffriroit point de difficulté, parce qu'au défaut d'argent, il étoit facile de satisfaire les seigneurs en pensions, dignités ou gouvernemens.

Telles étoient les demandes du chef de la ligue, dans lesquelles il ne s'étoit pas oublié, comme on voit. Pour tout cela il offroit au roi d'Espagne, outre la couronne, qui, quoiqu'il n'en fût rien dit, ne pouvoit regarder qu'un prince de la maison d'Autriche, puisque le duc de Mayenne sembloit s'en exclure lui-même; il offroit, dis-je, certain nombre de villes, dont le nom, aussi-bien que celui du roi futur, étoit en blanc; celles que l'Espagne prendroit, devant être remises aux catholiques françois, sous la protection du roi d'Espagne & du duc de Mayenne; le tout pour servir de sûreté & de caution à l'Espagne jusqu'à l'élection du roi, sans en dire davantage : ce qui marque bien encore qu'on comptoit que cette élection dédommageroit suffisamment cette couronne, à moins qu'on ne cherchât par ce sous-entendu favorable, à la flatter de cet objet, pour en tirer un secours prompt

&

& efficace. Ce qui fait naître ce soupçon, c'est l'attention à insister & à revenir souvent sur la clause suivante, qu'en attendant, qu'on se fût déterminé à Madrid sur tous ces articles (on donnoit pour cela le terme d'un mois), l'Espagne commenceroit toujours par envoyer un secours puissant dans la Bourgogne, qu'on disoit être en fort grand danger. Pour hâter encore davantage les résolutions de cette cour, le duc de Mayenne qui, dans tout ce traité se montroit serviteur fidele, quoiqu'un peu intéressé, de la maison d'Autriche, assuroit froidement que si l'on trouvoit ces conditions trop désavantageuses pour l'Espagne, elle pouvoit se tourner d'un autre côté que du sien, & que las de porter ce fardeau, il ne demandoit pas mieux que de s'en décharger.

Mais il avoit beau feindre, il avoit affaire à un conseil qui ne prend pas facilement le change, & qui entend encore mieux ses intérêts. L'archiduc Ernest répondoit à ce mémoire au nom du roi d'Espagne, que sa majesté agréoit le titre de conservateur de la ligue, & même vouloit bien qu'on le regardât comme le chef de tout le parti; qu'on le trouveroit toujours prêt à accorder tous les secours de troupes qu'on lui demandoit

contre le roi de Navarre & même plus qu'on ne lui en demandoit, car il consentoit d'envoyer dans la Picardie seule les dix-neuf mille hommes mentionnés plus haut; il est aisé de voir à quel dessein, cette province confinant les Pays-Bas, sans ceux qu'il offroit de faire marcher en différens endroits du royaume. Il ne paroissoit pas aussi alarmé au sujet de la Bourgogne, que l'étoit le duc de Mayenne, parce qu'apparemment le conseil d'Espagne pénétroit que ce général demandant la jouissance de cette province, il n'étoit pas fâché que toutes les troupes y fussent employées. Sur cet article on accordoit seulement de quoi lever mille lansquenets, & soudoyer trois cens chevaux. On ajoutoit pourtant, que si le fort de la guerre tomboit sur cette province, sa majesté catholique ne refusoit pas d'y envoyer des troupes considérables; & sans doute cette parole étoit sincere.

Le roi d'Espagne ne se montroit pas non plus si libéral, à beaucoup près, sur le chapitre particulier de Mayenne, c'étoit de tous les articles le plus réduit. On ne vouloit rien ajouter à la pension de trente mille livres par mois. On lui accordoit pour lui, & cela simplement, pendant qu'il seroit en personne dans

l'armée, deux mille fantassins & cinq cens cavaliers. On gardoit un profond silence sur tout le reste. A l'égard des places qu'on prendroit, l'Espagne consentoit que le duc gardât celles dont il s'empareroit, pourvu qu'elle en fît autant de son côté. Elle ne se départoit pas de la demande qu'elle avoit faite de Soissons, & vouloit absolument avoir cette ville pour garantie des avances qu'elle faisoit dans cette guerre : elle promettoit seulement de la rendre après l'élection du roi. Cette nomination paroissoit encore douteuse à l'Espagne, qui donnoit à entendre que si elle se faisoit de maniere qu'elle eût lieu d'en être satisfaite, on pouvoit alors tout attendre de sa gratitude; mais auparavant on ne vouloit rien risquer. On laissoit pour cet effet, sans réponse, tous les autres articles, & l'on y en ajoutoit un nouveau : c'est que le duc de Mayenne se déferoit de certaines personnes, qui sans doute n'appuyoient pas les intérêts de l'Espagne auprès du général françois. Le papier ne souffroit pas ces noms; on les avoit, disoit-on, désignés de bouche à l'agent du traité. Voilà dans quelles dispositions étoit sa majesté catholique, qui imitoit assez bien le duc de Mayenne, en ce qu'elle fon-

geoit beaucoup plus à elle qu'à lui, & lui vendoit aussi cher ses services.

A cette lecture je sentis tout mon ressentiment s'éteindre. Ces papiers étant d'une extrême importance pour le roi, je ne perdis pas un instant à me rendre à Compiegne. Je trouvai que le temps & l'absence n'avoient rien altéré des sentimens de Henri à mon égard. J'eus une demi-heure de conversation secrete avec ce prince, à qui je dis en gros le sujet de mon voyage; la lecture des papiers fut remise au soir de ce même jour. Tout le monde étant retiré de l'appartement du roi, j'y fus introduit, & y demeurai enfermé avec sa majesté, qui y appella Beringhen & Choirin, pour déchifrer les caracteres de la plupart de ces pieces.

Nous apprîmes ce que c'étoit que ce tiers-parti dont on parloit sourdement. Il se formoit au milieu de la cour même, sous les auspices & par les idées de l'abbé (18) de Bellozanne, des deux Durets, & je crois de l'abbé du Perron, toutes,

(18) Jean Touchard, abbé de Bellozanne; Louis Duret, sieur de Chevry, médecin, & Charles Duret, conseiller d'état, intendant & contrôleur général des finances, président de la chambre des comptes.

créatures du comte de Soiſſons & du cardinal de Bourbon, & particuliérement attachés à ce dernier. Il y a du moins toute apparence que ces perſonnes en furent les auteurs, & même les uniques promoteurs dans le commencément. Mais dans la ſuite meſſieurs de Nevers, de Longueville, de Villeroy, d'O, & tout ce qu'il y avoit à la cour de Catholiques qui ſe piquoient d'être trop bons françois pour ſouffrir la domination eſpagnole, & trop zélés romains pour s'accommoder d'un prince proteſtant, s'attacherent à ce parti. Depuis quelque temps le comte de Soiſſons s'étoit joint à ces meſſieurs. On diſoit même, qu'infidele à ſon ancienne maîtreſſe, il fut pluſieurs fois ſur le point de s'unir avec mademoiſelle de Longueville. Ils avoient pris le nom de politiques, pour ſe diſtinguer des royaliſtes & des ligueurs, & pour montrer qu'ils alloient au bien de l'état & à la conſervation des droits de la couronne, par-deſſus toute autre conſidération. Leur objet principal étoit d'exclure également du trône tout prince étranger, le duc de Mayenne & le roi de Navarre. Le gros du parti n'en ſçavoir pas davantage; mais les chefs, qui étoient les maîtres du ſecret, ſongeoient,

de plus à se défaire des deux derniers, par le fer ou par le (19) poison, après quoi ne rencontrant plus de difficulté, ils faisoient le cardinal de Bourbon roi (20), & lui obtenoient une dispense pour se marier avec l'infante, afin de ne pas mécontenter tout-à-fait l'Espagne.

En comparant ce projet avec celui de Jeannin, dont on vient de voir le mémoire, on sera surpris que des piéces si contraires les unes aux autres se trouvassent dans le même paquet. Sans en chercher la raison dans les secrets de la providence, qui, en présentant au roi du même coup tous les projets qui se tramoient contre sa personne, sembloient l'avertir des justes mesures qu'il devoit prendre pour les prévenir; je crois qu'on peut la trouver dans l'intérêt différent de toutes ces personnes, qui, communi-

(19) Cette accusation ne se trouve dans aucun autre écrivain, elle est du nombre de celles que l'auteur ne devoit pas avancer sans y joindre la preuve.

(20) Il s'appelloit Charles. Il étoit le troisieme des fils de Louis I, prince de Condé, & d'Eléonore de Roye. Ses autres freres étoient Henri, prince de Condé; François, prince de Conty; & Charles, comte de Soissons.

quant ensemble, & quelques-uns de fort loin, tel que le duc de Mercœur (*a*), sans aucun motif commun que la haine qu'ils portoient au roi, enfantoient mille idées chimériques, & se livroient à toutes les lueurs qui brilloient à leur esprit sans avoir d'objet fixe & déterminé, que celui de donner l'exclusion au roi de Navarre. Dans cette confusion de sentimens, il n'est pas étonnant qu'il se rencontrât des avis si opposés dans les moyens.

Je demeurai trois jours à Compiegne, souvent en conférence avec le roi, qui se montroit sensiblement touché de l'attentat qu'on méditoit contre sa personne, parce qu'il se flattoit que sa conduite auroit dû en étouffer l'idée. Il me renvoya à Mante, s'appercevant que les efforts que je faisois pour parler dans ses entretiens, pouvoient rouvrir mes blessures. Toutes les marques d'une confiance entiere & pleine de tendresse, je les reçus de ce bon prince. La derniere chose qu'il me dit en partant, fut de bien observer tous les mouvemens de ses ennemis, & de me préparer, en attendant qu'il prît lui-même le

(a) *Philippe-Emmanuel de Lorraine.*

car il ne s'agissoit pas d'un moindre objet, persuadé sans doute que le conseil d'un homme plein d'un sincére attachement, & s'il m'est permis de me servir

---

mément celui qui frappa ce grand coup. Ils ne paroissent pas même avoir songé à M. de Sully. Ce qui n'ôte rien à la force des preuves qui établissent dans tout cet endroit de ses mémoires, que c'est principalement, & même en quelque maniere à lui seul, que l'honneur en est dû. Tacite a dit d'un des principaux ministres d'Auguste, que ce prince, après lui avoir ôté la réalité de la faveur lui en laissa encore l'apparence. C'est ici tout le contraire, le duc de Sully en avoit déja tout l'essentiel auprès de Henri IV, qu'on ne s'avisoit pas seulement encore de l'en soupçonner; & ce qu'on trouvera de plus singulier dans l'histoire de l'un & de l'autre, c'est que long-temps après que cette faveur se fût déclarée par les principaux emplois & les premieres places qu'on vit le ministre occuper, & même jusqu'à la mort de Henri, ils demeurerent ensemble dans ces termes de la plus exacte circonspection par rapport au public, pendant que dans le particulier, la familiarité & la confiance n'ont peut-être jamais été portées plus loin entre un roi & son sujet. Voilà comment il est arrivé que dans quelques histoires de Henri-le-Grand, dont les auteurs, sans pénétrer jusques dans le cabinet, se sont contentés de ne représenter que la face extérieure & publique des affaires, le nom de Rosny ne se trouve point, & celui de Sully, si connu pour les personnes bien instruites, assez rarement, vu le personnage qu'a joué M. de Sully dans les dif

de ce terme, d'une amitié véritable, doit l'emporter sur la pénétration d'esprit & d'habileté, lorsqu'on n'y joint qu'une fidélité douteuse. Rien ne m'a jamais fait sentir un plaisir si pur & si noble, que l'honneur d'un pareil choix ; mais après m'y être livré quelques momens tout entier, j'envisageai la pesanteur du fardeau dont je me sentis charger ; & je tremblai au milieu de ma joie, que ma foiblesse & mon incapacité n'allassent m'engager dans quelque fausse démarche qui nuisît, non pas à moi, je crois que dans ces occasions c'est à soi que l'on songe le moins, mais au prince qui se reposoit sur moi.

De ce moment toutes les précautions

---

ou douze dernieres années de la vie de ce prince. Tout incompréhensible que paroît cet air de réserve & de mystere, qu'on examine profondément la conjoncture de ces temps-là, & avec cela la religion du duc de Sully, on découvrira sans peine les sujets qu'ont eus ce roi & ce ministre d'en user de la sorte, & même de ne point se départir de cette conduite jusqu'à la fin. Ce n'est pas là un des moindres traits de l'habileté & de la prudence de ces deux grands hommes. J'ai cru nécessaire de faire cette remarque une fois pour toutes. « Il y avoit long-temps, dit l'historien Mathieu, » *tome 2, page 278*, que Rosny étoit entré en » part des grandes affaires du roi. Il fut employé » aux plus confidens du temps de Henri III, &c. »

que prenoit le roi pour sa personne, je les pris pour le conseil que j'allois lui donner. Je m'y préparai par les réflexions les plus profondes sur l'état des royaumes voisins en général, & sur celui de la France, des parties qui la divisoient, & du roi en particulier. Je considérai que si, dans les emplois pareils au mien, on ne fait point de fautes, même innocemment, sans mériter quelques reproches, il n'en est point qu'on ne s'attire, lorsque celles qu'on y fait, viennent de ce qu'on s'y est comporté avec passion. Cette réflexion me porta à étudier profondément mes penchans & mes dispositions, & me convainquit de la nécessité de commencer par forcer mon cœur à se vaincre & à s'oublier lui-même. Un retour sérieux sur ma conduite passée, me fit appercevoir de l'injustice dans les plaintes fréquentes qui m'étoient échappées contre le procédé du roi à mon égard, & à celui des protestans. J'en cherchai le principe, que j'eus bien-tôt trouvé dans le préjugé ordinaire, qu'on ne se rend digne de la religion que l'on professe, qu'en comptant pour rien la cruauté, la perfidie, le parjure, pourvu qu'on la fasse triompher. Je me dépouillai de cette idée aussi injurieuse à l'auteur de la religion, que pré-

judiciable à la religion qui se sert de ces indignes moyens, & l'on me croira aisément, lorsque j'avance qu'il n'y eut rien dont je me défiasse aussi fortement, que des piéges que pouvoit me tendre le zele trompeur de la religion, si l'on fait attention à la nature du conseil que je pris sur moi de donner au roi.

Lorsque je me fus ainsi assuré de moi-même, je craignis moins de porter mes regards dans ce chaos impénétrable d'intérêts différens, & de sonder un avenir qui n'offroit de toutes parts qu'un affreux précipice. Falloit-il éterniser les maux de la France, en mettant aux mains, peut-être pour plus d'un siecle, deux partis de religion alors à-peu-près égaux ? Falloit-il qu'un prince qui méritoit si bien d'être heureux, consumât sa vie entiere au milieu des horreurs de la guerre, qui jusque-là ne l'avoit pas laissé respirer un moment, & lui préparoit, si je le déterminois de ce côté, des travaux infiniment plus grands encore que tout ce qu'il avoit essuyé ? D'autre part, devois-je exposer le corps entier des réformés en France, qui cherchoit la paix & la justice, & être la victime d'une politique toute humaine, à les mettre aux pieds de leurs plus cruels ennemis ? Dans l'incertitude du sort des

armes, & d'un moment qui pouvoit terminer tout d'un coup les jours du prince, devois-je amener les choses au point, que peut-être la France, en proie à l'Espagne & à tous ses voisins, ou déchirée par mille tyrans, perdît en un moment la gloire de son nom, l'éclat de sa monarchie & la succession de ses rois? Que de périls dans la guerre! que de piéges dans la paix! que de sujets de craindre de tous côtés! Et comment prendre une résolution, frappé de tant de dangers presqu'inévitables?

Le plus grand de tous étoit encore, sans difficulté, de n'en point prendre. Enfin je crus que tout bien examiné, il falloit préférer le parti qui arrêtoit la guerre civile, redonnoit le calme à la France, la soumettoit à un bon roi, la mettoit en état de se venger des ennemis étrangers; c'est-à-dire, celui qui détournoit le plus d'inconvéniens présens, & offroit la ressource du temps pour remédier à ceux qu'on pouvoit craindre. En un mot je résolus de porter le roi à embrasser la religion (22) romaine & de l'y

(22) Donc le duc de Sully trouvoit dans la religion catholique autant davantage pour le salut que dans la protestante.

préparer peu-à-peu. Je sçavois bien que je mécontentois par-là deux sortes de personnes, les protestans, voisins de la France, & les calvinistes François; mais pour les premiers, la France une fois unie, ne peut elle pas se passer de tout secours étranger ? Quant aux seconds, ne pouvoit-on pas leur accorder des avantages, qui leur fissent voir ce changement sans murmurer ? A l'égard de tous les deux, je comptois sur la reconnoissance qu'un prince tel que Henri ne pouvoit manquer d'avoir pour des personnes, à qui il avoit les plus essentielles obligations.

Voilà de quoi je m'occupai uniquement depuis l'instant où je partis de Compiegne; & j'étois encore absorbé dans ces réflexions, lorsque le roi arriva à Mante. La premiere chose qu'il fit, fut de me faire dire d'aller le trouver avec les précautions ordinaires. Jaquinot me conduisit dans sa chambre avant le jour, & nous entrâmes aussi-tôt en matiere. Henri qui de son côté avoit fait mille réflexions sur la situation embarrassante où il se trouvoit, commença par m'en faire un portrait au naturel; intérêts inconciliables dans les princes & les grands du royaume; haine entr'eux & contre lui; mutinerie & désobéissance dans tous les

esprits; paresse dans les étrangers alliés; animosité & brigues de la part des ennemis; trahisons au-dedans, violences au-dehors; précipices & écueils de toutes parts. La fin de ce discours pathétique fut de demander quel remede je connoissois à tout cela.

Je répondis au roi que, sans prétendre lui donner aucun conseil, je voyois simplement trois partis à prendre, sur lesquels c'étoit à ce prince à se déterminer: le premier, de satisfaire tout le monde à ses propres dépens, ou plutôt aux dépens de l'état; le second, de ne satisfaire personne en cherchant à emporter tout de haute lutte; le troisieme qui tient le milieu entre les deux, de faire tomber tous les obstacles qu'on opposoit à son avénement à la couronne, en se faisant catholique. Le roi reprit la parole, & me dit que ce que je lui disois n'etoit rien moins qu'un avis. Il me commanda de lui dire nettement ce que je ferois, si j'étois en sa place. Je cherchai à le lui faire entendre, en reprenant l'un après l'autre les trois moyens que je venois de mettre en avant. Je lui fis envisager qu'en suivant le premier, il se réduisoit lui-même à rien; & que s'il falloit remplir l'avidité de l'Espagne & des ligueurs françois, à

peine d'un si grand royaume lui resteroit-il un petit nombre de provinces. Sur le second, je lui représentai que si-tôt qu'il auroit donné occasion de croire qu'il s'en tenoit uniquement aux droits que sa naissance lui donnoit sur la couronne, l'abandon de tous les catholiques, & le déchaînement d'un peuple d'ennemis au-dedans & au-dehors du royaume, lui attireroit un orage terrible. L'inconstance de la fortune & les revers ordinaires de la guerre quoique ce prince ne les eût point éprouvés, trouverent leur place dans cette réflexion. Je ne parlai du troisieme parti, que pour dire au roi qu'étant protestant moi-même, je ne pouvois lui rien dire sur ce jujet.

A mesure que je parlois, je voyois que l'esprit du roi se frappoit de plus en plus de l'embarras où la conjoncture présente le jettoit : & je m'attendois que ce seroit la vue de tous ces obstacles, qui le meneroit au point où je voulois qu'il arrivât. J'étois sûr, quant au premier de ces trois partis, que Henri n'y pensoit seulement pas. Je le connoissois trop bien, pour croire qu'il fût capable de se porter à un accommodement qui ne le laisseroit roi qu'en peinture, sujet ou dépendant de l'Espagne, ou réduit enfin à une petite

partie de la France : auſſi ſon embarras ne rouloit que ſur les deux autres. D'un côté, diſoit-il, en demeurant dans ſa religion, il voyoit ligués contre lui les princes de ſon ſang, tous les grands du royaume, & ceux qui étoient à la tête des affaires & des finances, comme meſſieurs d'Epernon, de Nevers, de Longueville, de Biron, d'O, de Rieux (23), de Villeroy, de Manou, de Châteauvieux, de Vitri, d'Entragues, de Sourdis; le détail en feroit trop long. Il les voyoit prendre le parti, ou de faire un corps contre lui indépendant de la ligue, ou ce qui étoit plus vraiſemblable, & auſſi plus dangereux, de s'unir avec la ligue, & de concerter enſemble les moyens de lui fermer tous les chemins au trône. De l'autre, il s'objectoit les plaintes des duc de Bouillon & de la Trimouille, & les cris de tant de proteſtans qu'il alloit abandonner, eux qu'il avoit tant aimés, & dont il avoit tiré ſi long-temps ſon unique ſecours. Il ſe les repréſentoit paſſant

(23) René de Rieux, ſieur de Sourdeac; Jean d'O, ſeigneur de Manou, frere du ſur-intendant; Louis de l'Hôpital, ſieur de Vitry; François de Balzac, ſieur d'Entragues; François d'Eſcoubleau, marquis de Sourdis; Joachim de Châteauvieux.

du mécontentement à la résolution que fait prendre le déſeſpoir d'être ſacrifiés par un prince ingrat, ſe choiſiſſant un chef, ſe cantonnant en France, & l'obligeant à tourner ſes armes contr'eux; & il finit par ces paroles : « Non, je ne » ſçaurois les maltraiter, ni leur déclarer » la guerre; je les aimerai tou» jours ».

Je me ſentis pénétré de ces paroles, qui marquoient un naturel & un retour ſi rares dans le cœur des ſouverains. Je l'en remerciai au nom de tous les proteſtans, en mettant un genou en terre & en lui baiſant la main. Ce que ce prince oppoſoit à ſon changement de religion, & la maniere dont il le faiſoit, étoit préciſément ce qui diſſipoit ma crainte, & me confirmoit qu'on ne trouveroit point ailleurs le remede aux malheurs préſens. Je repris la parole, & je lui dis, que MM. de Bouillon & de la Trimouille, & tout ce qu'il y avoit de perſonnes de mérite & de diſtinction dans le parti calviniſte, ne ſeroient point aſſez déraiſonnables pour s'armer contre lui, pour un parti embraſſé par la ſeule néceſſité, lorſqu'on continueroit à les traiter avec tous les égards dûs à leurs perſonnes & à leurs ſervices; & achevant d'expliquer

au roi tout ce que je pensois à ce sujet, j'ajoutai que le fond de toutes les religions qui croient en Jesus-Christ, étant essentiellement le même, c'est-à-dire, la foi des mêmes mysteres, & la même croyance sur la Divinité, il me sembloit que devenir catholique de protestant qu'on étoit auparavant, ou protestant de catholique, c'étoit moins changer de religion, que suivre pour l'intérêt de (24) la religion même, ce que la politique a jugé à propos d'y mettre de différence :

---

(24) Joignez à ces paroles du duc de Sully, ce qu'il vient de dire quelques pages auparavant, & ce qui est marqué plus haut lorsqu'il parle du devoir & de l'autorité des rois en matiere de religion : vous conclurez qu'il étoit calviniste mitigé, indifférent à toutes les religions qui conviennent dans les articles fondamentaux. C'est ainsi qu'en parle l'auteur du discours manuscrit que j'ai cité dans la préface de cet ouvrage; & c'est même la principale des raisons par lesquelles il justifie M. de Sully d'avoir donné à Henri IV un conseil, qui sans cela s'accorderoit assez mal avec les loix de la conscience & de la droiture naturelle : « dans la » créance où il se trouvoit, dit-il, parlant de M. de » Sully, que le roi pouvoit aussi facilement faire son » salut dans notre religion comme dans la sienne, » ce n'a pas été beaucoup hasarder sa conscience, » que de lui persuader ce changement, & c'étoit » au contraire servir l'état, voir toute la chrétienté

nais que quand je me tromperois dans cette idée, il étoit toujours inconteſtable, qu'embraſſer la religion catholique n'entraîne point la néceſſité de perſécuter toutes les autres; au contraire, que peut-être Dieu amenoit le roi à ce changement, pour donner à l'Europe un ſpectacle nouveau & plus digne de la religion elle-même: qu'il y avoit aſſez long-temps que la différence des religions donnoit en France les ſcènes les plus tragiques; qu'elle étoit une ſource de calamités & de déſordres, par l'averſion qu'on inſpiroit au peuple contre ceux qui étoient d'une croyance différente de la ſienne: ce qui ſe pratiquoit également de la part des catholiques & des proteſtans; qu'il pouvoit remédier à un mal ſi dangereux, en uniſſant ceux qui profeſſoient les deux religions par les liens de l'amitié & de la charité chrétienne; ou ſi cette entrepriſe étoit impoſſible, en leur preſcrivant du moins des régles ſi juſtes, que les deux partis fuſſent contens de ce qui leur ſeroit

---

» très-notablement, ſans intéreſſer ſa réputation ». Heureuſement Henri-le-Grand ne prit point de ſon miniſtre ce ſentiment d'indifférence, comme il l'avoue lui-même très-ſincérement.

accordé. J'attendris ce prince par la seule idée de rendre sa mémoire éternelle, en rétablissant dans un royaume désolé le calme, la sécurité & l'abondance; & de mériter par l'usage des talens qu'il avoit reçus du ciel, l'honneur d'avoir rendu la France heureuse, après qu'on avoit désespéré d'elle, & regardé ses plaies comme incurables. Je suis sûr que ce motif l'intéressa plus que celui de son repos. Je ne l'oubliai pas pourtant; & je fis convenir tacitement Henri, qu'après avoir, pour ainsi dire, épuisé la guerre, son cœur redemandoit de lui-même une situation moins bruyante & plus tranquille.

La plus forte preuve qu'en cette occasion je parlois pour la raison & la justice, c'est que le roi, qui par un heureux caractere d'esprit sentoit d'abord tout le vrai & le faux de ce qu'on lui disoit, m'avoua que toutes mes paroles lui avoient été jusqu'au fond du cœur. Il ajouta qu'il y réfléchiroit encore profondément, mais qu'il croyoit qu'il ne suivroit point d'autre conseil. En effet, au bout de trois jours son parti fut pris; & il ne s'appliqua plus qu'à applanir les difficultés qui restoient. Les unes le regardoient lui-même : car comme la droiture

& la ſincérité faiſoient le fonds de ſon cœur, de même qu'elles étoient dans toutes ſes paroles, je ſuis perſuadé que rien n'auroit été capable de lui faire embraſſer une religion qu'il eût mépriſée intérieurement, ou dont il eût ſeulement douté. Un prince qui n'avoit jamais trompé les hommes, étoit bien éloigné de vouloir tromper Dieu.

Les autres obſtacles regardoient les principaux chefs du parti proteſtant, que cette ſeule propoſition ne manqueroit pas de révolter, autant par crainte que par point d'honneur. Il les fit tous aſſembler, & adreſſant la parole aux plus diſtingués d'entr'eux, qui étoient MM. de Bouillon, de Sancy, du Pleſſis, de Salignac, de Morlas, de Conſtans & Salettes (25), j'étois auſſi préſent, il leur dit dans l'intention de les ſonder; qu'il les avoit fait aſſembler, pour ſçavoir leur ſenti-

---

(25) N. Salettes étoit préſident du parlement de Pau, & conſeiller d'état de Navarre, Morlas étoit ſon fils naturel, conſeiller du conſeil privé & d'état, & ſur-intendant des magaſins de France. Ils ſe convertirent tous deux. Henri IV apprenant la mort de Morlas, qui étoit un homme de grand mérite, dit: « J'ai perdu un des meilleurs entendemens de mon royaume ». *Chronol. novenn. liv. 7, page 545.*

ment sur ce qu'il avoit à leur communiquer; qu'il avoit reçu des avis certains que Bellozane & les deux Durets, agens du tiers-parti, avoient eu une entrevue avec Villeroy (26) & Jeannin; & qu'ils

(26) Après avoir soigneusement recueilli tout ce qui est dit dans les plus judicieux de nos écrivains sur ces deux hommes, dont le duc de Sully parle si peu avantageusement dans mille endroits de ses mémoires, je crois pouvoir avancer avec certitude, que leur grand & unique objet fut d'un côté, de sauver la religion en France, en excluant du trône le roi de Navarre, tant qu'il n'abjureroit point le calvinisme, ou plutôt en le forçant à abjurer, & d'empêcher de l'autre, l'effet de la politique espagnole, qui tendoit, ou à enlever la couronne à la maison royale, ou à démembrer le royaume. Ces vues qui n'ont rien que de fort louable, sont clairement prouvées par la conduite de Villeroy dans les conférences auxquelles il assista, par les conseils qu'il donnoit fréquemment au duc de Mayenne, de se défier du conseil de Madrid, par la réserve que ce chef de la ligue avoit à lui communiquer ses desseins secrets, par le détail des négociations du président Jeannin en Espagne, par la maniere dont ils se comporterent l'un & l'autre aux états de Paris, & peut-être mieux encore, par la haine que les seize leur portoient. Leur prudence, leur sang froid, & leur talent décidé pour les affaires, les rendoient l'ame du parti, & on peut le dire, malgré le parti même: sans eux ce parti possédé d'une passion aveugle & furieuse auroit précipité l'état dans des malheurs

étoient

étoient convenus d'unir contre lui toutes les forces de la ligue & des autres catholiques ; qu'il touchoit au moment dont les catholiques l'avoient si souvent menacé ; qu'ils alloient l'abandonner unanimement ; que le projet commun étoit de placer sur le trône le cardinal de Bourbon, de lui faire épouser l'infante d'Espagne, & de tenter par toutes sortes de moyens de se défaire de sa personne ; qu'à la vérité le cardinal s'étoit montré fort éloigné de cette derniere proposition ; mais qu'il y avoit toute apparence qu'il y donneroit enfin les mains, lorsqu'on lui auroit fait comprendre qu'il n'y avoit pas d'autre moyen de s'assurer la couronne ; qu'il les prioit de lui dire naturellement ce qu'ils pensoient qu'il y eût à faire sur tout cela, & particuliérement sur la désertion des catholiques, qui alloient mettre son parti aux abois.

Il parut bien par la rumeur & le trouble que cette déclaration jetta dans l'as-

---

irrémédiables. Consultez l'histoire de *Mathieu*, *tom.* 2, *pag.* 66, 69, 86, *&c. La Chron. noven. liv.* 2, *&c. De Thou*, *les mémoires de Nevers*, *les mémoires de Villeroy*, *Passim*, & autres. Voy. aussi ce que nous avons dit sur cet article dans la préface de cet ouvrage.

ſemblée, que tous ceux qui la compoſoient, ſans rien prévoir ni ménager, ſans point fixe, & même ſans aucun véritable attachement au roi, n'avoient, pour ainſi dire, ſongé juſques-là qu'à vivre au jour la journée, qu'à pouſſer le temps & tirer parti des talens de leur maître pour la guerre. Ils ne purent jamais s'accorder, ni former un avis ſuivi. On ne ſçavoit s'il falloit ſouhaiter la paix ou continuer la guerre. L'un diſoit qu'il n'y avoit rien à faire qu'à ſe remettre en campagne, & riſquer le tout pour le tout. L'autre s'imaginoit qu'en arrêtant huit ou dix des principaux catholiques qui n'étoient point encore ſur leurs gardes, ſurtout les auteurs du projet, on le feroit avorter. D'autres plus modérés, ou peut-être ſeulement plus incertains, ſe retranchoient à dire qu'il falloit négocier & chercher des accommodemens, ſans pouvoir dire comment. Je ſaiſis cette ouverture, & en la fixant à quelque choſe de raiſonnable, je fis prévaloir l'avis de la négociation. On n'ignoroit pas que j'avois quelque crédit ſur l'eſprit de M. le comte de Soiſſons, & un libre accès chez le cardinal de Bourbon. Ce cardinal diſoit ſouvent en public, que quoique je fuſſe huguenot, il n'y avoit perſonne

pour qui il se sentît autant de penchant que pour moi. J'offris d'employer ma médiation auprès de ces deux princes, & de les engager à fermer les yeux aux persuasions des ennemis du roi; & pour y réussir plus plus sûrement, je promis de travailler à gagner leurs créatures & leurs conseillers, sur-tout l'abbé de Bellozanne, les Durets, confidens du comte de Soissons, & une madame des Rosiéres, bonne amie du cardinal.

Personne ne contredit cette opinion; sans doute parce que les protestans qui avoient entendu la déclaration, se sentant trop foibles pour recommencer actuellement les hostilités, ils ne virent rien de mieux à faire pour le temps présent. Le roi ne fut pas fâché de son côté, que l'avis unanime des protestans lui fît rechercher les princes du sang, & lier commerce avec les catholiques de la ligue. Je me mis à travailler suivant mon plan, & je commençai par l'abbé de Bellozanne. Je sçavois que la jalousie le rendoit l'ennemi secret des Durets. Je crus qu'en le prenant de ce côté, en fortifiant sa haine, & en le flattant d'un premier rôle dans les affaires, j'en viendrois à bout. Je débutai par lui dire que je venois le remercier de la part du roi, de ce qu'il s'étoit si géné-

reusement opposé en sa faveur aux entreprises des Durets ; ce qui ne pouvoit partir que d'un fond de droiture & de bonne volonté pour le roi, dont sa majesté, quoiqu'elle le connût peu, lui tenoit tout le compte qu'elle devoit, jusqu'à ce qu'elle fût en état de lui donner des preuves plus sensibles de son affection ; ce qu'elle feroit certainement, en lui procurant le chapeau de cardinal, ou du moins en lui donnant un des plus riches bénéfices du royaume, si-tôt que ces graces seroient en son pouvoir, par le changement de religion auquel elle touchoit de fort près.

Ce début qui flattoit extrêmement la vanité du personnage, me donna sujet d'entrer, comme sans dessein, dans les secretes démarches des Durets, que je feignois de sçavoir fort positivement, afin de les apprendre de lui-même, & de le porter à s'y opposer encore plus fortement. En effet, à peine eûs-je lâché quelques paroles sur ce sujet, que mon homme cédant à son penchant, tomba sur les Durets, & en dit tant de mal, qu'il me jetta dans l'autre extrêmité de croire que sa haine les lui faisoit accuser faussement. L'idée du chapeau & de l'évêché produisant son effet, Bellozanne feignit

tè sentir pour le roi le zele que je lui attribuois moi-même par pure feinte : il ne tint pas à lui que je ne crusse qu'il s'étoit opposé aux violentes résolutions des catholiques, dont il m'apprit, chemin faisant, toute l'intrigue & le but. Je me flattai quelque temps d'avoir gagné cet homme au roi ; mais les fourbes reviennent bientôt à leur caractere. Il ne m'en eut pas si-tôt fait la protestation, qu'il alla en faire une toute contraire au cardinal de Bourbon, ensuite à Villeroi & à Jeannin, auxquels il redit d'un bout à l'autre toute la conversation qu'il venoit d'avoir avec moi. S'il se trouva bien de sa trahison, par le nouveau degré de faveur où elle le mit, je trouvois de mon côté qu'elle servoit peut-être mieux le roi, que ne l'eût pu faire son secret. Outre que par-là j'avois trouvé moyen d'instruire ces messieurs de la disposition prochaine du roi à embrasser leur religion : ce qui les ramenoit intérieurement vers ce prince, sur-tout le cardinal, plus épris de la religion que de la couronne ; l'indiscrétion de Bellozanne produisoit encore un autre effet, c'est de leur donner envie de se supplanter les uns les autres dans l'acquisition des bonnes graces du roi. Je pardonnai donc de bon cœur à

nemens (28) profonds avoient de puissans charmes ; & j'y fis entrer autant & plus de politique & de vues humaines, que de religion. Mon frere le gouverneur de Mante fut présent à cette conversation, où après avoir glissé mes discours ordinaires sur la future abjuration du roi, j'entrepris de prouver à du Perron, qu'à l'Espagne près & quelques brouillons en France, l'intérêt & l'avantage non-seulement de la France, mais encore de toute l'Europe, étoit que le roi de Navarre fût élevé au trône, & qu'il possédât le royaume dans la même étendue, & avec le même pouvoir qu'en avoient joui les rois ses prédécesseurs.

Je commençai par le pape. Je dis à du Perron, que lui qui avoit une si parfaite connoissance de la cour de Rome, sçavoit mieux que personne que Clément VIII, qui siégeoit alors, n'étoit ni si violent que Sixte V, ni si changeant que Grégoire XIV. Que ce pape considéroit les affaires présentes de l'Europe & de la Chrétienté, d'un esprit net & impartial;

---

(28) Ce jugement du duc de Sully sur le cardinal du Perron, paroît plus juste que celui de Joseph Scaliger, qui ne le traite que de babillard, *locutuleius*, ou *locutulevis*.

que ſon intention n'étoit point qu'en rompant l'équilibre néceſſaire entre les deux maiſons de Bourbon & d'Autriche, la France ſe trouvât aſſujettie à l'Eſpagne, parce qu'il n'ignoroit aucune des vues de celle-ci, pour la monarchie univerſelle; qu'en cela, outre l'intérêt de pere commun des catholiques, le pape trouvoit ſon intérêt temporel en particulier, parce que l'Italie & le patrimoine de ſaint Pierre ſuivroient de près le ſort de la France & des autres royaumes; & que le pape courroit riſque un jour de ſe voir réduit à la ſimple qualité de chapelain des rois d'Eſpagne. Que ſa ſainteté penſoit d'ailleurs trop ſenſément pour ne pas tendre les bras au roi, dès qu'il témoigneroit vouloir ſe rapprocher d'elle, ſans ſe ſoucier de ce grand terme de relaps, dont on cherchoit à éblouir les ſimples.

Ma propoſition ſouffroit bien moins de difficulté encore par rapport aux autres têtes couronnées de l'Europe. Je ne m'y arrêtai que bien peu, pour mettre la converſation ſur l'Eſpagne. Je demandai à l'abbé du Perron s'il ne croyoit pas auſſi-bien que moi, que ces fins politiques qui étoient l'unique cauſe des troubles qui agitoient la France, commençoient à déſeſpérer de voir réuſſir ce bril-

lant projet qu'ils s'étoient formé de conquérir toute la France : & cela sur la connoissance qu'ils avoient, tant du roi & des protestans qui lui étoient attachés, que des catholiques françois. Le roi d'Espagne avoit-il jamais pu se mettre sérieusement dans la tête de faire de la France une province espagnole, & se flatter que sa domination pût jamais être du goût d'un peuple, de tout temps l'émule & l'ennemi de l'Espagne? Sur tout cela on avoit alors bien plus que de simples soupçons. Le roi d'Espagne agissoit visiblement, comme sentant parfaitement que les ducs de Mayenne, de Guise & de Mercœur cherchoient à le prendre pour dupe : il ne pensoit pas mieux des ducs de Savoye & de Lorraine, qu'il voyoit se servir de ses troupes & de son argent, sans en avoir plus d'égards pour lui. Une preuve bien convainquante que Philippe étoit dans tous ces sentimens, étoient les propositions secretes qu'il avoit fait faire & renouveller tant de fois au roi, par D. Bernardin de Mandoce, le commandeur Moreau & le comte de Taxis : c'est qu'au fond ce prince voyant que tout ce qu'il pouvoit prétendre des troubles de France se réduiroit au plus à deux ou trois de ses provinces, il lui importoit

peu de qui il les obtînt, du roi ou de la ligue. Il eſt vrai qu'en partageant la France avec les chefs de la ligue, il ſe donnoit de grandes eſpérances d'attirer un jour tout à lui, en attaquant ſéparément tant de petits rois : mais il achetoit actuellement bien cher cette eſpérance, par l'épuiſement de troupes & d'argent où le jettoit l'avidité de la ligue, & pour peu que le roi ſoutint long-temps la guerre, Philippe ſentoit qu'il ſe verroit peut-être obligé de retirer tous les ſecours qu'il donnoit en France, n'en ayant pas trop pour lui-même en Flandre, où la guerre ne faiſoit que s'allumer de plus en plus.

Comme je m'apperçus que du Perron m'écoutoit attentivement, & ſembloit tomber intérieurement d'accord de tout ce que je lui diſois, je ne quittai pas ſi-tôt le chapitre de l'Eſpagne : je lui dis, qu'il n'y avoit aucune apparence que tant de braves gens, ſi amateurs de leur liberté, de leur gouvernement, de leurs loix & de leurs coutumes, puſſent s'accommoder jamais d'une ſervitude étrangere, & ſe réſoudre à ne remporter pour prix de leurs plus belles actions, que l'honneur d'être les ſubalternes des grands d'Eſpagne, ou tout au plus ſtipendiaires d'un roi, qui n'avoit

jamais eu de plus grandes obligations à personne qu'au prince de Parme, & cependant l'avoit laissé attendre jusqu'à la mort la récompense de ses services; que tout le but des seigneurs François, en paroissant s'attacher au roi d'Espagne, n'étoit que de se faire accorder de plus grandes récompenses par Henri, pendant qu'il étoit encore engagé dans la religion protestante; après quoi ils abandonneroient sans peine ce reproche si rebattu de relaps, aussi-bien que le dessein de choisir l'un d'eux pour roi, le mariage de l'infante, & tant d'autres projets aussi vagues.

Je produisis à l'abbé, pour preuve de ce que je lui disois, le traité que la ligue avoit fait proposer à Henri par Villeroy & Jeannin, dès après la levée du siége de Rouen, dont je n'ai pas pu parler à fond dans son temps, mais que je vais exposer dans un moment. Après cela me tournant avec vivacité vers du Perron, je lui demandai s'il n'étoit pas de l'intérêt de tous les bons François, & de lui-même tout le premier, d'empêcher de pareils desseins de s'accomplir? Si la politique de l'état vouloit que détruisant en un moment un édifice qui avoit tant coûté aux rois de France, & que quelques-uns avoient cimenté de leur sang, on

revît la France pleine de ces petits tyrans cruels & ambitieux, qui prétendoient faire la loi au prince, & toujours prête à être accablée par les premiers ennemis qui l'attaqueroient ? S'il ne convenoit pas que le gouvernement monarchique, par lequel tous les membres sont unis & soumis à un chef unique, est le plus glorieux & le plus avantageux de tous, & en particulier pour la nation françoise?

Je tranchai court sur ce tiers-parti de politique, en faisant observer à du Perron qu'il falloit qu'il arrivât nécessairement de deux choses l'une, ou qu'il se réunît à la ligue, ce qui faisoit perdre à celle-ci le secours de l'Espagne; ou qu'il marchât séparément de la ligue, ce qui le compromettoit avec elle, & l'exposoit, ou à en être détruit, ou à la détruire. Dans tous ces cas, il ne pouvoit rien arriver qui ne tournât à l'avantage du roi.

Pour finir par ce qui regardoit la personne même du roi, il ne me fut pas difficile de faire avouer à l'abbé, que ce prince étoit tel qu'il le falloit pour régner sur les François. Je lui fis remarquer que sa réputation étoit si bien établie partout, qu'il y avoit bien à craindre pour la ligue, & encore plus pour ce tiers-parti si peu accrédité, que dans les pro-

vinces où l'on ne se livroit pas aussi aveuglément que dans Paris aux caprices de la ligue, on ne se jettât tout-à-fait entre les bras de ce prince, après que l'ivresse des esprits seroit passée, & auroit fait place à l'amour du repos, si naturel à ceux qui ont souffert; que les provinces commençoient déja à témoigner ouvertement leur mécontentement. Mais sans tout cela, combien de temps le roi ne pouvoit-il pas encore soutenir la guerre avec le secours des seuls protestans françois & étrangers, brave & expérimenté comme il étoit, & se tenant en garde contre les attentats domestiques? On l'avoit vu avec moins de dix villes dans son parti, & n'ayant qu'une poignée de monde, tenir contre toutes les forces du royaume. Je conclus, qu'au lieu de donner aux ennemis de la France le plaisir de la voir se consumer & s'anéantir d'elle-même, il étoit de l'intérêt général de favoriser un prince qui se montroit capable de lui redonner sa premiere tranquillité, & de l'élever à un nouveau degré de splendeur.

L'abbé du Perron n'eut rien à répondre à toutes ces raisons. Il fut convaincu de leur force; & comme je m'y attendois bien, il sçut en convaincre le cardinal

de Bourbon, en y joignant toutes celles que sa pénération lui inspira, & qu'il ne manqua pas d'orner de tout le brillant appareil de l'éloquence. Le reste de cette année, & le commencement de la suivante, furent employés de sa part & de la mienne en allées & venues, & en pourparlers de cette espece. Dès qu'on se fut tourné à la négociation, on eut plus de négociateurs que l'on ne voulut.

Il étoit vrai que Villeroy & Jeannin avoient présenté au roi, il y avoit longtemps, un projet de traité de la ligue, & qu'elle offroit de le reconnoître pour roi, à certaines conditions. La piéce est assez curieuse pour en donner un précis. Le véritable esprit qui faisoit agir la ligue, s'y montre tout entier. L'abjuration du roi étoit à la tête, comme la premiere & la principale condition. On vouloit qu'il s'engageât à faire profession publique de la religion catholique dans trois mois; qu'il la rétablît dans toutes les villes, d'où la supériorité des réformés l'avoit bannie; qu'il se dégageât de toute alliance avec eux; qu'ils n'eussent aucune part aux dignités, charges, ambassades & emplois de l'état, de quelque nature qu'ils fussent; en un mot, qu'ils ne demeurassent en France qu'à titre de simple tolé-

rance, & pour un certain temps, sauf à proroger le terme, suivant l'exigence des cas. Plusieurs autres articles sembloient n'y être mis que pour persuader au peuple que les chefs de la ligue, en traitant avec Henri, avoient pour unique objet de servir la religion & l'état. Telles étoient la clause de nommer aux bénéfices conformément aux canons, celle de tenir les états de six en six ans, & plusieurs autres.

Toutes ces conditions étoient spécieuses; mais on y ajoutoit, & c'étoit-là le point essentiel pour les auteurs du projet, que le roi reconnoîtroit, autoriseroit & soutiendroit la ligue de tout son pouvoir; qu'il laisseroit en sa puissance certain nombre de villes où il ne pourroit pas même mettre de garnison, c'est-à-dire, qu'il ne devoit régner que sous elle; qu'il partageroit tous les gouvernemens de France entre ses principaux officiers qu'on lui désigneroit; que de plus, il entretiendroit dans chacun de ces gouvernemens les troupes suffisantes à y maintenir la religion romaine; qu'il ne pourroit y disposer des tailles, impôts & autres revenus royaux, mais qu'ils seroient tous employés à cet usage, suivant une répartition proportionnée à la qualité & aux

besoins de ces gouvernemens ; qu'il en seroit de même de toutes les garnisons que l'on mettroit dans les places du royaume. Suivoit la destination de ces gouvernemens ; la Provence, au duc de Nemours ; le Languedoc, au duc de Joyeuse ; le Bourbonnois & la Marche, au duc d'Elbeuf ; la Bretagne, au duc de Mercœur ; les deux Vexins à titre de gouvernement, à d'Alincourt ; partie de la Normandie, à Villars ; l'Ile de France, au baron de Rosne ; l'Orléanois & le Berry, à la Châtre ; la Picardie, au duc d'Aumale ; la Champagne, au duc de Guise, avec la charge de grand-maître, & toutes les dignités & bénéfices qui avoient été dans sa maison.

Le duc de Mayenne étoit le plus richement partagé, comme de justice. Avec le gouvernement de Bourgogne on unissoit pour lui ceux du Lyonnois, Forez & Beaujolois ; & on lui donnoit dans toutes ces provinces un pouvoir qui auroit anéanti celui du roi, le droit de disposer comme il jugeroit bon des gouvernemens, lieutenances de roi & autres emplois, non-seulement militaires, mais encore de finance & de judicature, & qui plus est, des dignités, bénéfices & places ecclésiastiques ; & pour mettre le

comble à des avantages si extraordinaires, l'on y ajoutoit la charge de connétable ou de lieutenant-général de la couronne: il n'y avoit que celle-là qui parût digne de M. de Mayenne. On retenoit encore *in petto* quatre bâtons de maréchal (29) de France, dont la ligue nommeroit en temps & lieu les sujets, outre des pensions considérables aux plus distingués d'entr'eux. On avoit poussé l'excès jusqu'à prescrire au roi d'acquitter les dettes des personnes de considération du parti qu'on lui nommeroit, au nombre de vingt. Enfin pour achever de lui lier les mains, on ajoutoit qu'il souffriroit que des princes étrangers, au choix des catholiques, accédassent au traité, & se rendissent garans de son exécution. Le nom du pape étoit le seul marqué; sans doute que le blanc devoit être rempli entr'autres de celui du roi d'Espagne. On reconnoît ici trop clairement les vues es-

---

(29) Ces quatre bâtons de maréchal furent donnés l'année suivante à Rosne, la Châtre, Bois-Dauphin & Saint-Pol : il sera parlé de chacun d'eux dans la suite. On rapporte à cette occasion un bon mot de Chanvalon, qui dit un jour au duc de Mayenne : « Monsieur, vous avez fait des bâ» tards qui seront légitimés à vos dépens ».

pagnoles. Charles-Quint ne demandoit pas autre chose, lorsqu'il disoit qu'on avoit tort de l'accuser de haïr le roi de France, puisqu'au lieu d'un, il souhaitoit qu'il y en eût vingt.

Personne ne croira que la ligue, en traitant avec le roi à des conditions si injurieuses pour ce prince, pût se persuader qu'il s'y soumettroit. Il y a donc toute apparence qu'elle ne le faisoit que pour donner à son refus une espece de tort dans l'esprit de la plus vile populace. Aussi le roi loin de traiter cet écrit sérieusement, & d'y répondre secrétement, comme il auroit fait s'il avoit cru qu'il pût le conduire à un accommodement, le sacrifia tout d'abord aux protestans. Ils donnerent à la piece toutes les qualifications qu'elle méritoit. Elle révolta jusqu'aux catholiques même de la suite du roi. Ceux-ci trouverent que tout y étoit mal arrangé ; qu'elle étoit pleine d'articles qui n'étant pas nets, deviendroïent une source inépuisable de difficultés ; qu'il y en avoit certains, dont l'exécution étoit absolument impossible. Ils dissimuloient ce qui leur avoit fait le plus d'impression ; c'est que par la disposition des graces & des faveurs, il n'en restoit plus pour eux.

Le roi n'ayant fait de cet écrit d'autre

tourna sans avoir rien fait. De plus, on avoit changé un point qui parut toujours essentiel au prince de Parme, c'est qu'au lieu de convoquer les états à Reims, le duc de Mayenne avoit fait consentir le pape & les plénipotentiaires de l'Espagne, qui étoient dom Diégo d'Ibarra, le duc de (32) Feria Inigo de Mandoce, & le comte Jean-Baptiste de Taxis, qu'on les assemblât à Paris. Toutes ces personnes avoient espéré que dans une ville qu'ils tenoient toute entiere par leurs alliances, leurs brigues ou leurs présens, ils pourroient faire jouer mille ressorts qui leur captiveroient tous les suffrages. Mais quand tout ce grand corps anarchique fut rassemblé, il se trouva traversé de tant & de si différens intérêts, que les Espagnols n'ayant que leur voix comme les autres, & destitués d'ailleurs des moyens de la faire écouter par la force, s'apperçurent bien qu'ils rencontreroient plus de difficultés qu'ils n'en avoient prévu; & ils craignirent dès ce moment de ne tirer d'autre fruit de tant de brigues & de sourdes pratiques, que de te-

(32) Laurent Suarès de Figueroay Cordoua, duc de Feria.

nir les choses plus long-temps brouillées, jusqu'à ce que la complication de tant de vues, & l'impossibilité de pouvoir jamais les unir, produisissent enfin d'elles-mêmes l'effet d'amener & de faire embrasser le parti de la raison.

Comment en effet pouvoir concilier le pape, ou plutôt ses légats qui avoient leur objet particulier? Le roi d'Espagne, les ducs de Savoye & de Lorraine, les ducs de Mayenne, de Nemours, de Mercœur, de Guise, enfin les princes du sang qui avoient aussi chacun un objet (33) différent, & qui n'y étoient pas moins attachés? Tous ces partis, sitôt que les états furent ouverts, considérant que c'étoit-là le coup de partie, eurent recours, chacun de leur côté, à mille stratagêmes qui se détruisoient mutuellement; & suivant l'idée de ce qu'on appelle la fine politique, s'enveloppant & se dérobant sous de fausses marches pour tâcher d'amener les autres à leur but, ils joignoient à la multiplicité des avis déja si embarrassans, un flux & reflux d'opinions qui jettoient

---

(33) « La ligue avoit cela de bon pour la France, dit le Grain, que chacun y vouloit commander, & nul obéir ».

dans un labyrinthe où personne ne se connoissoit plus. Aucun ne dit d'abord nettement sa pensée. Il semble qu'on se fût donné le mot pour se déguiser à l'envi, & pour faire deviner son objet.

Les Espagnols ne suivoient en cela que leurs maximes ordinaires & leur caractere particulier, ou cherchoient peut-être à sonder les esprits, pour découvrir si les François verroient de bon œil un prince étranger régner sur eux. Lorsqu'ils virent qu'en temporisant, leur but fuyoit loin d'eux, ils vinrent enfin à proposer ce qu'ils avoient de plus raisonnable, la mariage de l'infante (34) avec le cardinal de Bour-

(34) Claire Eugenie d'Autriche, seconde fille de Philippe II. Le duc de Savoie avoit épousé Catherine, l'aînée. Ce ne fut qu'après avoir essayé inutilement par le ministere du cardinal de Plaisance, légat, & du cardinal de Pellevé, de soumettre la France à une domination purement Espagnole, par le mariage de cette infante avec le prince Ernefte d'Autriche, l'aîné des freres de l'empereur. Les mémoires d'état de Villeroy imputent à la cour de Madrid, comme une faute qui fit manquer la couronne de France à l'Espagne, de n'avoir pas voulu faire partir cette infante future reine, que le prince qu'on lui destinoit pour époux, ne fût déclaré & reconnu; mais je doute fort que l'arrivée de cette princesse à Paris eût

son. Tous les seigneurs François ayant à leur tête les Guises, attendoient que les Espagnols franchîssent ce pas, & concouroient tous à un point commun, qui étoit de se servir de cette proposition, pour mettre entre le roi & le cardinal toute la haine qui peut animer deux rivaux décidés; conséquemment entre le roi & les chefs du parti contraire, M. le comte de Soissons, les ducs de Nevers, de Longueville & les autres. On laissa prendre à cette proposition assez de force, pour qu'on en vînt jusqu'à dresser les articles qui furent envoyés au cardinal par le canal de Bellozanne; mais tous les seigneurs

---

applani toutes les difficultés. Selon M. de Thou, la brigue en faveur du duc de Guise se trouva un jour si forte par l'union de l'Espagne & du clergé de France, que sans l'opposition qu'y mit secrétement son propre oncle, le duc de Mayenne, & la déclaration que le roi de Navarre fit semer à propos, qu'il étoit résolu d'embrasser la religion catholique, il y a toute apparence que ce prince alloit être proclamé roi. « On loue le duc de Guise, dit le pere de Châlons, *Histoire de France*, » *tom.* 3, *pag.* 257, après Mathieu, d'avoir eu » tant de modération en cette occasion, qu'il ne » laissa paroître aucune marque qu'il se flattât d'une » espérance aussi douce, ni aucun empressement » pour une si grande fortune ».

se réunissant ensuite, ils sçurent bien la faire tomber. A quel dessein? On le pénétre facilement; afin que, ce que ces seigneurs ôtoient au cardinal & aux autres princes du sang, retombât sur eux-mêmes; comme les princes du sang en paroissant s'oublier pour le cardinal, ne le faisoient aussi que par un retour vers eux-mêmes, qui leur fit envisager qu'après lui la couronne pourroit plus facilement leur venir, que si elle passoit sur une tête étrangere. Les Espagnols comprirent tout ce manége des princes Lorrains; & on s'attend bien qu'ils ne leur pardonnerent point.

Cet intérêt commun des grands qui les unissoit contre l'Espagne & contre les princes du sang, venoit ensuite à se diviser en autant de branches qu'ils étoient de têtes; chacun croyoit la sienne propre à porter le diadême. Le dépit & la jalousie se mirent bientôt de la partie, & l'on en vint à se disputer la couronne, pour le seul plaisir de se l'arracher; c'étoit la consolation de ceux qui se voyoient exclus. Tel de ces partis n'en vouloit qu'à une seule personne, & se consoloit de ne pas réussir pour soi-même, s'il pouvoit rendre la brigue inutile. De cette classe étoit le clergé; qui, sans pouvoir désigner

personne nommément, s'opposoit seulement de toutes ses forces à l'élection du roi de Navarre. Tel autre entreprenoit de supplanter deux, trois ou davantage des contendans; & il ne s'en trouvoit aucun, par tous ces motifs, capable de former un parti assez supérieur pour entraîner tous les opposans. Le peuple, quoiqu'assez ordinairement esclave de sa prévention en faveur d'un sujet, ne se déterminoit point à cause de la multiplicité des sujets; & il lui arrivoit en cette occasion ce qu'on a souvent expérimenté, que prenant le ton de cette sorte de personnes indifférentes & détachées qui se trouvent toujours dans le public, il tournoit en spectacle pour lui une affaire de cette importance, & ne faisoit que rire des malheureux supplantés.

Mais enfin ce jeu, ce manége de tromperies ne pouvoient pas long-temps durer. Les passions se font donner en ces rencontres, les premieres délibérations & les premiers mouvemens. Si le concours des causes les empêche de l'emporter, la raison lente à se montrer dans les assemblées tumultueuses, se fait voir à la fin; & après l'avoir long-temps combattue, on la suit par nécessité. La premiere démarche qu'elle fit dans cette occasion, fut

par l'organe du parlement, qui pesant plus mûrement les différentes propositions qu'on jettoit sur le tapis, d'un roi Espagnol ou Lorrain, sentit qu'on lui reprocheroit à jamais d'avoir laissé contrevenir à un article aussi fondamental des loix du royaume, que l'est l'hérédité de la couronne; & commença, sans trop sçavoir ce qui en arriveroit, par donner un arrêt (35) qui défendoit de transporter

(35) Cet arrêt est du 28 juin : « Cette action, » dit M. de Villeroy, *tome 2*, *page 58*, fut d'autant plus louée par les gens de bien, que le péril » en étoit plus grand, & certainement elle servit » grandement; & il faut que je dise, que le royaume en demeure obligé à la cour ». Jean le Maître, quoique fait président du parlement de la ligue par le duc de Mayenne, le président Edouard Molé, les conseillers Guillaume du Vair, depuis garde des sceaux, Etienne Fleury, Pierre d'Amours, Lazare Coqueley, &c. yeurent la principale part. En consequence, le président le Maître fut député avec les conseillers de Fleury & d'Amours, l'après-midi de ce même jour, pour faire des remontrances au duc de Mayenne, comme lieutenant-général de la couronne. Le duc se plaignit avec aigreur de l'affront que le parlement venoit de lui faire; & l'archevêque de Lyon, qui étoit avec lui, ayant répété ce mot d'affront avec emportement, & fort maltraité de paroles les députés, le président le Maître lui ferma la bouche avec beaucoup de di-

la couronne hors la famille royale. Ce n'étoit rien moins qu'une pensée nouvelle; il n'y avoit personne qui ne l'eût, & qui ne sentît l'injustice d'en user autrement; mais il semble qu'il lui manquoit, pour entraîner les esprits, d'être proposée avec poids & gravité. L'arrêt porta coup. Les droits de la famille royale commencerent à paroître sacrés à mille personnes, qui n'y pensoient pas un moment auparavant. L'Espagne, que cet arrêt frustroit de son attente, pouvoit encore parer le coup en s'unissant aux Lorrains, sur lesquels il retomboit comme sur elle; mais plus elle croyoit avoir eu droit de compter sur leurs suffrages, plus elle devint irréconciliable contr'eux, dès qu'elle s'en vit trahie. Ils ne purent jamais se rapprocher, & leur éternelle mésintelligence préparoit insensiblement la victoire à leur adversaire commun.

Il n'y avoit plus qu'un pas à faire pour cela; mais le clergé (36) empêchoit

---

gnité & d'autorité. *Voyez le cinquieme tome des mém. de la ligue; mém. de Nevers, tome 2, pag. 635.*

(36) Tous les mémoires de ce temps-là font foi des procédés violens, & des discours emportés du cardinal de Plaisance, légat, de presque

fortement qu'il ne fût fait. La chose s'arrêta encore là quelque temps. On reprit, comme par amusement, quelques-uns des projets usés. Les différentes espérances se ranimerent pour s'éteindre bientôt & tout-à-fait; car chacun convenant tacitement que si le roi (37) abjuroit, ce point finissoit toute contestation; l'avis de l'y amener, entraîna enfin toutes les voix : & l'on s'y attacha, non plus légérement comme auparavant, mais par une vue plus nette & plus distincte du véritable avantage de l'état : vue qui devint dès ce moment

---

tous les évêques de France, des curés de Paris, & de la Sorbonne : « Débourbonnez-nous, Seigneur », c'est l'explication que donnoit un prédicateur, de cette parole de l'écriture sainte : *Eripe me, Domine, de luto fæcis.* Il y a une infinité de traits pareils, dont assurément on ne peut excuser la malignité par le zele pour la bonne religion. De Thou remarque que le clergé fut le seul des trois états qui conseillât opiniâtrement la guerre.

(37) Il est démontré aujourd'hui, non-seulement que Henri IV étoit le seul légitime héritier de la couronne, il n'y a jamais eu le moindre doute sur ce point, mais encore qu'en sa personne les trois races de nos rois se trouvent réunies. Voyez-en la preuve dans le troisiéme volume du nouvel ouvrage, qui a pour titre : *Généalogies historiques de toutes les maisons souveraines, vingt-deuxieme table généalogique.*

celle du parlement & de tout le peuple, & ne souffrit plus d'opposition, que celle qu'il plut encore à quelques seigneurs d'y apporter pour leur intérêt personnel.

Les ducs de Mayenne, de Nemours & de Mercœur, furent ceux qui témoignerent le plus d'opiniâtreté, comme il étoit naturel à ceux de tous qui s'étoient le plus flattés; mais avec toute leur mauvaise intention ils ne purent empêcher qu'on ne proposât dans les états, & qu'on ne fît passer à la pluralité des voix une conférence avec le roi. Il étoit du moins en leur disposition d'en rompre ou d'en suspendre l'effet, & ils ne manquérent pas de le faire. Pour cela ils remuerent ciel & terre. Ils firent agir leurs émissaires. Ils profiterent du mauvais succès du roi (38) devant Selles. Ils firent avancer Mansfeld qui prit Noyon. Ils donnerent toute la force qu'ils purent au refus que le pape venoit de faire au cardinal de Gondy (39) & au marquis de Pisany,

(38) Le voyage que Henri IV fit du côté de Tours, & la nécessité où il se mit de lever le siége de la ville de Selles en Berry, furent regardés en ce temps-là comme des fautes considérables.

(39) Pierre de Retz, cardinal de Gondy, Jean de Vivonne, marquis de Pisany.

envoyés de la part du roi, d'entrer dans Rome, ou même de mettre le pied sur les domaines de sa Sainteté. Pouvoient-ils se flatter qu'on ne remarqueroit point l'irrégularité de ce procédé, après qu'on les avoit vus protester tant de fois qu'ils n'agissoient que pour la religion, & qu'ils étoient prêts de se soumettre à Henri, dès le moment qu'il quitteroit ses erreurs? Aussi personne ne s'y trompa, & quoiqu'ils empêchassent tout le fruit qu'eût pu avoir la conférence tenue pendant le mois d'avril (40) à Surêne, on jugea que c'étoit le dernier effort d'un pouvoir expirant. On vit clairement que si le roi, après avoir consenti qu'il n'entrât dans cette conférence aucun député de la religion, ne s'étoit pas encore rendu,

---

(40) A la fin d'avril, & pendant une partie du mois de mai. Voyez-en les actes, *tome 8889 des manuscrits de la bibliothéque royale, mém. d'état de Villeroy, tom. 4, Mathieu & Cayet, ibid. &c.* L'archevêque de Bourges qui soutenoit la cause du roi, l'appuya de l'autorité de saint Paul, qu'on est obligé d'obéir aux princes païens & idolâtres, des libertés de l'église gallicane, & de plusieurs autres preuves sans réplique. Tout insoutenables que paroissent les raisons alléguées au contraire, par l'archevêque de Lyon, elles l'emporterent dans cette conférence.

c'étoit parce que les ligueurs s'étoient montrés plus difficiles eux-mêmes sur le temporel, que le roi sur le spirituel. Le peuple, sur-tout, lui rendit une justice entiere, & les douceurs d'une trève qui fut l'unique bien & le résultat de la conférence, acheverent de le mettre dans ses intérêts. Je reviens plus particuliérement à ce prince.

Il faisoit toujours sa résidence à Mante, où toute sa prudence suffisoit à peine à lui conserver entier un parti composé de personnes si différentes dans leurs sentimens. La tenue des états l'avoit alarmé d'abord, & avec d'autant plus de raison, que la premiere idée qui s'offroit à l'esprit, c'est qu'une assemblée en apparence si auguste & si respectable, auroit bien-tôt trouvé un remede aux maux de l'état. Dans cette crainte, le roi commença à flatter les catholiques plus encore que de coutume. Il fit même, comme on vient de le voir, quelques démarches pour rechercher le pape, afin de ne pas s'éteindre dans les uns & les autres, la seule espérance qui pouvoit les empêcher d'en venir avec lui à une rupture éclatante. On juge bien que cela ne se fit pas sans réveiller tous les murmures des huguenots; mais ce prince avoit sagement pris les devans,

& il paroissoit qu'il ne se faisoit rien qu'en conséquence de ce conseil général de la religion, dont on a vu que le résultat avoit été de tourner la chose en ménagement & en négociation. Lorsque leurs plaintes prenoient trop de force, & que le roi voyoit qu'il y avoit lieu de craindre qu'ils ne se portassent à quelque extrémité fâcheuse contre lui, il sçavoit les appaiser par quelque expédition militaire, qui ne faisoit que convaincre encore davantage les peuples, que ce même prince qui leur paroissoit si doux & si débonnaire, n'étoit pas moins digne de leur commander par sa valeur & sa capacité dans la guerre.

Dès qu'il fut instruit du peu d'union qui régnoit dans les états, du trouble & des contestations qui naissoient à chaque parole, il regarda cette assemblée comme le plus heureux acheminement à ses desseins; & il n'eût plus d'autre embarras que celui de bien régler sa conduite avec ce grand nombre d'entremetteurs, qui se mêlerent de ses affaires si-tôt qu'il eut été proposé dans les états de traiter avec lui. Ce prince n'auroit dès-lors trouvé aucun obstacle à la couronne, s'il s'étoit montré d'humeur à satisfaire aux demandes excessives que les seigneurs & les au-

tres membres de la ligue commencerent à lui faire faire ; mais il ne vouloit pas que la postérité lui reprochât qu'il ne devoit la dignité royale qu'à la bassesse qu'il auroit eue de la soumettre à l'avidité & aux caprices de ses sujets. C'est se montrer bien digne du trône, que de sçavoir si bien combattre le penchant & l'empressement naturel à y monter.

Je dois pourtant rendre justice ici à quelques-uns d'eux. Le nombre n'en est pas grand, mais je serois bien caution que (41) MM. de Belliévre, de Belin & Zamet, par exemple, n'eurent, dans les démarches qu'ils firent auprès du roi, aucun égard à leurs intérêts. Il y en peut avoir encore quelques autres, dont je ne puis rien présumer ni assurer. A l'égard de tout le reste, je me contente de nommer les principaux agens auprès du roi, tant de la part de la ligue & des états, que du clergé & des seigneurs françois. Je ne répéterai point les noms déja indiqués ; j'y joins seulement le cardinal de Gondy, les maréchaux d'Aumont & de Bouillon, l'amiral de Biron, MM. d'O,

(41) Pomponne de Belliévre ; François de Faïdoas d'Averto, Sébastien Zamet.

la conviction, aussi-bien que la maniere intéressée dont Villeroy se comporta dans la suite. Deux jours seulement avant l'abjuration du roi, ces deux messieurs s'employerent si utilement, qu'ils firent tenir une assemblée secrette, composée des ministres du pape, de ceux de l'Espagne & des principaux partisans de la ligue, soit en personne, soit par procureurs pour les ducs de Nemours & de Mercœur absens, dans laquelle le légat fit jurer à tous sur la croix, l'évangile & même l'hostie, de soutenir la ligue jusqu'à ce qu'on vît sur le trône de France, j'ai peine à le dire, un roi agréable à l'Espagne; & sur-tout de ne jamais reconnoître pour tel le roi de Navarre, quand même il joindroit aux droits de sa naiss-

reproches au duc de Mayenne, que Villeroy travailloit dès-lors très-sincérement & par ordre de ce prince même, à se séparer de la ligue. Mais ce qui est plus positif encore, c'est que Villeroy faisant honte au duc de Mayenne de cette criminelle démarche, Mayenne lui répondit en propres termes : « Je ne vous ai rien voulu dire de ce serment, ni au président Jeannin, tant parce que j'avois donné parole au légat & aux Espagnols de ne vous en rien dire, que pour n'ignorer que vous n'eussiez jamais approuvé l'usage de ce remede ». *Mathieu, page* 155.

ſance celui d'une abjuration ſincere. Ce ſerment, ſi plein de religion & de charité, fut enfermé dans un paquet ſigné de toute l'aſſemblée & envoyé à Rome. C'eſt par une lettre que le cardinal de Plaiſance écrivoit à quelques membres du parlement, & dont le porteur fut arrêté à Lyon par des ſoldats du roi, qu'on eut connoiſſance de cette piéce. Peut-on ſe jouer à ce point de la bonne foi, de la vertu & de la religion? Ce trait quoiqu'anticipé, me paroît ici à ſa véritable place.

Parmi cette foule de négociateurs & de conſeillers, il y en avoit beaucoup qui croyoient tromper le roi, & qui ne faiſoient que ſe tromper eux-mêmes. Ce prince les laiſſoit dans cette bonne opinion, pour perſuader, non pas ces intriguans, mais le peuple, de la facilité à l'amener au point où on le ſouhaitoit. Je parle pour l'avoir ſçu du roi lui-même. Je me ſouviens qu'un ſoir, c'eſt je crois le 15 février, après que tout le monde ſe fut retiré de ſon appartement, le ſecrétaire Féret vint me chercher fort ſecrétement de ſa part, & m'introduiſit dans ſa chambre, où je le trouvai couché. Il étoit obligé, ainſi qu'il me l'avoua, de prendre cette précaution toutes les fois qu'il avoit à m'entretenir, pour ne pas révol-

ter les catholiques, non plus que les protestans, qui, par jalousie me haïssoient, peut-être encore plus que ne faisoient les premiers par aversion naturelle. Après qu'il se fut plaint de cette contrainte dans des termes tout-à-fait obligeans pour moi; il me parla des affaires qui occupoient alors le tapis, & du manége des courtisans pour se donner l'honneur de la décision. J'avois dit, & on l'avoit rapporté au roi, que j'appréhendois que sa facilité ne lui fît accorder plus qu'il ne devoit. Je connus que je m'étois trompé, par la maniere dont ce prince me représenta l'état des affaires, & me peignit le différent caractere de tous les sollicitans. Si je fus surpris de la justesse avec laquelle il démêloit du premier coup d'œil la vérité, au travers des voiles dont on l'obscurcissoit, je ne fus pas moins charmé, lorsque soumettant ses lumieres aux miennes, il voulut que je lui prescrivisse la maniere dont il devoit achever une affaire, laquelle, pour l'avouer, avoit des risques jusqu'au dernier moment. J'eus beau m'en défendre, je n'obtins qu'un délai de trois jours pour prendre ma résolution. C'est dans cet entretien que le roi me parla pour la premiere fois du dessein qu'il avoit de me confier un jour ses finances.

Après trois jours d'une mûre réflexion, j'allai retrouver le roi avec le même secret. Je ne goutai aucun des projets qu'on lui avoit donnés, & qui ne différoient que dans le plus ou le moins de récompenses à accorder aux principaux membres de la ligue, & aux autres personnes intéressées. Mon avis fut que les choses n'étoient point encore au point d'y mettre la conclusion, ce que j'appuyai des raisons suivantes : que le roi étoit délivré de la seule crainte qui auroit pu porter à en précipiter la fin ; je veux dire, de la crainte que tant de prétendans à la royauté ne se réunissent tous en faveur d'un sujet, parce que l'aigreur qui s'étoit mise entre les princes, les grands & les ministres d'Espagne, prenant chaque jour de nouvelles forces, on ne pouvoit s'attendre qu'à les voir dans peu chercher à se détruire mutuellement. Cela supposé, qui étoit le point essentiel : qu'il ne pouvoit arriver autre chose, sinon que les indifférens & les mieux intentionnés s'en attacheroient plus fortement au parti du roi ; que cet effet étoit déja indubitable par rapport aux villes de France trop éloignées de la ligue & de la cabale pour en suivre les impressions & la chaleur ; que les chefs de la ligue eux-mêmes par haine, par ja-

lousie, ou même par réflexion sur leur propre intérêt, viendroient l'un après l'autre se jetter entre les bras du roi; que de simples espérances que ce prince laisseroit concevoir, lui donneroient d'avance la meilleure partie des fruits de l'exécution, & ne lui en feroient pas courir les dangers; que ces dangers d'une exécution trop précipitée étoient premiérement, une séparation éclatante des protestans qui n'étoient pas encore assez préparés à ce changement, d'où il pourroit arriver les plus fâcheux inconvéniens, en ce que le roi n'étant point encore assuré de tous les catholiques pour les leur opposer, il demeureroit à la merci des uns & des autres; ensuite la nécessité où il se mettoit lui-même en se jettant entre les bras des catholiques, de leur accorder toutes leurs demandes, quelque exorbitantes qu'elles fussent, ce qui pour le présent & pour l'avenir étoit d'une dangereuse conséquence; qu'il falloit laisser à tous ces intriguans & à tous ces chefs de la ligue, le temps de donner une forme précise à leurs demandes; qu'ils connoîtroient qu'ils alloient presque tous sur les brisées les uns des autres, ce qui les obligeroit à se réduire d'eux-mêmes sur leurs excessives prétentions, à convenir qu'en élevant

trop haut de légers services, ils mettoient le roi dans l'impossibilité de les satisfaire; enfin à se contenter de chercher leur intérêt dans l'intérêt général de l'état; que les premiers à qui l'on verroit prendre ce parti, seroient ceux qui, n'étant portés à demander des satisfactions que par l'instigation des puissances étrangeres, avides peut-être de les partager avec eux, connoîtroient l'injustice de leur procédé, à mesure que croîtroit leur haine contre ces étrangers; que ces mêmes étrangers voyant que le roi accorderoit si facilement, feroient demander par d'autres ce qu'ils croiroient ne pouvoir obtenir eux-mêmes.

Je fis enfin envisager au roi que quelque changement qui arrivât dans les affaires, il ne pouvoit être si subit, qu'il ne fût en son pouvoir de l'empêcher, puisque peu de paroles suffisoient pour cela; au lieu qu'en temporisant, on éclairoit les démarches des uns & des autres, & l'on rompoit secrétement ce qu'il pouvoit y avoir de liaison entr'eux; jusqu'à ce qu'il ne tînt plus pour une entiere conclusion, qu'à donner quelques satisfactions à ceux qui étoient réellement en droit d'en demander. Pour amener les choses heureusement à ce but, je ne

voyois rien de meilleur à faire que de suivre constamment la conduite que le roi avoit tenue jusqu'à ce moment; bien recevoir tout le monde, promettre peu, paroître désirer de finir, remettre toute la faute du retardement sur les obstacles, & travailler assiduement à les lever. C'est avec une conduite semblable qu'il me semble que devoient se traiter presque toutes les affaires politiques un peu épineuses. On sçait assez que la différence entre la précipitation & la diligence, est que celle-ci, ennemie de l'inaction & de la paresse aussi-bien que l'autre, ne fait pourtant aucun pas sur lequel elle ne consulte le jugement, & cependant on les confond dans la pratique presque à tous les instans.

En parlant de la sorte au roi, sa conversion étoit toujours le fondement que je supposois, & sa majesté, en ne contredisant rien, me fit connoître que cette formalité ne l'arrêteroit pas. Je n'ajoutai plus qu'une chose, c'est que pour ne pas laisser dégénérer cette négociation en querelle bourgeoise & en parlementage, comme faisoient ses adversaires, il falloit l'entremêler de quelque expédition militaire. Y ayant beaucoup d'autres raisons à joindre à celle-ci, j'offris au roi de les

lui mettre par écrit. Ce prince me répondit qu'il n'en étoit pas besoin, qu'il croyoit comprendre tout ce que je pouvois avoir à lui dire, & que quand il auroit le temps lui-même, il m'entretiendroit sur un système par lequel il lui sembloit qu'après s'être uni aux catholiques, il n'étoit pas impossible de les réconcilier eux-mêmes avec les réformés.

Pour exécuter de point en point cette résolution, le roi à son retour à Mante, après la rupture de la conférence de Surêne, en fit faire d'autres purement de religion (43) entre les docteurs catholiques & les ministres protestans, auxquelles il assista réguliérement, & d'un autre côté il fit ses préparatifs pour ouvrir la campagne dès le mois d'avril par quelque coup d'importance ; plutôt pour soutenir sa réputation parmi les peuples, que dans l'intention de continuer sérieusement une guerre, pour laquelle les fonds lui manquoient absolument.

Cette expédition fut le siége de Dreux, pour lequel le roi fit un emprunt considérable sur la ville de Mante. Il partit de

---

(43) A la Villette, à Pontoise, à Mante, & ailleurs.

cet endroit au commencement d'avril, & vint passer la riviere d'Eure à Serisy, pendant que de mon côté j'assemblois & conduisois l'artillerie nécessaire. L'amiral (44) de Biron investit par son ordre la ville, qui fit peu de résistance. Toute la difficulté consistoit dans le château, & sur-tout la Tour Grise qui étoit à l'épreuve du canon. Je promis au roi de l'emporter, s'il vouloit me donner quatre mineurs anglois & écossois, & certain nombre de travailleurs. Mon entreprise ne manqua pas d'être bien frondée; & mes envieux saisirent avidement cette occasion de me mortifier. Le roi lui-même doutoit fort de la réussite; cependant il m'accorda ce que je lui avois demandé. Je conduisis mes mineurs & mes pionniers au pied de la tour, où pour les garantir du feu & des efforts des assiégés, je les couvris de mantelets & de fortes piéces de bois. Cela fait, je les fis travailler avec tant d'ardeur, que de trente-six pionniers que j'avois, il n'y en avoit que quatre qui pussent travailler à-la-fois, la dureté de la pierre les épuisant de for-

(44) Charles de Gontault, fils du maréchal, nommé amiral par le roi.

:es, & les couvrant de ſueur preſque
lans le moment qu'ils commençoient
eur travail. Auſſi-tôt ils étoient relevés
par quatre autres, & l'ouvrage ne diſ-
continuoit pas, quoique ceux du dedans
cherchaſſent à le détruire en précipitant
le gros carreaux de pierre, & faiſant un
fort grand feu.

Lorſque je vis que malgré cette vigou-
reuſe défenſe j'avois fait dès le premier
jour une ouverture de cinq pieds de hau-
teur, de trois de largeur, & de quatre
de profondeur, je tins le ſuccès preſqu'in-
faillible. Six jours ſe paſſerent dans le
même travail. J'enfermai trois ou quatre
cens livres d'excellente poudre dans plu-
ſieurs chambres de ſix ou ſept pieds en
quarré, pratiquées dans l'épaiſſeur du
mur, que je refermai enſuite avec de
bonnes pierres liées par le plâtre, ne
laiſſant de paſſages qu'à deux groſſes ſau-
ciſſes de cuir ſec, remplies de bonne
poudre, qui touchoient d'un bout à la
poudre enfermée, & ſe rejoignoient au-
dehors de la tour vis-à-vis une traînée à
laquelle on devoit mettre le feu. M. le
duc de Montpenſier ayant voulu venir
voir diſpoſer cette machine, y reçut un
coup d'arquebuſe au viſage.

Tout le monde attendoit impatiem-

ment, pour ma confusion, le résul
ce grand travail ; & lorsqu'on sçut l
ment où je devois y faire mettre le
on s'assembla pour en voir l'effet.
fut pas prompt, ce ne fut d'abord
bruit sourd, accompagné de beauco
fumée ; & dans ce moment j'essuyai
regards méprisans & autant de tra
raillerie sur ma mine. J'eus bient
revanche. Au bout d'un demi-
d'heure, un tourbillon de fumée,
coup plus épais, s'éleva de la tou
dans l'instant on la vit se séparer
sément par la moitié. Une moitié
faissa, entraînant sous ses ruines ho
& femmes qui y furent ensevelis, l
demeura sur pied, de maniere q
laissoit voir à découvert sur ses pla
tous ceux qui y étoient renfermés,
la consternation d'un accident si effra
jointe aux décharges qui leur furent
tôt faites & à coup sûr par nos sol
fit jetter mille cris lamentables. I
en eut compassion, & défendit qu'o
davantage. Il envoya chercher ces
heureux, & leur donna à chacun un
Le château se rendit aussi-tôt, & je c
tai que cette fois on ne me refusero
le gouvernement d'une ville prise
que par mon seul moyen : mais d'O

un triomphe de l'emporter encore sur moi, & je lui cédai, après que le roi m'eût représenté que dans les termes où il en étoit avec le parti catholique, la politique ne demandoit pas qu'on l'aigrît pour un sujet si léger.

Le roi s'en tint à quelques autres petites expéditions semblables, & revint aussitôt à Mante reprendre ses conférences. Cette alternative de guerre & de conférences dura pendant toute la tenue des états, & jusqu'au jour où le roi fit son abjuration. Je trahirois la vérité si je laissois seulement soupçonner que la politique, les menaces des catholiques, l'ennui du travail, l'amour du repos, le desir de s'affranchir de la tyrannie des étrangers, le bien du peuple même, quoique fort louable en soi, aient entré seuls dans la derniere résolution du roi. Autant qu'il m'est permis de juger de l'intérieur d'un prince que je crois avoir mieux connu que personne, ce fut bien à la vérité par ces motifs que lui vint l'idée de sa conversion, & j'avoue que moi-même je ne lui en inspirai point d'autres, fortement persuadé comme je l'ai toujours été, quoique calviniste, sur l'aveu que j'en ai arraché aux ministres réformés les plus sçavans, que Dieu n'est pas moins

honoré dans l'église catholique que dans la protestante ; mais dans la suite le roi se sentit amené au point de regarder la religion catholique (45) comme la plus sûre. Le caractere de candeur & de sincérité que j'ai toujours remarqué dans ce prince, me fait croire qu'il auroit mal soutenu, pendant tout le reste de sa vie, un pareil déguisement.

Au reste qu'on ne juge point mal de l'aveu que je fais ici. Il n'est pas surprenant que Henri, qui n'avoit jamais autant entendu parler de religion que dans ces conférences & ces controverses continuelles (46), se laissât entraîner du côté

---

(45) C'est la réponse qu'on voit dans M. de Péréfixe qu'il fit à un ministre, qui, en disputant avec les docteurs catholiques, fut obligé de convenir qu'on pouvoit également se sauver avec eux. M. de Sully pourroit être vivement poussé sur l'aveu qu'il fait ici. *Péref. ibid.*

(46) Tous ces discours, soit instructifs, soit édifians, des cardinaux & prélats de France au roi, se voient dans le *vol.* 9214 *des mss. de la bibliot. du roi.* On y prouve aussi la sincérité de la conversion de ce prince par les marques suivantes. Son respect pour le pape, les cardinaux & les ecclésiastiques, les soins qu'il apporta pour la conversion du jeune prince de Condé, son alliance avec le pape, en épousant la princesse de Floren-

qu'on avoit soin de rendre toujours victorieux; car il faut remarquer comme un fruit de la sage attente du roi; qu'enfin tout le monde, jusqu'aux protestans, je dis plus, jusqu'aux ministres mêmes réformés employés dans les conférences, vinrent enfin à être fortement persuadés que le changement de religion du roi étoit une chose absolument nécessaire pour le bien de l'état, pour la paix, enfin pour l'utilité même des deux religions. Dans cette disposition, il se fit une espece de conspiration générale dans les esprits pour l'y amener. Les ministres réformés, ou ne se défendoient plus, ou se défendoient si foiblement, que l'avantage demeuroit toujours du côté de leurs adversaires. Ils ne murmuroient point de ce que souvent on se passoit d'eux aux conférences. L'abbé du Perron, qui étoit là comme dans le lieu de sa gloire, n'étoit pas homme à perdre le fruit de sa victoire, avec cet

---

ce; son attention à entretenir la bonne intelligence entre le souverain pontife & le roi d'Angleterre, le mariage de sa sœur avec le duc de Bar, le bâtiment de l'hôpital de la Santé, & d'autres édifices pieux qu'il fit faire, sa dévotion pour le sépulchre de notre Seigneur & les saints lieux, la joie qu'il témoigna de la victoire remportée par M. l'évêque d'Evreux sur les calvinistes, &c.

entretien doux & insinuant, cette éloquence forte & persuasive, ce fond inépuisable d'érudition toujours exactement servi par une mémoire prodigieuse, qu'on ne pouvoit ni terrasser, ni convaincre de faux qu'à l'aide de toute une bibliothéque, espece de défense bien languissante. De la complaisance à la flaterie, avec un prince, il y a peu de distance. Quelques-uns des ministres réformés qui approchoient le plus de la personne du roi, & qu'il consultoit sur ses difficultés, trahirent (47) formellement leur croyance, ou flatterent par un embarras concerté, la religion qu'on regardoit déja comme celle du prince.

Les chefs du parti protestant n'en vinrent pas si facilement à ce point. Il y avoit des momens où on les trouvoit intraitables. En vain on leur remontroit que leur opiniâtreté étoit capable de faire perdre la couronne au roi, & que dans la nécessité qu'elle fût possédée par un prince catholique, c'étoit un avantage pour eux

(47) D'Aubigné nomme quelques-uns de ces protestans. Il marque aussi que la marquise de Monceaux, maîtresse du roi, y eut beaucoup de part, dans l'espérance de devenir reine elle-même, si Henri étoit nommé roi, *tome* 3, *liv.* 3, *chapitre* 22.

que ce prince catholique fût celui-là même qui les avoit affectionnés si long-temps, & sur les égards duquel ils pouvoient compter. Ils s'étoient flattés de voir un prince de leur religion sur le trône, & le calvinisme devenir la religion dominante dans le royaume ; il leur paroissoit dur d'être privés de cet avantage : c'est une perte que l'amour propre fait regarder comme irréparable dans toutes les religions (48).

Le roi essuya un de ces accès de mauvaise humeur, lorsque quelques-unes des principales villes du royaume, lasses de gémir sous l'oppression d'une infinité de petits tyrans, firent une premiere démarche auprès de sa majesté, & lui députerent le comte de Belin pour lui demander la liberté du commerce. Henri étoit à Mante ou à Vernon, lorsque Belin

(48) « Si je suivois votre avis, répondit Henri » IV au ministre la Faye, qui lui faisoit des re- » montrances de la part du parti protestant, il » n'y auroit ni roi ni royaume dans peu de temps » en France. Je desire donner la paix à tous mes » sujets, & le repos à mon ame. Voyez entre » vous ce qui est de besoin pour votre sûreté, je » serai toujours prêt de vous faire contenter ». *Chronol. novenn. ibid.*

vint lui faire cette proposition, qu'il ne reçut qu'en présence de tout son conseil. Il n'y eut pas un protestant qui se montrât d'avis de l'accorder. Il est encore plus singulier qu'elle trouvât une égale opposition de la part des catholiques, sans qu'ils pussent en rendre une raison légitime, ou seulement plausible. Toutes ces personnes s'embarrassoient dans leurs délibérations, & sentoient bien que leur avis ne portoit sur rien; mais pour cela ils ne changeoient point. Le roi m'appercevant en ce moment: « Et vous, monsieur de » Rosny, me dit-il, que faites-vous là, » rêveur? Ne nous direz-vous rien d'ab- » solu, non plus que les autres »? Je pris la parole, & je ne craignis point de me déclarer contre tous les opinans, en soutenant que l'on ne devoit pas balancer à achever de mettre le peuple dans les intérêts du roi, par un trait de douceur qu'il seroit facile de révoquer, si l'on s'appercevoit qu'il en abusât. Cette opinion fut aussi-tôt relevée de tous les conseillers avec un cri de blâme, que j'ai toujours regardé comme une récrimination du consentement que j'avois extorqué dans le conseil, dont il a été fait mention plus haut. Il fallut que le roi cédât à leur importunité, & que le comte de

Belin s'en retournât sans avoir rien fait.

Henri ne manqua pas de faire ses réflexions sur ce refus, & jugeant qu'il n'en falloit pas beaucoup de cette nature pour éloigner les peuples sans retour, & pour faire prendre un dernier parti à ses ennemis, il résolut de ne pas différer plus long-temps sa conversion. Il sentit bien qu'il ne devoit plus s'attendre à vaincre les répugnances de certains protestans, ni à obtenir jamais d'eux un plein consentement à cette démarche (49), mais qu'il falloit leur faire un peu de violence, au hazard de quelques murmures qui n'aboutiroient à rien ; & qu'à l'égard des catholiques de son parti, il ne s'agissoit que de dissiper la crainte qu'ils avoient, que le roi les regardant comme des personnes dont il étoit sûr, il ne songeât à s'assurer des autres en leur destinant tou-

(49) Henri IV trouva toujours que la démarche de son abjuration pouvoit l'exposer à de grands risques. C'est ce qui lui faisoit écrire à mademoiselle d'Estrées, « ce sera dimanche que je ferai le » saut périlleux. A l'heure que je vous écris, j'ai » cent importuns sur les bras qui feront haïr Saint-» Denis, comme vous faites Mantes, &c. ». *Recueil de ses lettres, journal de Henri III, page 281, tome I.*

comme à l'envi de toutes les minuties dont ils étoient pleins, & ils en alloient faire, au lieu d'une piéce grave, un écrit ridicule. Les ministres protestans, & le roi lui-même ne goûtoient (51) pas que cette formule fût farcie de bagatelles si puériles, & il étoit né là-dessus une contestation qui faillit à tout rompre.

J'allai incontinent avec du Perron chez le cardinal de Bourbon, avec lequel il fut convenu qu'il ne falloit rien omettre dans cet acte des points de foi controversés entre les deux églises; mais aussi qu'on devoit supprimer tout le reste comme inutile. Les parties y consentirent, & la formule (52) fut dressée de maniere que le roi y reconnoissoit tous les dogmes romains sur l'écriture sainte, l'église, le

(51) « Ne parlons point de *requiem*, dit Henri » IV, je ne suis pas encore mort ».

(52) Voyez-en l'original dans les anciens mém. Du Plessis-Mornay, & Mézerai d'après lui, reprochent au roi & aux catholiques, apparemment sans aucun fondement, que cette premiere profession qu'on supprima, fut pourtant celle qu'on envoya au pape, « comme si le roi l'eût faite, » écrite, signée de sa main, contrefaite par M. » de Loménie » : ce sont ses termes, *liv.* 1, *pag.* 198, *liv.* 2, *pag.* 207.

nombre & les cérémonies des ſacremens, le ſacrifice de la Meſſe, la tranſubſtantiation, la doctrine de la juſtification, l'invocation des ſaints, le culte des reliques & des images, le purgatoire, les indulgences, enfin la primauté & le pouvoir du pape (53); après quoi la ſatisfaction fut générale (54).

---

(53) Un ſecond acte auſſi fort, par lequel Henri IV reconnut l'autorité du pape, eſt la déclaration qu'il fit après ſa converſion : que ce n'eſt que par néceſſité & faute de temps, qu'il a reçu l'abſolution des prélats de France avant celle du S. Pere. Cette déclaration eſt rapportée dans *le troiſieme tome des mém. d'état de Villeroy*, *p. 61*.

(54) Ce fut entre les mains de Renaud, ou Bernard de Beaune de Samblançai, archevêque de Bourges, que le roi fit ſon abjuration. Le cardinal de Bourbon, qui n'étoit pas prêtre, & neuf autres évêques aſſiſtoient ce prélat. Henri IV s'étant préſenté pour entrer dans l'égliſe de ſaint Denis, l'archevêque lui dit : *Qui êtes-vous?* « Henri répondit : Je ſuis le roi. *Que demandez-vous ?* Je » demande d'être reçu au giron de l'égliſe catho» lique, apoſtolique & romaine. *Le voulez-vous ?* » ajouta le prélat. Oui, je le veux, & le deſire, » reprit le roi, qui s'étant auſſi-tôt mis à genoux, » dit : je proteſte & jure devant la face de Dieu » tout puiſſant, de vivre & de mourir en la re» ligion catholique, apoſtolique & romaine, de » la protéger & défendre envers tous, au péril

» de mon sang & de ma vie, renonçant à toutes
» les hérésies contraires à icelle église catholique,
» apostolique & romaine ». Ensuite il mit cette même formule écrite entre les mains de l'archevêque, qui lui présenta son anneau à baiser, lui donna à haute voix l'absolution, & entendit sa confession pendant le *Te Deum*, &c. Voyez toute la suite de ce cérémonial dans les historiens. *Cayet*, *liv.* 5, *pag.* 222 *& suiv. Mathieu*, *&c.*

Fin du cinquiéme Livre.

LIVRE SIXIÉME.

MÉMOIRES 1593 — 1594. Conduite de Henri avec le pape, l'Espagne, la ligue & les Huguenots, après son abjuration. Autre trève. Artifices de l'Espagne. Attentat de Barriere contre la vie de Henri. Jésuites accusés & justifiés à cet égard. Rosny commence à négocier avec l'amiral de Villars, pour le détacher de la ligue. Fescamp surpris par un moyen extraordinaire. Affaire pour ce fort. Plusieurs villes se rendent à Henri. Voyage de Rosny à Rouen. Détail de ses négociations avec Villars. Caractere de ce gouverneur. Rosny est employé par Henri à raccommoder le duc de Montpensier avec le comte de Soissons, & à rompre le mariage de celui-ci avec Madame. Il va voir la duchesse d'Aumale à Anet. Suite de ses négociations avec MM. de Villars, de Médavy & autres. Le traité avec Villars est conclu, après bien des obstacles. Henri est reçu dans Paris. Circonstance de cette reddition. Traits de générosité & de clémence de ce prince.

Accommodement de Villeroy. Troisiéme voyage de Rosny à Rouen. Villars en chasse les députés de l'Espagne & de la ligue. Cérémonie avec laquelle Rouen se rend au roi. Conditions que met Rosny aux gratifications qu'il reçoit du roi. Villars vient trouver Henri. Trait de sa générosité. Lyon se soumet au roi, malgré le duc de Nemours. Poitiers, Cambray & autres villes en font autant. Prise de la Chapelle par les Espagnols. Commencement du siége de Laon. Affaires qui obligent Rosny à revenir à Paris. Entretien qu'il a avec le cardinal de Bourbon. Il soutient les Jésuites dans leurs procès contre l'université & les curés de Paris. Il retourne au siége de Laon. Suite de ce siége. Travaux & fatigues de Henri. Grand convoi des Espagnols défait par Biron. Rosny se trouve à ce combat. Mécontentement que Biron donne au roi. Les Espagnols tentent inutilement de jetter du secours dans Laon.

LA cérémonie de l'abjuration du roi fut suivie d'une députation (1) du duc de

(1) Clément VIII refusa de reconnoître & de recevoir le duc de Nevers comme ambassadeur, & voulut obliger les prélats françois à aller se pré-

Nevers à Rome, pour faire au pape, conjointement avec le cardinal de Gondy & le marquis de Pisany, les obéissances d'usage en pareil cas. Quoique ce changement fut un coup mortel pour la ligue, les Espagnols & le duc de Mayenne ne se rendirent pas encore. Ils tâcherent de persuader à leurs partisans qu'il leur restoit des ressources capables de le rendre inutile; mais ils parloient tous en ce moment contre leur sentiment; & cette

---

senter devant le grand inquisiteur, prétendant que les évêques de France n'avoient pu absoudre le roi. M. de Thou blâme, avec autant de raison, la dureté du pape en cette occasion, qu'il loue la fermeté, la prudence & toute la conduite du duc de Nevers, *liv.* 108. Voyez *tom.* 2 *des mém. de Nevers*, *mss. de la bibl. du roi*, & dans les historiens ci-dessus, le détail des ambassades du duc de Nevers & de Luxembourg, & les négociations du P. Seraphin Olivari, de la Clielle, des abbés du Perron & d'Ossat, auprès du S. Pere. Le pape fit encore long-temps attendre une absolution qu'il avoit bien envie d'accorder, & reçut fort mal la Clielle qui lui présentoit les lettres de Henri IV. Le P. Séraphin qui étoit présent, & qui s'apperçut bien que cette colere du pape n'étoit qu'une feinte, lui dit agréablement : « S. Pere, quand ce seroit » le diable qui vous demanderoit audience, s'il y » avoit espérance de le convertir, vous ne pour» riez pas en conscience la lui refuser ». Ce qui fit sourire sa Sainteté.

feinte assurance ne tendoit qu'à obtenir du roi des avantages plus considérables, avant qu'il fût bien affermi sur le trône.

Ce n'est point là une simple conjecture, du moins quant au roi d'Espagne, puisqu'il est demeuré constant qu'il fit offrir au roi par Taxis & Stuniga, un secours capable de réduire tous les chefs de la ligue & le parti protestant, sans mettre à cette offre d'autre condition qu'une étroite alliance entre les deux couronnes, & une convention que le roi ne donneroit aucun appui aux rébelles des Pays-Bas. Philippe II jugeoit de Henri par lui-même, & n'envisageoit sa conversion que comme le principe d'un nouveau système politique, qui demandoit qu'il trahît ses plus anciens engagemens. Il n'est peut-être pas inutile de faire ici une remarque sur l'Espagne ; c'est que quoiqu'elle ait fait jouer, soit du vivant, soit depuis la mort de Catherine de Médicis, mille ressorts différens, qu'elle ait changé de parti & d'intérêt toutes les fois qu'elle l'a jugé expédient pour profiter des divisions qui ont agité ce royaume, le corps des réformés est le seul vers lequel elle ne se tourna jamais. Elle a souvent & hautement protesté qu'elle n'avoit jamais eu la moindre pensée de rechercher ni de

souffrir leur alliance. C'est par une suite de cette même antipathie, que les Espagnols ont constamment fermé l'entrée de leurs états à la nouvelle religion ; & on ne sçauroit l'attribuer qu'aux maximes républicaines, dont les religionnaires sont accusés d'être imbus.

Le roi, convaincu de plus en plus que pour étouffer dans son royaume toute semence de schisme, il ne devoit donner à aucune des différentes factions sujet de se vanter qu'elle disposoit de son pouvoir, & que pour réduire tous les partis, il n'en falloit épouser aucun, rejetta constamment ces offres de l'Espagne, & celles que le duc de Mayenne lui fit faire à même fin ; mais dans le même tems il se montroit prêt à traiter avec chacun des chefs, ou des villes de la ligue, qui viendroient se rendre à lui, & de les récompenser à proportion de leur empressement & de leurs services. C'est dans ce sage milieu qu'il résolut de s'arrêter. Quoique sa derniere action l'eût uni de religion avec la ligue, son aversion ne diminua point pour l'esprit de ce corps, & pour les maximes par lesquelles il s'étoit toujours conduit. Le seul nom de la ligue suffisoit encore pour allumer sa colere. Les catholiques ligueurs s'étant imaginés

que l'abjuration de ce prince les autorisoit à abolir dans quelques villes de leur dépendance, les édits favorables aux réformés, le roi les y fit rétablir ; & quoiqu'en quelques endroits ils eussent obtenu pour cela le consentement des huguenots mêmes, déterminés à acheter la paix à quelque prix que ce fût, parce que le parti protestant en murmura, Henri cassa tout ce qui s'étoit fait à cet égard (2), & témoigna que son intention étoit de tenir constamment la balance égale.

Le duc de Mayenne voyant que cette derniere ressource qu'il avoit cru infaillible lui manquoit après toutes les autres, joua de son reste auprès des Parisiens ses anciens amis, & ne négligea rien pour réveiller leur humeur mutine; mais bien loin d'y réussir, il ne put les empêcher de faire éclater leur joie de ce qui venoit de se passer à Saint-Denis. Ils parloient publi-

(2) Le roi tint une assemblée de protestans à Mante, le 12 décembre de cette année, & y déclara publiquement que son changement de religion n'en apporteroit aucun dans les affaires des réformés, *mém. de la ligue*, *tom.* 5. Et les calvinistes lui ayant fait plusieurs demandes; il leur dit : qu'il ne pouvoit les leur accorder, mais qu'il les toléreroit. *Mathieu*, *tom.* 2, *liv.* 1, *pag.* 164.

quement de paix & en sa présence même. Il eut le chagrin d'entendre proposer qu'il falloit envoyer des députés demander au roi une trève de six mois, & qu'on le forçât d'y donner son consentement. La trève accordée pour trois mois à Surêne (3), n'avoit fait que donner du goût pour une plus longue.

Le roi donna audience aux députés en plein conseil. La plupart de ceux qui le composoient n'écoutant que leur jalousie contre le duc de Mayenne, qu'ils craignoient comme un homme qui tenoit en main de quoi acheter la faveur & toutes les graces, opinerent qu'on ne devoit avoir aucun égard à la demande des députés, se fondant sur ce que celui qui les envoyoit, persistoit dans sa révolte contre le roi, même depuis son abjuration. Malgré la justice qu'il y avoit à ne pas confondre le duc de Mayenne avec les Parisiens, je vis le moment où cet avis l'alloit emporter; & certainement il ne pouvoit produire qu'un fort grand mal. Je pris la parole,

---

(3) Ou à la Villette, entre Paris & Saint-Denis, comme le marquent les mémoires de la ligue. La date en est du dernier juillet, & elle fut publiée le lendemain à Paris.

& j'insistai si fortement sur l'avantage de faire goûter au peuple, déja revenu de ses premiers égaremens, la douceur d'une paix qui l'intéressât encore plus fortement, en faveur du roi, que ce prince déclara qu'il accordoit la trève qu'on lui demandoit, mais pour le mois d'août, septembre & octobre seulement.

Dès le lendemain il se fit à Saint-Denis un concours prodigieux de la populace de Paris. Le roi se montra plusieurs fois au peuple assemblé. Il assista publiquement à la messe. Par-tout où il portoit ses pas, la foule se trouvoit si grande, qu'il étoit (4) quelquefois impossible de la percer. Il s'élevoit à tout moment un cri de *vive le roi*, formé par un million de voix ensemble. Tout le monde s'en retournoit charmé de sa bonne mine, de sa douceur, & de cet air populaire qui lui

---

(4) « Ils sont, disoit Henri IV, affamés de voir un » roi ». *L'Etoile, ibid.* J'ai reçu un plaisant tour à l'église, écrivoit-il à mademoiselle d'Estrées en cette occasion, ou dans une semblable : « Une » vieille femme, âgée de quatre-vingt ans, m'est » venue prendre par la tête, & m'a baisé. Je n'en » ai pas ri le premier, demain vous dépolluerez » ma bouche, &c. ». *Recueil des Lettres de Henri IV, ibid.*

étoit naturel. « Dieu le bénisse, disoit-on, » la larme à l'œil, & le veuille amener » bientôt en faire autant dans notre » église de Notre-Dame ». Je fis remarquer au roi cette disposition du peuple à son égard. Tendre & sensible comme il étoit, il ne put voir ce spectacle sans une vive émotion.

Les Espagnols eurent recours à leurs subtilités ordinaires. D'Entragues vint me trouver un matin, & me dit qu'il venoit d'arriver à Saint-Denis un Espagnol chargé de dépêches importantes de Mandoce, qui lui avoit ordonné de s'adresser directement à moi, comme au seul homme qui avoit connoissance des propositions que lui Mandoce avoit fait faire au roi il y avoit déja long-temps en Béarn, par le commandeur Moreau & le vicomte de Chaux. Cet Espagnol, qui s'appelloit Ordognès ou Nugnès, avoit été domestique de d'Entragues, & avoit passé de chez lui au service de Mandoce. D'Entragues entretenoit commerce par son moyen avec l'ambassadeur Espagnol près de la ligue. Voilà ce que je compris sur le chapitre de cet homme, par le récit vrai ou faux que m'en fit d'Entragues. Je ne me fiois pas beaucoup à cet émissaire Espagnol, & guère davan-

tage à d'Entragues, dont je connoissois l'esprit brouillon. Je le reçus assez séchement, parce que je ne doutai point que tout ceci ne fût un manége des Espagnols : mais d'Entragues parut si scandalisé que je soupçonnasse sa fidélité, & ajouta tant de choses sur la bonne foi de son Nugnès, que je consentis qu'il me l'amenât le soir de ce même jour. Le roi à qui je donnai avis de la visite de d'Entragues, en eut la même opinion, & m'ordonna pourtant d'écouter l'envoyé.

D'Entragues ne manqua pas de revenir accompagné de l'Espagnol, qui après bien des discours assez vagues sur la joie qu'on avoit eue à la cour d'Espagne de l'abjuration du roi, & des protestations infinies de bonne volonté que je n'avois pas lieu de croire fort sinceres, me dit enfin qu'il étoit chargé de proposer au roi le mariage de (5) l'infante, avec quelques autres articles, sur lesquels il me déclara qu'il lui étoit défendu de s'expliquer avec d'autres personnes que le roi lui-même, auquel il me pria de le présenter. Henri ayant voulu l'entendre, je

(5) Claire-Eugénie d'Autriche, seconde fille de Philippe II.

dis

lis à Nugnès, sans aucun détour, que venant d'un endroit fort suspect, il acheteroit l'honneur d'être admis à l'audience de sa majesté, par quelques précautions contre sa personne, peut-être un peu humiliantes. Il ne trouva rien de trop dur. Je commençai par le fouiller moi-même; ensuite je fis faire une recherche exacte sur toute sa personne par deux de mes valets de chambre, dont l'un qui étoit tailleur, s'en acquitta complettement. Il ne fut pas plutôt entré dans l'appartement du roi, que je le fis mettre à genoux, tenant ses deux mains dans les miennes. Il n'ajouta rien aux propositions qu'il m'avoit déja faites; mais il parla de l'alliance des deux couronnes en termes si spécieux & si magnifiques, que le roi, qui dans le commencement l'écoutoit à peine, ne put s'empêcher de goûter la proposition que lui fit l'Espagnol, d'envoyer un homme de confiance, sçavoir de dom Bernardin de Mandoce lui-même, s'il ne pouvoit pas compter sur la vérité de tout ce qu'il venoit de lui dire.

Cette députation à laquelle on pouvoit donner un air mystérieux, n'étoit pas trop de mon goût, & encore moins le choix que sa majesté fit pour ce sujet de

la Varenne (6), homme plein de vanité. Le roi à qui j'exposai mes craintes, crut sauver toute apparence d'engagement & de négociation avec l'Espagne, en ne

(6) Il en sera encore parlé dans la suite de ces mémoires. Son nom est Guillaume Fouquet, celui de la Varenne lui vint du marquisat de la Varenne en Anjou, qu'il acquit. Son premier office fut celui de cuisinier chez madame; il excelloit sur-tout à piquer les viandes. S'il est vrai que cette princesse le rencontrant un jour après sa fortune, lui dit: « La Varenne, tu as plus gagné à porter les » poulets de mon frere, qu'à piquer les miens »: on en conclura que les moyens par lesquels il s'avança auprès du roi son maître, ne sont pas des plus honnêtes. Il fut fait porte-manteau de ce prince, ensuite conseiller d'état, & contrôleur général des postes, & toujours fort avant dans la familiarité de Henri IV, qui lui donna des lettres de noblesse. La Varenne ayant mis un gentilhomme auprès de son fils: « Comment, lui dit ce prince, » donner ton fils à un gentilhomme, je comprens » bien cela; mais donner un gentilhomme à ton » fils, c'est ce que je ne puis comprendre ». On raconte encore que la Varenne ayant obtenu certaine grace du roi, sur laquelle le chancelier de Belliévre lui fit quelque difficulté; la Varenne dit au chancelier: « Monsieur, ne vous en faites pas » tant accroire: je veux bien que vous sçachiez que » si mon maître avoit vingt-cinq ans de moins, je » ne donnerois pas mon emploi pour le vôtre ». Voyez *d'Aubigné*, *généal. de Sainte-Marthe*;

chargeant la Varenne d'aucun écrit; & en faisant servir de prétexte à son voyage, le réglement de quelques limites sur la frontiere d'Espagne. La Varenne n'eut pas plutôt reçu son congé, qu'il fit parade de sa commission, trancha de l'ambassadeur, & se fit recevoir comme tel par Mandoce, qui de son côté enchérit encore sur les honneurs qu'exigeoit la Varenne; ce qui produisit l'effet que les Espagnols avoient en vue. On crut quelque temps en Angleterre & en Allemagne, que Henri avoit recherché l'amitié du roi d'Espagne, & rompu l'alliance avec les Puissances protestantes; d'où l'on auroit peut-être vu s'ensuivre une rupture éclatante, si le roi n'avoit promptement pris les devants pour les persuader du contraire.

Une derniere ressource sur laquelle on comptoit dans la ligue, & qui faisoit qu'on reculoit toujours l'accommodement & l'éloignement des Espagnols, c'est l'horrible résolution de poignarder le roi, qu'elle avoit sçu inspirer à un petit nom-

---

mém. de M. le duc d'Angoulême; Mém. de du Plessis; Menagiana, &c. Cayet, ibid. tom. 5, pag. 276, parle de l'ambassade de la Varenne en Espagne tout différemment de nos mémoires.

bre de gens déterminés, dont elle avoit renversé l'esprit par l'attrait des plus grandes récompenses, s'ils venoient à bout de leur entreprise, & s'ils y succomboient, par l'espérance que leur action leur mériteroit la couronne du martyre. La nature se révolte si violemment, lorsqu'elle voit que ceux qui se vantoient d'être les soutiens de la religion, font un abus si monstrueux de ce qu'elle a de plus sacré, qu'il faudroit effacer ce trait de toutes les histoires, si d'ailleurs l'on n'étoit sûr qu'il n'y a aucune des religions qui prennent le nom de chrétiennes, qui ne s'indigne qu'on puisse lui imputer d'autoriser un pareil dessein. On ne peut même, sans crime, en accuser ou un corps, ou un simple particulier, si l'on n'en a les preuves de fait les plus claires.

Le roi ne les eut (7) que trop fréquemment dans les voyages qu'il fit au sortir

---

(7) Cayet, *Chronol. novenn. liv.* 5, *pag.* 280, parle plus positivement de ces complots contre la vie de Henri IV. Morisot dit qu'un Flamand, nommé Avenius, vint à Saint-Denis dans le dessein de poignarder ce prince; que voyant avec quelle dévotion il assistoit à la messe, il se jetta à ses pieds, & lui demanda pardon; mais qu'ayant récidivé, il fut roué en 1593, *chap.* 33.

le Saint-Denis à Châlons-ſur-Marne, au fort de Gournay, à Brie-Comte-Robert, à Melun, & enſuite à Meulan & à Fontainebleau. Les moines ſur-tout ont ſur cet article une tache qu'ils n'effaceront pas facilement. Henri étant à Melun, penſa périr par la main des furieux qu'apoſtoient par-tout les jéſuites & les capucins. Entr'autres avis qui lui furent adreſſés ſur ce ſujet, il fut informé qu'un de ces ſcélérats étoit parti de (8) Lyon, dans

---

(8) C'eſt Pierre Barriere, ou la Barre, batelier d'Orléans. Davila rapporte ce fait un peu différemment, *liv.* 4. Les mémoires de la ligue chargent griévement en effet un Jéſuite de Paris, & un capucin de Lyon, ſans nommer ni l'un ni l'autre. M. de Thou dit formellement, *liv.* 107, que ce Jéſuite étoit le P. Varrade, recteur de collége de Paris; & invective à cette occaſion d'une maniere ſanglante contre toute cette ſociété. Mézeray, *liv.* 61, en parle dans les mêmes termes, comme n'ayant fait que copier de Thou. Mais outre que le témoignage d'un ennemi n'eſt d'aucun poids; il eſt bon d'avertir ici une fois pour toutes, que lorſque le duc de Sully & les autres écrivains calviniſtes, font ces ſortes d'imputations aux Jéſuites, ainſi qu'à meſſieurs de Villeroy, Jeannin, d'Oſſat, &c. cela ne ſignifie rien autre choſe, dans le ſens même de ces écrivains, ſinon que telle ou telle choſe arriva par l'effet des principes, écrits, théſes, prédications, en un mot, par l'impreſſion

le dessein de venir le chercher pour l'assassiner. Heureusement avant de partir il exposa dans la confession son dessein à un prêtre, qui effrayé de cette frénésie, en

---

& l'esprit qui conduisoit toute la ligue : & non point que tel Jésuite, telle personne fût l'auteur ou le moteur de cette action. On en sera plus convaincu par la suite de ces mémoires. Voyez comment nous nous sommes expliqués sur ce sujet dans la préface de cet ouvrage.

Pour le fait particulier dont il est ici question, quoiqu'en disent de Thou, *Cayet, liv. 5, p. 240.* & Mézeray, il est certain que Barriere appliqué à la question, pour déclarer ceux qui l'avoient sollicité à attenter à la vie du roi, ne nomma point le P. Varrade. Il est encore certain qu'on ne fit aucune poursuite contre ce pere; qu'on ne le rechercha point dans tout le cours de cette procédure; qu'il demeura à Paris après même que le roi y fut entré. Quand l'année suivante 1594, Antoine Arnaud, dans son plaidoyer pour l'Université, reprocha aux Jésuites le prétendu attentat du P. Varrade, ceux de sa compagnie s'en défendirent fortement, & l'avocat ne le prouva point. *Hist. de l'université de Paris, tome 6, p.* 884. Enfin le roi en 1604, répondant au premier président de Harlay, qui représentoit que le parlement avoit peine à vérifier l'Edit du rétablissement des Jésuites, les justifia en particulier sur l'article qui regardoit Barriere, disant qu'il étoit faux qu'aucun d'eux eût sçu le dessein de ce parricide. *Mém. chronol. & dogmatiques pour servir à l'histoire de l'église, tom.* 1, *pag.* 28.

avertit un gentilhomme de Lyon. Celui-ci partit précipitamment pour prévenir le meurtrier, & le désigna si bien au roi, sur le portrait que lui en avoit fait le prêtre, qu'il fut reconnu à Melun au milieu de la foule : il confessa son crime & en reçut le châtiment. Le roi étoit confus pour ses ennemis mêmes, d'une méchanceté qui découvroit si bien le fond de leur cœur. Il se trouvoit également alarmé de toutes ces entreprises sur sa personne, & gêné des précautions qu'il étoit obligé de prendre : il m'en fit souvent les plaintes les plus ameres.

C'est donc une énorme calomnie dans messieurs de Thou, Cayet & Mézeray, d'avoir avancé que le P. Varrade avoit conseillé à Barriere de tuer le roi. Ce fut le P. Seraphin Banchi qui découvrit ce complot, & le gentilhomme qui partit de Lyon pour en avertir Henri IV, & qui reconnut Barriere à Melun, s'appelloit Brancaleon; *Chronol. noven. ibid.* Henri IV parlant de cet attentat à P. Mathieu, son historien, lui dit, que ce scélérat se trouva trois fois dans l'occasion de le tuer à la chasse, en cueillant des fruits d'un arbre, & dans l'église de Saint-Denis, & que Barriere, aussi-bien que Clément, étoit convenu avec ses complices d'envelopper dans son accusation une infinité de personnes innocentes, & en particulier plusieurs princes & seigneurs de France. *Mathieu, tom. 2, liv. 1, p. 150.*

Il se seroit trouvé heureux, si la conduite des catholiques de sa cour l'eût du moins consolé de celle des catholiques ligueurs; mais ils n'en avoient pas changé non plus que les autres, pour avoir vu le roi se faire catholique; & ils ne s'en croyoient pas moins en droit de l'assujettir à toutes leurs fantaisies. Ils souffroient impatiemment que le roi n'eût pas rompu tout commerce avec ses anciens serviteurs protestans : leur mécontentement éclatoit à le voir seulement s'entretenir avec quelqu'un d'eux, sur-tout avec moi. La crainte que je ne le rentraînasse dans sa premiere croyance les touchoit beaucoup moins, que l'idée qu'ils avoient que je le portois dans ces entretiens à chercher un remede aux abus du gouvernement, & principalement au désordre des finances. Henri qui ne se voyoit pas encore au point de pouvoir parler en maître, eut la complaisance de fuir toute conversation particuliere avec les huguenots. Il reprit ses conférences sur la religion avec les seuls catholiques, & les continua à Andresy (*a*) (9) & à Milly. Je profitai

---

(a) *En Beauvaisis.*

(9) Et encore à Pontoise & à Fleury, château

de cette conjončture, & je demandai à ce prince la permiſſion de faire un voyage à Bontin, où j'avois pour cinq ou ſix mille écus de bled à vendre. En me l'accordant, ſa majeſté me dit qu'à mon retour elle verroit peut-être plus clair dans ſes affaires, & qu'elle pourroit m'en dire davantage.

J'arrivai avec mon épouſe à Bontin, dans un temps où les denrées étoient de fort bon débit. Toutes les grandes villes ſe hâtant de profiter de la trève pour remplir leurs magaſins à tout événement, donnoient en échange l'argent que les Eſpagnols avoient répandu par-tout. Les piſtoles d'Eſpagne étoient ſi communes en ce temps-là, qu'elles devinrent la monnoie la plus ordinaire dans le commerce.

J'avois à peine vendu la moitié de mes bleds, qu'une lettre que le roi m'écrivit de Fontainebleau me rappella auprès de lui. Il avoit décacheté en mon abſence

---

dans le Gâtinois, appartenant à Henri Clauſſe, grand maître des Eaux & Forêts. Les catholiques qui y aſſiſtoient, étoient, comme le marque M. de Thou, meſſieurs de Schomberg, de Villeroy, de Belin, de Revol, Jeannin & de Thou lui-même, qui donne auſſi à entendre qu'il s'y parloit plus de politique que de religion.

trois lettres à mon adresse, dont il n'avoit pu tirer aucun éclaircissement; parce que deux de ces lettres, l'une de Madame (10) de Simiers, sœur de Vitry & grande amie de l'amiral de Villars, & l'autre de Lafont, étoient écrites en chiffres, & que la troisiéme, qui étoit d'un nommé Desportes, de Verneuil, ne marquoit rien autre chose, sinon que cet homme avoit à m'entretenir sur une proposition que je lui avois faite dans mon abbaye de Saint-Taurin d'Evreux. Le roi obsédé par les catholiques, ne put faire autre chose en ce moment que me remettre les trois lettres, dont je lui dis ensuite le contenu. Desportes étoit l'agent dont le baron de Medavy (11) avoit résolu de se servir pour traiter de son accommodement & de la reddition de Verneuil. Pour la lettre de madame de Simiers & celle de Lafont, elles rouloient sur certaines facilités qui se présentoient de mettre

---

(10) Louise de l'Hôpital-Vitry, femme de Jacques de Simiers, grand-maître de la garde-robe du duc d'Alençon.

(11) Pierre Rouxel, baron de Medavy, comte de Grancey, lieutenant général en Normandie, & conseiller d'état, mort en 1617. Il étoit doué d'une force de corps singuliere.

Villars dans les intérêts du roi : mais les choses changerent bien de face à son égard par la perte de Fescamp (*a*), qui fut si sensible à ce gouverneur, qu'il rompit pour cette fois tout accommodement. J'en fus informé par de nouvelles lettres de Madame de Simiers & de Lafont en réponses aux miennes, dans le moment que je me disposois à partir par ordre du roi, pour entretenir Villars dans ses bonnes dispositions. Voici ce qui s'étoit passé à Fescamp : c'est un trait de hardiesse qui mérite de trouver place ici.

Lorsque ce fort fut pris par Biron sur la ligue, il y avoit dans la garnison qui en sortit, un gentilhomme nommé Bois-Rosé (12), homme de cœur & de tête, qui remarqua exactement la place d'où on le chassoit, & prenant ses précautions de loin, fit en sorte que deux soldats qu'il avoit gagnés, furent reçus dans la nouvelle garnison que les royalistes établirent dans Fescamp. Le côté du fort qui donne sur la mer, est un rocher de six cens

---

(a) *Port & citadelle dans le pays de Caux.*

(12) N. de Goustiminil, ou Gousminil, sieur de Bois-Rosé. *Voyez la chronol. novenn. liv.* 5, *page* 94.

pieds de haut, coupé en précipice, & dont la mer lave continuellement le pied à la hauteur d'environ douze pieds, excepté quatre ou cinq jours de l'année, où pendant la morte eau la mer laiſſe à ſec l'eſpace de trois ou quatre heures le pied de cette falaiſe, avec quinze ou vingt toiſes de ſable. Bois-Roſé, à qui toute autre voie étoit fermée pour ſurprendre une garniſon attentive à la garde d'une place nouvellement priſe, ne douta point que s'il pouvoit aborder par cet endroit regardé comme inacceſſible, il ne vînt à bout de ſon deſſein. Il ne s'agiſſoit plus que de rendre la choſe poſſible; & voici comment il s'y prit.

Il étoit convenu d'un ſignal avec les deux ſoldats gagnés, & l'un d'eux l'attendoit continuellement ſur le haut du rocher, où il ſe tenoit pendant tout le temps de baſſe marée. Bois-Roſé ayant pris le temps d'une nuit fort noire, vint avec cinquante ſoldats déterminés & choiſis exprès parmi des matelots, & aborda avec deux chaloupes au pied du rocher. Il s'étoit encore muni d'un gros cable, égal en longueur à la hauteur de la falaiſe, & il y avoit fait de diſtance en diſtance des nœuds & paſſé de courts bâtons, pour pouvoir s'appuyer des mains & des pieds.

Le ſoldat qui ſe tenoit en faction, attendant le ſignal depuis ſix mois, ne l'eut pas plutôt reçu, qu'il jetta du haut du précipice un cordeau, auquel ceux d'en bas liérent un gros cable, qui fut guindé en haut par ce moyen, & attaché à l'entre-deux d'une embrâſure avec un fort levier paſſé par une agraffe de fer faite à ce deſſein. Bois-Roſé fit prendre les devans à deux ſergens dont il connoiſſoit la réſolution, & ordonna aux cinquante ſoldats de s'attacher de même à cette eſpece d'échelle, leurs armes liées autour de leur corps & de ſuivre à la file, ſe mettant lui-même le dernier de tous, pour ôter aux lâches toute eſpérance de retour. La choſe devint d'ailleurs bientôt impoſſible; car avant qu'ils fuſſent ſeulement à moitié chemin, la marée qui avoit monté de plus de ſix pieds, avoit emporté la chaloupe & faiſoit flotter le cable. La néceſſité de ſe tirer d'un pas difficile, n'eſt pas toujours un garant contre la peur, lorſqu'on a autant de ſujet de s'y livrer. Qu'on ſe repréſente au naturel ces cinquante hommes ſuſpendus entre le ciel & la terre au milieu des ténebres, ne tenant qu'à une machine ſi peu sûre, qu'un léger manque de précaution, la trahiſon d'un ſoldat mercénaire, ou la

avoit fait faire le duc de Mayenne, qu'il lui falloit un tems plus considérable, pour régler une affaire aussi importante que son accommodement & celui de la ligue. Il ne manqua pas de crier contre le roi à l'infraction, & il fit partir le comte de Belin, gouverneur de Paris, pour lui en porter ses plaintes. Belin vint à Saint-Valery, & s'acquittant de sa commission, il demanda encore au roi une prolongation de trève pour trois mois, temps nécessaire au duc de Mayenne pour faire connoître ses dernieres intentions à Rome & à Madrid, où il avoit envoyé pour ce sujet le cardinal de Joyeuse (14) & Montpezat. Le roi qui vit qu'on ne cherchoit qu'à l'amuser, rejetta les propositions du comte de Belin; & sans vouloir l'entendre davantage sur un violement qui devoit être imputé en premiere cause à ses ennemis, il s'avança droit à Fescamp, obligea les troupes de Villars de se retirer, & pourvut abondamment cette forteresse de tout ce qui étoit nécessaire pour sa sûreté.

---

(14) François, le second des sept fils de Guillaume de Joyeuse; Henri Desprez, sieur de Montpezat.

De retour à Mante, le roi apprit que le marquis de Vitry (*a*) étoit disposé à le recevoir dans Meaux. Pour seconder les bonnes intentions de ce gouverneur, sa majesté vint à Lagny, où tout fut réglé de maniere, qu'elle fit une entrée solemnelle dans (15) Meaux, le premier jour de l'année 1594; & cet exemple fut suivi bientôt après par la Châtre (*b*) pour les villes d'Orléans & de Bourges.

La trève étant finie, le roi alla faire le siége de la Ferté-Milon (*c*). Je voulois profiter de ce temps pour achever les affaires qui m'avoient conduit à Bontin;

(a) *Louis de l'Hôpital, marquis de Vitry.*

(15) Le duc de Mayenne ayant fait faire des reproches à Vitry, de ce qu'il l'avoit trahi en livrant Meaux au roi, Vitry répondit à son envoyé: « Vous me pressez trop, vous me ferez à la fin » parler en soldat. Je vous demande si un larron » ayant volé une bourse, me l'avoit donnée en » garde, & si après, reconnoissant le vrai pro» priétaire, je lui rendois la bourse, & refusois » de la donner au voleur qui me l'auroit confié, » aurois-je, à votre avis, fait acte mauvais & de » trahison? Ainsi est-il de la ville de Meaux ». *Mém. pour l'hist. de France, tome 2.*

(b) *Claude de la Châtre.*

(c) *Entre Meaux & Soissons.*

mais sa majesté me commanda d'aller faire la revue de quelques bataillons Suisses à Montereau (*a*). Je mandai à madame de Rosny de se trouver en cet endroit, d'où je la ramenerois à Mante. Elle m'y attendit inutilement : deux jours avant celui où je devois aller faire cette revue, je reçus de nouvelles dépêches de madame de Simiers & de Lafont, qui me mandoient que l'homme (c'étoit M. de Villars), étant appaisé, rien n'empêchoit qu'on ne reprît le projet rompu. Le roi jugea cette affaire assez de conséquence, pour ne pas différer d'un moment. Le comte de (16) Chaligny venoit d'arriver à l'armée avec un passeport pour Paris. Il avoit prié le roi de lui donner un gentilhomme de confiance pour le conduire dans cette ville. Sa majesté jugea à propos que je profitasse de cette double occasion de connoître plus particuliérement les dispositions du duc de Mayenne & de la ligue, & de me rendre sûrement à Rouen.

(a) *Montereau-Faut-Yonne, en Champagne.*

(16) Henri de Lorraine, comte de Chaligny, de la branche de Moüy.

J'accompagnai donc le comte de Chaligny jusqu'à Paris, d'où après une entrevue avec le duc de Mayenne, je me rendis par Louviers chez le sieur de Saint-Bonnet, à deux lieues de Rouen. Ayant donné de cet endroit avis de mon arrivée aux entremetteurs, on me vint prendre la nuit du lendemain, & l'on m'introduisit dans le fort de Sainte-Catherine, où le capitaine Boniface me reçut & me traita splendidement, en attendant l'amiral de Villars qui vint lui-même le soir, suivi d'un seul laquais; comme de mon côté je n'avois qu'un seul valet de chambre avec moi. Nous ne nous séparâmes qu'après un entretien de deux heures, qui me laissa entiérement satisfait des sentimens de ce gouverneur. Cette entrevue se passa avec un fort grand secret. Outre que les gouverneurs des principales villes royalistes des environs de Rouen n'auroient pas manqué de traverser la négociation par jalousie & par intérêt, & que peut-être ils auroient fait pis, comme ils firent en effet, si-tôt qu'ils purent en soupçonner quelque chose, il y avoit dans tout ce canton plusieurs troupes ligueuses & étrangeres, dont Villars n'étoit pas entiérement le maître, & il

s'y en pouvoit joindre en peu de temps un assez grand nombre, pour le faire repentir de sa démarche.

Je passai cinq jours entiers dans le fort de Sainte-Catherine avec le même secret. J'eus de fréquentes conférences avec Villars. Nous touchâmes les principaux points de son accommodement. La plus grande difficulté ne rouloit pas sur l'intérêt. Il cherchoit moins à satisfaire des vues mercenaires, qu'à se convaincre qu'en traitant avec lui, le roi ne songeoit pas simplement à gagner une capitale de province, mais à s'attacher un homme qui se sentoit autant de disposition que de talens à le bien servir. On a vu ci-devant quelle idée Villars avoit conçue du roi. Si-tôt que mes discours l'y eurent confirmé, je pus regarder son traité comme fort avancé; mais alors je ne pouvois pas aller plus loin, n'ayant point par écrit les pouvoirs nécessaires pour consommer l'affaire.

Pour achever de faire connoître ce gouverneur, tout ce qui paroissoit de lui, avoit rapport à l'une ou à l'autre des deux qualités qui dominoient dans son caractere, ou étoit produit par leur mêlange. Ces deux qualités étoient la valeur & la

droiture. La premiere rend le cœur élevé, généreux, plein d'une fierté (17) noble & naturelle, qui n'est autre chose que le sentiment de ce que nous valons : sentiment qui ne tient rien de la basse vanité & de l'affectation à se perdre dans la sotte admiration de soi-même. La seconde fait qu'on est sincere & vrai, incapable d'artifice & de surprise, prêt à se rendre à la raison & à la justice. Celui qui les unit toutes deux, a rarement d'autre défaut que la promptitude d'un premier mouvement de colere. Tel étoit Villars, & on s'en appercevra aisément dans tout ce qui me reste à dire de lui. La nature ne l'avoit pas fait pour être long-temps ennemi d'un prince avec lequel il avoit tant de conformité dans l'humeur. La seule différence entr'eux étoit que Henri, par de continuelles réflexions sur les effets de la colere, par l'usage d'une longue adversité, par la nécessité de se faire des partisans, enfin par la trempe d'un cœur tourné vers la tendresse, avoit converti ces premiers transports si bouillans en de

(17) M. de Thou, parlant de l'amiral de Villars, dit qu'il étoit d'un esprit dur & hautain, *liv.* 103.

ſimples (18) mouvemens qui les marquoient ſur ſon viſage, dans ſon geſte & plus rarement dans ſes paroles.

---

(18) Voici une anecdote tirée des mémoires de la vie du préſident de Thou, qui prouve ce que l'auteur dit ici du caractere de Henri IV, & qui a auſſi rapport à ce qui a été dit ci-devant, au ſujet du ſiége de Rouen. « Un jour que Grillon » vint dans le cabinet du roi pour s'excuſer là- » deſſus (ſur le reproche qu'on lui faiſoit, que ſes » fréquentes allées & venues, pour négocier avec » l'amiral, lui avoient donné l'occaſion & les » moyens de faire cette furieuſe ſortie dont il a été » parlé), il paſſa des excuſes aux conteſtations, » & des conteſtations aux emportemens & aux » blaſphêmes. Le roi irrité de ce qu'il continuoit » ſi long-temps ſur le même ton, lui commanda » de ſortir, mais comme Grillon revenoit à tous » momens de la porte, & qu'on s'apperçut que » le roi pâliſſoit de colere & d'impatience, on » eut peur que ce prince ne ſe ſaiſit de l'épée de » quelqu'un, & qu'il n'en frappât un homme auſſi » inſolent. Enfin s'étant remis, après que Gril- » lon fut ſorti, & ſe tournant du côté des ſei- » gneurs qui l'accompagnoient, & qui avec de » Thou avoient admiré ſa patience, après une » brutalité ſi criminelle, il leur dit : la nature m'a » formé colere, mais depuis que je me connois, » je me ſuis toujours tenu en garde contre une » paſſion qu'il eſt dangereux d'écouter. Je ſçais » par expérience, que c'eſt une mauvaiſe con- » ſeillere; & je ſuis bien aiſe d'avoir de ſi bons » témoins de ma modération. Il eſt certain que

Le roi venoit d'arriver à Chartres (*a*), qu'il avoit choisi (19) pour la cérémonie de son sacre, lorsque je le rejoignis pour l'instruire de mon voyage & lui deman-

---

» son tempérament, ses fatigues continuelles, » & les différentes situations de sa vie, lui avoient » rendu l'ame si ferme, qu'il étoit beaucoup plus » le maître de sa colere que de sa passion pour la » volupté. On remarqua que durant la contesta- » tion de Grillon, le maréchal de Biron qui se » trouva chez le roi, & qui étoit assis sur un » coffre, faisoit semblant de dormir, que plus » elle s'échauffoit, & que les voix s'élevoient, » plus il affectoit de dormir profondément; quoi- » que Grillon se fût d'abord approché de lui pour » l'injurier, & qu'il lui criât aigrement aux oreil- » les, qu'il n'étoit qu'un chien galeux & hargneux. » La compagnie fut persuadée qu'il n'avoit affecté » ce profond sommeil, qu'afin de ne se point com- » mettre avec un emporté & un furieux : ce qu'il » eût été contraint de faire pour peu qu'il eût » paru éveillé. On crut encore qu'il avoit voulu » laisser au roi toute la fatigue de la conversation ».

(a) *Le 17 Février 1594.*

(19) Contre une ordonnance assez frivole des états de Blois, que cette cérémonie est nulle, à moins qu'elle ne soit faite dans la ville de Reims. Il fut décidé que ce seroit Nicolas de Thou, évêque de cette ville, qui sacreroit sa majesté, & non l'archevêque de Bourges, qui prétendoit cet honneur comme grand aumônier, & qu'on se passeroit de la sainte Ampoule. Voyez cette cérémonie décrite dans les historiens.

der un plein pouvoir. Je comptois repartir incontinent, & je ne m'attendois pas à me voir retenu près de lui dix ou douze jours, comme je le fus. Il s'agissoit de la réconciliation de monsieur le comte de Soissons & monsieur le duc de Montpensier, dont l'inimitié avoit pris naissance à l'occasion des prérogatives de leur rang de princes du sang, & s'étoit fortifiée en dernier lieu par leur concurrence aux mêmes charges, aux mêmes gouvernemens, & de plus à la même maîtresse, Madame, sœur du roi. M. le duc de Montpensier étoit sans contredit le plus avant dans les bonnes graces du roi, & le mieux partagé du côté de la fortune. Ses biens étoient immenses. Il parut au sacre avec une suite de quatre ou cinq cens gentilhommes, tandis que son rival pouvoit à peine en entretenir dix ou douze. Mais celui-ci lui étoit supérieur quant à un point ; c'est que tout pauvre qu'il étoit, sans places & sans gouvernement, & mal voulu du roi, sur-tout depuis son échappée de Rouen, il possédoit le cœur de la princesse, que rien n'avoit pu réfroidir à son égard. La comtesse (20) de

(20) La même qui avoit été maîtresse de Henri IV; mais elle étoit devenue fort grosse, grasse &

Guiche

Guiche étoit la dépositaire de tous leurs secrets & leur commune messagere, lorsqu'ils ne pouvoient se voir. Elle avoit si bien échauffé cette liaison, qu'elle leur avoit fait signer à tous deux une promesse de mariage, que la seule difficulté des temps les empêchoit de mettre à exécution.

Sa majesté souhaitoit si passionnément de pouvoir raccommoder les deux princes de son sang, que cette considération l'emporta sur celle du traité avec Villars. Elle n'eut aucun égard à mes instances, ni au danger que je lui faisois envisager dans le retardement : il fallut que je me déterminasse à entreprendre cette difficile réconciliation, conjointement avec l'évêque d'Evreux, sur lequel le roi avoit d'abord jetté les yeux, mais qu'il ne trouvoit pas capable de faire réussir seul une affaire si délicate. Il est vrai que je m'étois toujours conservé une grande part dans la confidence de M. le comte ; mais je connoissois son esprit hautain & dédaigneux, que la seule crainte de paroître déférer à un rival qui lui étoit supé-

---

rouge de visage. *Journal du regne de Henri III ; tom. 1 , page 270.*

rieur, porteroit non-seulement à se roidir dans ses prétentions, mais peut-être encore à en former de nouvelles. Je n'ennuyerai point par le récit de nos contestations, des refus & des mauvaises humeurs que nous eûmes à essuyer : nous fûmes plus d'une fois prêts d'abandonner la partie. Cependant à force de raisons tirées de la volonté & de la satisfaction du roi, avec beaucoup de patience, de prieres & d'importunité, nous parvînmes à faire consentir les deux princes à se voir & à s'embrasser. Je ne garantis pas que le cœur ait jamais eu beaucoup de part à cette démarche : je me donnai bien de garde de discuter l'article de l'amour & du mariage, qui demeurant indécis, laissoit entr'eux la principale semence de division ; mais qui me parut un obstacle absolument insurmontable.

J'étois fort satisfait d'avoir réussi sans toucher cet article ; & je ne voyois plus rien qui m'empêchât de me rendre à Rouen. Je n'en étois pas où je pensois. Le roi n'avoit paru si fort empressé pour le raccommodement des deux princes, que pour arriver à un second point qu'il désiroit encore plus passionnément ; & ce second point étoit précisément celui que j'avois cru devoir mettre si prudemment

de côté, le mariage de Madame sa sœur : pour comble, ce fut encore moi sur lequel sa Majesté s'arrêta pour amener la chose à son but. Je fus donc chargé de nouveau de retirer la promesse de mariage dont il vient d'être parlé, afin que cet obstacle étant levé, le roi résolu de gratifier en tout le duc de Montpensier, employât ensuite son autorité pour lui mettre la princesse entre les bras ; & par-là se vit enfin délivré de la crainte de voir conclure un mariage, qui tout clandestin qu'il eût été, ne l'en auroit pas moins embarrassé : le comte de Soissons se rendant son héritier malgré lui, & se servant contre lui de ses propres biens. Si de ce mariage il provenoit des enfans, comme on ne pouvoit guére en douter, autre sujet d'inquiétude pour sa majesté qui n'en avoit point.

Il me prit un frémissement lorsque le roi me donna un pareil ordre. Je voulus encore lui rappeller que Villars alloit s'engager pour toujours avec les ennemis, aussi bien que Médavy & plusieurs autres gouverneurs de Normandie, si je n'accourois promptement dans tous ces endroits. C'étoit une chose résolue : le roi ne m'écouta point ; & il ne m'accorda que ce que je lui demandai pour pouvoir réussir ; je veux dire, qu'il ne

donneroit aucun lieu de ſoupçonner qu'il m'eût chargé de cet emploi, & qu'il me laiſſeroit le choix des moyens.

Lorſque je fus ſeul, & que je fis réflexion à la commiſſion que je venois de récevoir, j'avoue que je me trouvai dans le dernier embarras. De l'humeur dont je connoiſſois madame Catherine, à qui il s'agiſſoit d'arracher cet écrit, je ſentois bien que toute l'éloquence humaine n'étoit pas capable de lui faire goûter les deſſeins du roi ſur ſa perſonne. Quelle apparence d'aller propoſer à une femme & à une princeſſe, de renoncer à un amant qu'elle aime pour ſe livrer à un autre qu'elle hait? Il ne reſtoit donc de reſſource qu'en la trompant. Pour cela je me dis à moi-même, que ſi ce n'étoit pas ſelon ſon cœur que je la trompois, c'étoit du moins pour ſes intérêts, & pour détourner les malheurs que l'irrégularité de ſa conduite pouvoit attirer ſur le royaume & la perſonne du roi; qu'elle m'en auroit un jour obligation elle-même; que je l'empêchois par un innocent artifice de perdre ſa fortune avec l'amitié du roi ſon frere. Malgré tout ce que ces raiſons avoient de ſpécieux, il falloit toujours que je convinſſe que je n'agiſſois pas avec elle de bonne foi; & cette idée me

faisoit de la peine. Si je m'y déterminai, ce fut par l'impossibilité de réussir autrement, & par l'espérance qu'un jour j'en obtiendrois le pardon d'elle-même, en la faisant convenir qu'en cela je lui avois rendu un service réel. Pour M. le comte, outre que je n'avois point à m'adresser à lui, & que je ne lui étois que très-peu attaché, les égards que je devois à sa personne n'étoient plus à compter pour rien, puisqu'ils étoient contraires à l'utilité publique, & à ce qu'exigeoit de moi le service du roi. Toute cette affaire m'a dans la suite causé des chagrins, dont il semble que ma répugnance & mes scrupules auroient dû me préserver.

Je trouvai ensuite une autre difficulté. Je voyois fort rarement madame, à cause de mes occupations continuelles, & je la connoissois assez pour ne pas douter que de quelque maniere que je m'y prisse pour en obtenir la piéce dont il étoit question, l'assiduité que je lui témoignerois ne manqueroit pas de faire naître aussi-tôt dans son esprit naturellement défiant, des soupçons qui la mettroient en garde contre tout ce que je pourrois lui dire ou lui faire dire. Je cherchai à faire en sorte qu'elle me prévînt elle-même. Je me servis pour cela des deux

feroit fenfiblement obligée de lui aider à rentrer dans les bonnes graces du roi fon frere. Elle ne me dit que ce peu de paroles, elle laiffa le foin de m'en dire davantage, à cet air gracieux & engageant qu'elle fçavoit mieux prendre que femme du monde quand elle vouloit. Je fis femblant d'en être gagné. Après avoir remercié la princeffe comme je le devois, j'ajoutai que fi je pouvois compter fur la difcrétion des perfonnes qui m'écoutoient, je leur apprendrois plufieurs chofes qui ne leur feroient pas indifférentes. Le fecret ne coûte rien à promettre aux femmes, qui font accufées de le garder fi mal. On le promit. On y ajouta le ferment; & on en fit mille: mais je n'avois pas envie de m'ouvrir davantage pour cette fois; je leur demandai un délai de trois jours avant que de leur confier le refte. On m'aida à trouver un prétexte pour remettre le voyage de Rouen, & je pris congé de la compagnie, qui attendit impatiemment le terme que j'avois marqué.

Je retournai ponctuellement au bout des trois jours. Je me fis encore preffer long-temps; enfin feignant de céder à l'importunité de ces deux dames, je leur dis qu'ayant plufieurs fois fondé le roi fur

le mariage en queſtion, il m'avoit d'abord montré quelqu'éloignement d'y conſentir, ſans vouloir s'expliquer davantage avec moi; que je l'avois tant preſſé de m'ouvrir ſon cœur ſur ce ſujet, qu'enfin il m'avoit avoué que loin de ſentir aucune répugnance à conclure cette union, il la trouvoit bien aſſortie; qu'il auroit été ravi qu'au défaut d'enfans de ſon côté, il pût en avoir de ſa ſœur & d'un prince de ſon ſang, qu'il regardât comme les ſiens propres; que le caractere doux & paiſible du comte de Soiſſons & de Madame étoit fort de ſon goût: mais qu'il ſentoit toujours qu'il avoit de la peine à oublier que M. le comte eût cherché à le tromper, & à obtenir ſa ſœur ſans ſon aveu. Ce diſcours dont j'avois concerté toutes les paroles, fit ſon effet. Ces trois perſonnes commencerent à convenir qu'elles auroient pu agir autrement qu'elles n'avoient fait, & à s'entr'accuſer du conſeil qui avoit conduit cette affaire avec tant d'indépendance. Je pris ce moment que j'attendois pour leur faire connoître que je croyois ce mal tout-à-fait facile à réparer; que le roi étant naturellement bon & facile à oublier le paſſé, il ne s'agiſſoit que de tenir avec lui une conduite toute oppoſée; le rechercher,

paroître dépendre uniquement de lui, le laiſſer le maître de leurs perſonnes; enfin, & c'étoit-là le grand point, lui ſacrifier l'engagement par écrit que les deux amans s'étoient donnés, comme étant ce qui l'avoit le plus aigri, & ne pas craindre de lui donner une déclaration même écrite, par laquelle ils renonçoient tous les deux à s'épouſer que de ſon conſentement; que je croyois pouvoir leur aſſurer qu'après cette complaiſance de leur part, il ne ſe paſſeroit pas trois mois ſans qu'ils le viſſent prévenir lui-même leurs deſirs, & cimenter leur union.

On n'eut aucune peine à me croire; & le ſacrifice de la promeſſe de mariage fut arrêté ſur l'heure, peut-être parce qu'on regardoit cet écrit comme inutile, tant que le roi, devenu maître abſolu dans ſon royaume, ne l'agréeroit point. La comteſſe de Guiche dit qu'elle l'avoit laiſſé en Béarn, & ſe chargea de le faire venir inceſſamment. On ne ſe rendit pas ſi facilement ſur la déclaration que je demandai enſuite; & ſans laquelle il ne ſervoit en effet de rien d'avoir retiré l'écrit, que les parties intéreſſées pouvoient rétablir à leur gré. Ce fut cette raiſon là même que je fis valoir; & je les fis con-

venir que sans cela sa majesté ne pouvoit ni ajouter beaucoup de foi à leur sincérité, ni être persuadée de leur obéissance. Cet article fut fortement débattu, & lorsqu'à force de remontrances, j'eus obtenu enfin cette déclaration, par laquelle madame & le comte annulloient toutes les promesses données ci-devant, se délioient mutuellement de tout engagement, & se soumettoient à la seule volonté du roi; les conséquences de cet écrit leur parurent trop fortes; & l'on eut recours à un tempérament, sans lequel vraisemblablement la chose en seroit demeurée là. Ce tempérament fut que je me rendrois le dépositaire de la déclaration; & que jamais elle ne sortiroit de mes mains, pas même pour passer dans celles du roi. Heureusement on n'ajouta pas que je la rendrois à Madame, si les choses tournoient autrement qu'elle ne comptoit. Je donnai ma parole d'honneur, dont on se contenta; & la déclaration me fut remise en bonne forme, signée de Madame & du comte & scellée de leurs armes. Le roi qui n'avoit osé se flatter que je réussirois, trouva qu'il manqueroit toujours quelque chose à sa joie, tant qu'il n'auroit pas cet écrit en son pouvoir; il m'en fit à plusieurs reprises les plus fortes ins-

précieux, elle me prit par la main, & me faisant parcourir avec elle ces galeries & ces beaux jardins, qui font d'Anet un lieu enchanté, elle ne m'entretint que de la passion qu'elle avoit de voir son mari dans l'obéissance due à son souverain, & des conditions qu'il vouloit y mettre. Je laisse toutes les propositions approuvées & rejettées entre nous deux. Jusques-là je n'avois rien vu qui ne fît honneur au maître d'une maison vraiment royale, & j'aurois ignoré l'état déplorable où il étoit réduit, si la duchesse ne m'avoit prié, & pour ainsi dire violenté de demeurer à souper & à coucher chez elle. Après un repas attendu fort long-temps, & aussi mauvais que mal servi, je suis conduit dans une chambre fort vaste & toute reluisante de marbre, mais si dénuée & si froide, que ne pouvant ni m'échauffer ni m'endormir dans un lit où de courts & étroits rideaux de taffetas, une simple couverture fort légere & des draps moites pouvoient transir même au milieu de l'été, je pris le parti de me relever. Je comptois me dédommager en faisant grand feu, mais je ne trouvai pour tout bois à brûler, que du houx & du genievre verd qu'il fut impossible d'allumer. Je passai la nuit entiere

& m'engager à paſſer par cet endroit, pour m'aboucher avec lui ſur les conditions de ſon traité & de celui de Verneuil. Je partis de Chartres & vins coucher à Anet, où madame d'Aumale me ſollicitoit inſtamment depuis long-temps d'aller la voir.

Cette dame, plus aviſée que ſon mari, le conjuroit ſans ceſſe de quitter la ligue & de ſe donner au roi. Outre le devoir & la sûreté, elle trouvoit dans cette démarche ſon propre intérêt; les affaires domeſtiques du duc (22) d'Aumale étant ſi dérangées qu'il étoit menacé d'une ruine prochaine, & qu'il ne pouvoit l'éviter qu'en ſe faiſant accorder les avantages dont jouiſſent en cette occaſion ceux qui rentrent des premiers dans le devoir. Je deſcendis à Anet dans une auberge, & pendant qu'on m'y apprêtoit à ſouper, j'allai voir madame d'Aumale ſuivi d'un ſeul page. La joie éclata ſur le viſage de cette dame, dès qu'elle m'apperçut. Elle y ajouta toutes les grâces d'un accueil careſſant, & pour ne pas perdre un temps

(22) Charles de Lorraine, duc d'Aumale, mort en 1631, retiré à Bruxelles. Sa femme étoit Marie de Lorraine, fille de René, duc d'Elbeuf.

ſeulement que la choſe ne fût rendue publique qu'à la fin de mars, parce qu'il s'étoit engagé à M. de Villars de ne rien faire que de ſa participation. Il chargea Deſportes de venir avec moi à Rouen, pour rendre cette déférence au gouverneur; & en même temps pour voir ſi je finirois avec Villars, dont l'accommodement entraînoit le ſien, & en quelque ſorte néceſſairement.

Le lendemain je vins coucher à Louviers; d'où ayant fait ſçavoir mon arrivée à l'amiral de Villars, il envoya d'Iſencourt, capitaine de ſes gardes, me recevoir à la porte de la ville. J'y entrai non plus ſecrétement, mais publiquement & avec une eſpece de pompe. Le peuple avoit rempli les rues, & l'eſpérance d'une paix qui alloit rétablir la tranquillité & le commerce, lui faiſoit pouſſer mille cris de joie ſur mon paſſage. Villars avoit fait préparer pour me loger avec ma ſuite, qui étoit de douze ou quinze gentilhommes, la plus belle hôtellerie de Rouen, & il y avoit donné tous les ordres néceſſaires pour que nous y fuſſions traités ſplendidement. La Font qui étoit chargé de ma réception, m'attendoit pour m'y conduire. Il enchérit ſur ſon maître. Il me donna le ſoir la mu-

ſique & le ſpectacle des ſauteurs & des joueurs de gobelets, auxquels il fut impoſſible de faire recevoir ni argent ni préſens. J'envoyai du Perat viſiter de ma part l'amiral, madame de Simiers, & l'abbé de Tiron (23), qui eut une grande part dans toute cette affaire. Ils me rendirent à l'heure même ma civilité par le ſieur de Pardriel, & me firent dire qu'après que je me ſerois repoſé cette journée, on entreroit le lendemain en matiere. Ce qui n'empêcha pas que l'abbé ne vint dès le ſoir même me voir ſans cérémonie, & toute ſa conduite en cette occaſion fut pleine d'une droiture & d'une ſincérité, qui ne ſont pas fort communes en de pareilles conjonctures.

Je connus par ſon diſcours qu'il ne s'en étoit preſque rien fallu que le roi n'eût perdu Villars ſans retour. Il étoit arrivé à Rouen quelque temps avant moi, un député de l'Eſpagne, nommé don Simon-Antoine, & un autre du duc de Mayenne, nommé la Chapelle (24) Marteau, qui avoient fait les plus belles offres

(23) Philippe Deſportes, abbé de Joſaphat, Tiron & de Bonport.

(24) Michel Marteau, ſieur de la Chapelle, maître des comptes.

à ce gouverneur; outre qu'il recevoit journellement des lettres des catholiques, même du parti du roi, qui tendoient à lui rendre suspect tout ce que sa majesté lui faisoit espérer, & à le prévenir contre une négociation qu'on donnoit à conduire à un agent protestant, motif très-puissant sur l'esprit de Villars, zélé pour sa religion, & qui l'auroit jetté infailliblement entre les bras des ennemis du roi, si dans cette perplexité il n'avoit été soutenu par d'autres lettres du cardinal de Bourbon ; de l'évêque d'Evreux & du marquis de Vitry. Ceux-ci lui mandoient qu'il pouvoit faire fond sur la parole du roi, & s'assurer sur ma sincérité. Tiron me montra une partie de toutes ces lettres, & crut devoir me prévenir sur ce que je verrois paroître de l'amiral, qui continuellement obsédé des députés de la ligue, & d'ailleurs piqué de la lenteur avec laquelle on agissoit avec lui, ne sortiroit pas de son irrésolution, sans que j'eusse à essuyer de sa part quelqu'une de ces saillies & de ces fougues naturelles, dont avec un peu de patience il étoit facile de le faire revenir.

J'allai trouver (25) Villars, bien pré-

---

(25) M. de Villars est représenté dans les mé-

paré à ſoutenir tous ces petits aſſauts, & d'abord je m'apperçus bien clairement que ma vue réveilloit dans ſon eſprit un petit mouvement de défiance & de fierté. Je fis en ſorte que ce nuage étant diſſipé; Villars propoſa de ſens raſſis ſes conditions. Elles ſe réduiſoient aux chefs ſuivans : qu'il demeureroit revêtu de la charge d'amiral, dont il avoit été pourvu par la ligue; qu'il jouiroit de ſon gouvernement de Rouen d'un pouvoir indépendant de M. le duc de Monpenſier, gouverneur de la province, du moins pendant trois ans, & que ce pouvoir s'étendroit ſur les bailliages de Rouen & de Caux; qu'il ne ſe feroit dans cette capitale, ni dans ſes environs à ſix lieues loin, aucun exercice de la religion réformée; que tous les officiers mis par la ligue dans les villes reſſortiſſantes de ſon gouvernement, y ſeroient conſervés avec quinze cens hommes d'infanterie &

---

moires de ce temps-là, comme un homme extrêmement fier & emporté. Il y eſt remarqué; que de tous ceux qui ſe mêlerent de ſon traité, perſonne ne put y réuſſir que M. de Roſny; *mém. pour l'hiſt. de France*, *tom.* 2. Il eſt auſſi parlé avec éloge dans M. de Thou, *liv.* 109 de ces négociations de M. de Roſny.

trois cens de cavalerie, entretenus par le roi pour la sûreté de ces mêmes villes; que sa majesté lui donneroit pour acquitter ses dettes une somme de cent vingt mille livres, & une pension de soixante mille; qu'on lui rendroit Fescamp; enfin qu'on lui laisseroit la disposition des abbayes de Jumiéges, Tiron, Bonport, La-Valase, Saint-Taurin, & celle de Montiviliers, qu'il destinoit à une sœur de madame de Simiers.

Si tous ces articles avoient aussi bien dépendu de moi que celui qui regardoit l'abbaye de Saint-Taurin, qui étoit à moi en propre, & dont je fis à l'heure même une cession à Villars, le traité eût été conclu sans plus long délai. Je dis la même chose de ceux dont le roi étoit purement le maître: mais quelque pouvoir que j'eusse reçu de sa majesté, j'étois arrêté par ceux qui intéressoient, soit M. de Montpensier, soit Biron, revêtu de la charge d'amiral & en possession de Fescamp, parce qu'il l'avoit retiré des mains de Bois-Rosé, sous promesse d'un dédommagement qui pourtant n'avoit point encore été accordé; & je ne crus pas devoir passer outre sans en informer le roi. J'espérois que Villars goûteroit ce ménagement, d'autant mieux que je ne lui de-

mandois aucun délai sur les conditions qui dépendoient du roi immédiatement : mais ce gouverneur sortant d'avec les députés de la ligue au moment où je voulus lui faire entendre mes raisons, j'en fus rudement rabroué, avec ce peu de paroles prononcées d'un ton extrêmement emporté, « que je pouvois m'épargner la » peine de lui parler davantage, parce » qu'il vouloit sur le champ convenir de » tout, ou rompre sur tout ».

Quoiqu'un peu étourdi de ce coup imprévu, je répondis tranquillement à Villars : Que je me tenois assuré que le roi lui accorderoit les trois articles en question, aussi-bien que tous les autres ; (celui de Fescamp en faisoit deux, parce que Bois-Rosé y étoit mêlé). Que cela ne devoit point nous empêcher de dresser le traité, & même de le signer dès ce moment comme si tout étoit accordé, avec cette apostille, en marge vis-à-vis les trois articles, qu'on en attendoit la réponse du roi; que pour lui marquer que je ne cherchois point à gagner du temps avec lui pour le tromper ensuite, je consentois à demeurer entre ses mains, en attendant la réponse de sa majesté. Villars trouva encore des difficultés; mais il ne put résister à madame de Simiers, à

l'abbé de Tiron & à Lafont, qui parlerent tous comme moi. Je me hâtai de faire le traité, nous le signâmes, & j'en envoyai aussi-tôt une copie au roi, avec une longue lettre qui le mettoit au fait de tout ce qui s'étoit passé. Mais avant que la réponse fût venue à Rouen, il arriva un autre incident qui pensa la rendre inutile.

La plus grande partie des gouverneurs des petites places aux environs de Rouen, bien loin de les porter à l'obéissance qu'elles devoient au roi, les entretenoient dans la révolte, parce qu'à la faveur des troubles, ils faisoient quantité de profits qu'ils prévoyoient devoir cesser avec la guerre. Les plus adroits se rendoient nécessaires aux deux partis, & les ménageoient pour les rançonner également. Durollet, gouverneur de Pont-de-l'Arche, étoit un de ceux qui faisoient ce manége le plus subtilement. Il avoit flatté le roi, il y avoit plus d'un an, qu'il trouveroit les moyens de lui livrer la ville de Rouen & la personne du gouverneur, à condition qu'on lui donneroit le gouvernement de cette place, que Sa Majesté lui avoit promis par écrit à tout risque. N'ayant pas réussi dans une entreprise qui passoit ses forces, Durollet se mit

dans la tête de faire échouer ma négociation, & voici comment il s'y prit.

Il ordonna à un capitaine, nommé Dupré, de se mettre à ma suite lorsque je passai par Pont-de-l'Arche, & d'entrer dans Rouen avec moi. J'étois averti que Durollet n'étoit pas fort bien intentionné; mais pour ce capitaine, je ne pouvois le soupçonner de rien, ni l'empêcher de me suivre, & une chose que j'ignorois absolument, c'est que Dupré étoit ce même homme dont Durollet s'étoit servi auparavant pour cabaler dans Rouen (26) contre Villars. Il n'y fut pas plutôt rentré, que renouant ses connoissances il se mit à la tête d'un parti d'étourdis, auxquels il fit former le dessein de s'emparer du vieux palais, & de se saisir du gouverneur, leur persuadant qu'il agissoit par mon ordre. Comme il n'avoit point d'autre but que de porter ce gouverneur aux dernieres extrémités contre moi, il ne s'embarrassa pas beaucoup que la chose demeurât secrete, &

(26) Pendant le siége de Rouen, Durollet cherchant à se jetter dans cette ville, avoit été pris & enfermé dans le vieux palais, où il ne laissa pas apparemment de continuer ses brigues en faveur du roi. *Cayet, liv. 4, page 14.*

elle fut en effet incontinent rapportée à Villars.

On se figure aisément à quel excès de colere il se porta à cette nouvelle, & tout ce qui lui passa dans la tête contre le roi, & sur-tout contre moi. Il n'approfondit pas davantage. Il crut avoir une preuve sans replique de ma mauvaise foi. Il envoya dans le moment d'Isencourt me dire de venir lui parler. Je dînois chez la Pile, procureur-général de la chambre des comptes; & je venois de recevoir des lettres qui me mettoient de fort bonne humeur. Le roi accordoit à Villars les trois articles laissés indécis, & s'engageoit à y faire consentir les parties intéressées : vis-à-vis ces articles j'avois écrit sur la marge de l'original du traité dont j'étois porteur, *accordé, suivant l'ordre de sa majesté.* Je me faisois un vrai plaisir de surprendre Villars, qui n'avoit pas dû s'attendre à une si prompte expédition. Je sortis de chez la Pile, portant le traité d'une main, & tenant l'autre sur une écharpe blanche que j'avois mise dans ma poche, à dessein de la jetter au cou de Villars en l'embrassant, & le saluant amiral & gouverneur des bailliages de Rouen & de Caux. Le contraste des réflexions avec lesquelles nous

nous nous avancions à la rencontre l'un de l'autre, a je crois quelque chose de singulier.

Je ne gardai pas long-temps mon air riant. Du plus loin que Villars m'apperçut, il s'avança à grands pas vers moi, le visage bouffi & enflammé, les yeux étincellans, & représentant par tous ses traits la plus vive colere. Il commença par m'arracher le papier des mains, sans que j'eusse le temps d'ouvrir la bouche, & avec une altération dans le son de la voix qui le faisoit trembler & bégayer, il me lâcha ces paroles trop singulieres pour n'être pas rapportées d'original. « Ah, » morbleu! Monsieur, où allez-vous » ainsi éveillé & plein de réjouissance? » Par la sambieu! vous n'en êtes pas » encore où vous pensez, & avant que » le jeu finisse, il n'y aura peut-être pas » à rire pour vous, au moins si je vous » traite comme vous le méritez, vous » êtes bien loin de votre compte, vous » & votre roi de Navarre aussi: car, » par la corbieu! il a chié au panier, & » s'il n'a point d'autre valet que Villars, » croyez qu'il sera mal servi ». Dire tout cela, déchirer le traité en mille morceaux & le jetter au feu, ce ne fut qu'une même chose. Lorsqu'il eut lâché

la bonde à sa colere, il ajouta une infinité d'invectives sur ce même ton, aussi vagues & parfaitement soutenues de juremens, dont sa fureur lui fournissoit une source inépuisable.

Je lui laissai tout dire, par un effet de la surprise où j'étois, par nécessité & ensuite par réflexion. Ces sortes d'esprits ne veulent pas être contredits. Il s'arrêta de lui-même à la fin, & se mit à parcourir sa chambre en long & en large, comme un homme hors de soi. « Hé » bien, Monsieur, lui répondis-je, lorsqu'il eut cessé de parler, & sans paroître ému de tout ce que je venois d'entendre, en avez-vous assez compté à » tort & à travers? Vous devez être » bien satisfait de vous-même, d'avoir » ainsi fait l'enragé, sans que personne » vous ait contredit dans vos extravagances ». Voyant que le ton froid avec lequel je lui parlois, l'obligeoit comme malgré lui de m'écouter, je continuai en lui disant que je ne pouvois regarder tout ce qu'il venoit de faire en ma présence, que comme un artifice qu'il avoit imaginé pour se dédire d'une parole qu'il avoit donnée solemnellement; mais que ce détour lui feroit toujours peu d'honneur, & me faisoit beaucoup ra-

battre à moi-même de l'idée que j'avois de sa sagesse & de son intégrité. « Ah, » morbieu ! ne dites pas cela, s'écria-t-il, » en s'arrêtant tout court : car c'est ce qui » ne m'arriva ni ne m'arrivera jamais. » Je suis trop homme d'honneur ; ces » manquemens de foi ne sont bons que » pour ceux qui trahissent leurs amis, & » veulent les faire assassiner ». Il n'avoit encore rien dit d'aussi positif que cette parole, & quoique je ne la comprisse pas, je commençai du moins à pouvoir conjecturer d'où provenoit un emportement si furieux.

Je lui demandai de s'expliquer, & lui protestai avec cet air de vérité & d'assurance, qui se fait sentir au plus prévenu que je ne sçavois nullement de quoi il vouloit parler, & que si je pouvois être convaincu de la moindre duplicité, je me mettois entre ses mains, & ne demandois ni faveur ni grace. Il se vit donc obligé de me dire plus nettement de quoi il m'accusoit. Il me reprocha d'avoir voulu le faire assassiner par Dupré & m'emparer du vieux palais, ce qu'il fit si fort en bâtons rompus par un effet de son agitation, que la chose me paroissant dépourvue de toute vraisemblance, je ne pus m'empêcher de soupçonner, & lui

dire qu'il s'étoit laissé éblouir par les pistoles d'Espagne, pour imaginer un prétexte aussi frivole de rompre avec moi. « Moi, morbleu ! reprit-il encore, en » rougissant de nouveau ; que je confesse » que j'ai manqué de foi & faussé mon » serment ? J'aimerois mieux mourir » que d'avoir fait cette lâcheté. Par-» bleu ! Monsieur, lui repliquai-je : car » vous m'apprenez à jurer ; il faudra » bien que vous observiez le traité, ou » que vous le rompiez, & que par-là » vous méritiez qu'on vous regarde » comme un homme vrai, ou comme » un parjure ».

L'éclaircissement tiroit en longueur & s'éloignoit au lieu de s'approcher, à mesure que de part & d'autre la colere prenoit le dessus. Il fut besoin que l'abbé de Tiron, arrivé pendant la contestation, se mit de la partie & nous rapprochât l'un de l'autre. « C'est sans doute, Mon-» sieur, dit-il à Villars, que M. de » Rosny n'est point coupable des desseins » qu'on a projettés contre vous : il est » trop homme de bien, & en ce cas » trop habile pour venir se mettre entre » vos mains ». Ces paroles acheverent de m'ouvrir les yeux. Je me tournai tranquillement vers Villars, en lui disant

que je voyois bien que la colere seule lui avoit dicté tout ce qu'il m'avoit dit, & que je m'attendois que si-tôt qu'elle seroit passée, il me feroit justice contre lui-même de tout ce qui lui étoit échappé d'injurieux, & qu'il tiendroit sa premiere parole. « Hé bien! Monsieur, me » dit-il, déja à demi défâché; oui, je » la veux tenir; mais regardez aussi à ne » me pas manquer sur les trois points » qui sont restés en différend ». C'est où je l'attendois : je lui répondis que sans l'emportement qui lui avoit fait jetter au feu le traité, il y auroit vu que le roi les lui accordoit tous trois.

Nous en étions-là quand on vint annoncer Madame de Simiers. « Ne criez » point, Madame, lui dit-il, en s'avan» çant vers elle avec un visage serein » & même riant, toutes nos coleres sont » appaisées ; mais pardieu ! le traître qui » en a été cause en mourra, avant que » je mange ni boive ». Il tint parole : il se fit amener Dupré, & après que celui-ci eut avoué tout, sans autre forme de procès, il le fit pendre à une fenêtre.

Villars me pria ensuite de lui montrer la lettre du roi. Je ne craignis point de lui dire, que les secrets de sa majesté ne

pouvoient être communiqués qu'à ceux qui étoient ses serviteurs déclarés. Il ne s'agissoit pour mettre Villars de ce nombre, que de refaire le traité que nous signâmes, & dont nous gardâmes chacun un double. Nous convînmes seulement que la chose seroit tenue quelque temps secrete à cause de la ligue & des Espagnols, contre lesquels ce gouverneur prit de nouvelles mesures en renforçant les troupes qu'il avoit dans Rouen. Après cela je ne balançai plus à lui faire voir toutes mes lettres, tant celles que j'avois écrites au roi & reçues de ce prince, que celle où je l'informois de la ratification du traité, & la réponse que sa majesté y faisoit. Le courier qui porta cette derniere dépêche, ne mit que quatre jours à son voyage.

Ces lettres donnerent une satisfaction infinie à Villars, sur-tout la derniere, écrite de ma main au roi. Sa majesté m'y remercioit du service que je venois de lui rendre, moins en prince qu'en ami, & finissoit par ces mots : « Venez me » trouver à Senlis le 20 Mars, ou le 21 » à Saint-Denis, afin que vous aidiez à » crier *vive le roi* dans Paris, & puis » nous en irons faire autant à Rouen ». C'est que je lui avois mandé que j'y

croyois sa présence nécessaire : « Mon-
» trez cette lettre, ajoutoit-il, au nou-
» veau serviteur que vous m'avez acquis,
» afin qu'il voie que je me recommande
» à lui; qu'il sçache qne je l'aime bien,
» & que je sçais priser & chérir les bra-
» ves hommes comme lui. Pardieu! s'é-
» cria Villars en cet endroit, ce prince
» est trop gracieux & trop obligeant,
» de se souvenir de moi, & d'en par-
» ler en si bons termes ». Depuis ce moment Villars ne s'écarta jamais des sentimens de soumission & d'attachement qu'il avoit pris pour le roi, & sa majesté put compter que parmi ses plus anciens serviteurs, elle n'en avoit point de plus affectionné. Il me pria de me contenter de sa parole pour l'exécution de tous les articles compris au traité, & je l'acceptai comme la meilleure caution qu'il pouvoit me donner.

J'employai le reste du temps que j'avois à séjourner à Rouen, à régler quelques affaires de même nature. Je passois le jour avec l'amiral de Villars, & je m'enfermois la nuit pour donner audience aux principaux officiers, tant de la ville & du parlement, que de la guerre, répandus dans la province, qui venoient me trouver en secret pour concerter ensem-

ble les moyens de détacher les peuples de la ligue. Médavy fut de ce nombre. Je consommai le traité avec lui. Verneuil n'étant pas une ville d'assez grande importance pour qu'on eût pour elle les mêmes égards que pour Rouen, le roi ordonna à Médavy de rendre son traité public, afin de donner l'exemple aux autres gouverneurs.

Comme je n'avois garde de manquer au rendez-vous que sa majesté m'avoit donné, je me hâtai de quitter Rouen, comblé de remercimens & de politesses de la part du gouverneur. Je me séparai avec une égale satisfaction de l'abbé de Tiron & de madame de Simiers. Je leur promis de revenir dans peu, & à madame de Simiers d'amener avec moi le marquis de Vitry son frere, avec un corps de troupes qui pût mettre Villars en état de s'expliquer sans crainte. Je leur avois assez d'obligation pour leur rendre ce service, quand l'intérêt de sa majesté ne s'y seroit pas trouvé joint.

C'est sur les intelligences que le roi avoit pratiquées dans Paris, que ce prince fondoit ses espérances d'y être bientôt introduit, & il s'acheminoit de Saint-Denis vers cette ville, lorsque j'arrivai près de lui. La partie étoit si bien faite,

& tant de perſonnes également braves & fidelles s'en étoient mêlées, qu'il étoit comme impoſſible qu'elle ne réuſsît pas. Depuis la journée d'Arques, où le comte de Belin qu'on a vu qui y fut fait priſonnier, s'étoit convaincu par lui-même des grandes qualités du roi & de la foibleſſe de ſes ennemis, le duc de Mayenne s'étoit apperçu que ce gouverneur étoit ſecrétement porté d'inclination pour le roi. Sur ce ſoupçon, il n'héſita pas à lui ôter le (27) gouvernement d'une ville auſſi conſidérable pour le parti que l'étoit Paris, & cherchant un homme dont le dévouement pour lui & pour la ligue fût connu, pour ſe remettre ſur lui du ſoin de cette grande ville, dans un temps où la néceſſité de ſes affaires demandoit qu'il portât ſes pas ſur la frontiere de Picardie, il s'arrêta ſur Briſſac (28) qu'il gratifia de ce gouvernement.

---

(27) Le parlement rendit en cette occaſion un arrêt qui fait bien honneur au comte de Belin. Il y exhorte les bourgeois à s'oppoſer à ſon expulſion, & à ſortir plutôt de Paris avec lui. *Mém. pour l'hiſt. de France, tom. 2, mém. de la ligue, tom. 6.*

(28) Charles de Coſſé, comte de Briſſac, maréchal de France.

Celui-ci répondit parfaitement à son attente dans le commencement. La lecture de l'histoire romaine avoit inspiré à cet officier, qui se piquoit d'esprit & de pénétration, un projet singulier. Il méditoit d'ériger la France en république, & de rendre Paris la capitale de ce nouvel état, dont il bâtissoit tous les fondemens dans son imagination, sur le modele de l'ancienne Rome. Pour peu que Brissac fût descendu de cette haute spéculation aux applications particulieres, auxquelles il est nécessaire d'avoir égard dans les plus grands desseins, il auroit vu qu'il est des circonstances, où le projet même le plus heureux devient par la nature des obstacles, par la différence du génie & du caractere des peuples, par la trempe des loix qui y sont adoptées, & par le long usage qui y a mis comme le dernier sceau, également chimérique & impossible. Il n'y a que le temps & une longue expérience qui puissent remédier à ce qu'il y a de défectueux dans les coutumes d'un état dont la forme est décidée, & ce doit toujours être sur le plan de sa premiere constitution (29). Cela est si vrai, que toutes les

(29) Cette maxime n'est entendue par le duc

fois qu'on verra un état se conduire par des voies contraires à celles de son établissement, on peut se tenir assuré qu'il n'est pas éloigné d'une grande révolution. D'ailleurs l'application des meilleurs remedes n'opere point sur les malades qui y résistent.

Brissac n'alloit pas si loin. Il fut longtemps sans pouvoir comprendre d'où provenoit l'opposition générale qu'il trouvoit à ses desseins : car il s'en ouvrit aux seigneurs & à tous les principaux partisans de la ligue. Il craignit à la fin pour lui-même, que tandis qu'il travailloit ainsi, sans aucun second, à mettre son projet à sa perfection, le roi ne l'anéantît en s'emparant de sa capitale. Cette crainte le fit retomber assez promptement de ses idées purement romaines à l'esprit françois de ce temps-là, de ne travailler que

---

de Sully, & ne doit l'être en effet, que dans le sens, qu'il ne faut jamais s'écarter que le moins que l'on peut de l'ancienne forme & des principes fondamentaux du gouvernement, & non pas des abus que l'ignorance ou la nécessité ont mêlés dans les différens établissemens qui regardent, soit la finance, soit la politique, police, &c. C'est sur quoi il s'expliquera lui-même dans la suite de ces mémoires.

pour soi-même. Lorsque le motif de l'intérêt est encore fortifié par celui de quelque danger, il n'y a presque personne qui ne se porte à trahir son meilleur ami. Brissac (30) en usa de même. Il reprit le dessein du comte de Belin, mais par un motif beaucoup moins noble; & il ne songea plus qu'à mettre l'enchere au prix dont il vouloit vendre au roi la trahison qu'il faisoit au duc de Mayenne pendant son absence. Saint-Luc (31) son beau-frere, fut chargé de négocier avec le roi, & lorsqu'il eut obtenu des conditions dont Brissac eut lieu d'être content, celui-ci s'accorda à faire entrer dans Paris Henri avec son armée, malgré les Espagnols. Il étoit le maître des troupes de la ligue. Pour le peuple, il n'étoit déja plus besoin de lui faire à cet égard aucune violence.

---

(30) Le duc de Mayenne fut averti, à ce que marque de Thou, par la duchesse de Guise, sa mere, de la trahison de Brissac : mais il n'en vouloit rien croire. Consultez sur cette réduction de la ville de Paris, *Mathieu*, *tom.* 2, *liv.* 1, *pag.* 174; *la Chronol. novenn. liv.* 6, *pag.* 335, & autres historiens.

(31) François d'Epinay, sieur de Saint-Luc, grand-maître de l'artillerie.

D'O (32) prit aussi-tôt les devans, & se fit donner les provisions du gouvernement de Paris & de l'Isle-de-France. Il y avoit ici un conflit d'intérêt qui embarrassoit ce sur-intendant, au point que malgré sa nouvelle dignité, la réduction de Paris étoit une des choses qu'il craignoit le plus de voir arriver. A l'entendre, cette crainte n'avoit point d'autre motif que celle de voir les finances en proie aux gens d'épée & de robe, dont il disoit que le roi alloit être accablé si-tôt qu'il seroit le maître de Paris, pour le paiement des pensions, appointemens & gratifications; mais ce discours n'en imposoit qu'à ceux qui ignoroient de quel profit il étoit pour lui d'entretenir les choses dans leur premiere confusion, & avec quel fruit il y avoit travaillé jusqu'alors.

Le roi mit en action tous les amis du comte de Belin, sur lequel il comptoit bien autant que sur Brissac, & vint à la tête d'environ huit mille hommes se pré-

(32) Nos mémoires ne marquent pas que M. d'O avoit été dépouillé par la ligue de ce gouvernement, qu'il avoit eu de Henri III. *Peréf. 2 part.*

senter à cinq heures du matin à la porte-neuve (a), où il trouva le prévôt (33) des marchands & les échevins de la ville qui le reçurent comme en cérémonie. Il alla aussi-tôt se saisir du Louvre, du Palais, du grand & petit Châtelet, & ne trouvant d'opposition nulle part, il parvint jusqu'à Notre-Dame, où il entra pour rendre ses actions de graces à Dieu. Ses soldats répondirent si bien de leur côté à l'ordre (34) & à l'intention de leur

---

(a) *Le 22 mars.*

(33) Jean l'Huillier, qui étoit ce prévôt des marchands, répondit à Brissac qui lui disoit, qu'il falloit rendre à César ce qui appartient à César : « Il faut le lui rendre, & non pas le lui vendre ». *Mém. pour l'hist. de France.* Le journal de P. de l'Etoile donne ce bon mot à Henri IV. L'Huillier fut récompensé d'une charge de président de la chambre des comptes, & de conseiller d'état ; & Martin Langlois, échevin, fut fait prévôt des marchands. *Le Grain, liv. 6.* On lit dans un discours, vol. 9033, *mss. de la biblioth. du roi*, que Henri IV étant entré dans Paris par la porte-neuve, qui s'est depuis nommée la porte de la conférence, en ressortit & y entra plusieurs fois, craignant malgré toutes les assurances de ces prévôt & échevins, qu'on ne cherchât à faire entrer sa troupe dans Paris, pour la tailler en piéces, & se saisir de sa personne.

(34) « Le roi ayant avisé un soldat qui prenoit

maître, qu'on ne se plaignit pas dans toute cette grande ville de la moindre violence de leur part. Ils s'emparerent des principales places & carrefours, où ils se rangerent & se tinrent en bataille. Rien ne branla; & dès ce même jour on vit les boutiques ouvertes, avec toute la sécurité qu'auroit pu donner la plus longue paix.

Il ne restait aux Espagnols que la Bastille, le Temple & les quartiers de Saint-Antoine & de Saint-Martin, où ils s'étoient cantonnés au nombre d'environ quatre mille, ayant à leur tête le duc de Feria & dom Diego d'Evora, tous fort surpris d'une (35) nouvelle si inattendue,

---

» parforce un pain sur la boutique d'un boulanger, » y courut lui-même, & le voulut tuer ». *Journ. de l'Étoile*. Péréfixe dit que la Noue ayant été arrêté par des huissiers pour des dettes que son pere avoit contractées au service de ce prince, & s'étant allé plaindre à lui de cette insolence, il lui répondit publiquement: « La Noue, il faut payer » ses dettes, je paie bien les miennes »: Mais qu'après cela il le tira à part, & lui donna de ses pierreries pour engager aux créanciers, au lieu du bagage qu'ils lui avoient saisi, *Péréf. part.* 2.

(35) L'Étoile marque que la nouvelle en ayant été portée aux Espagnols, que Langlois amusoit cependant par des traits de l'histoire romaine, la

& dans la résolution de se défendre jusqu'à l'extrémité, si l'on entreprenoit de les forcer dans ces endroits avantageux. Le roi les tira de leur embarras, en leur faisant dire qu'ils pouvoient sortir de Paris & se retirer en toute assurance. Il traita avec la même douceur les cardinaux de Plaisance & de Pellevé, quelque ressentiment qu'il eût pu conserver de leur conduite à son égard. Soissons fut l'endroit où se retirerent tous ces ennemis du roi (36), à la faveur d'une bonne escorte. Sa majesté fit publier un pardon (37) gé-

---

duc de Feria s'écria par deux ou trois fois: Ah grand roi! grand roi! *Journal de P. de l'Etoile.*

(36) « Le roi les voulut voir sortir, & les re» garda passer d'une fenêtre au-dessus de la porte » de Saint-Denis. Ils le saluerent tous, le cha» peau fort bas, & avec une profonde inclina» tion. Il rendit le salut à tous les chefs avec grande » courtoisie, ajoutant ces paroles: recommandez» moi bien à votre maître, & allez-vous-en, à la » bonne heure, mais n'y revenez plus ». *Péréf. 2 part.* Ce récit est conforme à celui des mémoires pour l'histoire de France; mais il est contredit par le journal du même auteur.

(37) Tous les mémoires de ce temps-là sont pleins de traits de clémence de Henri & de ses réparties vives & agréables: voyez les mémoires cités ci dessus. « Un ligueur venant le trouver comme » il jouoit à la prime: venez, lui dit-il, soyez

néral pour tous les François qui avoient porté les armes contr'elle. Lorsque ce sacrifice n'est point arraché par la nécessité, & qu'on le fait au contraire dans un temps où tout flatte la vengeance, on peut dire qu'il n'y a point de marque moins équivoque d'un cœur vraiment royal. Madame de Montpensier (38) s'étant présenté pour saluer le roi, il l'entretint aussi poliment, & même aussi familiérement, que s'il eût eu quelque grand sujet de lui épargner la confusion, dont tout autre à sa place se seroit fait un plaisir de la couvrir (39).

» le bien venu, si nous gagnons vous serez des » nôtres ». *Le Grain*, *liv.* 10.

(38) Catherine-Marie de Lorraine, veuve de Louis de Bourbon, duc de Montpensier.

(39) Il joua aux cartes ce même soir avec elle, comme le remarque Péréfixe. L'Etoile ajoute qu'il lui rendit sa visite, ainsi qu'à madame de Nemours. Il rapporte une conversation singuliere que ce prince eut avec elle, à la fin de laquelle madame de Montpensier, dont la haine pour Henri étoit connue de tout le monde, lui ayant dit sur son entrée dans Paris, qu'elle auroit souhaité que le duc de Mayenne son frere fût celui qui eût abaissé le pont à sa majesté pour y entrer; ce prince lui répondit : « Ventre-saint-gris ! il m'eût possible » fait attendre long-temps, & je n'y fusse pas entré

Le roi n'avoit pas encore pu trouver un moment pour m'entretenir ſur mes négociations de Rouen. Il le fit ce même ſoir après que la preſſe fut paſſée, en me tirant dans l'embrâſure d'une des fenêtres du Louvre. Il voulut que je lui rapportaſſe juſqu'aux plus petites circonſtances, qu'il écouta avec beaucoup d'attention. Il s'accuſa d'avoir été la cauſe du contre-temps que du Rollet y avoit apporté, en oubliant à me prévenir ſur les propoſitions que celui-ci lui avoit faites, & qui m'auroient tenu en garde contre tout ce qui venoit de ſa part.

Ce prince n'avoit encore rien dit au duc de Montpenſier & au baron de Biron, de la ſatisfaction qu'il avoit accordée à l'amiral de Villars à leurs dépens. C'eſt tout ce qui reſtoit d'embarraſſant, parce que le roi ne ſe ſentoit point de l'humeur de ces princes, qui au lieu de s'abaiſſer en pareil cas à quelques ménagemens, commencent par étourdir la plainte, &

» ſi matin. Cette dame, pourſuit-il, entendant les
» cris de *vive le roi*, dit en riant, que Briſſac avoit
» plus fait que ſa femme, qui en quinze ans n'a-
» voit fait chanter qu'un cocu, au lieu que lui en
» huit jours avoit fait chanter plus de vingt mille
» perroquets à Paris ». *L'Etoile, année* 1594.

ne doivent l'obéiſſance qu'on leur rend, qu'au ton d'autorité dont ils ſe ſervent. Il convint avec moi que je lui ferois le même détail, comme ſi c'étoit la premiere fois qu'il l'entendît, en préſence de ces deux meſſieurs, auxquels je donnerois à entendre que la concluſion du traité avec Villars dépendoit du ſacrifice que l'un & l'autre voudroient bien faire de leurs droits. La choſe ayant été exécutée de cette maniere, le roi ſe tourna vers eux, & dit hautement qu'il aimeroit mieux perdre Villars & Rouen, que de les acquérir en faiſant une injuſtice à deux perſonnes qu'il eſtimoit. Ce procédé toucha vivement meſſieurs de Montpenſier & de Biron, qui s'écrierent qu'ils ſe déſiſtoient de bon cœur de toutes leurs prétentions. Henri les remercia, & donna pour équivalent au premier, les gouvernemens du Perche & du Maine, pour être joints à celui de Normandie, lorſque celui-ci lui feroit reſtitué en entier: mais la généroſité de Villars changea cette diſpoſition: pour Biron, un bâton de maréchal de France, & quatre cens vingt mille livres en argent, le dédommagerent de la perte qu'il faiſoit.

La réduction de Paris jetta le roi dans de nouveaux embarras, qui l'obligerent

à reculer encore son voyage de Rouen. Il fut occupé à recevoir l'hommage des différentes cours (40), de l'Université & des autres corps de ville de Paris, qu'il crut ne pouvoir mieux payer de leur soumission, qu'en s'attachant à y établir l'harmonie & le bon ordre que les guerres civiles avoient troublé. Il avoit encore à répondre à une infinité de gouverneurs de places, principalement de l'Isle-de-France, qui, à l'envi de la capitale, venoient lui rendre leur obéissance.

Villeroy ne fut pas des premiers (*a*); la nécessité seule fixa son irrésolution, ou l'obligea à forcer son inclination. Il ne tenoit par lui & par son fils que quelques places assez peu importantes, avec lesquelles il sçut se faire acheter fort chérement, par le moyen de du Plessis son ami, & de Sancy, dont la fille (*b*) venoit d'épouser son fils. Après avoir obtenu à force d'importunité, deux trèves pour lui personnellement, l'une de deux mois, &

(40) Le parlement de Paris fut rappellé de Tours, où il avoit été transféré par des lettres-patentes du roi du 28 mars 1594.

(a) *Pontoise, &c.*

(b) *Jacqueline de Harlay Sancy.*

'autre de trois, qu'il fit ratifier par le luc de Mayenne; après avoir long-temps affecté de se tenir neutre, & fait jouer mille ressorts pour ne se départir qu'à l'extrémité de ses anciens amis; enfin il fit son accommodement (41) presqu'après

(41) M. de Thou est encore ici formellement opposé à nos mémoires : Il dit, *liv.* 108, qu'il y avoit déja long-temps que l'accommodement de Villeroy avec sa majesté étoit fait, & que s'il ne parut pas d'abord, c'est que Henri le voulut ainsi pour le bien de ses affaires, afin que Villeroy pût encore se servir du pouvoir qu'il avoit sur l'esprit du duc de Mayenne pour le ramener dans le parti du roi. Mathieu, aux endroits cités ci-devant, est du même sentiment; & Cayet qui le soutient aussi ailleurs, n'y donne aucune atteinte par la lettre de Villeroy au duc de Mayenne, du 2 janvier de cette année; quoiqu'en rapportant cette lettre, il semble en faire une espece de reproche à ce ministre. Dans cette lettre qui fut interceptée par les royalistes, Villeroy, dont l'objet est de prévenir le duc de Mayenne sur son traité avec Henri, qui va être rendu public, & de faire un dernier effort auprès de lui pour l'engager à l'imiter, conseille à Mayenne de songer sérieusement à la paix pour tout le parti en général, & pour lui-même en particulier : « parce que, dit-il, leur » cause commune est désespérée : Nous avons, » ajoute-t-il, perdu toute créance & assurance des » uns aux autres ». &c. *Cayet, liv. 6, pag.* 293.

Avec la clef que nous donnent M. de Thou & les autres historiens, des démarches secretes de

tous les autres, & obtint encore une charge de secrétaire du roi, en récompense de celle dont il se défaisoit.

Le roi jugea à propos de me faire par-

Villeroy auprès des chefs de la ligue, & du personnage qu'il jouoit par ordre du roi, on comprend aisément quel est le sens de ces paroles, dont on a voulu faire un crime à Villeroy. On voit même qu'il ne pouvoit gueres s'exprimer autrement en parlant au duc de Mayenne; & pour dire exactement la vérité, si l'on peut taxer Villeroy de quelque chose en cette occasion, c'est tout au plus de ne s'être pas piqué d'un peu plus de générosité dans une circonstance où il eût été si beau d'en avoir; car outre les avantages dont parlent nos mémoires, il y gagna le gouvernement de Lyon pour Charles de Neuville, marquis d'Alincourt, son fils. Mais où est le seigneur François de ce temps-là, ou même l'homme le moins nécessaire, qui ait pu se dire exempt de ce reproche? P. de l'Etoile n'a pas passé à M. de Villeroy ce caractere d'homme un peu trop intéressé: « Henri » IV, dit-il dans son journal, étant allé un jour » à Villeroy faire une simple collation avec douze » ou quinze personnes de sa cour, il dit à table: » Mes amis, nous sommes tous à table d'hôte, » faisons bonne chere pour notre argent; car nous » avons un hôte qui nous fera bien payer l'écot ». Je crois qu'il est désormais inutile de répondre à tout ce que la passion du duc de Sully lui fait dire dans la suite de ses mémoires, contre un homme qui, jusqu'en l'année 1617, où il mourut, a rendu de très-grands services à ce royaume,

tir pour Rouen dès le lendemain de son entrée dans Paris, puisqu'il ne pouvoit y venir lui-même. J'y arrivai le 25 mars, menant avec moi Vitry à la tête de trois cens hommes. La Font me reçut à la porte de la ville, & me conduisit avec toute ma suite à la maison qui m'avoit été préparée : c'étoit celle du sieur de Martinbault, la plus belle de toute la ville, & Villars l'avoit encore fait meubler somptueusement. Simon-Antoine & la Chapelle n'approuvoient pas une distinction si marquée. Ils ne sçavoient encore rien du traité; mais ils avoient pris tant d'ombrage de mon premier voyage, qu'ils employerent tout leur crédit pour porter l'amiral à me défendre l'entrée de la ville.

La Font, qui me mit au fait de tout leur manege, m'apprit qu'ils s'étoient priés ce soir même à souper chez le gouverneur, où devoient être aussi l'abbé de Tiron, le président de Boquemare, Médavy & d'Hacqueville, deux conseillers du parlement, & quelques autres. Je pris

---

ayant été ministre & secrétaire d'état sous quatre rois consécutifs, Charles IX, Henri III, Henri IV & Louis XIII.

ce moment pour éclater, & la Font m'ayant assuré que l'amiral de Villars ne trouveroit rien de mauvais de ma part, je voulus jouir de la confusion des députés de la ligue & de l'Espagne, en leur apprenant ce qui venoit d'arriver dans Paris.

Je sortis dans le moment, & m'en allai à Saint-Ouen, où Villars étoit avec sa compagnie. Il entretenoit les députés dans un bout de la gallerie lorsque j'entrai. Je courus l'embrasser, sans craindre de troubler leur entretien, & je lui dis que je venois lui demander à souper, pour lui faire part des nouvelles. Villars répondit à mes caresses, & comme s'il eût été de concert avec moi au sujet des deux députés, il me dit froidement en me les montrant, qu'ayant du mondeà souper, il craignoit que je ne trouvasse pas la partie bien assortie. Je repliquai que je m'accommodois de tout le monde, & que j'étois persuadé que toute haine de parti à part, ces deux messieurs entendroient avec plaisir ce que j'avois à lui apprendre. Le gouverneur jetta un coup d'œil sur Simon-Antoine, qui prenant la chose en galant homme, dit qu'il seroit charmé de sçavoir de quelle maniere le roi avoit traité les Espagnols & les deux

leux cardinaux : ce qu'il accompagna de louanges pour ce prince & de politesses à mon égard, avec toute la finesse & le bon goût possibles. « A ce que je vois ; » me voilà obligé de vous traiter tous », nous dit Villars, en ajoutant un compliment d'excuse sur la mauvaise chere.

Le reste de la compagnie s'approcha, & quelques instances que me fît le président de Boquemare, je ne voulus rien dire que nous ne fussions à table. On annonça le souper : « Je suis, dit l'amiral » en se mettant d'abord au milieu de la » table, très-mauvais maître des céremo- » nies ». Je ne voulus en faire aucune avec dom Simon, qui ne manquant pas d'ambition, & étant d'ailleurs de rang à la soutenir, se seroit peut-être mis à la premiere place sur un simple compliment : ce qui pouvoit tirer à conséquence dans une occasion où je représentois la personne du roi. J'allai donc m'y placer sans façon ; seulement je dis au député Espagnol, que s'il ne s'agissoit que de nos deux personnes, je lui rendrois ce qu'on doit à un étranger de mérite ; ce qu'il reçut de fort bonne grace. La Chapelle lui ayant dit que je faisois à table ce que mon maître venoit de faire à Paris, & qu'il n'y avoit rien là qui ne fût dans l

l'ordre : « Je le vois, dit l'Eſpagnol, & » je crains bien que cet avantage ne ſoit » d'un mauvais augure pour nous ; mais » pour cela il ne faut pas laiſſer de rire » & de boire à la ſanté de nos maîtres, » qui ne ſont point ennemis, puiſqu'il » n'y a point de guerre déclarée en- » tr'eux ». Cette réponſe étoit pleine de ſageſſe & politique. Pendant tout le repas cet étranger prit part à la converſation en homme d'eſprit, & parut ſenſible aux bonnes qualités du roi, & ſurtout aux marques de clémence qu'il avoit données à tous ſes ennemis, tant étrangers que Français. Je ne remarquai que Tiron & un docteur nommé Dadré (42) qui gardaſſent le ſilence pendant tout ce détail.

Le repas ſe paſſa ainſi avec beaucoup de joie, vraie ou apparente de tous les convives ; & après qu'il fut fini, Villars me dit en me reconduiſant, qu'il me prioit de ne point le venir voir de tout le lendemain, qu'il employeroit à ſe défaire de façon ou d'autre de ſes députés. Il ne ſçavoit pas trop comment ces deux

(42) Jean Dadré, pénitencier de l'égliſe de Rouen.

hommes s'entendroient donner leur congé ; il me dit que si je voulois en être instruit, je n'avois qu'à venir passer l'après-dînée chez Madame de Simiers. J'y appris que Villars étoit demeuré enfermé trois heures entieres avec les deux agens : ils contesterent ; on en vint aux reproches & aux grosses paroles ; mais ce gouverneur n'étoit pas un homme qu'on pût facilement intimider ou faire changer ; il leur déclara nettement que son accommodement avec le roi étoit consommé, & qu'ils n'avoient plus d'autre parti à prendre, que de se retirer sans tarder, ou à Soissons, ou vers le duc de Mayenne, avec un sauf-conduit qui étoit la seule grace qu'il pouvoit leur faire. Il fallut en passer par-là ; & Villars se précautionna contre les effets de leur ressentiment, en faisant entrer dans Rouen de nouvelles troupes qui se saisirent du palais, du fort & du château. Cela fait, il envoya la Font me dire que le lendemain matin à ma premiere requisition, il se déclareroit pour le roi en présence de toute la ville, qu'il fit assembler pour cet effet, avec toute la forme & l'appareil qui pouvoit rendre cette action plus solemnelle.

Je n'ai jamais ressenti de satisfaction plus parfaite que fut celle d'avoir rendu

un service si considérable au roi & à tout le royaume, ni goûté un sommeil plus tranquille que la nuit qui suivit cette journée. Le lendemain je me hâtai d'aller trouver Villars à Saint-Ouen; & quoiqu'il fût encore assez matin, je le trouvai se promenant, depuis près d'une heure, dans la grande place. Elle étoit remplie, aussi-bien que toutes les principales rues, d'un peuple si nombreux, attiré par le bruit qui s'étoit répandu de la sortie des députés & de la nouvelle cérémonie, que Perdriel & d'Isencourt, la Font & les soldats que le gouverneur avoit envoyés par honneur au-devant de moi, eurent beaucoup de peine à m'ouvrir un passage. L'allégresse étoit générale; & elle se remarquoit aisément sur tous les visages.

J'abordai l'amiral qui avoit à ses côtés le baron de Médavy & le président de Boquemare; & après le salut ordinaire, je lui dis que le roi étant présentement bon catholique, il étoit temps qu'il lui donnât des marques de son zèle. Villars me répondit qu'il étoit déja dans le cœur le serviteur le plus fidele de sa majesté; & que s'il ne s'agissoit plus pour en faire une profession éclatante, que de revêtir l'écharpe blanche, il étoit prêt de la recevoir de ma main. J'en tirai une de ma

poche ; & Villars ne l'eut pas si-tôt mise, que sans songer davantage à compasser ses termes, il s'écria avec un transport qui étoit bien dans son caractere : « Allons, » morbieu ! la ligue est que chacun crie » *vive le roi* ». Le profond silence qui s'étoit fait dans l'assistance à notre abord, fut rompu à cette parole par une acclamation générale de *vive le roi*, & dans l'instant il se forma de tous ces cris, joints au son de la grosse cloche & de toutes les autres, & à une décharge de toute l'artillerie, tant du fort que des différens endroits de la ville, un bruit capable d'inspirer l'effroi, si le sentiment de joie qui régnoit par-tout, avoit permis de faire attention qu'il n'y avoit pas une maison dans la ville qui ne tremblât de ce frémissement. « Ce sont des cloches, dis-je » au gouverneur, nous avertit d'aller » rendre à Dieu nos actions de graces » dans l'église de Notre-Dame ». Le *Té Deum* y fut chanté solemnellement, & suivi de la Messe, au commencement de laquelle je me retirai. Si-tôt qu'elle fut finie, Villars vint me prendre dans son carrosse, & me mena à un festin superbe, où les cours souveraines, les officiers de guerre & la maison de ville

étoient invités. On envoya ordre à Verneuil, à Ponteau-de-mer, au Havre où commandoit le chevalier (43) d'Oise, enfin dans toutes les places qui reconnoissoient l'autorité de l'amiral de Villars, de se conformer à la capitale.

Mon premier soin, quand je me vis libre, fut d'informer le roi de ce qui venoit de se passer, & de le prier d'envoyer quelqu'un de son conseil pour réhabiliter le parlement. Le lendemain la ville vint me remercier en corps, des soins que j'avois pris, & m'apporta son présent: c'étoit un buffet de vaisselle d'argent doré, parfaitement travaillé, & de valeur de plus de trois mille écus. Je fis inutilement toutes sortes d'instances pour me dispenser de le recevoir. Mon courier ne tarda pas à revenir chargé des dépêches de sa majesté. Il y avoit une lettre pour l'amiral de Villars, où le roi le qualifioit de son cousin, amiral, gouverneur en chef de Rouen, du Havre, &c & le convioit de venir à la cour, d'un maniere qui lui promettoit l'accueil l

(43) Georges de Brancas-Villars, chevalier frere de l'amiral.

plus gracieux. Celle qui étoit pour moi, renfermoit un ordre de m'y rendre le plutôt que je pourrois.

L'amiral qui ne vouloit y paroître qu'avec un équipage conforme à son rang & à ses dignités, se donna le temps d'y travailler; pour moi je pris les devans, & vins coucher à Louviers, où il m'arriva avec Bois-Rosé, que je ne connoissois point, la petite scène qu'on va voir.

Ce gentilhomme ayant appris par le bruit public, que le roi remettoit à Villars le fort de Fescamp, & n'entendant rien dire de son dédommagement, résolut d'en porter ses plaintes au roi; & cherchant à s'appuyer du crédit de quelque gouverneur qui fût connu de sa majesté, il vint à Louviers pour demander une lettre de recommandation à du Rollet, un moment après que j'y fus arrivé. Il descendit à la même auberge, où on lui dit d'abord qu'il venoit d'arriver un homme, qu'à son train & aux discours de ses domestiques, on jugeoit devoir être fort bien en cour. On ne lui dit point mon nom; & Bois-Rosé qui me croyoit encore à Rouen, n'avoit garde de le deviner. Il ne balança pas à préférer la protection de ce seigneur à celle de du Rollet; & montant aussi-tôt dans ma chambre, il me

dit, après m'avoir appris qui il étoit, qu'il avoit bien sujet de se plaindre d'un seigneur de la cour nommé monsieur de Rosny, qui abusant de la faveur de son maître, l'avoit sacrifié, aussi-bien que monsieur le duc de Montpensier & le maréchal de Biron, à l'amiral de Villars son ancien ami. Ensuite il m'expliqua ses demandes ; ce qu'il fit d'une maniere si vive & si passionnée, & avec tant de juremens & de menaces contre ce monsieur de Rosny, que je ne trouvois rien de si plaisant que le personnage que je jouois en cette occasion.

Je pris la parole après qu'il eut jetté tout son feu ; & je lui dis que j'avois assez de connoissance des affaires dont il me parloit, pour l'assurer que monsieur de Rosny n'auroit osé rien faire sans l'exprès commandement du roi ; & que sa majesté songeoit efficacement à lui donner une récompense dont il auroit lieu d'être content. Je ne crus pas devoir pousser la civilité jusqu'à lui promettre de servir son ressentiment contre celui dont il se plaignoit si amérement : je lui dis au contraire que s'il le connoissoit, il conviendroit qu'un homme qui, pour le bien de l'état, s'étoit démis gratuitement de son abbaye de saint Taurin, pouvoit bien

avoir fait par néceſſité, ce qu'il attribuoit à une mauvaiſe volonté. Je le congédiai, en lui diſant qu'il vînt me trouver lorſque je ſerois arrivé à la cour, où je lui promis de parler au roi pour lui faire obtenir l'équivalent qu'il demandoit. Il ſe retira auſſi content de moi, que mécontent de monſieur de Roſny : mais ayant demandé mon nom au bas de l'eſcalier à un de mes pages qu'il rencontra, il demeura ſi étourdi d'entendre nommer celui qu'il avoit ſi peu ménagé en parlant à lui-même, que craignant le reſſentiment qu'il ſuppoſoit que j'avois contre lui, il remonta à cheval dans l'inſtant, changea d'hôtellerie, & ne ſongea plus qu'à continuer à toute bride ſa route vers Paris, afin d'y arriver avant moi, & d'y chercher de la protection contre les mauvais ſervices que j'allois lui rendre.

L'aventure ne finit pas là. Pendant que Bois-Roſé ſe précautionnoit contre moi, comme contre un ennemi irréconciliable, je pris ma route plus tranquillement par Mante, d'où je devois amener mon épouſe à Paris. Dès que j'y fus arrivé, la premiere choſe que je fis, fut d'aller rendre compte de mon voyage au roi, qui, ſelon ſa coutume, voulut que je n'en omiſſe rien. Après que j'eus tout épuiſé

du côté du férieux, je voulus le réjouir de la fcène de Louviers. Bois-Rofé n'avoit eu garde de l'en inftruire : il s'étoit contenté de fupplier fa majefté de ne point ajouter foi à ce que je dirois contre lui, à caufe d'une vieille haine que je lui portois. Le roi rit de bon cœur de l'avanture de Bois-Rofé. Je l'envoyai chercher. Il crut fes affaires défefpérées, puifque c'étoit à moi qu'il avoit le malheur d'être adreffé. Je jouis quelque temps de fon chagrin & de fon embarras; enfuite je l'en tirai d'une maniere qui le furprit beaucoup. Je follicitai pour lui avec chaleur, & lui fis obtenir une penfion de douze mille livres, une compagnie avec appointemens, & deux mille écus en argent. Il n'en efpéroit pas tant : mais fa tracafferie à part, je le regardois comme un officier de cœur. Je me l'attachai même plus étroitement dans la fuite; & je le crus digne de la lieutenance générale d'artillerie en Normandie, lorfque le roi m'en eut donné la grande maîtrife

Je n'avois caché au roi, de tout ce qui m'étoit arrivé à Rouen, que la don[ation] du buffet de vermeil. Il fut bi[en] étonné en voyant arriver un matin da[ns] fa chambre, des porteurs chargés de ce[tte] vaiffelle. Je lui dis que n'ayant pu, j

aucun moyen empêcher la ville de Rouen de me faire ce préſent, je venois le lui apporter, comme une choſe qui lui appartenoit, parce que j'avois fait un vœu ſolemnel de ne jamais rien recevoir à ce titre d'aucun de ſes ſujets, tant que je ſerois à ſon ſervice.

Je dois rendre compte au public du ſentiment qui me faiſoit tenir cette conduite. Je ſuis déja ſûr qu'on ne le regardera pas comme un artifice adroit pour m'attirer de plus grandes richeſſes : car quoique les bienfaits du maître que j'ai ſervi aient été conſidérables, & qu'ils aient même ſurpaſſé mon attente, on conviendra ſans peine qu'un homme qui a conduit pendant un ſi long-temps, & preſque ſeul, la finance & la guerre, avoit un moyen beaucoup plus court de s'enrichir. Il n'eſt pas beſoin que je le nomme : le paſſé en fournit trop d'exemples pour qu'on l'ignore ; & malgré tout ce que j'ai fait pour introduire l'uſage contraire, l'avenir n'en fournira ſans doute encore que trop.

Au défaut d'intérêt, on pourra trouver beaucoup de vanité à ne vouloir rien devoir à perſonne. Je n'ai contre cette imputation qu'une ſimple aſſurance, mais très-ſincere, que je n'ai eu agiſſant ainſi,

buffet étoit un présent de la ville de Rouen fait à sa majesté, dont elle m'avoit gratifié : & le lendemain ce prince prit dans sa cassette trois mille écus en or, qu'il m'envoya par Beringhen, pour apprendre qu'une pareille action dans un ministre ne perd point sa récompense. J'entre dans ses vues, en instruisant ici le public de cette double gratification.

L'amiral de Villars parut à la cour peu de temps après, avec une suite de plus de cent gentilhommes, dont quelques-uns étoient de la premiere noblesse de France, & l'emporta sur tous les autres seigneurs : mais on ferma bien-tôt les yeux sur la magnificence de sa maison & sur le brillant de ses équipages, pour les ouvrir sur sa générosité & sur sa modestie, qui sont en effet les véritables richesses de l'hom-

---

» cevoit jamais qu'ils ne fussent duement vérifiés » à la chambre des comptes, afin que tout le » monde sçût les libéralités que lui faisoit son prin- » ce, & qu'on n'eût point à lui reprocher qu'il se » servoit de sa faveur à épuiser ses coffres ». *Péréf. pag.* 225. Ce que cet écrivain ignora dans ce temps-là avec tout le monde, par la modestie du duc de Sully, c'est que l'idée de cette économie si sage & bien entendue, vint de M. de Sully lui-même.

de voir passer pas nos mains des sommes immenses, nous amene presque toujours insensiblement au point de regarder comme peu de choses, celles qui doivent suffire au bonheur & à la fortune d'un simple particulier.

Le roi ne me dissimula pas qu'il n'étoit point accoutumé à de pareils discours, & que ce systême, tout simple qu'il est, une fois bien établi dans la finance, étoit le moyen d'enrichir le roi & l'état, qu'on cherchoit & qu'on a encore si fort cherché depuis, sans jamais pouvoir le trouver. Il n'avoit garde d'accepter le buffet: mais pour s'accommoder à ma façon de penser, il voulut que je le prisse de sa main. La donation qu'il m'en fit devint publique, parce qu'il m'en expédia un brevet (44), où il étoit spécifié que ce

---

(44) « L'humeur de Rosny s'accordoit parfaitement bien avec celle du roi. Lorsqu'il lui confia ses finances, il désira de lui qu'il ne prît jamais aucun pot de vin, ni aucun présent, sans l'en avertir. Et quand Rosny l'en avertissoit, il y consentoit aussi-tôt, & même étoit si aise qu'en le servant bien il y trouvât son compte; que bien souvent il y ajoutoit des dons du sien, pour lui donner courage de le servir toujours de mieux en mieux: mais Rosny ne les re-

furent les plus considérables. Etrange cascade du duc de (45) Nemours! D'abord cet homme ambitieux laisse entrer dans son esprit le projet chimérique de se faire roi de France, en épousant l'infante d'Espagne. La haine publique & l'opposition de son propre frere le duc de Mayenne, l'obligent de renoncer à cette folle prétention. Il s'en dédommage aussi-tôt en se bâtissant en idée, des provinces du Lyonnois, Beaujolois, Forêt, Mâconnois & Dombes, une principauté relevante de l'Espagne. Il commence par songer à s'assurer la capitale de son nouveau royaume; mais ceux de (46) Lyon, plus

---

(45) Charles-Emmanuel de Savoye, duc de Nemours, fils de Jacques, & d'Anne d'Est, veuve de François de Lorraine, duc de Guise.

(46) Péréfixe fait le duc de Mayenne lui-même auteur de cette révolte de Lyon, parce qu'il vouloit ravir cette ville à son frere utérin. Ce que l'auteur dit ici du duc de Nemours, ne doit pas empêcher qu'on ne lui rende justice d'ailleurs. Tous les historiens conviennent que par les belles qualités du corps & de l'esprit, il étoit un des seigneurs de France le plus recommandable. Voyez son éloge & celui du marquis de Saint-Sorlin son frere, dans le *troisiéme tome des mémoires de Brant. a l'article mss. de Nemours, page 1 & suiv.* & le détail des affaires de Lyon, *dans Cayet, liv. 6, fol.* 299, & les autres historiens.

fins que lui, s'assurent eux-mêmes de la personne de leur prétendu souverain, qui les traitoit déja en Tyran, & le gardent à vue, sans aucune intention de rompre pour cela avec le parti. La ligue prend pour un affront le traitement fait à un de ses chefs. Saint-Sorlin (47), jeune frere du duc de Nemours, intéresse l'Espagne dans sa querelle, & obtient du duc de Savoie & du duc de Terra-Nova, gouverneur de Milan, un puissant secours, avec lequel il vient fondre contre les Lyonnois. Ceux-ci déterminés par cette violence à se séparer ouvertement de la ligue, appellent le colonel d'Ornano; avec lequel se sentant les plus forts, ils se déclarent hautement pour le roi, abattent & traînent dans les boues les armes & les livrées d'Espagne, de Savoie & de Nemours; font brûler en place publique, avec une espece de farce insultante, l'effigie d'une femme habillée en sorciere, portant écrit sur son front, *la ligue*, & ne donnent pour tout délai qu'un mois à toutes les petites villes de la dépendance de Lyon, pour se ranger à leur devoir.

---

(47) Henri de Savoye-Nemours, marquis de Saint-Sorlin.

Le duc de Nemours, mal à ſon aiſe pendant tout ce grand vacarme, & appréhendant quelque choſe de pis de la part de ſes prétendus ſujets, prend pour s'évader l'habit de ſon valet de chambre qui lui reſſembloit par la taille, ſort de ſa chambre en portant le baſſin de ſa chaiſe percée, paſſe au milieu des ſoldats qui le gardoient dans l'antichambre, ſans en être reconnu, parce qu'il détourne le viſage, comme pour éviter la mauvaiſe odeur, s'eſquive par la rue, & gagne la campagne : trop heureux, après tant de grandeur imaginaire, d'abandonner en fugitif une ville qu'il deſtinoit à être le ſiége de ſa gloire ; & convaincu par une triſte expérience d'une vérité ſur laquelle on s'aveuglera toujours, qu'il n'y a en tout rien de ſi difficile que de faire répondre les effets aux deſirs.

L'ambition renverſa encore une autre tête. Baligny (48) ſe trouvant gouverneur dans Cambray, place que ſa ſituation rendoit d'une extrême importance pour le roi, eut la hardieſſe de demander qu'on changeât ſon titre de gouverneur

(48) Jean de Montluc, bâtard de Jean de Montluc, évêque de Valence.

en celui de prince ſouverain ; & malheureuſement pour lui il l'obtint. Il ſe flattoit de voir par-là ſon nom groſſir le catalogue des têtes couronnées, & il oublia qu'il manquoit des moyens qui pouvoient le maintenir dans ce haut rang. Il le ſoutint, ou crut le ſoutenir, en s'épuiſant pour briller à la cour du roi, & pour amener au ſiége de Laon deux mille arquebuſiers & trois cens chevaux ; mais la gloire de ce nouveau potentat dura peu. Il échoua, ainſi que Nemours, à l'écueil commun des ambitieux, auxquels il eſt impoſſible de perſuader que les meilleurs deſſeins ſont ceux qui ne donnent que de médiocres avantages, mais exempts de tous revers, & à l'abri de tous les haſards.

Les Eſpagnols voyant que tout leur échappoit dans le cœur du royaume, voulurent arrêter le torrent, en faiſant un coup d'éclat, & vinrent aſſiéger la Chapelle. Le roi ne balança pas à laiſſer toutes les affaires domeſtiques, pour aller s'oppoſer à la priſe de cette place. Le ſoldat n'étoit pas dans la même diſpoſition. Las de la guerre, il ne ſongeoit qu'à l'oublier & à l'éloigner. Il ſe paſſa un ſi long-temps avant que le roi eût pu

rassembler son armée, que quoiqu'il la précédât avec un petit corps de troupes, il arriva trop tard : il trouva le siége si avancé, & le comte de Mansfeld qui le commandoit si bien posté, qu'il n'osa, foible comme il étoit, entreprendre de le forcer. On espéroit encore que le gouverneur, avec l'avantage d'une place si forte, donneroit le temps au reste des troupes de joindre ; & qu'alors on seroit en état, ou de jetter du secours dans la place, ou de forcer les assiégeans au combat ; mais ce gouverneur, qui, suivant l'esprit du temps, ne cherchoit qu'à tirer parti de tout pour son profit, avoit si bien lésiné sur les vivres, les munitions de guerre & le nombre des soldats qui devoient composer sa garnison, qu'il fut obligé de rendre la place beaucoup plutôt qu'il ne le devoit, & se vit ruiné par son avarice.

Pour user de représailles, le roi alla investir Laon (*a*). Il n'ignoroit pas que la ligue avoit mis cette place, déja si forte par sa situation & ses défenses, en état de faire repentir quiconque oseroit l'at-

---

(a) *En Picardie.*

taquer. Elle avoit pour gouverneur un nommé du Bour (49), l'un des meilleurs & des plus expérimentés officiers du duc de Mayenne, qui y avoit encore fait enfermer son second fils, le comte de Sommerive (50) à la tête d'une grande quantité de noblesse; mais le roi considéra qu'en cette occasion il avoit à soutenir sa réputation militaire, à laquelle il avoit l'obligation de tant de succès, & de sa part il ne négligea ni soin ni attention, pour venir à bout de son entreprise.

Je le suivis avec joie à ce siége, & je fus chargé, selon mon goût, de la direction d'une batterie de six pieces de canons, conjointement avec le vieux de Born (a), lequel, en qualité de lieutenant-général de l'artillerie, la conduisoit en l'absence du comte de la Guiche (51) qui

(49) C'est le même qui aima mieux sortir de la bastille, dont il étoit gouverneur, publiquement avec l'écharpe noire, que de la remettre au roi pour de l'argent. *P. de l'Etoile; Cayet, tom.* 2, *pag.* 691. Il s'appelloit Antoine du Maine, surnommé du Bourg ou l'Espinasse.

(50) Charles-Emmanuel de Lorraine, comte de Sommerive.

(a) *Jean de Durefort, sieur de Born.*

(51) Philibert de la Guiche, gouverneur de

en étoit grand-maître, & consentit à me prendre pour second. J'avois commencé à peine à m'installer dans mon emploi, qu'il fallut l'abandonner. Le roi connut par toutes les lettres qui lui furent écrites de Paris, que le comte d'Auvergne (52) avec d'Entragues son beau-pere, commençoit les menées qui faillirent depuis à lui faire laisser la tête sur un échafaud, & que Paris se remplissoit de mal-intentionnés & de séditieux. Il venoit encore de s'élever entre l'Université & les curés de Paris d'une part, & les jésuites de l'autre, une dispute fort à craindre dans le commencement d'une domination mal affermie.

Sa majesté jugea à ces nouvelles, qu'el-

Lyon, fait grand maître de l'artillerie en 1578, par la démission du maréchal de Biron.

(52) Il en sera beaucoup parlé dans la suite; c'est Charles de Valois, duc d'Angoulême, grand prieur de France, fils de Charles IX & de Marie Touchet, dame de Belleville, fille du lieutenant-particulier d'Orléans. Elle mourut en 1638, âgée de quatre-vingt-neuf ans, & le duc d'Angoulême en 1639. Il étoit beau-fils de François de Balzac, Seigneur d'Entragues, parce que celui-ci épousa Marie Touchet dont il eut Henriette de Balzac, marquise de Verneuil, maîtresse de Henri IV, & sœur utérine du comte d'Auvergne.

-e avoit besoin d'un agent fidele & vigilant dans cette grande ville. Si elle différa à m'en parler, c'est qu'elle jugea bien que cette commission qui m'éloignoit du siége, ne seroit pas de mon goût. Une lettre du cardinal de Bourbon que je reçus, & que je ne pus me dispenser de lui montrer, acheva de la déterminer. Ce cardinal, sans entrer dans aucun détail, me mandoit simplement qu'il me souhaitoit passionément auprès de lui, pour des affaires si importantes, que moi seul, disoit-il, pouvoit y réussir. Quoique tout cela n'eût l'air que d'un compliment, sa majesté crut ne devoir pas négliger l'avis, & ne se fût-il agi que de la seule personne du cardinal, le roi avoit tant de motifs de le ménager, qu'après cette lecture, il m'ordonna de me disposer à retourner à Paris, avec un véritable regret de ma part de quitter le siége. Pour remplir la place que je laissois vacante, il étoit besoin d'un homme de confiance. Je nommai à sa majesté Vignole, Parabere & Trigny, & elle se détermina en faveur de Parabere (*a*) Je me flattai que les affaires qui m'appelloient à Paris étant

(a) *Jean de Beaudean de Parabere.*

terminées, je reviendrois devant Laon; & je comptois bien en presser la conclusion; mais à celles-là il en succéda d'autres de si près, que depuis la fin de mai jusqu'au commencement d'août que dura ce siége, je ne pus le voir que par échappées. Ce que j'en dirai sera par cette même raison assez interrompu.

Je pris les instructions du roi pour mon voyage, & vins coucher à Crépy. J'arrivai le lendemain à Paris, où je me transportai d'abord chez le cardinal. Je le trouvai malade (53), & aussi abattu d'esprit que de corps. Il m'embrassa étroitement, & témoigna une joie infinie de me voir. Il chassa tout le monde de sa chambre, & me fit asseoir près de son lit, pour entendre mille choses importantes qu'il disoit avoir à me communiquer. Celle par où il débuta ne devoit pas me donner une grande opinion de tout le reste: mais c'étoit celle qui lui tenoit le plus au cœur, quoiqu'il ne s'agît que de chagrins domestiques & de

(53) Lorsqu'il se sentit malade, il vint de Gaillon demeurer à sainte Geneviéve, & ensuite dans sa belle maison de l'abbaye de saint Germain, dit M. de Thou, *liv.* 109.

tracasseries

tracasseries de femme, dont j'ai presque honte d'entretenir le public. Une certaine madame de Rosieres étoit celle qui les causoit. Soit jalousie ou vision, le cardinal s'étoit mis dans l'esprit qu'elle le faisoit mourir par enchantement, pour se venger de ce qu'il l'avoit brouillée avec l'abbé de Bellozanne son mignon. Sa consolation étoit qu'il falloit que sa malfaitrice mourût, s'il ne mouroit pas. Mon épouse lui avoit dit, il y avoit trois jours, que cette madame de Rosieres étoit extrêmement malade; & apparemment il avoit bâti là-dessus toute sa fable de magie & de mort.

Il me faisoit toutes ces confidences avec un si grand serrement de cœur, que je ne doute point que ces imaginations n'aient beaucoup contribué à avancer ses jours. Je m'efforçai de lui remettre l'esprit, & il put enfin me parler de ses autres affaires qu'il alloit oublier. Après madame de Rosieres, le roi étoit celui dont il se plaignoit le plus : car la situation de son esprit étoit telle, qu'il ne se plaignoit que de ceux qu'il aimoit. Il avoit demandé au roi de le laisser disposer de ses bénéfices, & sa majesté, disoit-il, ne l'avoit pas écouté favorablement; ce ne

pouvoit être, ajoutoit-il, que parce que ce prince ne l'aimoit point, ou parce qu'il n'étoit pas encore attaché sincérement à la religion catholique (car comment être bon catholique romain, & désobliger un cardinal ?) & tout de suite sans trop songer quel étoit celui à qui i parloit, il me pria de me rendre l'apologiste de la religion romaine auprès di roi, de l'y affermir, de lui faire lier un étroite correspondance avec le pape, d demander au saint pere sa bénédiction afin d'en obtenir ensuite la dissolutio de son mariage avec la reine Marguerit de Valois, & le pouvoir d'épouser un autre princesse, dont il eût des enfan qui assurassent la couronne à la maison d Bourbon, & à la France la paix & repos. La fin de ce discours étoit pl sensée que je ne devois m'y attendre. ne trouve pas même à y retrancher l'élc du pape qu'il y inséra : car je convi que Clément VIII étoit non-seulem d'un esprit sage & juste, mais enco fin politique, que la cour de Madri sçauroit se vanter de lui en avoir im par ses déguisemens.

Le cardinal se jetta ensuite sur l'a des jésuites, & quoiqu'il les fav

ouvertement en homme dévoué à la cour de Rome, il ne m'apporta cependant, pour m'engager à les soutenir, que des raisons de politique & de l'intérêt du roi, si solides, que je ne pus m'empêcher de convenir en moi-même que la maladie ne lui avoit ôté la présence d'esprit que sur son propre chapitre. Tout ce que je fis sur ce sujet, fut une suite des réflexions sensées que me fit faire cette éminence, sur les risques qu'il y auroit eu à bannir de France dans la conjoncture présente toute cette société : car on va voir qu'il ne s'agissoit pas moins que de cela.

Une quatriéme affaire qu'il me recommanda, fut de soutenir contre le surintendant, le vieux archevêque de Glasco en Irlande, qu'il aimoit & honoroit jusqu'à le traiter de son parent. Cet archevêque portoit le nom de (54)

---

(54) Jacques de Béthune, archevêque de Glasco, Glascou, ou Glascow, en Ecosse, & non pas en Irlande, vint à Paris en qualité d'ambassadeur ordinaire de la reine d'Ecosse, & il y mourut en 1603, âgé d'environ quatre-vingt-six ans, après cinquante-sept années d'une vie extrêmement traversée, depuis le meurtre du cardinal de Béthune, archevêque de Saint-André, son oncle, arrivé en 1546. On voit

Béthune. Voyant la reine d'Ecosse sa bienfaitrice morte, il ne songeoit plus qu'à achever tranquillement, loin de sa patrie, le peu de jours qui lui restoient à vivre: mais il avoit dans le surintendant un ennemi qui le persécutoit continuellement, & sembloit avoir entrepris de le chasser de France. Je n'en ai jamais trop bien sçu le motif: peut-être étoit-ce l'attachement que ce prélat avoit toujours témoigné pour la maison de Guise, à cause de la reine (55) d'Ecosse qui étoit de cette

---

encore son épitaphe dans l'église de Saint-Jean-de-Latran. Amelot de la Houssaye, après avoir parlé dans ses mémoires du procès que Nicolas Denetz, évêque d'Orléans, eut avec le duc Maximilien-François de Sully, dans lequel il paroît que c'est bien injustement qu'on prétendoit disputer à cette maison le nom de Béthune, parle aussi de cet archevêque : « Quoi qu'il en soit, dit-il, la maison » de Béthune d'Ecosse, de laquelle étoient le car- » dinal-archevêque de Saint-André, & l'archevê- » que de Glascow, ambassadeur de la reine Marie » Stuard en France, où il mourut en 1600 ou 1601 » (il y a erreur de date ici), est reconnue par MM. » de Sully & de Charost, pour une branche de leur » maison ». *tom. 2, page 68*. C'est parce que, selon nos mémoires, le véritable nom de l'archevêque de Glasço, ainsi que l'archevêque de Saint-André est Béthune, & non pas Béthun.

(55) Marie de Lorraine, fille de Claude, duc

maison. Le cardinal Bourbon disoit que d'O n'en avoit point d'autre que l'intérêt que lui cardinal prenoit à l'archevêque : & il est vrai que toutes les fois que cette éminence avoit fait solliciter le surintendant en faveur du vieux prélat, il n'en avoit paru que plus acharné à le détruire. Le cardinal me pria de porter le roi à protéger l'archevêque. Il promettoit de ne plus se mêler d'aucune affaire au-dedans ni au-dehors du royaume ; il n'en étoit même plus capable : d'ailleurs on ne pouvoit rien lui reprocher. Pour me mettre dans ses intérêts, le cardinal me dit que cet archevêque m'affectionnoit au point de pleurer continuellement sur le malheur que j'avois d'être engagé dans la religion protestante.

Il revint encore à ses bénéfices, & ce fut par où il finit. Il me recommanda instamment de lui obtenir de sa majesté la liberté de les résigner. Il m'avoua que la possession de ces bénéfices avoit donné de terribles scrupules au feu cardinal son oncle de qui il les tenoit, & ne lui en donnoit pas moins à lui-même ; parce

de Guise, épousa en 1530, Jacques Stuard, roi d'Ecosse.

qu'il y en avoit dont on avoit dépouillé les familles qui en étoient légitimes propriétaires, & son éminence s'imaginoit satisfaire à ce qu'il leur devoit, & aux remords de sa conscience pour lui & pour son oncle, en les leur remettant après sa mort. Il n'avoit plus rien de nouveau à me dire, lorsque son médecin entra dans sa chambre. Duret (56), car c'étoit lui-même, ayant recommandé le silence à son malade, se chargea de m'entretenir sur tous les secrets du cardinal dont il possédoit la confiance, & s'en acquitta en homme fort éloquent; c'est-à-dire qu'il m'ennuya long-temps. Je ne répondis à ses longs discours que par une promesse réitérée de servir son éminence.

Trois jours que je passai à Paris suffirent pour me mettre au fait des liaisons dangereuses du comte d'Auvergne, de d'Entragues & de sa femme. Leur maison étoit le rendez-vous de tout ce que le roi avoit d'ennemis, soit dans la ligue, soit dans le parti espagnol. Il ne se passoit point de nuits qu'il ne s'y tînt des conseils secrets contre l'intérêt & le service du roi. En attendant que j'eusse conféré

(56) Louis Duret, seigneur de Chevry.

avec sa majesté sur les moyens de détruire cette méchante cabale, je représentai à MM. de Chiverny (57), de Pont-Carré, de Belliévre & de Maisse, qu'ils ne pouvoient éclairer de trop près toutes les démarches de ces brouillons, & j'en chargeai plus particuliérement Maisse, dont je connoissois l'activité.

Je donnai ensuite une attention particuliere à l'affaire des jésuites, dont le procès étoit actuellement porté au parlement & vivement poursuivi par l'université & les curés de Paris, qui les accusoient d'avoir attiré à eux toute l'instruction de la jeunesse & la direction des consciences; les représentoient comme une société pernicieuse à l'état, & prétendoient la faire bannir comme telle de toutes les terres de France. Il n'étoit rien moins qu'assuré que tous ces adversaires de la société remportassent sur elle le triomphe qu'ils se promettoient, quand même l'autorité du roi ne seroit pas intervenue. Les jésuites avoient puissam-

(57) Philippe Huraut de Chiverny ou Cheverny, chancelier de France; N Camus de Pont-Carré, maître des requêtes; Pomponne de Belliévre; André Hurault, sieur de Maisse; il fut nommé ambassadeur à Venise l'année suivante.

ment agi dans cette occaſion, & la partie étoit déja ſi bien liée, que ſans compter le pape, l'Eſpagne & leurs partiſans dans la ligue (58), qui n'étoient pas en petit nombre, ils ſe trouvoient forts de la moitié du parlement, qui faiſoit ouvertement des brigues en leur faveur. La cauſe étoit remiſe entre les mains des avocats les plus accrédités du barreau, Duret & Verſoris (59) pour les jéſuites;

(58) Le cardinal de Bourbon, le ſurintendant d'O, Antoine Seguier, avocat du roi, & beaucoup d'autres ſolliciterent ouvertement pour les jéſuites.

(59) La cauſe fut plaidée à huis clos, le 18 avril 1594. Antoine Arnaud parla pour l'univerſité; Louis Dollé pour les curés; & Claude Duret, en peu de mots, pour les jéſuites. Pierre Barne, jéſuite, ſyndic du collége de Clermont, aujourd'hui collége de Louis-le-Grand, les défendit fort amplement par un factum plein de raiſons très-ſolides. Il y juſtifie ſa ſociété ſur cette obéiſſance au pape, dont il ſemble qu'on lui fit un crime: il défie qu'on puiſſe trouver dans aucun endroit de ſes ſtatuts, qu'il lui eſt permis de détrôner les rois & de tuer les tyrans; ce qui en effet étoit une pure calomnie de ſes ennemis: il prouve au contraire qu'il lui a été défendu à Rome de ſe mêler d'aucunes affaires publiques, &c. Il y avoit déja contre les jéſuites, de la part des mêmes parties, un ancien procès pendant depuis trente

Arnaud & Dollé pour leurs adverſaires, & l'on ne s'entretenoit d'autre choſe dans Paris, que deux factions ſi puiſſantes partageoient.

Je me repréſentai tout ce que m'avoit fait enviſager le cardinal de Bourbon, qu'il n'y avoit point d'extrémité à quoi ces religieux ne ſe portaſſent ſi on les chaſſoit du royaume, ſoit par vengeance, ſoit par l'eſpérance d'obliger à révoquer leur banniſſement; qu'ils pouvoient faire ſoulever par leurs intrigues une partie de l'Europe; qu'ils ſçauroient bien faire regarder cette perſécution contr'eux, comme une injure faite à la religion même, & jetter ſur le roi le ſoupçon d'être encore intérieurement attaché à celle qu'il venoit de quitter, ce qui dans la circonſtance préſente pouvoit produire un fort mauvais effet. Clément VIII n'ayant encore pu ſe réſoudre à ac-

---

ans au parlement, au ſujet de leur établiſſement dans le royaume. Au lieu d'un arrêt définitif, le parlement en rendit un, par lequel les requêtes de l'univerſité & des curés de Paris, furent jointes aux piéces de ce premier procès, & pour être jugées enſemble, ce qu'il fut facile d'empêcher qu'on ne fît. *De Thou, liv.* 110; *hiſt. de l'Univ. de Paris, tom.* 6, *pag.* 866 & autres.

& même que la cause fût agitée en pleine audience. Personne ne s'attendoit à trouver en ma personne un protecteur des jésuites, & je puis dire que par cet

---

cet historien se déclare entiérement contre la société. Je trouve dans les mémoires de la ligue, qu'on chercha un autre grief contre ces peres, qu'on abandonna ensuite, comme n'ayant aucune vraisemblance; c'est d'enlever les enfans à leurs parens, pour les transporter, malgré eux, hors l'Europe.

Quant à l'article de l'instruction de la jeunesse; personne, je crois, n'appellera de la décision d'un homme dont on connoît les vues supérieures sur toutes les parties du gouvernement; c'est le cardinal de Richelieu dans son testament politique, 1 *part. chap.* 2, *sect.* 10, ou après avoir balancé à son ordinaire les raisons pour ou contre l'université & les jésuites, il résout la question en ces termes: « La raison ne permet pas de frustrer un » ancien possesseur de ce qu'il possede avec titre, » & l'intérêt public ne peut souffrir qu'une com- » pagnie, non-seulement recommandable par sa » piété, mais célébre par sa doctrine, comme » est celle des jésuites, soit privée d'une fonction » dont elle peut s'acquitter avec grande utilité » pour le public.... Il est donc raisonnable que » les universités & les jésuites enseignent à l'envi, » afin que l'émulation aiguise leur vertu, & que » les sciences soient d'autant plus assurées dans » l'état, qu'étant déposées entre les mains de » leurs gardiens, si les uns viennent à perdre un » si sacré dépôt, il se trouve chez les autres ».

endroit, ma recommandation ne leur fut pas inutile, quand je n'aurois pas parlé au nom du roi. Effectivement, cette affaire en demeura là pour lors.

Et pour ce qui regarde la direction des consciences, ce grand ministre convient bien avec tout le monde, que par elle & par l'instruction des enfans de qualité, les jésuites « pénétrent les plus » secrets avénemens des cœurs & des familles » ; ce sont ces termes. Mais pourtant ne trouvant pas plus de justice à interdire cette fonction du sacré ministere à cette société qu'à tous les autres prêtres séculiers ou réguliers, il se contente d'en faire un des motifs qui doivent porter à ne pas laisser aux jésuites seuls l'emploi d'instruire la jeunesse du royaume. La chronologie septennaire, ouvrage, lequel avec le Mercure françois qui en est la suite, me paroît celui de tous les mémoires de ce temps-là, dont on doit faire le plus de cas, par l'impartialité & la sincérité avec laquelle il est écrit, autant que par le grand détail, le septennaire, dis-je, parlant de l'utilité dont les jésuites ont été à ce royaume en particulier, par leur érudition & leur zele contre les novateurs, par la pureté de leurs sentimens théologiques, & par leurs missions, fait de tout cela un éloge, qu'il faut nécessairement voir dans le livre même, *fol.* 439. Il est d'autant plus frappant, qu'il est parti du même temps où la jalousie suscitoit contre les jésuites de si noires accusations. L'auteur de ce morceau historique, quoique son nom ne se trouve pas à la tête, est ce même

ma présence; « afin que je connusse, dit- » il, qu'il ne faisoit pas le douillet mal- » à-propos ». J'étois bien éloigné d'avoir cette pensée; & si je l'accusois de quelque chose, c'étoit plutôt de l'excès opposé. Je crois qu'il s'en apperçut: car il me dit en cherchant à se disculper, qu'il s'étoit cru obligé d'entreprendre & de faire conduire ce travail, qui lui donnoit deux jours d'avance sur la ville assiégée; & que je ne le condamnasse qu'après l'avoir vu, ou du moins après avoir entendu les connoisseurs qu'il avoit envoyés le visiter, qui devoient revenir sur les cinq heures.

Je profitai de ce moment où je me trouvai seul avec le roi, pour lui rendre compte de mon voyage, ce que je fis en me mettant à genoux sur un carreau que ce prince me fit apporter, & sa majesté voulant autoriser ce que j'avois fait, fit écrire en ce moment trois lettres par Beaulieu-Rusé. La premiere étoit adressée au chancelier, & regardoit les jésuites. Il n'y avoit rien de différent de ce que je lui avois dit moi-même. Dans la seconde, il mandoit à d'O que son intention étoit qu'on laissât jouir paisiblement l'archevêque de Glasco des deux

ſeules abbayes (62) qu'il avoit en France, & il juſtifioit la conduite paſſée de ce prélat, par la reconnoiſſance qu'il devoit à ſa bienfaitrice. La troiſieme au cardinal de Bourbon, étoit écrite au nom de Loménie, ſecrétaire d'état, qui faiſoit ſçavoir à cette éminence que le roi approuvoit telle diſpoſition qu'il feroit de ſes bénéfices, & étoit prêt de la ratifier en ſignant de ſa main l'état qu'il lui en enverroit, pourvu qu'il ne s'y trouvât rien de contraire aux canons, aux libertés & aux coutumes du royaume. Le reſte de la lettre étoit une aſſurance de ſa protection & de ſon amitié; & il lui donnoit une preuve de ſa confiance, en faiſant paſſer par ſes mains les deux autres lettres qu'il venoit d'écrire, & dont il avoit la complaiſance de lui mander le contenu. Je chargeai Dupeirat, à qui le roi donna ces trois lettres à porter à Paris, d'en rendre une de ma part au cardinal, où je l'exhortois par-tout ce que je crus capable de faire impreſſion ſur ſon eſprit, à ſe délivrer de tous ſes chagrins domeſtiques.

Ces affaires étant expédiées, arriverent

---

(62) Notre-Dame de l'Abſie en Poitou, & le prieuré de ſaint Pierre de Pontoiſe.

messieurs de Biron, de Givry, de Saint-Luc, de Marivault, de Parabere, de Vignoles, de Fouqueroles & autres, que le roi avoit envoyés visiter ses travaux du jour précédent, & sur-tout deux mines qu'il avoit fait ouvrir. Chacun en dit son avis, & chercha à faire honneur à ses connoissances. On ne s'accorda pas, & insensiblement il survint une dispute. Le maréchal de Biron qui gâtoit les bonnes qualités qu'il avoit pour la guerre, par un air capable & un ton de supériorité qui le rendoient toujours maître de la conversation, ne souffroit qu'avec peine qu'on se déclarât d'un sentiment contraire au sien.

Le roi voyant que les paroles s'échauffoient, leur apprit, en leur imposant silence, qu'il venoit de recevoir avis par trois espions consécutifs, & venus de différens endroits, que le duc de Mayenne & le comte de Mansfeld avoient résolu de tout tenter pour faire entrer un convoi considérable dans Laon, afin d'être dispensés de livrer bataille; & que ce convoi alloit se mettre incessamment en marche, soutenu d'une escorte puissante, dans l'intention de passer sur le ventre à tous les corps-de-gardes, de forcer les passages, & d'entrer dans la place assiégée. Nou-

velle matiere de contestation, terminée à l'avantage de Biron, qui se fit nommer pour commander un détachement considérable, avec lequel il se posteroit dans la forêt entre Laon & la Fére, & insulteroit l'escorte avec le convoi. Il le composa lui-même, & prit douze cens hommes d'infanterie françoise tous choisis, huit cens Suisses, trois cens chevaux-légers, deux cens gendarmes, & cent gentilhommes presque tous de la maison du roi. Le roi me refusa plusieurs fois d'être de ce détachement, ayant encore, disoit-il, plusieurs choses à sçavoir de moi; mais je fis tant d'instances, qu'à la troisieme fois je l'obtins.

Nous nous mîmes en marche sur les six heures du soir, & arrivâmes à une heure de nuit dans la forêt, où nous avançames sans bruit jusqu'au bord du bois du côté de la Fére, qui étoit le lieu de notre embuscade. Le maréchal de Biron fit arrêter sur le grand chemin tous les passans qui auroient pu donner avis de son dessein dans la Fére, & plaça sur les bords de la forêt des vedettes qui l'instruisoient exactement de tout ce qui sortoit de la ville. Nous attendîmes inutilement & avec beaucoup d'impatience jusqu'à quatre heures après midi : alors les

vedettes vinrent annoncer que le grand chemin de la Fére à Laon étoit couvert d'une file si longue de gens & d'attirail de guerre de toute espece, qu'ils ne pouvoient conjecturer autre chose, si non que toute l'armée ennemie s'avançoit. Je vis en ce moment bon nombre des plus résolus pâlir, & se dire à l'oreille qu'on ne devoit songer qu'à faire retraite. Quelques-uns de nous s'y opposerent; & le commandant s'étant déclaré de notre avis, il passa à la pluralité des voix qu'on chargeroit quelqu'un de la troupe d'aller reconnoître au juste l'état des choses. Fouqueroles, dont on connoissoit la valeur & le sang froid, fut choisi pour cet effet avec deux ou trois autres, & rapporta peu de temps après, que ce qui composoit cette ligne si formidable en apparence, étoient trois cens charrettes chargées de provisions de guerre; ayant pour escorte quatre escadrons de cent chevaux chacun qui marchoient à la tête du convoi, suivi de huit à neuf cens mousquetaires ou piquiers valons, lansquenets & liégeois. Pareil nombre d'infanterie espagnole naturelle étoit à la queue.

Il fut arrêté tout d'une voix qu'on attaqueroit, ce nombre n'égalant pas le nôtre. La différence des avis fut sur la

maniere. Je trouvois avec beaucoup d'autres qu'il eût été plus à propos de laisser entrer le convoi dans la forêt, & ensuite de le prendre en queue. Givry (63), Montigny & Marivault qui étoient à la tête de la cavalerie, furent pour la négative, & soutinrent si fortement qu'il y avoit moins de péril à attaquer de front les quatre escadrons en rase campagne, qu'ils entraînerent le maréchal de Biron. On s'en trouva bien d'abord. La cavalerie ennemie céda à la premiere attaque, quoiqu'elle montrât au commencement beaucoup de résolution, & se retira sur les flancs des chariots; mais on trouva bientôt à qui parler. L'infanterie ennemie de la tête attendit de pied ferme nos cavaliers que le maréchal de Biron envoya l'attaquer, & fit ses décharges avec tant d'ordre, qu'elle les obligea de tenir le large. Ils eurent ordre de Biron de retourner à la charge par le flanc gauche, tandis que lui-même les prendroit par le

(63) Anne d'Anglure, baron de Givry. Il fut tué devant Laon, peu de jours après cette rencontre, & fort regretté de Henri IV. François de la Grange, seigneur de Montigny. Il en sera encore parlé. Claude de l'Isle, sieur de Marivault.

flanc droit, qui étoit visiblement le moins périlleux. Le choc fut si terrible, que les fantassins ennemis furent contraints de se retirer, & de chercher, comme les quatre escadrons, un abri au milieu des charrettes; d'où ils ne laisserent pas de se défendre. Pendant ce temps-là le bataillon Espagnol s'étoit avancé de la queue à la tête, & il s'étoit mis en bataille, de maniere qu'il étoit soutenu de tous côtés par la cavalerie & par les charriots, & & qu'il ne perdoit pas le secours de son premier bataillon. Leur défense fut si vigoureuse, que les prieres & les menaces du maréchal de Biron ne purent empêcher nos six cens hommes de cavalerie de se retirer du combat, extrêmement affoiblis. L'infanterie Françoise & Suisse, qui prit leur place, trouva une égale résistance. Le combat tirant en longueur, Biron songea qu'une action qui se passoit si proche de la Fére, pouvoit donner le temps d'envoyer au convoi un secours considérable, pour peu qu'elle durât encore. Il ordonna donc pour derniere ressource, que les cent gentilhommes missent pied à terre; qu'ils joignissent à leurs armes, qui étoient l'épée & le pistolet, la pique (il en avoit fait apporter quantité), & qu'ils remenassent à la charge

nos gens de pied François & Suisses, qui n'avoient encore pu entamer les Espagnols. MM. de (64) Guitry, de Montigny, de Marivault, de Trigny d'Arambure, de la Curée, de Lopes, d'Heures & autres s'avancerent de cette maniere à la tête de trois cens fantassins, & Biron les suivit avec pareil nombre : je fus mis de cette seconde troupe. On se choqua si brusquement, que la pique & le fusil devinrent inutiles, & qu'on se battit corps à corps, & pour ainsi dire à la lutte.

Les Espagnols céderent enfin & se sauverent dans les bois & sous les charriots, après avoir jetté leurs armes (65). Ce

---

(64) Ce n'est pas Jean de Chaumont de Guitry, dont il a été tant de fois fait mention dans l'histoire & dans ces mémoires. Il étoit mort dès l'année 1592. Voyez son éloge dans *M. de Thou, liv.* 103. Celui qui est nommé ici ne s'appelloit ainsi, selon Cayet, que parce qu'il avoit épousé l'héritiere de cette maison. *Chronol. noven. liv.* 4, *pag.* 23. Mais Cayet se trompe : Jean de Chaumont, laissa plusieurs enfans mâles qui porterent les armes pour le service du roi.

(65) La Curée, bon juge en cette matiere, attribuoit cette défaite des Espagnols à leur coutume de se servir d'épées trop longues, & de ceinturons trop courts. *Vol.* 8929 *manusf. de la bibl. du roi.*

ſecond refuge n'étoit plus sûr pour eux. Nous les y pourſuivîmes, & le carnage fut horrible, vu le nombre : il n'en demeura pas moins de douze cens ſur la place. Il y eut peu de priſonniers ; ce qu'il y avoit de perſonnes de marque dans la cavalerie, eut le temps de regagner la Fére, où nous n'eûmes garde de les pourſuivre, non plus que ceux qui s'enfoncerent dans le bois, dans la crainte d'être ſurpris en déſordre par de nouvelles troupes qui pouvoient venir de la Fére à leur ſecours. Nous ne ſongeâmes au contraire qu'à nous rallier & à nous tenir ſur nos gardes, pendant le temps néceſſaire pour nous repoſer & pour repaître avec les viandes cuites qu'on trouva en abondance dans le convoi ; après quoi nous regagnâmes toute la nuit le camp, où nous amenâmes ſans trouver aucun obſtacle tout le bagage des ennemis, mais ſi pillé par le ſoldat, & ſi peu ménagé malgré l'ordre du commandant, qu'il y eut plus de quatre cens chevaux de guerre ou de bagage eſtropiés.

Avec ce même air avantageux que l[e] maréchal de Biron avoit pris pour ſ[e] faire donner le commandement da[ns] cette expédition, il ſe préſenta au r[e]tour à ſa majeſté pour recevoir les loua[nges]

ges dues à ſon ſuccès. Ayant une ſi belle matiere à parler de lui, on imagine ſans peine tout ce que put dire à l'avantage de ſa victoire un homme qui ne connut jamais de quel mérite eſt le ſilence en ces occaſions. On eût dit à l'entendre, qu'il venoit de mettre en ce moment la couronne ſur la tête du roi. L'expérience a montré que cette fierté un peu fanfaronne, qui par elle-même eſt aſſez dans le goût françois, réuſſit ordinairement à un général qui a des françois à conduire : avec eux il ſemble que c'eſt avoir beaucoup fait pour la victoire, que de paroître sûr de la remporter. Le roi ne l'ignoroit pas ; & il en avoit éprouvé de ſi heureux effets dans ces occaſions haſardeuſes, où il ſemble que le ſoldat ne cherche que ſur le viſage & dans les paroles de ſon chef l'idée qu'il doit prendre du danger préſent, qu'il s'en étoit fait une habitude. A ſon exemple, cet air étoit devenu celui de tous les officiers généraux : & comme il arrive toujours, pluſieurs d'entr'eux, mais particuliérement le maréchal de Biron, l'outroient juſqu'à en être inſupportables aux autres, & au roi lui-même, qui n'étoit pas le moins indulgent.

Les careſſes dont ſa majeſté combla

ce maréchal & ceux qui l'avoient suivi, donnerent beaucoup de jalousie aux courtisans qui n'avoient point été de la partie, & acheverent de perdre Biron. Cependant il ne put jamais obtenir le gouvernement de Laon, qui étoit le but de son affectation à élever à tout propos sa derniere action; & à en rapporter toute la gloire à lui seul, comme si les autres n'y étoient entrés pour rien. Le roi s'en ouvrit à moi, & me parut à tous égards très-mécontent de ce maréchal. Sa majesté me dit qu'après tous les sujets de plainte que Biron lui avoit donnés, les menaces qu'il avoit osé lui faire tout récemment de passer dans le parti de ses ennemis, & les liaisons actuelles qu'on venoit de découvrir qu'il avoit avec MM. d'Epernon & d'Auvergne, elle n'avoit garde de lui confier une place aussi voisine des Pays-Bas que Laon, qui ne devoit être donnée qu'à un (66) homme d'une fidélité à l'épreuve; mais qu'elle craignoit que Biron ne gardât plus aucune mesure après ce refus; & qu'il ne prît ouvertement parti

(66) Ce gouvernement fut donné à Marivault.

contr'elle, ou ce qui seroit encore plus dangereux, qu'il demeurât auprès de sa personne pendant qu'il seroit secretement d'accord avec ses ennemis. Henri, qui dès ce moment étoit persuadé qu'un jour il auroit tout à craindre de Biron, ajouta qu'il s'étoit apperçu que ce maréchal me recherchoit depuis quelque temps; sans doute dans le dessein de faire réussir le mariage de son frere avec mademoiselle de Saint-Geniès (67) ma niéce, qui étoit un des plus riches partis de France; & il m'ordonna de me servir de cette nouvelle amitié, pour le faire parler & pour pénétrer ses desseins.

Le grand convoi ayant été défait, le roi continua sans obstacle le siége de Laon, jusqu'à ce qu'il lui vint de nouveaux avis que le duc de Mayenne & le comte de Mansfeld, loin d'être rebutés de ce mauvais succès, ne parloient que de venir forcer les lignes des assiégeans, aussi-tôt qu'ils auroient eu quelques troupes qu'ils attendoient. Le maréchal de Biron traita ces avis de ridicules : mais sa

(67) Fille d'Elie de Gontault, seigneur de Badefou & Saint-Geniès, gouverneur de Béarn, Viceroi de Navarre, & de Jacqueline de Béthune, sœur de M. de Rosny.

majeſté qui ne négligeoit rien, ne ſe tranquilliſa là-deſſus qu'après que Givry qu'il envoya à la découverte, eſcorté de trois cens chevaux, & avec ordre exprès de ne point revenir ſans une parfaite connoiſſance de la ſituation & des forces des ennemis, lui eût rapporté au bout de trois jours qu'il n'y avoit pas encore une ſeule compagnie en-deçà de l'Oiſe, & que les Eſpagnols ſongeoient plutôt à reprendre la route de Flandre que celle de Laon. Le roi ſe repoſant ſur la fidélité de ce rapport, fit partie dès le ſoir même, d'aller dîner le lendemain à Saint-Lambert, maiſon dépendante du domaine de Navarre, & ſituée au milieu de la forêt, où il ſe ſouvint qu'il étoit ſouvent allé manger des fruits, du lait & du fromage frais, pendant le ſéjour qu'il fit en ſa jeuneſſe au château de Marle, & qu'il ſe faiſoit encore un grand plaiſir de revoir.

Nous l'accompagnâmes à Saint-Lambert au nombre de trente. Comme il avoit paſſé une partie de la nuit précédente à viſiter, ſelon ſa coutume, les tranchées, les batteries & les mines, il s'endormit auſſi-tôt qu'il eut dîné. La bonne conſtitution de ſon corps, jointe à l'habitude de la fatigue, l'avoit accou-

tumé à dormir par tout, & quand il vouloit, & à se réveiller de même. Il faisoit alors un chaud extrême. Nous allâmes huit ou dix ensemble chercher le frais dans le plus épais de la forêt (*a*), peu loin du grand chemin de la Fére à Laon. Nous n'avions pas fait plus de douze ou quinze cens pas, qu'un bruit qui se fit entendre à nous du côté de la Fére, nous obligea de prêter l'oreille attentivement : c'étoit comme un mélange confus de voix humaines, de claquemens de fouet, de hennissemens de chevaux, & d'un bourdonnement pareil au son des trompettes & des tambours entendus dans le lointain. Nous avançames jusques sur le chemin pour mieux entendre ; & pour lors nous apperçûmes distinctement à huit cens pas devant nous une colonne d'infanterie étrangere à ce qu'il nous parut, marchant en bon ordre & sans bruit : celui que nous avions entendu étoit causé par les valets & les goujats qui suivoient, & par les conducteurs d'un convoi considérable d'artillerie qui escortoit. Portant notre vue jusqu'où elle put s'étendre, il nous sembla

(a) *La forêt de Folambray.*

voir défiler, après ces charriots, un si grand nombre de troupes, que nous ne doutâmes plus que ce ne fût l'armée entiere des ennemis.

Nous revînmes brusquement sur nos pas, & trouvant le roi qui, à son réveil, secouoit un prunier, dont le fruit nous avoit paru délicieux : « Par-dieu! sire, » lui dîmes-nous, nous venons de voir » passer des gens qui vous préparent bien » d'autres prunes, & un peu plus dures » à digérer ». L'explication se fit en peu de mots; le temps pressoit : & le roi avoit d'autant moins de peine à nous croire, qu'il nous dit aussi avoir lui-même entendu quelque chose depuis un quart d'heure; mais que plutôt que de croire que Givry s'étoit si mal acquitté de sa commission, il avoit jugé que le bruit venoit de son propre camp. Sa majesté donna ordre à douze de nous, qu'elle trouva sous sa main, d'aller promptement vers les différens logemens de cavalerie, dont elle portoit toujours la liste dans sa poche; d'y répandre l'alarme & de les presser de se rendre tous au quartier du roi, pendant qu'une partie de nous iroit vers l'infanterie, pour la former en bataillons, & la placer entre ce même quartier & les tranchées. Il

monta à cheval en donnant ses ordres, & quoiqu'il marchât à toute bride, il les donna à tous ceux qu'il rencontra, avec la même justesse & la même étendue que s'il s'étoit préparé de longue-main à une bataille. Grace à tant de célérité, & à cette admirable présence d'esprit, qui faisoit que rien n'échappoit à ce prince, là où tout autre en sa place, au lieu de former un plan suivi, auroit à peine été capable de prendre la moindre résolution sensée, les ennemis ne surprirent personne, ce qui sauva peut-être l'armée entiere du dernier malheur : car il faut avouer que si la cavalerie ennemie qui parut au même moment à la tête du camp, où elle se forma en escadron avec une extrême diligence, avoit une fois jetté l'épouvante parmi le soldat, ce qui seroit arrivé presqu'indubitablement dans l'effet d'une premiere surprise, le roi & une partie des officiers étant absens, il lui auroit été facile dans ce premier moment de confusion, d'enlever un ou plusieurs quartiers, & peut-être que la peur lui auroit livré tout le reste.

On pourroit donc s'en tenir à ce seul exemple, si l'on vouloit pouver de quelle utilité il est pour un général d'armée, je ne dis pas seulement de posséder cette

qualité de l'esprit qui fait embrasser tous les cas quoiqu'infinis, mais de connoître par leurs noms, leur capacité, leurs bonnes & mauvaises qualités, soit les officiers, soit les différens corps de son armée, d'en être connu à son tour pour celui de tous les officiers généraux, dont la qualité de chef à part, ils viendroient dans une conjoncture difficile, prendre l'avis comme le plus sage; de le leur donner avec la fermeté, mais sans l'ostentation qu'inspire la certitude d'avoir rencontré ce qu'il y a de mieux à faire; de les attacher à leur métier par goût, & de leur rendre la discipline douce, en ne les surchargeant jamais d'ordres, mais aussi en les accoutumant à ne jamais se dispenser, pour quelque sujet que ce puisse être, ni à rien diminuer de ceux qu'on leur a une fois donnés; enfin, de sçavoir se faire toujours & promptement obéir d'eux, sans leur donner cette timidité qui leur ferme la bouche, lorsque par un rapport utile ils pourroient aider les lumieres de leur commandant; inconvénient qui de tous temps a perdu tant d'armées & de chefs.

Malgré la diligence dont le roi usa en cette occasion, si le général ennemi avoit sçu profiter de tous les momens,

je crois qu'il auroit pu nous donner un échec considérable ; mais connoissant à quel prince il avoit affaire, il n'osa faire paroître la tête de son armée, que tout le reste ne fût sorti de la forêt, pour ne pas priver une partie du secours de l'autre, si le roi, instruit de sa marche, venoit à sa rencontre avec toute la sienne. Il arriva encore que la marche de l'armée ennemie fut suspendue par un essieu de coulevrine qui se cassa au milieu du chemin & l'embarrassa. Les charriots fracassés dans la défaite du convoi, dont les débris étoient semés sur toute la route, avec les cadavres des hommes & des chevaux, lui causerent un second embarras bien plus grand. Enfin celui que le duc de Mayenne avoit envoyé reconnoître un lieu propre à asseoir son camp, ne fit pas toute la diligence qu'il auroit pu faire.

Tous ces retardemens furent soigneusement mis à profit par le roi. Il fit sortir de ses tranchées assez de monde pour les couvrir sans trop les dégarnir, & rangea le reste de son armée en bataille au-devant, lorsque les ennemis n'espérant plus le surprendre, lui en eurent laissé le temps. On ne songea de part & d'autre, tout le reste du jour, qu'à pren-

dre ſes avantages pour une bataille. L'intention des deux généraux ennemis n'étoit pourtant pas de la livrer. Ils craignoient l'aſcendant du roi, & notre cavalerie preſque toute compoſée de gentilhommes. Tout ce qu'ils avoient prétendu par cette manœuvre, étoit d'engager le roi à lever le ſiége de Laon pour venir à eux, & enſuite d'éviter le combat, ou du moins de faire entrer dans la place trois mille piétons & trois cens cavaliers, dans la confuſion que leur arrivée devoit cauſer ; mais comme on ne ſçut leur intention que par les priſonniers qu'on fit dans la ſuite, perſonne de nous ne douta qu'il n'y eût le lendemain une action générale : nos deux camps étant ſi proches, que nous entendions du nôtre le bruit de leurs trompettes & les cris de leurs ſoldats.

Au milieu du terrein qui nous ſéparoit des ennemis, il y avoit une colline unique, preſque ronde, & qui me parut d'une extrême importance par rapport à la ville aſſiégée, ſi les ennemis s'en emparoient. Le roi qui m'avoit envoyé la reconnoître, me donna deux piéces de canon bâtardes pour y ſoutenir un régiment qui s'y logea & s'y retrancha par ſon ordre. J'y fis faire une cabane pour moi, & le roi trouva tout en état lorſ-

qu'il vint visiter ce poste. Le lendemain les ennemis faisant une contenance encore plus fiere que la veille, commencerent une escarmouche avec toute leur mousqueterie, & s'attacherent à se rendre maîtres d'un petit bois qui étoit entre les deux camps. Il y eut plus de cinquante mille coups de fusils tirés, mais avec si peu d'effet, que Parabere qui vint le soir souper sur ma colline, m'assura qu'il n'y avoit pas eu vingt hommes de tués, ni deux fois autant de blessés. La nuit vint dans tout ce vacarme, & les généraux ennemis qui ne pensoient à rien moins qu'à s'engager plus avant, en profiterent pour faire sans bruit leur retraite vers la Fére. Le roi les laissa s'enfuir, pour ne pas perdre de vue son objet; il se contenta de la honte qu'ils remporterent de cette ridicule levée de boucliers.

Fin du sixiéme Livre.

BIBLIOTHECA BODLEIANA

LIVRE SEPTIÉME.

MÉMOIRES 1594 — 1595. Sujets de mécontentement de Henri contre le duc de Bouillon. Cause du voyage de Rosny à Sedan. Entretiens qu'il a avec Bouillon, dans lesquels il pénétre ses desseins & son caractere. Prise de Laon. Expéditions militaires en différens endroits du royaume, entre le parti du roi & celui de la ligue. Desseins du duc de Mayenne sur la Bourgogne. Mort du Cardinal de Bourbon. Mort du surintendant d'O. Son caractere. Caractere de la duchesse de Guise. Le duc de Guise fait son traité avec le roi. Apologie de Rosny sur ce traité. Services rendus à sa majesté par le duc de Guise. Caractere de Sancy, comte d'Aliboust. Changemens dans le conseil des finances. Principes & réflexions sur la finance. Henri déclare la guerre à l'Espagne, contre le conseil de Rosny.

JE ne séjournai presque plus au camp devant Laon depuis cet événement. Il

survint des difficultés dans les traités, & sur-tout dans celui du baron de Médavy, qui m'obligerent à faire, par ordre de sa majesté, un voyage à Rouen, qui fut suivi d'un second à Paris, & d'un autre plus considérable que ceux-ci à Sedan.

Le duc de Bouillon donnoit chaque jour de nouveaux sujets de mécontentement au roi. Il s'étoit engagé à sa majesté, lorsqu'elle lui fit épouser l'héritiere de Sedan, de lui amener certain nombre de troupes. Non-seulement il ne s'étoit pas soucié de remplir son engagement; il avoit encore retenu près de lui celles que lui avoit données le roi, pour garder sa frontiere jusqu'à ce qu'il fût paisible possesseur de sa nouvelle principauté, sans en demander la permission au roi, sans s'excuser du moins de ce qu'il ne les lui rendoit pas, sans même lui donner avis de l'état de ses affaires. Son nouveau grade lui avoit inspiré la vanité de se faire regarder de l'Europe comme un potentat redoutable. Ce qu'il ne pouvoit espérer d'un état aussi foible & aussi borné que le sien, il cherchoit à se le procurer par toutes sortes de souterrains & d'intrigues dans les cours voisines. Tout ce qu'il y avoit en Europe de brouillons

& de mécontens étoient sûr de trouver en sa personne un protecteur ; la cabale des d'Auvergne & des d Entragues n'avoit point de plus puissant mobile.

Un jour que le roi m'avoit envoyé chercher de si grand matin qu'il étoit encore au lit, n'ayant près de lui que l'Ozerai & Armagnac, & que nous cherchions ensemble les moyens de prévenir les complots de tant d'ennemis secrets, sa majesté s'attacha en particulier sur le duc de Bouillon, & me parut pénétrée de son ingratitude, après un bienfait qui devoit le lui attacher pour toujours. En effet le roi avoit donné à ce duc en le mariant avec mademoiselle de Bouillon, une preuve d'affection d'autant plus sensible, qu'en cela il avoit agi contre son propre mouvement & contre l'avis de presque tous ceux à qui il en avoit parlé. Le lendemain de cet entretien, Beringhen présenta au roi à son coucher un gentilhomme chargé d'une lettre de Bouillon, dans laquelle le duc faisoit part à sa majesté de la mort de sa femme, & s'excusoit de son retardement sur la douleur & les embarras où l'avoit plongé cette mort. Il lui faisoit encore sçavoir que madame de Bouillon avoit fait avant de mourir un testament, par

lequel elle assuroit à son mari la principauté de Sedan & tous ses biens, & les mettoit sous la protection du roi de France; parce qu'on ne doutoit point que le duc de Bouillon ne fût inquiété sur cette donation par les collatéraux. « Cela » veut dire, me dit le roi après avoir » achevé de lire la lettre, que M. de » Bouillon a fort affaire de moi: n'est-» il pas bien honnête? »

Pour humilier & punir le duc, sa majesté fut fort tentée de le laisser démêler cette fusée tout seul: mais le bon naturel de ce prince & le souvenir des anciens services du duc de Bouillon, l'emporterent encore. Il fit réponse au duc, pour le complimenter sur la mort de la duchesse de Bouillon, & l'assurer de toute sa bienveillance. Si le roi avoit pu compter que cette derniere marque d'amitié eût ramené pour toujours le duc de Bouillon à son devoir, la commission de celui que le roi envoyoit à Sedan chargé de cette lettre, se feroit réduite à la remettre aux mains du duc, & la moindre personne auroit suffi pour cela; mais ce prince accoutumé à n'obliger qu'un ingrat, voulut se servir de cette députation à plusieurs fins. Il se tourna vers moi, & me dit qu'il jugeoit à propos que ce fût moi qui por-

taſſe la lettre, parce que ſi elle n'étoit pas capable de fixer Bouillon dans ſon devoir, les paroles d'un homme en droit de le lui repréſenter fortement, pourroient peut-être le faire, & que ſi l'un ne ſe ſervoit pas plus que l'autre, il étoit néceſſaire de pénétrer les ſecretes intentions du duc, & d'examiner de plus près le codicile & la donation prétendue de madame de Bouillon.

Cette ambaſſade me parut toute ſemblable à celle qui m'avoit attiré la haine de madame & du comte de Soiſſons; & mon premier mouvement en la recevant, en fut un de chagrin, de ce que le ſervice du roi ne m'attiroit d'ordinaire que des affaires ſi dégoûtantes. Henri qui devina une partie de ce qui ſe paſſoit dans mon eſprit, n'oublia rien de ce qu'il crut capable de diminuer l'amertume de ſa commiſſion. Il me dit que le ſuccès qu'il ſembloit que la fortune avoit attaché à toutes les affaires dont je m'étois mêlé, comme un prix qu'elle devoit à ma fidélité, l'engageoit à m'employer préférablement à tout autre; que rien de ce que je faiſois pour lui ne ſe perdoit dans ſon eſprit, & qu'il me ſçavoit ſur-tout très-bon gré de l'attention que j'avois à éviter ou à rompre toute liaiſon capable de re-

froidir mon zele pour lui. Il m'embrassa tendrement en disant ces paroles; & il ajouta avec une bonté dont je fus pénétré, qu'il me prioit de songer à ma sûreté, parce que j'avois à passer dans des lieux soumis au pouvoir de la maison de Guise; & de me conserver soigneusement pour un prince qui m'aimoit. Les princes qui s'y prennent de cette façon, ne sçauroient qu'être bien servis.

J'étois alors heureusement assez bien pourvu d'argent, en ayant fait venir de Rosny & de Moret, où étoit mon épouse: ainsi je me trouvai en état de satisfaire sans délai l'impatience que le roi avoit de me voir partir. Trois heures après que j'eus reçu cet ordre, j'allai prendre mon équipage à Bruyéres; & suivi de vingt-cinq cavaliers bien armés, j'arrivai sans aucune mauvaise rencontre en quatre jours à la vue de Sedan. Le duc averti de mon arrivée, vint au-devant de moi jusqu'au village de Torcy, qui fait la séparation de ce petit état d'avec la France, mit pied à terre, & prit un maintien triste pour recevoir mon compliment & lire la lettre du roi. Ensuite il me combla personnellement de civilités, parut charmé du choix que sa majesté avoit fait; & persista, malgré mes

instances, à me traiter d'ambassadeur. Je fus logé magnifiquement, & toute ma maison défrayée. Il me montra avec une grande complaisance, les fortifications qu'il faisoit faire à son château de Sedan, au moyen desquelles il s'assuroit qu'il seroit imprenable. Je n'en jugeai pas de même : toute la dépense qu'y faisoit le duc, ne pouvant empêcher que cette place ne donne par sa situation beaucoup de prise.

Le siége de Laon, dont le duc de Bouillon me demanda des nouvelles, nous donna sujet d'entrer en conversation plus particuliere. Après des assurances réitérées de son attachement au roi, le duc me demanda si après tant de sujets de plainte que sa majesté avoit reçu des Pays-Bas Espagnols, elle ne se détermineroit point à y porter la guerre, & me parla de ce projet, comme d'une idée dont l'exécution étoit ce qu'il souhaitoit le plus. Il s'étendit sur l'avantage de cette guerre, sur la maniere dont on pourroit attaquer les provinces de Luxembourg, de Liége & de Namur, sur les intelligences qu'il avoit pratiquées dans cette vue avec les principales villes de Flandre, & sur le puissant secours qu'il offroit d'y conduire. Je n'ai point de

peine à croire qu'il eût travaillé de tout son pouvoir à faire réussir une guerre, dont tous les fruits auroient été pour lui. Il s'en falloit beaucoup que le roi y eût le même intérêt : ce beau projet n'étoit à son égard qu'une pure chimere. Aussi le duc craignant qu'à la cour on ne le traitât de ridicule, n'oublia rien pour le mettre dans la tête, en lui donnant les plus belles couleurs, & avec tout l'air de désintéressement capable de m'en imposer. Après donc avoir discouru sur la Flandre, il s'enfonça dans la politique; & déploya toute son éloquence pour me prouver que l'intérêt principal du roi étant l'abaissement de la maison d'Autriche, il ne pouvoit y parvenir que par le moyen des protestans, avec lesquels il devoit être toujours étroitement uni. Il supposa que l'abjuration que le roi venoit de faire, n'étoit qu'un cérémonial nécessaire, qui ne devoit avoir rien changé en ce prince que l'extérieur seulement; & il crut l'avoir suffisamment prouvé par deux ou trois traits de raillerie sur quelques pratiques superstitieuses des dévots catholiques, sur les moines mendians & sur les équivoques des Jésuites (1).

---

(1) Le duc de Bouillon s'est généralement fait

Le duc de Bouillon s'arrêta, en cet endroit, comme un homme qui craignoit de s'expliquer trop librement, & me regarda fixement avec une feinte inquiétude. Je l'avois écouté sans l'interrompre. Je découvrois, sans qu'il s'en apperçût, toutes les idées qui passoient par cette tête ambitieuse; mais il me restoit encore bien des choses à sçavoir, & je crus pour cela qu'il ne s'agissoit que de le faire parler long-temps: car il n'est pas possible qu'un homme, qui est à la fois vain & grand parleur, ne trahisse enfin tous ses secrets. Je me mis donc à sourire, & je pris l'air d'un homme touché d'admiration pour son esprit, sa politique & son éloquence. Le duc agréablement flatté, ne se fit pas presser; & reprenant la parole, il passa à me faire connoître le véritable intérêt des réformés dans la situation présente des affaires de France. Ici il fallut que j'en devinasse plus qu'on ne m'en disoit, soit que le duc de Bouillon s'observant toujours un peu de peur d'indiscrétion (2), son ex-

---

connoître pour un calviniste si emporté & si entêté, que la louange & le blâme, sur les sentimens comme sur les personnes des catholiques, sont presqu'égaux dans sa bouche.

(2) Le caractere d'esprit du duc de Bouillon est

pression souffrît de la contrainte de son esprit, soit qu'il trouvât que l'affectation d'un air mystérieux faisoit plus d'honneur au parti & à lui-même; soit enfin que ce qu'il disoit, roulât sur un systême si sublime, & des idées si abstraites, qu'il s'y perdoit peut-être aussi-bien que moi.

Je ramenai le duc de ce vol trop élevé; & il me dit plus clairement, que les réformés avoient pris tant d'ombrage de la conversion du roi, qu'il ne pouvoit

---

représenté ici dans le vrai. « Il s'expliquoit à dessein, dit son historien, d'une maniere si obscure & si embarrassée, qu'il y pouvoit donner le sens qu'il lui plaisoit. Il prétend qu'il y avoit des occasions délicates, où l'on ne pouvoit se dispenser, ou de se retrancher dans le silence, ou de suivre sa maxime, quand on étoit obligé de parler ». Une autre maxime du duc de Bouillon, selon le même écrivain, étoit, « Qu'il falloit se défier du témoignage de la main. On explique, disoit-il, comme on veut, ce qu'on a dit; on n'en convient même qu'autant qu'il est à propos de le faire : on se retranche sur le plus ou le moins; on accorde ou l'on nie selon qu'il convient; il n'en est pas de même de ce qui est écrit, &c. » M. de Sully étoit dans des maximes toutes contraires. Il pourra se trouver quelques politiques qui ne blâmeront pas le duc de Bouillon; mais il n'y aura personne qui ne loue le duc de Sully.

dissiper leur crainte qu'en déclarant la guerre à l Espagne, conjointement avec eux; que sans cela rien ne pouvoit les empêcher de se regarder comme un corps sacrifié, & exposé désormais aux violences des catholiques françois agissant de concert avec les Espagnols & le pape. Une nouvelle que le duc regardoit peut-être comme aussi fausse qu'elle l'étoit réellement, fut la preuve qu'il en apporta. Villeroy avoit, disoit-il, proposé au roi, étant à Fontainebleau, de la part des ducs de Lorraine, de Mayenne & de Mercœur, cette union de la France & de l'Espagne; & le pape ne refusoit à ce prince la bénédiction apostolique, avec une bulle, par laquelle il le reconnût roi de France, que parce qu'il vouloit que cette prétendue union en fût le préliminaire. A cette preuve, Bouillon en joignit d'autres qui n'avoient pas plus de fondement, par lesquelles il crut justifier que les catholiques avoient entiérement changé le cœur du roi à l'égard des protestans, & lui avoient fait commettre contr'eux mille injustices. Ce grief des réformés ainsi établi, le duc voulut bien m'apprendre le remede que ceux-ci avoient jugé à propos d'y apporter. Ils alloient, me dit-il, fortifier in-

cessamment leurs places; se choisir un chef hors du royaume; établir au-dedans un conseil général des affaires de la religion, dans un lieu qu'il ne nomma point, auquel toutes les différentes églises n'auroient qu'à s'adresser; & qui connoîtroit en dernier ressort des affaires qui lui seroient portées de dix autres conseils provinciaux, en quoi on partageoit toute la France calviniste. Afin que le pouvoir de ce conseil souverain fût absolu & irréfragable, on mettoit à la tête un protecteur ou prince étranger, capable de le faire respecter.

En parlant de la sorte, le duc de Bouillon, suivant qu'il croyoit avoir besoin de m'éblouir, de me convaincre, ou de me tromper, prenoit successivement le personnage d'ami & d'allié du roi, de bon protestant, ou de simple narrateur; mais toujours d'un homme consommé dans la politique, & le dépositaire de tout ce que le parti protestant avoit de plus secret. Il ne put pourtant si bien s'envelopper, que je ne comprisse assez clairement que tous ces projets de haut & bas conseils, ces réglemens si particularisés, pouvoient bien n'être éclos que dans le cerveau du duc, & non dans les synodes de Saint-Maixant & de Sainte

Foi, comme il vouloit que je le crusse. Sur-tout ce prince étranger protecteur me parut être purement de sa façon; & n'être en effet que lui-même, qui donnoit ses propres vues pour autant de points arrêtés; & tout son but en cela, (car quels ressorts l'ambition ne fait-elle pas jouer?) n'étoit peut-être autre chose, sinon qu'en répandant à la cour ces desseins, comme si les calvinistes les eussent véritablement formés, & fussent prêts à les mettre à exécution, je fisse éclater le roi contr'eux, & que par cet artifice il obligeât les huguenots à prendre la résolution qu'il souhaitoit qu'ils prissent; mais qu'il n'osoit leur inspirer ouvertement de se choisir pour chef celui que les plaintes & la haine des catholiques leur montreroient pour défenseur. Il n'est rien arrivé dans la suite, qui ne m'ait encore confirmé dans cette pensée.

Après m'avoir ainsi fait servir à ses desseins, à ce qu'il croyoit, le duc songea qu'il y perdroit plus qu'il n'y gagneroit, si le roi, dont il avoit actuellement besoin, venoit à en concevoir quelque soupçon à son désavantage. Il me garda pour la fin un trait de la plus fine politique : ce fut de m'assurer qu'à la vérité toutes ces propositions lui avoient été

faites;

faites; mais que loin de les approuver & de s'offrir à les seconder, il avoit fait tous ses efforts pour ramener les esprits, en quoi il avoit eu le malheur de ne pas réussir. Je ne sçais s'il est possible de rien imaginer d'aussi double & d'aussi artificieux. Certainement si le duc de Bouillon pouvoit se flatter que ces déguisemens ne me laisseroient rien connoître des affaires des protestans, ni des dispositions des séditieux; il ne pouvoit éviter du moins que je n'entrevisse quelque chose de ses sentimens particuliers à l'égard du prince qu'il trahissoit.

Je ne répondis à un discours si détourné, qu'en disant exactement la vérité; ce qui est le vrai moyen de déconcerter ces politiques si curieusement masqués. Je l'assurai en peu de mots que le roi étoit toujours le même pour les réformés, prêt à leur accorder tous les avantages dont ils pouvoient raisonnablement demander à jouir; mais que la conjoncture présente l'obligeoit à différer encore quelque temps ce témoignage de sa bonne volonté. Que sa majesté n'avoit oublié aucune des raisons de haine que l'Espagne lui avoit données, & qu'elle en conservoit un vif ressentiment, quand elle n'entroit pas d'ailleurs dans l'intérêt général

de l'Europe, de mettre obstacle aux vues de la maison d'Autriche pour la monarchie universelle ; mais que pour en assurer le succès, il falloit songer auparavant à pacifier le dedans du royaume ; parce qu'on devoit s'attendre que l'Espagne se défendroit tout autrement, lorsqu'elle se verroit directement attaquée, qu'elle ne l'avoit fait dans une guerre où elle n'étoit entrée que comme auxiliaire.

Pour ce qui regardoit la personne de lui duc de Bouillon, je lui dis que je voulois croire tout ce qu'il m'avoit dit de lui-même ; parce qu'il devoit sentir que les sentimens d'honneur, de justice, de reconnoissance, lui marquoient trop clairement la voie par où il devoit marcher avec le roi, pour qu'il pût s'en éloigner. Il me refusa les troupes que je lui demandai pour Henri ; & il se dispensa de même de me donner lecture du testament de madame de Bouillon. Elle l'avoit, disoit-il, cacheté elle-même dans une boîte, & fait promettre qu'on ne l'ouvriroit qu'en justice ; & supposé que quelqu'un le contestât, non contente d'une simple promesse, elle lui en avoit fait faire serment. A tout cela il me fut aisé de comprendre que je n'avois fait que d'inutiles remontrances ; mais ma

commiſſion étoit remplie; & je ne ſongeai plus qu'à reprendre la route de Laon.

En arrivant au camp, je fus ſurpris de rencontrer le roi, qui en allant à la chaſſe, paſſoit ſi près des murs de cette place, qu'il n'en étoit qu'à une portée de fuſil. J'appris qu'on avoit mis bas les armes de part & d'autre; la ville ayant capitulé aux conditions de ſe rendre dans dix jours, ſi elle n'étoit pas ſecourue avant ce temps par une armée, ou qu'il n'y entrât pas au moins huit ou neuf cens hommes de renfort. Henri me fit tenir à ſes côtés pendant toute la chaſſe, pour entendre juſqu'aux moindres particularités de mon voyage. Lorſque je lui dis qu'on avoit refuſé de me faire voir le teſtament de la ducheſſe, il me répondit qu'il voyoit bien après cela ce qu'il devoit penſer de la donation (3). Il

(3) Pour détruire les ſoupçons que tout ce récit pourroit donner ſur la réalité de cette donation de la ducheſſe de Bouillon, je vais rapporter ce que dit à ce ſujet l'hiſtorien du duc de Bouillon : « Par ſon » teſtament, dit-il, elle fit le duc de Bouillon ſon » mari héritier de tous ſes biens . . Le bruit couroit » que nonobſtant le teſtament de la ducheſſe de » Bouillon, ſa ſucceſſion ſeroit conteſtée au duc

porta le même jugement que moi du duc de Bouillon, qui s'offroit, disoit-il, pour entremetteur des brouilleries dont il étoit le seul auteur. Il ne fut pas content non plus, que Bouillon retînt les

---

» son mari. En effet Charles de La-Mark, comte
» de Maulevrier, oncle de Charlotte de La-Mark,
» prétendit que cette succession lui appartenoit &
» qu'elle n'en avoit pas pu disposer en faveur de
» son mari à son préjudice. Le duc de Montpensier
» prétendit aussi que les souverainetés de Bouillon,
» Sedan, Jamets & Raucourt, ne pouvoient lui
» être contestées, puisqu'il y avoit été substitué par
» Robert de La-Mark, dernier duc de Bouillon...
» Le duc de Bouillon jugea plus à propos de s'ac-
» commoder avec ces deux prétendans, que de
» s'engager dans un procès, qui le détourneroit
» de l'exécution de ses grands desseins; l'accommo-
» dement fut conçu, & les souverainetés de Bouil-
» lon, Sedan & Raucourt, lui demeurèrent en
» propriété». *Hist. de Henri duc de Bouillon, par Marsollier, t. 2, l.* 4 Cet historien parle aussi du voyage du duc de Sully à Sedan, & de la protection qu'offrit en cette occasion Henri IV au duc de Bouillon. Mais on ne peut s'empêcher de remarquer ici qu'il eût beaucoup mieux valu ne point citer sur ce sujet les Mémoires de Sully, que d'en déguiser le sens, & de cacher, comme il a fait, l'objection qui naît du texte de ces Mémoires, d'autant plus, & il ne serviroit de rien de le dissimuler après tout ce qui en a été dit, & en dernier lieu par Amelot de la Houssaye dans ses Mémoires, à l'article Bouil-

troupes qu'il lui avoit promises, mais la conjoncture présente demandant que sa majesté dissimulât tous ces sujets de mécontentement, elle feignit en public d'être fort satisfaite de la conduite du duc, & résolut de le maintenir dans Sedan. A l'égard de la guerre contre l'Espagne, que j'étois chargé de lui proposer, elle remit à en délibérer en plein conseil dans un autre temps.

Le comte de Sommerive, du Bourg & Jeannin, voyant qu'il leur étoit impossible de résister au soulévement de la bourgeoisie & de la garnison de Laon, révoltées contr'eux comme contre des tyrans qui avoient rendu leur domination insupportable, jugerent à propos d'avancer le temps marqué pour remettre cette place au roi. Ils n'avoient plus d'espérance de secours, depuis le malheur arrivé à celui que le duc de Mayenne avoit voulu y faire entrer. Ce secours étant arrivé proche de Laon trop tard pour pouvoir espérer de surprendre les assiégeans, crut devoir attendre la nuit dans le bois, où

---

lon, La-Marck; d'autant plus, dis je, que Henri IV. & le duc de Sully ne sont pas les seuls qui aient paru douter de l'existence de cette donation.

il se tint caché le reste du jour. Le roi étant allé ce même jour à la chasse dans cet endroit de la forêt ; ses chiens éventerent l'embuscade. Les ennemis, qui étoient au nombre de huit à neuf cens, au lieu de se montrer & d'attaquer le roi qui n'avoit que trois cens chevaux, crurent qu'ils pourroient éviter d'être découverts, en se séparant pour se mieux cacher, mais les chiens ne cesserent point de les poursuivre, & la troupe du roi arrivant sur ces entrefaites, ils furent surpris dans un si grand désordre, que sans qu'il fût besoin que les trois cens cavaliers s'en mêlassent, les valets seuls s'en rendirent les maîtres & les dépouillerent.

Après la prise de Laon, le roi jugea à propos de faire un voyage sur les frontieres de Flandre ; flatté principalement par des espérances d'intelligence dans plusieurs de ces villes, qui devoient se rendre à son approche. L'événement n'ayant pas répondu à cette attente, sa majesté ne retira d'autre fruit de son voyage, que d'avoir affermi dans leur devoir Amiens, Abbeville, Montreuil, Péronne, & plusieurs autres villes, où elle fit une entrée solemnelle. Je ne puis en rien rapporter davantage, le bien de

son service m'ayant appellé pendant ce temps-là à Paris pour des affaires moins importantes que les précédentes, &, que je ne particulariserai point par cette raison, non plus que tout ce qui s'étoit passé pendant tout ce temps dans les différentes provinces du royaume. La prise de Morlaix & de Quimper par le maréchal (4) d'Aumont, aidé des troupes angloises; la construction du fort du Croisic par le duc de Mercœur, à la tête de ses Espagnols, pour resserrer Brest, furent ce qui arriva de plus considérable en Bretagne entre les deux partis. La Savoie, le Piémont, la Provence & le Dauphiné, continuerent à être le théâtre d'une guerre (5) toujours favorable à l'Esdiguieres contre le duc de Savoie, malgré la défaite & la prise de (6) Créqui.

---

(4) Il fut tué l'année suivante en assiégeant Comper, d'un coup de canon qui lui fracassa le bras, âgé de plus de soixante dix ans. Il ne dit rien autre chose lorsqu'il se sentit blessé, que ces deux mots: *j'en ai*. Il étoit généralement estimé, il fut généralement regretté. Voyez son éloge & ses grandes qualités dans M. de Thou, *liv.* 113.

(5) Voyez ces expéditions militaires dans les historiens.

(6) Charles de Créqui, gendre de Lesdiguieres,

Le duc de Mayenne voyant Laon pris, presque toute la Picardie dans le parti du roi, les principaux officiers de la ligue & le duc de Guise lui-même disposés à faire dans peu leur accommodement avec sa majesté, se rendit au sentiment du (7) président Jeannin, qui le pressoit depuis long-temps de se fixer à une seule province, & de faire pendant qu'il en étoit temps encore, les plus puissans efforts pour s'y rendre indépendant, afin qu'après que la fortune auroit tout ramené au roi, ce qu'il ne doutoit point qui n'arrivât bientôt, il lui restât du moins quelque débris de sa fortune.

La Bourgogne fut la (8) province sur

---

voulant secourir Aiguebelle assiégée par le duc de Savoie, fut défait & fait prisonnier; ce qui n'arriva qu'en l'année 1598.

(7) Je ne sçais si l'auteur ne taxe point ici un peu légérement ce président; du moins on a dit que plus de deux ans auparavant, à son retour d'Espagne, il avoit été le premier à conseiller au duc de Mayenne de s'accommoder avec le roi, choqué de la hauteur & de la vanité avec laquelle le roi d'Espagne, traitant avec lui, disoit : *ma ville de Paris., ma ville d'Orléans;* comme si la France eût été en effet à lui.

(8) Le duc de Mayenne étoit gouverneur de cette province.

laquelle le duc de Mayenne jetta les yeux, & il s'y achemina avec ses forces, après avoir laissé de bonnes garnisons dans Dourlens, la Fére & Soissons. Outre qu'il tenoit déja une grande partie de cette province, la proximité de la Savoie, de la Franche Comté, de la Lorraine, des Suisses & de l'Allemagne, dont il espéroit tirer de grands secours, étoit un nouveau motif qui le portoit à s'arrêter en cet endroit. Le pape & l'empereur paroissoient entrer dans ses vues. Ils pouvoient fortifier son droit de conquête par une cession en bonne forme; ce que l'Espagne lui auroit accordé d'autant plus volontiers, que cette couronne eût fait revivre par-là un droit sur la Bourgogne, éteint depuis long-temps, mais auquel elle ne prétend pas avoir renoncé. Toutes ces vraisemblances firent croire à plusieurs qu'on étoit sur le point de voir rétablir l'ancien royaume de Bourgogne. La maniere dont le duc de Mayenne se comporta dans ces quartiers tout le reste de cette année & jusqu'au mois d'avril de la suivante, appuya cette opinion, & je dois moins douter qu'un autre de son intention à cet égard, après les lettres que je vis à Paris entre les mains du cardinal de Bourbon.

Mais malheureusement pour le duc de Mayenne, les Bourguignons n'étoient point d'humeur à choisir un sujet pour en faire leur maître. Jamais ils n'ont donné de preuves si éclatantes de leur fidélité pour leur souverain. Le duc ayant commencé par vouloir s'assurer de Beaune, en y faisant entrer une nombreuse garnison, les bourgeois se souleverent contr'elle, le battirent & l'obligerent à se retirer dans le château; & comme elle pouvoit leur faire beaucoup de mal de cet endroit, ils se fortifierent avec des barricades contre le château, & appellerent à leur secours le maréchal de Biron, auquel ils permirent de se loger pour six semaines avec sa petite armée dans l'enceinte de leurs murs. Ensuite ils attaquerent en forme le château avec une batterie de douze pieces de canon, & pousserent leurs ouvrages si vivement, qu'ils chasserent enfin tout-à-fait la garnison ligueuse. Je parlerai bientôt des expéditions en Bourgogne, je les laisse pour reprendre les affaires de la capitale.

Je voyois le cardinal de Bourbon baisser si prodigieusement de jour en jour, que ne doutant point que sa derniere heure ne fût très-proche, je me tins à Paris pour en donner aussi-tôt avis au roi.

Il mourut sans avoir fait cette destination de ses bénéfices (9) qui avoit paru lui tenir si fort au cœur. Sa majesté fut sensible à sa perte, comme à celle d'un bon parent, & d'un serviteur plein d'affection. Elle m'écrivit qu'elle étoit accablée de gens qui convoitoient la dépouille du cardinal, & que pour s'en défaire, elle leur répondoit à tous qu'elle en avoit déja disposé. Voici quelles étoient ses vues sur ces bénéfices. Comme dans l'accommodement avec l'abbé de Tiron, on lui avoit cédé certaines abbayes appartenantes au chancelier & au gouverneur de Pont-de-l'Arche, dont ceux-ci demandoient un dédommagement du double sur les bénéfices du feu cardinal, le roi vouloit qu'on portât l'abbé de Tiron à relâcher ces abbayes aux propriétaires, & à recevoir en échange l'archevêché de Rouen, valant au moins trente mille livres de revenu; mais que sa majesté chargeoit de quatre mille écus de pension,

(9) Il étoit archevêque de Rouen, abbé de Saint-Denis, de Saint-Germain-des-Prés, de Saint-Ouen, de sainte Catherine de Rouen & d'Orcamp, &c. M. de Thou nous le représente comme un prince aimant les sciences, éloquent, doux, & d'un esprit agréable; mais extrêmement foible. Il mourut le 28 juillet.

promis au chevalier d'Oise (10), retenant pour elle-même la maison de Gaillon, en l'achetant de l'abbé, qu'elle m'ordonna de disposer à prendre cet équivalent. Pour l'abbaye de Saint-Ouen, l'un des plus beaux morceaux de la succession du cardinal, ce prince n'en avoit encore gratifié personne, & il avoit la bonté de me marquer qu'il ne le feroit pas sans retenir sur cette abbaye une pension de dix mille livres pour moi.

La plus grande difficulté que je rencontrois en veillant à Paris aux affaires du roi, étoit d'amener à sa sage économie les directeurs de ses finances & le surintendant par-dessus tous. L'abus de laisser l'argent des finances en proie aux favoris (mal dont on peut trouver la premiere source en remontant jusqu'à Charles VIII), étoit parvenu sous le dernier regne au point que l'homme du monde le plus laborieux, le plus intelligent, le plus integre, à la tête des finances, n'auroit peut-être pas pu remédier aux mauvais effets d'une aussi prodigieuse dissipation, & malheureusement d'O (11) n'é-

---

(10) George de Brancas-Villars, frere de l'amiral de Villars.

(11) François d'O, seigneur de Fresnes, de

toit rien moins que tout cela. Son tempérament naturellement porté à la dissipation, à la mollesse & à l'indolence, avoit encore été gâté par tous les vices dont on faisoit gloire à la cour de Henri III; le grand jeu, la débauche outrée, les dépenses folles, le dérangement domestique & les prodigalités de toute espece. Pour tout renfermer en un mot, d'O avoit eu place dans le catalogue des Bellegarde (12), Souvrai l'Oncle, Ville-

---

Maillebois, &c. premier gentilhomme de la chambre, gouverneur de Paris & Isle de France, surintendant des finances, &c. « Il surpassa en excès & » prodigalité les rois & les princes; car jusqu'à » ses soupers, il se faisoit servir des tourtes com- » posées de musc & d'ambre, qui revenoient à » vingt-cinq écus ». *Journal de l'Etoile, année 1594, page 37.*

(12) Roger de Saint-Larry de Bellegarde; Gilles de Souvrai; René de Villequier; Jacques Levis de Caylus, ou Quélus; François d'Epinai de Saint-Luc : François de Maugiron; Paul Stuard de Caussade, sieur de Saint-Maigrin; Jean d'Arces de Livarrot; Anne de Joyeuse; Jean Louis & Bernard de Naugaret; Henri de Joyeuse, comte du Bouchage, depuis capucin & cardinal; Jean de Saint-Larry; de Thermes, ou Auguste, baron de Thermes; Souvrai, quoiqu'il fût un des favoris de Henri III, ne doit pas être mis au nombre des mignons de ce prince. C'étoit un homme de

quier Quélus, Saint-Luc, Maugiron, Saint-Mégrin, Livarrot, Joyeuse, Epernon, la Valette, du Bouchage, Thermes & quantité d'autres favoris moins déclarés; & le titre de mignon étoit toute la recommandation qu'il avoit eue pour une charge, que les princes les plus inappliqués exceptent pour leur propre intérêt, de celles dont ils récompensent cette sorte de serviteur.

Voilà par quel homme les finances étoient conduites, dans un temps où les mignons & les maîtresses étant exclus du conseil, il semble qu'elles auroient dû prendre une toute autre forme; & ce qu'on trouvera de plus surprenant, c'est que le roi dans ses plus grands besoins, ne put pas jouir du moins du privilége de partager ses propres revenus avec le surintendant. D'O s'embarrassoit fort peu de lui faire manquer une ville ou un gouverneur, pour une somme souvent très-légere, pendant qu'il ne vouloit rien refu-

mérite & d'une probité reconnue. Henri III disoit que s'il n'étoit ni roi ni prince, il voudroit être Souvrai. Il refusa la commission dont Henri III voulut le charger, de poignarder le maréchal de Montmorency dans sa prison. *De Thou, Liv.* 61.

ser à ses plaisirs. Lierámont, (13) gouverneur du Catelet, s'adressa à moi pour solliciter auprès de d'O le paiement de sa garnison. Je trouvai la chose si importante que je vainquis ma répugnance & m'acquittai de la commission, mais avec peu de succès. Le surintendant après que je l'eus quitté, dit à messieurs d'Edouville (14) & de Moussy, qu'il aimoit mieux voir cette place entre les mains des Espagnols que des protestans (Lieramont étoit de la religion). Moussy qui étoit mon parent, me l'ayant rapporté, je déclarai au surintendant que je le rendois responsable de cette place si elle venoit à être perdue faute de ce paiement; il ne fit pas grand cas de ma menace.

Le bonheur du roi voulut que peu de jours après, une rétention d'urine le délivrât de ce mauvais serviteur. Ce qu'il y eut de singulier dans cette mort, c'est que cet homme riche de plus de quatre millions, ou pour mieux dire, riche de tout l'argent du royaume, dont il dispo-

(13) François de Dampierre, sieur de Lieramont ou Liermont.

(14) N.:. sieur d'Edouville; N. Boutillier, sieur de Moussy.

ſoit preſque abſolument, plus ſplendide dans ſes équipages, ſes meubles & ſa table que le roi même, n'étoit pas encore abandonné des médecins, que ſes parens qu'il avoit toujours fort affectionnés (15), ſes domeſtiques & quelques autres à titre de créanciers, le dépouillerent comme à l'envi, & ſi parfaitement, que long-temps avant qu'il expirât, il n'y avoit plus que les murailles nues dans la chambre où il mourut, comme ſi la fortune avoit cru devoir finir avec lui, du moins par un acte de juſtice (16).

---

(15) Il n'eut point d'enfans de Charlotte-Catherine de Villequier, ſa femme. « Henri IV » jouant à la paulme avec M. d'O, lui fit remar- » quer que le marqueur voloit leurs balles, & dit » enſuite tout haut, d'O, vous voyez bien que » tout le monde nous dérobe ». *Le Grain, liv. 7.*

(16) « Il faut, dit M. de Grillon, que chacun » rende ſes comptes là haut, comme l'on dit: je » crois que le pauvre d'O ſe trouvera bien empê- » ché à fournir de bons acquits pour les ſiens.... » On diſoit qu'il mouroit fort endetté, voir de » plus qu'il n'avoit vaillant, & qu'il y avoit vingt- » cinq ou trente ſergens en ſa maiſon, quand il » mourut. Les tréſoriers le regretterent merveil- » leuſement, & l'appelloient leur pere; même » on diſoit que trois d'entr'eux avoient donné » cinquante écus chacun à Collot, pour lui don- » ner courage de le mieux panſer. M. le Grand

Le roi revint à Paris traiter d'une trève que le duc de Lorraine lui demandoit instamment, & de l'accommodement du duc de Guise, qui l'en recherchoit par la (17) duchesse de Guise sa mere, cousine germaine de sa majesté, & par mademoiselle de Guise sa sœur. On peut dire que le duc de Guise étoit celui de tant de personnes qui avoient porté les armes contre le roi, qui méritoit le plus d'indulgence. Aux motifs communs de religion & d'indépendance qui sembloient rendre tout permis, il joignoit celui d'un

---

» son bon ami, en étoit comme désespéré; car » il lui bailloit tous les ans cent mille francs à » dépenser. Madame n'y eut point de regret, » parce qu'il la faisoit mourir de faim; ceux de » la religion aussi peu, car il ne leur vouloit point » de bien. Madame de Liancourt le pleura, parce » qu'elle en faisoit ce qu'elle vouloit, & si l'entre- » tenoit aux bonnes graces du roi.... M. le doyen » Seguier, qui lui assista jusqu'à la fin, comme » firent aussi messieurs ses freres, lui crioit, comme » il se mouroit: *Miserere mei, Deus*. L'une des » dernieres paroles qu'il dit, fut : Recommandez- » moi bien au roi, il sçaura mieux après ma mort » de quoi je lui servois, qu'il n'a sçu pendant ma » vie ». *L'Etoile, ibid.*

(17) Catherine de Cléves, femme du duc de Guise tué à Blois. Charles de Lorraine, duc de Guise.

pere assassiné par ordre du roi, prédécesseur de Henri. Madame de Guise fut celle qui le porta le plus fortement à faire cette démarche. Elle ne cessoit de représenter à son fils, que la révolte des princes & des grands du royaume, que la religion pouvoit avoir justifiée dans le commencement, devenoit criminelle depuis que Henri avoit levé le seul obstacle qui pût l'empêcher de jouir de ses droits légitimes à la couronne.

Dans tout autre siécle, où l'on n'auroit pas perdu comme dans celui-ci la véritable notion des vertus & des vices, cette femme auroit été l'ornement de son sexe, par le caractere de son cœur & celui de son esprit. C'étoit une droiture si vraie & si naturelle, qu'on s'appercevoit qu'elle n'avoit pas même l'idée du mal, soit pour le suivre, soit pour le conseiller; & en même temps, un si grand fond de douceur, qu'elle ne connoissoit pas davantage le plus petit sentiment de haine, de malignité, d'envie, ou simplement de mauvaise humeur. Je ne crois pas que jamais femme ait eu une conversation plus remplie de grâces, & joint à un tour d'esprit fin & délié, une naïveté & une simplicité plus agréables. Ses réparties étoient pleines de sel & de légéreté. On la trou-

voit tout ensemble douce & vive, tranquille & gaie. Le roi ne fut pas long-temps sans connoître parfaitement madame de Guise; & dès ce moment non-seulement il oublia tout son ressentiment, mais encore il agit à son égard avec toute la familiarité & la franchise d'un ami sincere. Il consentit à donner les passe-ports nécessaires aux sieurs de la Rochette, Pericard & Bigord, que le duc de Guise envoyoit proposer ses demandes; & vaincu par les instances de ces deux dames, il nomma de son côté trois agens pour traiter avec ceux du duc, le chancelier de Chiverny, le duc de Retz, & Beaulieu-Rusé, secrétaire d'état.

Ces trois personnes, pour se montrer fins négociateurs, commencerent d'abord à user de tous les détours, que la politique des affaires a mis si mal-à-propos à la place de cette conduite franche & ouverte, qui sans tromper personne produiroit le même effet. On conféra pendant dix jours de suite, & au bout de ce temps on n'étoit point encore demeuré d'accord du moindre préliminaire. Madame de Guise que toutes ces longueurs affectées metroient à la torture, vint trouver le roi, un jour que sa majesté me faisoit l'honneur de s'entretenir

avec moi, en me tenant par la main; & ayant mis la conversation sur le traité de son fils, elle se plaignit au roi avec son enjouement ordinaire, mêlé d'un petit mouvement d'impatience, de ce qu'il lui avoit mis en tête trois hommes; « qui alloient, disoit-elle, par trois chemins tout différens à ne rien conclure. » Le premier, en ne disant jamais rien » de plus précis que ces mots, *il faut » voir, il faut aviser, faisons mieux*; le » second en ne s'entendant pas lui-» même, quoiqu'il parlât presque con-» tinuellement, & le troisiéme, en ne » sortant jamais du ton grondeur ». C'étoit-là en effet le vrai caractere des trois négociateurs. Cette digne femme se laissant ensuite emporter à son zèle pour le roi, & à sa tendresse pour son fils, prit les mains de sa majesté; & en les lui baisant malgré Henri, elle le conjura de vouloir bien tendre les bras au duc de Guise, & lui donner à elle-même la consolation de voir rentrer sa famille dans les bonnes graces de son roi. Elle parloit avec une effusion de cœur si vive, que le prince touché lui-même jusqu'aux larmes, ne put s'empêcher de lui répondre : « Hé bien, ma cousine, que désirez-» vous de moi; je ne veux rien vous

» refuser. Rien autre chose, reprit-elle,
» sinon de nommer pour traiter avec mon
» fils, celui que votre majesté tient par
» la main. Quoi! répartit le roi, ce mé-
» chant huguenot ? Vraiment je vous
» l'accorde fort volontiers; quoique je
» sçache qu'il est votre parent, & qu'il
» vous aime infiniment ». Il ôta dans le moment même la connoissance de cette affaire aux trois commissaires, & m'en fit expédier un brevet scellé du grand sceau, non-seulement pour le regard du (18) duc de Guise, mais encore pour toute la province de Champagne. On s'imagine aisément que le chancelier ne m'en sçut pas meilleur gré; mais il est d'un vieux & fin courtisan de faire d'autant plus de caresses à ceux qui sont en faveur, qu'on leur garde dans le cœur un ressentiment plus vif; & (19) Chiverny sçavoit mieux que personne être courtisan.

Le duc de Guise avoit débuté par des

---

(18) Voyez M. de Thou, *liv.* 111, qui se donne aussi quelque part dans cet accommodement du duc de Guise.

(19) Philippe Hurault de Chiverny, chancelier de France, mort en 1599, âgé de soixante-douze ans.

propositions véritablement excessives, & qui auroient rendu son traité impossible; sans doute parce que connoissant ceux à qui on l'avoit adressé, il avoit cru que pour pouvoir obtenir quelque chose, il devoit demander beaucoup. Il ne prétendoit pas moins que rentrer dans la charge de grand-maître de la maison du roi, qu'il eût fallu ôter à Mr. le comte de Soissons, qui en avoit été pourvu après l'assassinat du duc de Guise; posséder le gouvernement de Champagne, aussi donné au duc de Nevers; jouir de tous les bénéfices du cardinal de Guise son oncle, & en particulier de l'archevêché de Reims, actuellement entre les mains de M. du Bec, parent de madame de Liancourt, maîtresse du roi. Il y avoit encore plusieurs autres articles: mais ces trois-ci étoient ceux qui souffroient le plus de difficultés. Le duc de Guise apprenant son changement de commissaires, se résolut sans peine à rabattre tout ce qu'il y avoit d'outré dans ses demandes; & il écrivit à madame sa mere & à ses agens, de finir avec moi à des conditions raisonnables, & même à quelque prix que ce fût. Il avoit depuis peu un nouveau motif de conclure au plutôt, que j'ignorois absolument. Il avoit découvert que

la ville de Reims, qui étoit le plus beau présent qu'il avoit à faire au roi, voulant se faire un mérite de rentrer de son propre mouvement dans l'obéissance, faisoit solliciter le reste de la province de s'unir à elle, & en avoit déja entraîné une partie. Le duc de Guise ayant voulu pour prévenir cet inconvénient, y faire entrer une garnison, les Rémois lui déclarérent qu'ils prétendoient garder leur ville eux-mêmes ; & ce refus ayant causé une contestation, ils répondirent aux menaces du duc par d'autres menaces.

Dès la seconde conférence que j'eus avec les agens du duc de Guise, il ne fut plus question, ni de la grande-maîtrise, ni du gouvernement de Champagne, ni des bénéfices ; & ces trois obstacles étant levés, je ne voyois pas qu'il restât beaucoup de difficultés. J'avois proposé au roi l'idée qui m'étoit venue, de tirer le duc de Guise de la Champagne, & de le transporter en Provence, dont on lui donneroit le gouvernement pour récompense, afin que son propre intérêt l'unissant dans cette province avec Lesdiguieres & d'Ornano, qui y soutenoient le parti du roi contre d'Epernon, on y fît tomber une bonne fois la puissance de ce redoutable sujet. Le roi y avoit donné les

mains d'autant plus volontiers, qu'il jugea par la maniere dont la maison de Guise agissoit avec lui, qu'il pouvoit faire fond sur sa fidélité; & il m'ordonna de finir sur ce plan. J'en fis la proposition aux agens du duc; & sur un commandement réitéré de sa majesté, je m'employai si diligemment à convenir de tout le reste, que dès le lendemain au soir le traité avec le duc de Guise fut conclu, & signé de moi au nom du roi, de madame de Guise, & des trois commissaires du duc pour lui.

Le lendemain arriverent à Paris six députés de la ville de Reims, qui furent adressés chez moi. Ils me dirent que le roi pouvoit s'épargner la peine de donner de grandes récompenses au duc de Guise, parce que non-seulement il n'étoit plus le maître de la reddition de Reims, mais encore que ceux de Reims offroient de le livrer lui-même au roi. Ils ne demanderent point à parler à sa majesté: ils dirent seulement qu'il leur suffisoit d'avoir son aveu par écrit, ou simplement le mien, se remettant au roi de leur accorder après telle récompense qu'il jugeroit à propos. Tout ceci fut accompagné de la part des six députés, de l'offre d'un présent de dix mille écus pour moi,

moi, ſuivant l'uſage. Je refuſai le préſent, que je ne voulois ni ne pouvois plus accepter. Je les remerciai au nom du roi, de leur bonne volonté; & je les aſſurai qu'il en recevroit le témoignage avec plaiſir. Je remis à leur rendre réponſe, après que j'en aurois conféré avec ſa majeſté, à qui j'allai incontinent rapporter le tout. Le roi fit ſortir tout le monde, excepté Beringhen, de ſon petit cabinet où il étoit en ce moment, & m'écouta en ſe promenant, en ſe grattant la tête, & en ſouriant par réflexion ſur l'inconſtance & la légereté naturelle du peuple. Enſuite il me tira vers la fenêtre, & me demanda à quel point j'en étois avec le duc de Guiſe. Dès que je lui eus appris que le traité étoit conſommé, il ne balança point s'il l'obſerveroit; mais il ne voulut pas pour cela ſe montrer inſenſible à l'affection de la ville de Reims. Je lui amenai les députés qu'il remercia en roi. Il leur accorda une gratification conſidérable, & d'un air ſi gracieux, qu'ils s'en retournerent pleins de joie & d'admiration.

Le traité du duc de Guiſe ayant été ſelon la forme ordinai[illegible] ſigné de (20)

(20) Louis Potier de Gêvres, ſecrétaire d'état.

Gêvres pour le roi, madame & mademoiselle de Guise demanderent à sa majesté la permission qu'il vînt lui-même l'assurer de son obéissance. Je lui écrivis de ne point chercher d'autre sûreté que cette permission même : il n'en fit aucune difficulté. Il ramassa le plus qu'il put de ses amis, & il vint se jetter aux genoux du roi, avec les marques d'un repentir si sincere, que le roi qui lisoit dans le fond de son cœur, au lieu de reproches, ou d'un silence plus accablant, en ces occasions, que les reproches mêmes, ne s'attacha qu'à le rassurer. Il l'embrassa par trois fois, l'honora du nom de son neveu, lui fit mille caresses; & sans éviter ni affecter de rappeller le passé, il lui parla du feu duc de Guise avec éloge. Il dit qu'ils avoient été fort amis dans leur jeunesse, quoique souvent rivaux auprès des dames. Que les bonnes qualités du duc & une grande conformité d'inclination, les avoient tous deux unis d'aversion contre le duc d'Alençon. Un ami qui cherche à se raccommoder avec

---

De lui est descendu la branche de Gêvres, & de Nicolas Potier de Blancmenil, son frere aîné, celle de Novion.

ſon ami, après une légere brouillerie, ne pourroit rien faire de plus; & tous ceux qui furent témoins de cet accueil, ne pouvoient aſſez admirer qu'un roi qui avoit tant de qualités pour ſe faire craindre, n'employât jamais que celles qui font aimer.

Le duc de Guiſe, que ce diſcours acheva de gagner, répondit au roi qu'il n'oublieroit rien pour ſe rendre digne de l'honneur qu'il faiſoit à la mémoire de ſon pere, & des ſentimens qu'il témoignoit pour lui-même. Il ſçut ſi bien le convaincre, que ſon reſpect & ſon attachement ſeroient déſormais inviolables, que dès ce moment ce prince oubliant tout ce qu'un autre en ſa place auroit appréhendé du rejeton d'une maiſon qui avoit fait trembler les rois, vécut avec lui familiérement, & l'admit dans toutes ſes parties de plaiſir avec les autres courtiſans; car tel étoit le caractere de Henri, que l'extérieur grave dont la majeſté royale ſemble impoſer la néceſſité, ne l'empêcha jamais de ſe livrer aux plaiſirs que l'égalité des conditions répand dans la ſociété. Le vrai grand homme ſçait être tour-à-tour, & ſuivant les occaſions tout ce qu'il faut être, maître ou égal, roi ou citoyen. Il ne perd rien

à s'abaisser ainsi dans le particulier, pourvu que hors de-là il se montre également capable des affaires militaires & politiques : le courtisan se souvient toujours qu'il est avec son maître.

Madame de Guise étant entrée quelques jours après dans la chambre du roi, & dans le moment que son fils présentoit la serviette à sa majesté, pour un léger repas que Henri faisoit après son dîner, elle en prit encore occasion de lui témoigner sa reconnoissance, & dit avec vivacité, que si jamais son fils venoit à manquer à son devoir, elle le désavoueroit pour son fils & le déshériteroit. Le roi courut l'embrasser, en lui disant que de son côté il prenoit pour le duc de Guise & pour toute sa famille les plus tendres sentimens d'un pere.

On ne manqua pas de se récrier fortement contre le traité que je venois de faire avec le duc de Guise. Les ennemis particuliers de ce duc, & cette autre espece de gens dont la cour fourmille, qui n'ont d'autre occupation que de décrier la conduite des personnes en place, s'unirent contre moi, ameutés secrétement par ceux à qui l'on avoit ôté la connoissance de cette affaire, & firent retentir par-tout que je ne m'étois chargé de la commission, que pour gratifier madame

de Guise. Le duc d'Epernon ne s'oublia pas. Il répétoit sans cesse, en parlant du duc de Guise & de lui, que j'avois obligé l'un sans aucun sujet, & désobligé l'autre contre toute raison. Ces discours furent si souvent rebattus aux oreilles du roi, que ce prince vint aussi à penser que j'avois agi peut-être avec un peu trop de précipitation, sans que pour cela sa majesté m'en sçût plus mauvais gré.

Il ne m'étoit pas difficile de me justifier : c'est ce que je fis dans une apologie par écrit, que je présentai au roi. J'y appuyois ma défense sur les raisons suivantes : Qu'il n'étoit pas au pouvoir du roi d'accorder au duc de Guise les trois points que j'ai marqué plus haut, sans faire une infinité de mécontens ; qu'il auroit pourtant fallu les lui céder, si l'on n'avoit pas eu un gouvernement à lui donner ; ce qui étoit la moindre récompense qu'il pouvoit espérer en remettant celui de Champagne, & en renonçant à tant d'autres prétentions ; qu'à l'égard du gouvernement qu'on lui donnoit pour équivalent, on ne pouvoit en choisir un qui tirât moins à conséquence que celui de (21) Provence, parce que

(21) Ce gouvernement lui fut ôté depuis par le

ſuppoſé que le duc de Guiſe devint capable dans la ſuite d'oublier ſes nouveaux ſermens, on auroit peu à craindre de ſa part dans une province ſans communication avec la Lorraine, les Pays-Bas, & ſur-tout la Bourgogne; d'ailleurs qu'en n'accordant au duc de Guiſe de toutes ſes demandes, que de le continuer dans le gouvernement de Champagne, on riſquoit à perpétuer la guerre dans ces contrées. Qu'il étoit de l'intérêt du roi de pouvoir diſpoſer de la Champagne en faveur d'un homme, non-ſeulement intérieurement attaché à ſon ſervice, mais encore ſi bien connu, que les rebelles de Bourgogne déſeſpéraſſent de pouvoir jamais lier aucun commerce avec lui. J'y joignois à l'égard de la Provence le motif du duc d'Epernon, dont j'ai déja touché quelque choſe. Je rappellois au roi en peu de mots tous les ſujets de plaintes que cet homme lui avoit donnés: ſa révolte preſque continuelle, ſes brigues pour détacher tous les catholiques du parti de ſa majeſté, la maniere dont

cardinal de Richelieu, qui ôta pareillement celui de Picardie au duc d'Elbeuf, & celui de Bourgogne au duc de Bellegarde.

il s'étoit hautement vanté qu'il ne reconnoîtroit jamais aucun supérieur dans son gouvernement, son dernier procédé au siége de Villemur, & tant d'autres endroits, qui assurément n'embelliront pas l'histoire de ce sujet orgueilleux. C'étoit un chef de la ligue auquel on en opposoit un autre, que mille motifs, outre celui de son intérêt personnel, qu'on doit toujours regarder comme le plus puissant, jettoient dans un systême tout contraire à ses premieres vues.

Je passois ensuite à la personne du duc de Guise, sans m'arrêter sur les ordres que sa majesté m'avoit donnés à ce sujet, ni sur le danger d'un long délai. Quand même le traité fait avec le duc n'auroit pas été aussi avantageux au roi, qu'il étoit facile de montrer qu'il l'étoit ; sa majesté avoit-elle dû agir à toute rigueur avec un homme, qui avoit refusé constamment les offres & les promesses les plus flateuses de la part de l'Espagne, des ducs de Savoie, & de Lorraine, & de tous les ennemis de l'état (22), pour le porter à

(22) Le duc de Guise étoit mal-voulu de la ligue, sur-tout depuis qu'en dernier lieu il avoit tué de sa main, dans une émeute, le sieur de Saint-

ſoutenir une guerre, laquelle, quelque peu qu'elle eût duré, auroit beaucoup plus incommodé le roi, que tout ce qu'il accordoit au duc de Guiſe ? Je veux encore qu'on compte pour peu de choſe d'avoir gagné un homme, que ſon nom & ſa naiſſance pouvoient mettre à la tête d'un parti puiſſant ; quelque choſe qu'en diſent ſes ennemis & les miens, je leur accorde même s'ils le veulent, que ce ſeigneur n'ait fait après tout qu'un ſacrifice frivole de prétentions injuſtes & incertaines. Enfin mettons tout au plus bas, & n'enviſageons rien ici qu'une pure généroſité du roi : il s'attachoit par-là non un homme ſeul, mais une maiſon entiere, recommandable par ſes alliances, ſes biens & ſon crédit : peut-on appeller cela une généroſité perdue ?

Le roi fut frappé de ces raiſons, & me parut ſurpris de me voir ſi exactement informé ſur le chapitre de d'Epernon. Il ne jugea pas à propos que cet écrit fût rendu public, parce qu'il étoit rempli de vérités, que le temps n'étoit pas encore venu de révéler. J'y conſentis ſans peine,

Paul, ſon lieutenant en Champagne, fort affectionné à la ligue.

parce que je me suis toujours fort peu embarrassé des efforts de l'envie, espece de maladie incurable. Je puis dire que toute la conduite du duc de Guise dans la suite, me servit d'une meilleure apologie encore. Il commença son gouvernement par une déclaration si nette & si précise de ses sentimens, qu'il ôta toute espérance aux factieux de pouvoir jamais le tenter. Il se porta en toutes rencontres au service du roi & au bien de l'état, avec autant de fermeté que de prudence. La réduction de (23) Marseille, qui a

(23) Cette ville étoit sur le point d'être livrée au roi d'Espagne par deux de ses bourgeois, nommés Charles Casault, & Louis d'Aix, lorsque le duc de Guise trouva le moyen de s'en rendre le maître, d'intelligence avec Pierre & Barthelemi Libertat freres, aussi bourgeois de cette ville. Ils tuerent Casault, battirent les troupes du parti espagnol, & donnerent entrée par la porte Réale au duc de Guise, qui acheva cette entreprise avec beaucoup de conduite. Voyez *de Thou*, *liv.* 116; *d'Aubigné*, *tom.* 3, *liv.* 4, *chap.* 12, *&c.* Henri IV apprenant la réduction de Marseille, dit : « C'est maintenant que je suis roi ». Dans la campagne suivante, le duc de Guise montra beaucoup de valeur, en poursuivant les Espagnols à Gray, & tua de sa main un cavalier des ennemis qui lui fit un défi : Henri IV l'embrassa, & dit ces belles paroles : « Il faut que ceux qui

passé avec raison pour un coup des plus habiles dans ce genre, fut son ouvrage. Aidé de Lesdiguieres & de la comtesse de Sault, il battit & réduisit si bien l'orgueilleux d'Epernon, qu'il mit enfin un frein à son humeur mutine, & qu'on vit cet esprit intraitable, obligé de se mettre à la merci du roi, & devenir un des plus assidus courtisans.

Je suis prêt à rendre justice au duc d'Epernon, & je le fais de bon cœur. On me trouvera toujours le premier à appuyer sur les services qu'il rendit, soit de sa personne, soit de ses troupes, à Limoges, à Saint-Germain, à Ville-Blois (24), à Chartres, à Boulogne, à Montauron, à Antibe, & même si on

---

» trouvent de vieux exemples de vertu devant eux, » les imitent & renouvellent pour ceux qui vien» nent après eux ». *P. Mathieu, tome 2, liv. 1, page 192.*

(24) Voyez sur chacune de ses actions l'*histoire de la vie du duc d'Epernon, imprimée à Paris en 1795.* Villebois est une ville d'Angoumois, qui porte aujourd'hui le nom de la Vallette. On peut aussi consulter cette histoire sur les reproches que nos mémoires font à ce duc. On ne sçauroit entreprendre de le justifier sur tout: son historien même regarde cette justification comme impossible. Tout ce qu'on peut dire, c'est que M. de

le veut, à Villemur. Je suis fâché que la nécessité du sujet me jette dans une discussion, qui peut rabattre des sentimens qui lui sont honorables ; mais enfin puisque c'est ici un endroit qu'on ne peut ni cacher, ni déguiser, que peut-on penser de sa maniere de se comporter en Provence ? c'est assurément bien ménager sa réputation, & lui faire grace, que de mettre tout sur le compte de sa catholicité. Ses panégyristes qui ont tout fait retentir des éloges de ses moindres actions, devoient être un peu plus modérés sur tant de témoignages si marqués, de désobéissance & de révolte, ou commencer par bien établir qu'un sujet peut, sans être reprochable, manquer à son roi & à sa patrie ; brouiller & renverser tout au gré de son ambition, & mettre la violence à la place du droit. S'il y a quelque louange à donner ici, c'est sans doute au roi, qui après tout cela reçoit encore d'Epernon à bras ouverts, & ne l'exclut pas des graces, dans un état où

Sully s'est plu à grossir des fautes, que les dernieres années de la vie du duc d'Epernon ont presqu'entiérement effacées.

elles étoient en toutes manieres pures graces pour lui.

Après la mort de d'O, il parut sur les rangs un homme, qu'on jugea devoir bientôt remplir la place de surintendant: c'est Nicolas de Sancy (a), qui ne manquoit ni de capacité, ni d'expérience en cette matiere. Sancy étoit ce qu'on appelle proprement un homme d'esprit, à prendre ce terme dans le sens qu'on lui donne ordinairement pour marquer de la vivacité, de la subtilité & de la légéreté; mais comme ces qualités ne sont rien moins qu'inséparables de l'excellent jugement, il les gâtoit par une vanité, un caprice, une fougue qui le rendoient quelquefois insupportable. Ce que je pense en général de ces esprits d'une imagination vive & forte, c'est que, quoiqu'ils soient communément sujets à deux grands défauts, celui de trop de subtilité dans leurs idées, & de peu d'ordre & d'arrêt dans leurs projets, on ne doit pourtant pas les regarder comme tout-à-fait incapables des affaires, parce que souvent il leur arrive de rencontrer

(a) *Nicolas de Harlay de Sancy.*

des expédiens qui auroient échappé aux esprits froids & phlegmatiques; mais qu'ils ont presque continuellement besoin d'être veillés & redressés.

Sancy avoit servi long-temps & utilement Henri III. & le roi régnant, soit en Allemagne, soit en Suisse. Il s'étoit insinué dans l'esprit de Henri par beaucoup de complaisance, par des manieres déliées; par un art très-rafiné de le flatter dans ses divertissemens & de l'amuser dans ses galanteries: par-là il s'étoit mis avec ce prince dans les termes de la plus privée familiarité. Pour lui faire sa cour en toutes manieres & aussi par jalousie, il crioit sans cesse contre la dissipation des finances; & comme un flatteur en dit presque toujours plus qu'il n'a envie, en frondant le surintendant, il n'avoit pu s'empêcher d'invectiver aussi contre la surintendance, comme contre une charge ruineuse à l'état; en quoi il ne s'étoit pas montré pour cette fois homme d'esprit. Mais il avoit mis à son élévation à cette charge, un obstacle bien plus essentiel encore; c'est que non-seulement il ne s'étoit pas attaché à plaire à madame de Liancourt (25), actuellement en faveur

(25) C'est la belle Gabrielle, mariée à Nicolas

auprès du roi, mais encore que par une intempérance de langue, à laquelle ses pareils sont sujets, il avoit offensé cette dame par un endroit des plus sensibles.

Je ne sçais si le conte que je vais rapporter, a jamais été en effet autre chose qu'un conte : en ce cas Sancy n'en auroit que plus de tort de lui avoir donné cours : quoi qu'il en soit, voici comme il courut dans Paris. Alibour, premier médecin du roi, ayant été envoyé par sa majesté visiter madame de Liancourt, qui avoit mal passé la nuit (c'étoit au commencement de ses poursuites amoureuses près de cette dame), vint lui redire qu'à la vérité il avoit trouvé un peu d'émotion à la malade, mais que sa majesté ne devoit point s'en mettre en peine, & qu'assurément la fin en seroit bonne. « Mais ne la voulez-vous pas saigner & » purger, lui dit le roi? Je m'en donne» rai bien de garde, répondit le bon vieil» lard avec la même candeur, avant » qu'elle soit à mi-terme. Comment,

---

d'Amerval, seigneur de Liancourt. Elle fut contrainte par son pere, dit-on, à ce mariage, qui n'étoit point de son goût, mais Henri IV sçut bien empêcher qu'il ne fût consommé.

» reprit le roi, surpris & ému au dernier point; que voulez-vous dire, bon homme? je crois que vous rêvez, & n'êtes pas en votre bon sens». Alibour appuya son sentiment de bonnes preuves, que le prince crut bien détruire en lui apprenant plus particuliérement en quels termes il en étoit avec la dame. « Je ne sçais, répartit le vieux médecin avec beaucoup de phlegme, ce que vous avez fait ou point fait »; & il le remit pour la preuve complette, à six ou sept mois de-là. Le roi quitta Alibour extrêmement en colere, & s'en alla de ce pas gronder la belle malade, qui sçut bien r'habiller tout ce qu'avoit dit ignoramment le bon homme; car on ne vit aucune mésintelligence entre le roi & sa maîtresse. Il est bien vrai que l'effet fut de tout point conforme à la prédiction d'Alibour; mais on conjecture que Henri fut amené après un meilleur examen, à croire que tout le mécompte étoit de son côté; puisqu'au lieu de désavouer l'enfant dont madame de Liancourt accoucha à Coussy pendant le siége de Laon, il s'en expliqua hautement, & voulut qu'on lui donnât le nom de César.

Sancy se donnoit carriere en faisant ce conte, & il n'y oublioit pas la circons-

tance de (26) la Regnardiere, qui ayant voulu, dit-il, un jour prendre la liberté de donner à sa majesté certains éclaircissemens qui ne lui plurent pas, fut peu de jours après chassé de la cour : on chercha pour prétexte, qu'il avoit rompu en visiere à l'amiral (27). Sancy trouvoit à parler jusques sur la mort du bon homme Alibour, & il l'auroit trouvée plus naturelle, si elle ne fût point arrivée avant l'accomplissement de sa prédiction. S'il glosoit ainsi sur la naissance du fils, il n'en faisoit pas moins sur toute la vie de la mere. Sancy éprouva à ses dépens ce que

---

(26) La Renardiere étoit une espece de bouffon, « moitié soldat, moitié procureur, moitié » gentilhomme, qui disoit tout ce qui lui venoit » à la bouche ». C'est ainsi qu'il en est parlé dans les aventures du baron du Fœneste, *liv.* 4, *chap.* 7, où il y a plusieurs contes de lui.

(27) Le journal de l'Etoile & la confession de Sancy confirment toute cette plaisanterie, aussi-bien que le soupçon qu'elle finit d'une maniere tragique pour le vieux M. Alibour, premier médecin du roi, empoisonné, disoit-on, par ordre de la maîtresse du roi; mais tout cela est dit sans preuves. On peut encore lire à ce sujet, ce que Sauval a rapporté sur la foi des bruits publics & des libelles satyriques, touchant les intrigues de galanteries entre la belle Gabrielle & le duc de Bellegarde.

peut la haine d'une femme, sur-tout d'une maîtresse du roi. Henri l'aimoit & lui vouloit du bien : quoiqu'il penchât de lui-même à supprimer la surintendance des finances, il l'auroit encore conservée uniquement pour la lui donner, mais madame de Liancourt sçut bien l'en empêcher.

En la place de surintendant des finances, sa majesté forma un conseil composé de huit conseillers, le chancelier de Chiverny, le duc de Retz, MM. de Belliévre, dont Matignon tint la place dans la suite, de Schomberg, de Maisse, de Fresne, protégé par madame de Liancourt, de la Grange-le-Roi & de Sancy qui se trouva encore fort heureux qu'on lui conservât une simple (28) place dans ce corps. Le roi jugea à propos de donner à ce conseil,

(28) Messieurs de Thou & Péréfixe, disent que M. de Sancy fut quelque temps surintendant avant M. de Rosny ; ce qui ne doit s'entendre, je crois, que de l'autorité qu'il prit de lui-même parmi tous ses confreres, comme M. de Sully le dit dans la suite. Les écrivains de ce temps-là conviennent qu'on ne peut parler avec certitude sur l'état du conseil des finances, jusqu'au temps où M. de Rosny en fut enfin déclaré le chef. On ne risque rien à croire tout ce qu'il nous dit sur le chapitre des finances.

pour la forme ſeulement, & ſans aucune diſtinction, un chef honoraire, qui fut le duc de Nevers. Cette forme de gouvernement dans les finances dura quelque temps, quoiqu'avec quelques légers changemens que je marquerai en leur temps; car on doit s'attendre à voir traiter dans ces mémoires tout ce qui regarde les finances, avec toute l'étendue que peut y donner un homme qui en a fait ſi long-temps ſon étude & ſon occupation.

La ſuite fit bien voir au roi que ce nouveau changement dans le (29) conſeil, n'étoit rien moins que capable d'apporter au mal le remede qu'on cherchoit. Je le compris, malgré mon peu d'expérience en ces matieres. Ce n'eſt pas le gouvernement d'un ſeul homme qui fait que les finances vont mal, puiſqu'il eſt inévitable qu'elles paſſent par quelques mains; moins on en peut employer, plus elles demeurent entieres. L'abus eſt dans le choix de cet homme, & auſſi dans la conſtitution des finances; & à ces deux égards, c'eſt perpétuer le mal que

---

(29) Péréfixe parle de cette nouvelle forme du conſeil des finances, comme M. de Roſny, *année 1598, page 224.*

de distribuer ces fonctions sur tant de têtes. S'il est difficile de trouver dans tout le royaume un seul homme, tel qu'il le faut pour cet emploi; comment pourra-t-on se flatter d'en trouver un si grand nombre? L'erreur n'est pas moins visible, de s'imaginer que toutes ces personnes y apportant chacune de leur côté une bonne qualité différente, il en résultera le même effet que d'un homme qui les auroit toutes: puisque c'est supposer que cette bonne qualité ne sera pas rendue inutile & par ses propres défauts, & par ceux de ses associés. Presque tous ceux qui entrent dans les charges, n'y apportent point de plus forte disposition, qu'un penchant invincible à s'élever & à s'enrichir, eux & tous leurs parens. Si cette soif des richesses ne se fait pas sentir à eux dans le commencement, elle naît bientôt, croît & s'irrite par tout l'argent qu'ils touchent. Dans la dépendance & la crainte mutuelle où ils sont les uns des autres, chacun d'eux se représente l'intégrité comme une qualité qui lui seroit inutile, ou même nuisible, & dont l'honneur se répandant sur tous ses confreres, l'incommodité seule lui resteroit. Le roi n'eut pas de bonheur dans le choix des membres de ce nouveau corps. Une

partie de ceux qui le composoient, outre la malignité de la nature, étoient dans une situation toute propre à les corrompre. Ils avoient des dettes à éteindre & des affaires domestiques à rétablir.

Sa majesté m'y avoit aussi destiné une place, & dans ses entretiens avec moi, elle me parloit depuis long-temps de l'envie qu'elle avoit que je commençasse à me mettre au fait de la finance; mais je ne m'accommodai nullement des airs impérieux du duc de Nevers, qui nous morguoit à tout propos de sa qualité de prince, dans un endroit où elle est comptée pour peu de chose. Je pris la liberté, un jour que je me sentis poussé à bout, de le prier de faire attention que le comté de Nevers n'étoit entré dans la maison de Gonzague, qu'après être sorti de celle de Béthune. On ne pouvoit porter à cet homme, bouffi de vanité, un coup plus sensible : il dit & redit à tous ceux qui voulurent l'entendre, que j'étois huguenot de pere en fils, & pour répondre à mon anecdote, qu'il avoit vu mon grand-pere faisant une triste figure à Nevers. Je le laissai exercer sa vengeance, qui ne pouvoit aller qu'à me tirer d'un conseil où je me souciois fort peu d'entrer avec lui. Il eut satisfaction. Le

oi qui avoit encore mille égards à conerver, ne jugea pas à propos de nous aisser ensemble. Il me dit obligeamment qu'il étoit contraint de remettre à un temps plus éloigné le témoignage de sa bienveillance à mon égard. Je demeurai content en l'attendant, de la charge de secrétaire d'état avec deux mille livres de gages, & d'une pension de trois mille six cens livres dont sa majesté me gratifia.

La nécessité de mettre une réforme dans les finances, frappant les plus aveugles, le nouveau conseil voulut dans son commencement que cet honneur lui fût dû, & il en fit composer un projet par ceux d'entr'eux qui se piquoient d'avoir dans l'esprit plus de pénétration & de méthode, Fresne & la Grange-le-Roi; mais après qu'ils eurent enfanté sur cette matiere un fort gros volume, il en arriva comme de la plupart des systêmes qu'on a inventés & qu'on inventera: rien de plus merveilleux dans la spéculation, rien de plus scabreux dans la pratique; & le roi qu'ils avoient entretenu des plus magnifiques espérances, ne s'en trouva pas plus avancé au bout de l'année, qu'il avoit passée à Paris attendant de jour en jour l'effet de leurs promesses.

Il y fut plus utilement retenu par le

traité avec la Lorraine, qui se détacha enfin de l'Espagne, & fit avec la France une ligue offensive & défensive. Sancy s'y employa fort utilement, & en eut presque tout l'honneur. Le roi ne manqua plus d'occupation, dès que le duc de Bouillon fut arrivé à Paris. Il y vint presser en personne l'exécution des desseins dont il m'avoit entretenu à Sedan, & particuliérement la déclaration de guerre contre l'Espagne, dont il faisoit la base de son agrandissement du côté des Pays-Bas. Il en parla avec des raisonnemens si plausibles, qu'après avoir gagné à demi le roi, & attiré dans son opinion la plupart des courtisans (30), il

(30) M. de Thou ne doute point que le duc de Bouillon n'ait été le principal auteur de cette guerre; & son historien convient de bonne foi qu'en donnant ce conseil, Bouillon consulta bien moins l'avantage de l'état & la gloire du roi, que son intérêt personnel & celui du parti calviniste, qui avoit nécessairement besoin de la guerre, pour obtenir les conditions favorables qui lui furent accordées par l'édit de Nantes. Malgré les raisons de déclarer la guerre à l'Espagne, qu'on voit détaillées dans les *manuscrits de la bibliothéque du roi, volume marqué 8955, & dans la déclaration du roi, rapportée au tome 6 des mémoires de la ligue*; tous les bons écrivains & les

ne balança pas à en faire la proposition en plein conseil. Il y avoit deux sortes de personnes qui ne la trouvoient pas de leur goût : ceux en qui il restoit encore un germe d'attachement à la ligue & à l'Espagne, ils n'étoient pas en petit nombre ; & ceux qui jugeoient que dans l'état de foiblesse & d'épuisement où se trouvoit alors le royaume, la guerre étoit tout-à-fait hors de saison. Ce dernier avis n'avoit que très-peu de partisans, mais très-forts en raisons, si on avoit voulu les écouter.

Je ne voulus pas avoir à me reprocher d'avoir gardé le silence en cette occasion; je tâchai par toutes sortes de moyens de dissuader le roi de la guerre ; mais ce prince, que son propre penchant entraînoit toujours un peu de ce côté-là, crut avoir trouvé l'occasion qu'il cherchoit de se venger d'un voisin, qui s'étoit fait une étude d'entretenir le feu qui consumoit le centre de son royaume.

---

esprits judicieux ne forment qu'une seule voix en faveur du sentiment du duc de Sully, sur la précipitation & l'imprudence avec laquelle Henri IV se porta à cette entreprise, dont les suites pouvoient être encore bien plus fâcheuses qu'elles ne le furent.

On étoit assuré des troupes lorraines. L'Angleterre & la Hollande faisoient espérer par leurs ambassadeurs une puissante diversion. A entendre le duc de Bouillon, il n'avoit qu'à dire une parole pour faire rendre tout le Luxembourg. Sancy faisoit les plus belles promesses de la part des Treize Cantons. Ils devoient remplir & ravager toute la Franche-Comté. Tant de belles apparences déterminerent le roi, & la guerre fut déclarée en forme à l'Espagne, au mois de janvier de l'année suivante.

L'Espagne parut s'en mettre peu en peine, & n'y répondit qu'en témoignant beaucoup de mépris pour le conseil de Henri, & pour Henri lui-même, auquel elle ne donnoit point d'autre qualité que celle de prince de Béarn. Pendant qu'elle se préparoit à se défendre, ses émissaires en France travailloient à lui en épargner la peine, par un dessein si noir, qu'on ne sçauroit presque se persuader qu'elle ait pu recourir à un si lâche artifice.

Fin du Tome second.

TABLE DES MATIÈRES

Du second Volume.

A

Abjuration de Henri IV, 225. Particularités sur cette cérémonie, *ibid. & suiv.* N. 52. 53.

Absolution de Henri IV, 232, 233, N. 1.

Aix (Louis d') 124. Tente de livrer Marseille aux Espagnols, 417, N. 23.

Alibour, premier médecin de Henri IV, 422, 425. Sa prédiction à ce prince, 423. Sa mort, 424, N. 27.

Alincourt (Charles de Neuville, marquis d') tente de surprendre Mante, 37, N. 21. Obtient le gouvernement de Lyon, 310, N. 2.

Amblise (Africain d'Anglure d') est défait par le duc de Bouillon, & tué, 114, N. 2.

Andelot (N. d') raillé & blâmé des plaintes qu'il porte au roi contre Sully, 9.

Andelot (François de Coligny, marquis d') meurt; ses trois enfans meurent en même-tems, 28, N. 14.

Andrezy. Conférences sur la religion, tenues en cet endroit, 248. Nom de ceux qui y assisterent : matieres qui y furent traitées, 248, N. 9.

Anglois, donnent du secours au maréchal d'Aumont en Bretagne, 391, N. 4. *Voyez* Aumont. Ils se joignent à la France contre l'Espagne dans la guerre de 1591, 48.

Anglure (Anne d') officier ; son éloge, 66, N. 37.

Angoulême (Charles de Valois, comte d') duc d'Auvergne. *Voyez* Auvergne.

Angoulême (Henri de Bourbon, comte d') grand prieur & gouverneur de Provence, 121, N. 7.

Anhalt (le prince d') amene des troupes allemandes au siége de Rouen, 49.

Antoine (D. Simon) député de l'Espagne, 281, 312. Récit de ce qui se passe entre Sully & lui chez le gouverneur, 313.

Arambure (N. d'). Combat où il se trouve, 66 ; & autre affaire à laquelle il participe, 359.

Ariat (N. d') secourt Villemur contre les troupes de la ligue, 125, 128.

Armagnac, valet de chambre de Henri IV, 374.

Arnaud (Antoine) avocat pour l'Université de Paris contre les Jésuites, 344, N. 59.

Ascoly (prince d') commande les troupes espagnoles en Champagne. Ne peut empêcher la prise de Noyon, 35.

Aumale (journée d'), 72, 74. Particularités de cette journée, 76, 78, N. 40.

Aumale (Charles de Lorraine, duc d') battu, 33, N. 17, Sa femme traite de la reddi-

tion de son mari, 277, 278, N. 22.
Aumale (Claude de Lorraine, chevalier d') est tué à l'attaque de S. Denis, 114, N. 1.
Aumont, maréchal de France. Ses exploits en Bretagne, 391. Sa mort, *ibid.* N. 4.
Aussonville. *Voyez* S. George.
Auvergne (Charles de Valois, comte d') l'un des séditieux, 334, N. 52, *page* 342.

B

*B*ALAGNY (Jean de Montluc de) conduit des troupes de la ligue au siége de Rouen, 65, N. 36. Est fait gouverneur souverain dans Cambray. Amene des troupes à Henri IV, au siége de Laon, 330, N. 48.
Balzac, *voyez* Entragues.
Balzac (Henriette de) marquise de Verneuil, maîtresse de Henri IV, 334.
Banchi (pere Séraphin) découvre le dessein de Barriere de poignarder Henri IV, 247.
Barriere ou *la Barriere* (Pierre). Son complot de poignarder Henri IV. Comment découvert & puni, 245. Particularités sur ce complot, *ibid.* & *suiv.*
Beaugrard, gentilhomme attaché à Sully; utile à la prise de Louviers, 42.
Beaulieu-Rusé, *voyez* Rusé.
Beaune, se souleve contre le duc de Mayenne, 394.
Beaune de Samblançay (Renaud ou Bernard de) archevêque de Bourges, reçoit l'abjuration de Henri IV, 229, N. 54.
Beauveau (Louis de) *voyez* Tremblecourt.
Bec (N. du) archevêque de Reims, 406.
Belin (François Faudoas d'Averton, comte de)

300. S'emploie utilement pour Henri IV, dans l'affaire de sa conversion, 205. Est dépêché auprès de ce prince par les Catholiques, 223. pour demander une trêve, 256. Le gouvernement de Paris lui est ôté, 257. Arrêt du Parlement très-honorable pour lui, *ibid.* N. 27.

Bellanglise, officier de l'armée du duc d'Aumale, 34.

Bellegarde (Roger de Saint-Larry de) l'un des favoris de Henri III, 397, N. 12.

Bellengreville (Joachim de) gouverneur de Meulan, 40, 46, 48.

Bellievre (Pompone de) travaille pour la conversion de Henri IV, 205. N. 41. 343, N. 57. Entre dans le conseil des finances, 425.

Bellozanne (Jean Touchard, abbé de) l'un des auteurs du tiers-parti, 148. *Voyez* Sully.

Beringhen (Pierre de) *voyez* Henri IV.

Béthune (Jacques de) archevêque de Glasco. *Voyez* Glasco.

Bethune (Philippe comte de) frere du duc de Sully, fait échouer l'entreprise du duc de Mayenne sur Houdan, 36.

Bethune (Salomon de) frere du duc de Sully, est fait gouverneur de Mante, 10. N. 3. Il empêche la surprise de cette place par le duc de Mayenne, 36. N. 20.

Bigord, agent pour le traité du duc de Guise, 403.

Biron (Armand de Gontault, maréchal de) fait attaquer mal-à-propos le fort de Sainte-Catherine au siége de Rouen, 51. Est accusé d'avoir cherché à faire échouer cette entreprise, 53. Il est la cause de la levée du siége de Rouen, 81 Son humeur mutine & contre-

disante., 109. Parole qu'il adresse à son fils, *ibid.* N. 51. Mauvais conseil qu'il donne à Henri, *ibid.* Il assiége Epernay, & y est tué, 131. Son caractere, son éloge, 131. N. 15.
Biron (Charles de Gontault, maréchal de) défait un détachement du duc d'Aumale, 34. Attaque où il combat vaillamment, 62. Attaque le bois retranché du prince de Parme & l'emporte, 92. S'entremet pour la conversion de Henri IV, 205. Injurié par Grillon, 262. Intéressé dans le traité de l'amiral de Villars, 283. Est fait maréchal de France, 307. Défait le grand convoi devant Laon, 355. Son air fanfaron & présomptueux, 360. Aide aux Bourguignons à chasser le duc de Mayenne, 394.
Biron (le baron de) 92. *Voyez* Hargerie.
Bois-Dauphin, l'un des quatre maréchaux de France faits par la ligue, 186, N. 29.
Bois-Rosé (N. de Goustimenil ou Gousmenil, sieur de). Maniere surprenante dont il se rend maître de Fescamp, 251, N. 12. Il remet ce château au roi, 255. Intérêt qu'il a dans le traité fait avec l'amiral de Villars, 284. Aventure comique qui lui arrive avec Sully à Louviers, 319 & *suiv.*
Boissiere (N. de la) *voyez* Hargerie.
Boniface (le capitaine) reçoit le duc de Sully dans le fort de Ste. Catherine, 259.
Boquemare, président au parlement de Rouen, 311 & *suiv.*
Born (Jean de Durefort de) commande l'artillerie au siége de Rouen, 51, N. 30. Au siége de Laon, 333.
Bouillon (Principauté de) donnée au duc de Bouillon par sa femme, 374.

Bouillon (Charlotte de la Marck, ducheſſe de) épouſe le vicomte de Turenne. Raiſons politiques de ce mariage, 44, N. 26. Sa mort, 374. Son codicille, 376.
Bouillon (Guillaume-Robert de la Marck, duc de) *Voyez* Marck (la).
Bouillon (Henri de la Tour d'Auvergne, vicomte de Turenne, duc de) épouſe Mademoiſelle de Bouillon, 44. Raiſons politiques de ce mariage, *ibid.* N. 26. Il amene des troupes étrangeres au ſiége de Rouen, 48, 49. Les jette dans la mutinerie, 53, 54. But vers lequel il dirigeoit toutes ſes vues, 103, 105. Il prend Dun & Stenai, & défait les Lorrains à Beaumont, 114, N. 2. Son ingratitude envers Henri IV, 373. Il donne avis au roi de la mort de ſa femme, 374. Entretien où Bouillon cherche à ſurprendre Sully, 377, 378. Ses brigues & ſes projets politiques, 380. Son caractere & ſes maximes, *ibid.* N. 2. Il refuſe de montrer la donation de la ducheſſe de Bouillon, 386. Jugement [illegible] cette donation, 387, N. 3. Ses deſſeins en faiſant déclarer la guerre à l'Eſpagne par la France, 430, N. 30.
Bourbon (Charles II, cardinal de) 183. Il s'intéreſſe pour les Jéſuites, 344, N. 58. Lettres réciproques de lui & de Sully, 353, N. 62. Sa mort, 394. Ses abbayes, ſon caractere, 395, N. 6. *Voyez* Henri IV, tiers-parti, Sully.
Bourg (Antoine du Maine du) gouverneur de Laon, 333, N. 49. Rend Laon, 389.
Bourgogne (la) Province, ſe ſouleve contre Mayenne, 394.
Brancaleon découvre le deſſein de Barriere

d'assassiner Henri IV, 247, N. 8.
Brancas, *voyez* Oise. Villars.
Bretagne, villes prises & rencontres militaires dans cette province, 391.
Brissac (Charles de Cossé, comte de) a dessein de changer la forme du gouvernement en France; il est fait gouverneur de Paris, 297, N. 28. Il trahit son parti, 300, N. 30, *page* 301.

C

Calvinistes, *voyez* Protestans.
Capucins, accusés d'avoir voulu faire assassiner Henri IV, 245.
Casaux (Charles de) son parti en Provence, 123, N. 10. Est tué en tentant à livrer Marseille aux Espagnols, 417, N. 23.
Catholiques du parti de Henri IV, se rendent les plus forts dans son conseil, 24. Prêts à se révolter pendant le siége de Rouen; leurs desseins, 58, 59. Ils refusent de poursuivre le prince de Parme, 98. 99. Obligent Henri IV, à refuser les offres de la ligue, 186, 187. Leur jalousie contre ceux qui approchent le roi & contre Sully, 248.
Caudebec rendu au prince de Parme, & repris par Henri IV, 89.
Caussade, *voyez* S. Mégrin.
Caylus (Jacques de Levis de) l'un des mignons de Henri III, 397, N. 12.
Châlons-sur-Marne Henri IV, faillit à y être assassiné, 244, N. 7.
Chambaut secourt Villemur, 128, 129.
Chanlivaut (René Viau, seigneur de) suit Henri IV à Aumale, 66, N. 37.

Chantelerie (la) est défait en voulant secourir Noyon, 33.
Charles VIII. Son regne est la source de la mauvaise administration des finances, 396.
Charles-Quint. Bon mot de lui sur la France, 187.
Chartres, pris par Châtillon, 27, 28, N. 14.
Chateaupers (François Hurault, seigneur de) premier mari de la duchesse de Sully, 134.
Chateaupers (Rachel de Cochefilet, madame de) épouse le duc de Sully, 133.
Chateauvieux (Joachim de) 59.
Chatillon Coligny (François de) fils de l'amiral, s'empare de Chartres, 28. Sa mort, son éloge, *ibid.* N. 14.
Châtre (Claude de la) conduit des troupes au siége de Rouen, 65, N. 36. L'un des quatre maréchaux de France de la ligue, 186, N. 29. Rend Orléans & Bourges à Henri IV, 257.
Chésy (l'abbé de) l'un des entremetteurs pour la conversion de Henri IV, 206.
Chiverny (Philippe Hurault de) chancelier, 343. Est nommé pour traiter avec les agens du duc de Guise, 403. Le roi lui ôte la connoissance de cette affaire, 405. Il entre dans le nouveau conseil des finances, 425.
Choirin, *voyez* Henri IV.
Claye. Escarmouches en cet endroit, 17.
Clément VIII. Difficultés qu'il fait de recevoir l'abjuration de Henri IV, & de lui donner l'absolution, 232, N. 1, *page* 345, 346. Eloge de ce pape, 338. Il s'intéresse pour les Jésuites dans leur procès contre l'Université, 344.
Clergé de France prend les intérêts de l'Espagne

contre Henri IV. Sa haine contre ce prince, 199, 200, N. 36.
Conférences sur la Religion, 215, N. 43.
Conseil d'Etat & des Finances. Sa forme est changée, 425, N. 28. Brouilleries entre ceux qui le composent, 427, 428.
Constans, gentilhomme, 167.
Conti (François de Bourbon, prince de) est battu au combat de Craon, 114, N. 3.
Conversations entre Sully & Villars sur son traité, 282, 284, 288, 292, entre Sully & le cardinal de Bourbon sur différens sujets, 356 *& suiv.* entre Sully & Bouillon sur les desseins de celui-ci, 378 *& suiv.*
Créquy (Charles de) est battu & fait prisonnier à Aiguebelle, 391, N. 6.
Croisic. Fort construit par le duc de Mercœur, 391.
Curée (Gilbert Filhet de la) suit Henri IV, 66. Son éloge, *ibid.* N. 37. Se trouve à la défaite du grand convoi devant Laon, 359. Son sentiment sur cette action, *ibid.* N. 65.
Curés de Paris; leurs procédés contre Henri IV, 199, N. 36. Leur procès contre les Jésuites, 343 *& suiv.* N. 58, 59.

D

DADRÉ (Jean) pénitencier de la cathédrale de Rouen, 314, N. 42.
Davy (Jacques), *voyez* Perron (Jacques Davy du).
Desportes, agent de Medavy, 250, 276, 277.
Dollé (Louis) avocat pour les curés de Paris contre les Jésuites, 345, N. 59.
Duret (Claude) avocat pour les Jésuites con-

tre l'Université & les curés de Paris, 345, N. 59.

Duret (Louis & Charles) auteurs du tiers-parti, 148, N. 18. 342, N. 56.

E

Ecus au soleil, monnoie d'or, 47, N. 27.

Edouville (N. d') 399, N. 14.

Entragues (François de Balzac, sieur d') ses brigues parmi les Catholiques contre Henri IV, 162, N 23. Il présente à Henri & à Sully un envoyé d'Espagne, 239. *Voyez* Nagues. Il cabale contre Henri, 334, N. 52. 342 *& suiv.*

Epernay assiégé & repris par Henri IV, 131.

Epernon (Jean-Louis de Nogaret de la Valette, duc d') son caractere, sa haine pour Henri IV. Maniere dont il se conduit en Provence, 118, 123. Particularités sur son extraction, ses charges & sa vie, 118, N. 5. Mauvaise manœuvre de ses troupes à Villemur, 125, 127, N. 12. Accusations faites contre lui, 414, 415. Il est justifié, 418, N 24.

Epernon (Bernard de Nogaret, duc d') mignon de Henri III. 397, N. 12.

Ernest d'Autriche, archiduc, répond pour le roi d'Espagne aux propositions de la ligue & du duc de Mayenne, 145, 146. *Voyez* Espagne.

Escoubleau, *voyez* Sourdis.

Espagne & *Espagnols*. But de ses démarches en faveur de la ligue, 140, 144. Réponse du conseil de Madrid au mémoire des demandes & des offres faites à l'Espagne de la

part de la ligue, 145, 148. Conduite qu'elle tient dans les états de Paris : brigues & fautes qu'elle y fait, 190 *& suiv.* Les ambassadeurs Espagnols tentent de faire élire Ernest d'Autriche, roi de France, 194, N. 34. Sa politique sur la Religion & le Calvinisme, 234, 235. Différens piéges que le conseil de Madrid tend à Henri IV, 239, 240. Elle lui fait offrir l'Infante en mariage, 240. N. 5. Les Espagnols sortent de Paris, 303, 304, N. 36. *Voyez* Villars (André de Brancas). Ils donnent du secours au duc de Nemours, 329. Assiégent & prennent la Capelle, 331. Prennent le parti des Jésuites dans leur procès contre l'Université, 344. Leur grand convoi est défait devant la Ferre, 355 *& suiv.* Ils ne peuvent empêcher la prise de cette place, 363. Expéditions en Bretagne, 391. Le conseil de Madrid veut rétablir le royaume de Bourgogne en faveur du duc de Mayenne, 392, 393. *Voyez* Guise (Charles de Lorraine, duc de).

Essex (Robert d'Evreux, comte d') amene un puissant secours à Henri IV, au siége de Rouen, 48. N. 28.

Estrées (Gabrielle d') *voyez* Henri IV. Pourquoi elle souhaite la conversion de Henri IV. 222, N. 47, & regrette la mort du surintendant d'O, 401, N. 16. Anecdotes sur ses amours avec Henri IV, & sur son mariage avec Liancourt, 421 *& suiv.*

Estrées (Jean-Antoine d') pere de la belle Gabrielle, 31, N. 15.

Etats (les) tenus à Paris, leur convocation ; tumulte & confusion qui y regnent, 190 *& suiv.* N. 30.

Evora (D. Diego d') sort de Paris, lors de la reddition de cette ville à Henri IV, 303.

F

Faye (la) ministre, *voyez* Henri IV.

Fere (la) 356 *& suiv.*

Feria) Laurent Suarès de Figueroay Cordoua, duc de) plénipotentiaire d'Espagne aux états de Paris, 192. Paroles qu'il dit à sa sortie de Paris rendu, 303, N. 55.

Fescamp pris par la ligue, & repris d'une maniere extraordinaire. Affaire pour ce fort, 251 *& suiv.* N. 12.

Finances & Financiers. 8, N. 2. Friponneries des financiers & cause des abus dans les finances, 426, N. 29.

Flandre, *Pays-Bas* & *Provinces-Unies.* Les Flamands envoient cinquante vaisseaux à Henri IV, pour le siége de Rouen, 48, s'unissent à la France contre l'Espagne, 432.

Fleury (Etienne) conseiller au parlement. Député aux états de Paris, y soutient les droits de Henri IV, à la couronne, 198, N. 35, employé dans l'affaire de la conversion de ce prince, 206.

Font (la) maître d'hôtel de Villars, employé pour engager l'amiral de Villars à traiter avec Henri IV. 250. 285, 311.

Fontaine-Martel (François de) ne peut empêcher la prise de Louviers, 42.

Fourges, gentilhomme, fait prendre Gisors, 25. Son pere est pris par Sully, conduisant un bateau richement chargé, 46.

Frene (Pierre Forget, sieur de) secrétaire d'Etat, 12. Est mis au nouveau conseil des

finacces, 425. Compose un projet sur la réforme des finances, 429.

G

GARDE (baron de la) rend Caudebec au prince de Parme, 89.

Gautiers (les) ligueurs, sont taillés en pieces, au nombre de cinq à six mille, 43, N. 24.

Gesvres (Louis Potier de) secrétaire d'état, signe le traité du duc de Guise, 409, N. 20.

Givry (Anne d'Anglure, baron de) combat où il se trouve, 66. Son éloge, *ibid.* N. 37. Défend mal Neufchâtel, 85, N. 43. Défait le secours que les Espagnols veulent jetter dans Laon, 350 *& suiv.* Met l'armée en danger par un faux avis, 364. Sa mort, 357, N. 63.

Glasco ou *Glascow* (Jacques de Béthune, archevêque de) 350. Recommandé à Sully par le cardinal de Bourbon, 339, N. 54. Particularités sur son extraction & sa vie, *ibid.* *voyez* Henri IV.

Condy (Albert de) duc de Retz : *voyez* Retz.

Gondy (Pierre de Retz, cardinal de) évêque de Paris. Le pape refuse de l'entendre de la part de Henri IV, 201, N. 39. Il retourne à Rome rendre obédience au pape de la part de ce prince, 233.

Gourdon (N. de Terride, vicomte de) secourt Villemur, 128.

Grégoire XIV envoie des troupes à la ligue, 63.

Grillon (Louis Berton de) sa valeur & ses blessures au siége de Rouen, 62. Il injurie le maréchal de Biron en présence du roi, 262, N. 18. Bon mot de lui sur la mort du surin-

tendant d'O, 400, N. 15 & 16.

Grillon (Thomas Berton, commandeur de) cherche à ôter Fescamp à Boisrosé, 255, N. 13.

Guerche (Georges de Villequier, vicomte de) est défait au passage de la Vienne, 114, 115, N. 2.

Guiche (Philibert de la) grand-maître de l'artillerie, 51, N. 30, *page* 59, 333, N. 51.

Guise (maison de). Son ambition & ses projets, 194, N. 34.

Guise (Catherine de Clèves, duchesse de) fait rentrer son fils dans l'obéissance & les bonnes graces de Henri IV. Son caractere & son éloge, 401, N. 17, *page* 402.

Guise (Charles de Lorraine, duc de) se sauve du château de Tours, 43, 44. Son escadron est défait à Bures par Henri IV, 68. Ensuite à Yvetot, 92, 93. Ses desseins, brigues, &c. aux états de Paris déconcertés, 192, 193. Il cherche à rentrer dans l'obéissance, 401. La Champagne se souleve contre lui, 405. Articles de son traité, 405, 407. Il est conclu, 408. Il vient se jetter aux pieds de Henri IV. Accueil qu'il en reçoit, 410. Eloge du duc de Guise sur sa conduite en Provence. Il réduit Marseille; d'où il chasse les Espagnols; & autres belles actions & particularités de sa vie, 417, 418, N. 23.

Guise (Mademoiselle de). Marguerite de Lorraine sollicite Henri IV, en faveur de son frere, 402.

Guitry se trouve au siége de Laon & à l'attaque du grand convoi, 358, 359, N. 64.

H

Hacqueville (N. de Vieux-Pont, sieur de) 311. Rend Ponteaudemer au prince de Parme, 89, N. 46.

Hallot (François de Montmorency de) blessé au siége de Rouen, puis tué, 53, N. 32.

Hamilton, curé de S. Côme. Son insolence, 64, N. 35.

Hargerie (Louis d'Ognies de la) défait avec N. de la Boissiere & le baron de Biron un détachement du duc d'Aumale, 34.

Henri III. Ses mignons, 397, N. 12.

Henri IV. Victoire qu'il remporte à Issoire, 6, N. 1. Causes qui l'empêchent de profiter de sa victoire, 7. Prend Dreux & manque Sens, 10, 11. Il emporte les fauxbourgs de Paris, & y met le siége, 12, 14, N. 5. que sa bonté pour les habitans oblige à lever, 14. Faute qu'il fait en se postant à Chelles, 17, 18, N. 8. Il fait assiéger Clermont, 20, & poursuit avec avantage le prince de Parme; il sauve la vie au baron de Biron, 22, N. 9. Va voir la belle Gabrielle à Cœuvre, 23, N. 10. Son parti grossit, 24. *Voyez* Abjuration. Il prend Chartres, 27, N. 13, & Corbie, 31. Sa passion pour Mademoiselle d'*Estrées*, 31, N. 15, *page* 111, N. 52. Sa lettre à Sully, 31, N. 16. Quand ce Prince a commencé à lui confier ses secrets, 31. Ses avantages sur la Ligue, 32, 34. Sa présence à Mante fait manquer une entreprise de Sully sur le duc de Mayenne, 39. Il surprend Louviers, 41, & s'empare d'une partie de la Normandie, 42, 43. Paroles de Henri IV, sur l'évasion du duc

de Guise, 43, N. 25. Il quitte Mante où il faisoit son principal séjour, 44. Va voir la belle Gabrielle à Compiégne, 44. Raisons qui le rendent favorable au mariage du vicomte de Turenne avec mademoiselle de Bouillon, 44, 45, N. 26. Il entreprend le siége de Rouen, 44 *& suiv.* Prend Darnetal pour quartier, 50. Valeur de ce prince dans les assauts, 56. Ses mécontentemens de la part des Catholiques de son armée, 57, 58. Il va au-devant du prince de Parme, 61. Parole de lui sur la mort de Sixte-Quint, 63, N. 33. Marches & campemens de ce prince, 64, 67. Il enleve l'escadron du duc de Guise, 68. Sa valeur au combat d'Aumale, 72, 74. Il y est blessé, 77, 78. Il oblige le duc de Parme à repasser la Somme, 80. Ses égards pour Biron, 81, 82, N. 42. Ses paroles au jeune Chatillon, *ibid.* N. 42. Mutinerie dans son armée, 82. Il leve le siége de Rouen, 84. Il offre inutilement le combat au prince de Parme, 86, sépare ses troupes, 87. Les rassemble & défait l'avant-garde des ennemis. Reprend Ponteaudemer, 90. Autres avantages qu'il remporte, 91, 93. Il défait une partie de l'armée du prince de Parme à Yvetot, 92, 93, N. 47. Remarques sur ces expéditions & sur les fautes qu'on lui reproche, 93, N. 47. Il va pour forcer le prince de Parme dans son camp, 94, 95, qui lui échappe, 96, 97. Son armée refuse, contre toute raison, de poursuivre les ennemis, 98, 99. Il licencie & conduit les troupes protestantes en Picardie, 110. Motifs secrets de ce voyage, 112, N. 52. Il deconcerte les brigues du comte de Soissons en Béarn, 116,

117. Il prend Epernay, & congédie ses troupes, 132. 133. Sujet de mécontentement qu'il donne à Sully, 134. Il découvre par Sully les secrets de la ligue & du tiers-parti, dont il fait part à Beringhen & à Choirin, 148. Grande marque de confiance qu'il donne à Sully, le principal auteur de sa conversion, 153, 154, N. 21. Ses entretiens avec Sully, qui le dispose à changer de religion : motifs qui l'y déterminent, 158, 159, N. 22. Ce qu'il dit sur la mort de Morlas, 167, N. 25. Il fait consentir les protestans à une négociation avec les catholiques, 167 *& suiv.* Rejette les conditions que la ligue lui propose, 187. Son droit à la couronne n'est point contesté, 198 *& suiv.* N. 36, 37. Il leve le siége de Selles, 201, N. 38. Ses ambassadeurs sont refusés à Rome, 201. Il recherche le pape & accorde une conférence avec les catholiques, inutile, 204, 205. Il assiste aux conférences entre les catholiques & les protestans, 214, 215. Il assiége & prend Dreux, 215. Sincérité de sa conversion, 219, 220, N. 45. Sa conduite avec les calvinistes, 222, N. 47. Sa réponse au ministre la Faye, 223, N. 48. Lettre qu'il écrit à sa maîtresse à l'occasion de son abjuration, 225, N. 49. Paroles de ce prince, 228, N. 51. Députation qu'il fait à Rome, 232, N. 1. Sa sage conduite avec l'Espagne & la ligue, 235, 236. & avec les huguenots, 236, 237. N. 2. Il accorde une trêve aux députés de la ville de Paris, 237. N. 3. Reçoit un député Espagnol, 238 *& suiv.* *Voy.* d'Entragues Nugnés. Paroles de lui sur son abjuration, 238, N. 4. Il députe mal-à-pro-

pos la Varenne à Mandoce, 241. Bon mot du roi à la Varenne, 242, sur Villeroi, 310. Il court risque de sa vie à Fontainebleau, à Gournay, à Melun, 244, N. 7. Il manque d'être assassiné, *ibid.* *Voyez* Capucins, Jésuites. Il reprend ses conférences sur la religion, 248. Il commence à traiter avec l'amiral de Villars, 250. Secourt Fescamp; est reçu dans Meaux, 257, N. 15. Il sçavoit modérer sa colère, 261. Trait sur ce sujet, 261, 262, N. 18. Se fait sacrer à Chartres, 263, N. 19. Fait raccommoder le duc de Montpensier & le duc de Soissons, 264. 265. Il est reçu dans Paris où il pardonne à ses ennemis, 301 *& suiv.* Particularités & bons mots de lui à ce sujet, 302, 303, N. 33, 34, 35. Il y rétablit le bon ordre, & récompense le duc de Montpensier & Biron, 304, 305, N. 36, 38. Présent qu'il fait à Sully, 325, 326. N. 44. Accueil qu'il fait à Villars, 326. Plusieurs villes se soumettent, 327. Marche au secours de la Capelle, 331. Investit Laon, 332. Ses travaux & fatigues à ce siége, 351. Il accorde sa protection à l'archevêque de Glasco, 352. Empêche les Espagnols de secourir Laon, 354 *& suiv.* Il inspiroit l'air d'assurance & de présomption à ses officiers, 361. Est mécontent de Biron, 362. qu'il fait observer par Sully, 363. Il séjournoit à Marle pendant sa jeunesse, 364. Partie de plaisir qu'il fait à S. Lambert, troublée par l'arrivée des Espagnols, 364. Son armée est presque surprise par les Espagnols qu'il oblige à se retirer, 366, 369. Louanges des qualités militaires de ce prince, 367, 368. Il cache les sujets

de plainte qu'il a contre Bouillon; pourquoi il députe Sully, 376. Prise de Laon; fait son entrée dans différentes villes de Picardie, 390. Ses vues pour la disposition des bénéfices du cardinal de Bourbon; il a dessein d'acheter la maison de Gaillon, 396. Accueil qu'il fait aux députés de Reims, 409. Caresses que le roi fait au duc de Guise, & louanges qu'il donne aux princes de sa maison, 410. Familiarité de ce prince avec ses courtisans, 411. Son accueil à Madame de Guise, 412. Ses amours avec la belle Gabrielle; entretien de lui & d'Alibour à ce sujet, 421, 422, N. 25. Changement qu'il fait dans le conseil des finances, 425, 426, N. 28. 29. Il déclare la guerre à l'Espagne, 432.

Huillier (Jean l') prévôt des Marchands de Paris, contribue à y faire recevoir Henri IV, 302, N. 13.

Hurault, *voyez* Chiverny. Maisse.

I

IBARRA (D. Diego d') l'un des plénipotentiaires Espagnols aux états de Paris, 192.

Jeannin (René) président au parlement de Dijon; sa proposition à Henri IV, de la part de la ligue, 107. Mémoire des demandes & offres qu'il fait à l'Espagne de la même part, 141 & *suiv.* N. 17. Quels furent son objet & ses véritables sentimens au sujet de Henri, de l'Espagne & de la ligue, 168, N. 26. Conditions qu'il propose à Henri, 183. 185. Rejettées, 187. Serment qu'on l'accuse d'avoir fait faire aux chefs de la ligue contre ce prince, 206, 207, N. 42. Il est obligé de

lui rendre Laon, 389. Conseil qu'il donne au duc de Mayenne, 392. Justifié, *ibid.* N.

Jésuites impliqués dans le complot de Barriere, & justifiés, 245, N. 8. Leur procès avec l'Université & les curés de Paris; particularités sur cette affaire, 338 & *suiv.*

Infante d'Espagne (Claire-Eugénie d'Autriche) dessein de la faire épouser au cardinal de Bourbon, rendu inutile par les seigneurs, 194, N. 34, *page* 240.

Joyeuse (Anne de) l'un des mignons de Henri III, 397, N. 12.

Joyeuse (Antoine Scipion, chevalier de Malte, puis duc de). Son parti en Provence, 123. Assiége Villemur, 124 & *suiv.* Défait, & se noie dans le Tarn, 130.

Joyeuse (François de) cardinal, est envoyé par Mayenne en Espagne, 256, N. 14.

Joyeuse (Henri de) comte de Bouchage, capucin & cardinal, l'un des mignons de Henri III, 397, N. 12.

L

Lagny, pris par le prince de Parme, 18, N. 8.

Langlois, échevin de Paris, est fait prévôt des marchands. Reçoit Henri IV, en cérémonie, 301, 302, N. 33.

Laon, assiégé, 332, 350. Est rendu, 389.

Lecques (Antoine du Pleix, sieur de) secourt Villemur, 128.

Lesdiguieres (François de Bonne de) connétable, déconcerte en Provence les desseins du duc de Savoye & de l'Espagne, 123, N. 9.

Ses succès en Savoye, Dauphiné, contre le duc de Savoye, &c. 391.

Lieramont (François de Dampierre, sieur de) gouverneur du Catelet, 399, N. 13.

Ligny. Son parti en Provence, 124.

Ligue (la) est battue devant Noyon. Autres pertes qu'elle fait, 32 & *suiv*. Une grande partie de la Normandie lui est enlevée par Henri IV, 43, N. 24. Ses propositions & offres à Henri IV. 107, 108. Ses troupes sont battues à l'attaque de S. Denis & au passage de la Vienne; mais elle gagne la bataille de Craon, 114, N. 1, 2, 3. Défaite de ses troupes à Villemur, 128 & *suiv*. *V*. Philippe II. Conditions qu'elle veut imposer à Henri IV, rejettées, 183, 184. Ses chefs ne peuvent s'accorder aux états de Paris, 191, 193, N. 33. Impudence de ses prédicateurs, 199. N. 36. Brigues & serment de ses chefs contre Henri IV, 200 & *suiv*. La ligue fait une députation à ce prince, 223. Elle se sert des moines pour attenter contre la vie de Henri IV, 244. N. 7. Ses chefs se retirent à Soissons, à la reddition de Paris, 303, 304, N. 36. Elle soutient les Jésuites dans leur procès contre l'Université, &c. 344. Ses partisans s'opposent à la déclaration de guerre contre l'Espagne, 431.

Livarot (Jean d'Arces de) l'un des mignons de Henri III, 397, N. 12.

Longueville (Henri d'Orléans, duc de) l'un des catholiques mutinés pendant le siége de Rouen, 59. L'un des chefs du tiers-parti, 149. Cabale contre Henri IV, aux états de Paris, 195, 346, N. 60.

Loppes, gentilhomme calviniste, se trouve à la

défaite du grand convoi devant Laon, 359.
Lorraine (la) & *Lorrains*. Les Lorrains défaits à Dun, Stenay, &c. pris par le duc de Bouillon, 113, 114, N. 2. 3. La Lorraine se sépare de l'Espagne & s'unit avec la France, 430, 431.
Lorraine (Charles II, duc de). Ses brigues aux Etats de Paris inutiles, 193.
Lorraine (Catherine-Marie de) duchesse de Montpensier. *Voyez* Montpensier.
Lux (Edme de Malain, baron de) négocie pour la conversion de Henri IV, 206.
Lyon se rend à Henri IV, malgré le duc de Nemours, 328, 329.

M

MADAME CATHERINE DE BOURBON, duchesse de Bar, fait venir le comte de Soissons en Béarn, 116, 117. & lui donne une promesse de mariage, 265, qu'elle remet à Sully, 275.
Maignan. Utilité dont il est au siége de Rouen, 55.
Maisse (André Hurault, sieur de). Services qu'il rend contre les séditieux, 343, N. 57. Il entre dans le conseil des finances, 425.
Maistre (le) président du parlement; sa réponse au duc de Mayenne, auquel il faisoit des remontrances, 198, 199, N. 35.
Mandoce (Bernardin de). Propositions qu'il fait par le moyen de d'Entragues, 239.
Mandoce (Inigo de) l'un des plénipotentiaires Espagnols aux états de Paris, 192.
Manou Jean d'O, seigneur de) l'un de

chefs catholiques du partie de Henri IV, 162, N. 23.
Mansfeld (Charles) amene une armée Espagnole en France pendant les états de Paris, 191. Prend Noyon, 201. Ne peut empêcher la prise de Laon, 350 *& suiv.*
Mante. Conférences sur la religion qui y sont tenues, 215, N. 43. Assemblée des Calvinistes qui s'y tient, 236. N. 2.
Marivault (Claude de l'Isle) se trouve à la journée d'Aumale, 66, N. 37. Au siége de Laon, 354. A la défaite du grand convoi, 357, N. 63.
Marck (Guillaume-Robert de la) frere de la duchesse de Bouillon; sa mort & son testament, 44, N. 26.
Marck (Robert de la) pere de la duchesse de Bouillon, 44. N. 26.
Marseille. Sa réduction par le duc de Guise, 417, N. 23.
Marteau (Michel, sieur de la Chapelle) traverse le traité de Villars avec Henri IV, 281, N. 24, *page* 325. Ce qui se passa entre Sully & lui chez ce gouverneur, 313. 314.
Matignon, maréchal de France, refuse de secourir Villemur, 127. Il est du conseil des finances, 425.
Maugiron (François de) l'un des mignons de Henri III, 397, N. 12.
Mayenne (Charles de Lorraine, duc de), Rencontres à Noyon, &c. où ses troupes sont battues, 32, 34. Il manque Mante & Houdan, 36, 37. Il punit l'insolence des Seize, 63, 64 N. 34. Joint ses troupes à celles du prince de Parme, 84, & est cause par ses mauvais conseils des échecs arrivés à

ce prince aux environs de Rouen, 89, 93. Mémoire des propositions qu'il fait au roi d'Espagne, & des conditions auxquelles il lui soumet la ligue, & réponses à ses propositions, 140 & *suiv.* Il demande à l'Espagne la souveraineté de la Bourgogne, 143. Demandes qu'il fait faire à Henri IV, pour lui-même, par la ligue, 186, 187. Ses artifices contre le parti Espagnol & contre son propre neveu; & fautes qu'il fait aux états de Paris, 192, 194, N. 34. Moyens que Mayenne emploie pour exclure Henri IV, du trône, 200, 201. Il cherche à rendre son abjuration inutile, 233, 234. S'oppose à la députation des Parisiens vers ce prince, 236, 237. N. 3. Demande une nouvelle trêve qui lui est refusée, 255, 256. Ote le gouvernement de Paris au comte de Belin, & le donne à Brissac, 297, 298. par lequel il est trahi, 300, N. 30. Il fait échouer les desseins du duc de Nemours, 327, 328. N 46. Il marche au secours de Laon, où il tente en vain de faire entrer du secours, 350 & *suiv.* Cherche à s'assurer la Bourgogne, 392, 393, qui se révolte contre lui, 394.

Medavy (Pierre Rouxel, baron de) l'un des officiers généraux de la ligue, commence à traiter avec Sully, 250, N. 11. Conclut son traité, 279 & *suiv.* Difficultés qui surviennent par ce traité, 373.

Mercœur (Philippe-Emmanuel de Lorraine, duc de) défait les troupes royalistes à Craon, 114, N. 3. Ses projets interceptés par Sully, 140. Ses brigues aux Etats de Paris inutiles, 193. Ses succès dans la Bretagne, 391.

Messillac (Raymond de Restignac de) secourt Villemur, 128.

Milly (Conférences de). Ce qu'on y traitoit, 248, N. 9.

Moines, *voyez* Religieux.

Montigny (François de la Grange, seigneur de) assiste à la défaite du grand convoi devant Laon, 357, N. 63.

Montmorency (Henri de) soutient le parti de Henri en Dauphiné, 123. Secourt Villemur, 127.

Montpensier (Henri de Bourbon, duc de). Ses expéditions militaires en Normandie, 42, 43. N. 24. Perd la bataille de Craon, 114, N. 3. Est blessé au siége de Dreux, 217. Part qu'il a dans le traité de l'amiral de Villars, 283. En est récompensé par Henri IV. 307.

Montpensier (Catherine-Marie de Lorraine, duchesse de). Traits de clémence & de générosité qu'elle reçoit de Henri IV, 305, N. 38, 39.

Montpezat (Henri Desprez de) envoyé par Mayenne en Espagne, 256, N. 14.

Morlaix, pris par d'Aumont, 391, N. 4.

Morlas, l'un des chefs calvinistes, se convertit; fort estimé de Henri IV, 167, N. 25.

Mornay (Philippe du Plessis) 12, N. 4. Lettre de lui à Henri IV, après le combat d'Aumale, 79. Il sert Villeroi dans sont traité avec le roi, 308.

Mothe (Valentin de Pardieu de la) amene des troupes pour la ligue au siége de Rouen, 64, 65. Sa mort, 65, N. 36.

N

Nemours (Charles-Emmanuel de Savoye, duc de) défend Paris contre Henri IV, 14. Son parti ne réussit pas en Provence, 122, 123, non plus que ses brigues & ses desseins aux états de Paris, 193, 194. Traitement qu'il reçoit à Lyon, 328, 329 N. 45.

Nemours (Henri de Savoye, duc de) *voyez* S. Sorlin.

Nevers (Louis de Gonzague de Mantoue, duc de) 346. Amene des troupes au roi, & cherche à dominer dans le conseil, 24, 25. Mutine les Catholiques; seconde mal Henri IV, à Bully, &c. 68, 69. Il se fait l'un des chefs du tiers-parti, 149. Ses brigues aux états de Paris, 195. Envoyé à Rome prêter l'obédience au pape, 232, N. 1. Il est proposé gouverneur de Champagne, 405, & fait chef du nouveau conseil des finances, 426. ses démêlés avec Sully, 428.

Neufchatel, mal défendu par Givry, 85, N. 43, 44.

Normand, l'un des Seize; son dire hardi & insolent dans la chambre du duc de Mayenne, 64, N. 35.

Normandie. La Normandie donne du secours à Henri IV, pour le siége de Rouen, 49. Ses villes & gouverneurs se rendent à ce prince, 395. 396.

Noue (François de la) 302, N. 34.

Noyon. Prise de cette ville, 33 & *suiv*. Reprise, 201.

Nugnes ou *Ordognes* envoyé de la part de Maudoce à Henri IV, 239.

O

O (François d') surintendant des finances, 341. Les gouverne mal, & laisse Henri IV, manquer de tout, 8, N. 2. Jette les catholiques dans la mutinerie, 105, 106. Il devient un des chefs du tiers-parti, 149. S'entremet dans l'affaire de la conversion de Henri IV, 205, 206. Il sollicite pour les Jésuites dans leur procès avec l'Université, 344, N. 58. Ses profusions, ses vices, 396, 397, N. 11. Particularités sur sa mort, 400, 401, N. 15, 16.

Oise (Georges de Brancas-Villars, chevalier d') rend le Havre à Henri IV, 318, N. 43. En obtient une pension, 396, N. 10.

Olivier (Séraphin). Sa réponse à Clément VIII, qui refusoit d'absoudre Henri IV, 233.

Ornano (Alphonse d') soutient le parti de Henri en Dauphiné, 123. Secourt les Lyonnois contre la ligue, 319.

P

PALCHEUX, officier calviniste, mis injustement aux arrêts pour la reddition de Neufchâtel, 85.

Pangeac ou *Pangeas* (N. de Pardaillan de) oblige le comte de Soissons à sortir de Béarn, & en est maltraité, 117.

Parabere, officier calviniste, prend Corbie, 31. Se trouve au siége de Laon, 335 & *suiv*,

Paris, assiégé; horreurs de ce siége: autres particularités à ce sujet, 11.-14. N. 5. Joie

qu'on y ressent de l'abjuration de ce prince; & députation qu'elle lui fait malgré Mayenne, 236, 238. Reddition de cette ville, & particularités sur l'entrée qu'y fait Henri, 301 & *suiv.* N. 33-39.
Parlement de Paris s'oppose aux desseins de Mayenne & de la ligue, aux états de cette ville; arrêt qu'il rend sur la succession à la couronne; ceux qui y eurent le plus de part, & autres particularités sur cet arrêt, 198, N. 35. Brigues dans le parlement en faveur des Jésuites contre l'Université & les curés, 344.
Parme (Alexandre Farnèse, duc de) oblige Henri IV, à lever le siége de Paris, 14, N. 5. Se poste avantageusement & se conduit en habile général dans cette occasion; bon mot de lui au duc de Mayenne, 18. N. 8. Il prend Corbeil avec peine, 21. Souffre plusieurs échecs en se retirant, 22. Il repasse la Somme, & vient au secours de Rouen, 61. Il manque à prendre ce prince à Aumale, 72. Paroles de lui sur cette action, 78. N. 41. Il repasse la Somme, 79. Reprend le chemin de Rouen, 83, 84. Evite le combat, 85, & arrive devant Rouen, 86. Echecs qu'il reçoit, dans lesquels il est blessé, 90, 93, N. 47. Il échappe à Henri IV, par sa belle manœuvre au passage de la Seine, 95, 97. Il repasse en Flandre, 113. Sa mort; jugement sur cette mort, 132, N. 14. Ses projets ne sont point suivis aux états de Paris, 190, N. 30.
Pellevé (Nicolas de) cardinal, propose aux états de Paris le mariage de l'Infante d'Espagne avec l'archiduc Ernest. Ses brigues inutiles, 194, N. 34. Se retire à Soissons lors

de la reddition de Paris, 304.
Pericard, agent du duc de Guise pour son traité, 403.
Perron (Jacques Davy du) cardinal, un des auteurs & promoteurs du tiers-parti, 148. Devient favorable à Henri IV, 175 & *suiv.* N. 27, 28. Il instruit ce prince dans la religion catholique, 221. A la principale part à sa conversion, & cherche aussi à convertir Sully, 226, 227. Il est envoyé à Rome prêter l'obéissance au pape, & est fait évêque d'Evreux, 227. Il travaille avec Sully à la réconciliation du comte de Soissons avec le duc de Montpensier, 265.
Perron (du) frere du cardinal, employé à retirer la promesse de mariage de MADAME au comte de Soissons, 270, 271.
Philippe II, roi d'Espagne, cherche à mettre le duc de Savoye en possession de la Provence, 122. 123. Sa réponse aux conditions qui lui sont offertes par la ligue & par le duc de Mayenne; son objet en soutenant la ligue, 140 & *suiv.* Ses brigues aux états de Paris inutiles, 192, 193. Propositions qu'il fait à Henri IV, après son abjuration, rejettées, 234.
Pile (la) procureur général de la chambre des comptes de Rouen, sert Sully dans le traité avec l'amiral de Villars, 287.
Pisany (Jean de Vivoane, marquis de) député par Henri IV, au pape qui refuse de l'entendre, 201. N. 39. Envoyé à Rome prêter l'obéissance au pape, 233.
Plaisance (cardinal de) légat. Ses brigues aux états de Paris en faveur de l'Espagne, inutiles, 194, N. 34. Se retire à Soissons lors de la

reddition de Paris, 304.
Poitiers. Blocus de cette ville, 115. Elle se rend à Henri IV, 327.
Pontaudemer, rendu au prince de Parme, 89. Repris par Henri IV, 90.
Pontcarré (N. de) sert Henri IV. à Paris contre les factieux, 343, N. 57.
Pontoise. La ligue y établit son conseil, 38. Conférence en cette ville, 215, N. 43.
Pré (du) employé à traverser le traité de Sully avec Villars, 287 *& suiv.* Il est pendu, 293.
Princes du Sang, *Seigneurs* ou *Grands du royaume* Leurs brigues & leurs desseins aux états de Paris, 193.
Profession de foi de Henri IV. Difficultés sur cette piece levées par Sully, 228. Envoyée à Rome, *ibid.* N. 52.
Protestans. Leur mésintelligence avec les Catholiques de l'armée : cause de la levée du siége de Rouen, 83. Ils refusent de poursuivre le prince de Parme après son passage de la Seine ; leurs vues, 103 *& suiv.* Ils perdent la bataille de Craon, 114. N. 3, & battent les troupes de la ligue devant Villemur, 128, 131. Ils rejettent les conditions offertes par la ligue à Henri IV, 186. Ils consentent aux conférences avec les Catholiques, 202. Leurs ministres trahissent leur religion par flatterie, 221, 222. Les chefs se montrent plus difficiles sur l'article de l'abjuration de Henri IV, 222, 223, N. 48. Ils y consentent enfin, 226. Ils s'opposent à la trêve, 236, 237. Mesures qu'ils prennent contre l'autorité royale, 381, 382. Ils tiennent un synode à Sainte-Foi, 383, 384.

R

Randan (Jean-Louis de la Rochefoucault, comte de) perd la bataille d'Issoire contre les calvinistes, *6*, N. 1.

Regnardiere (la) bouffon de la cour, disgracié, 424, N. 26.

Reistres. Lansquenets & autres troupes étrangeres. Nouvelle levée de ces troupes faite par Bouillon, amenée au siégé de Rouen, 49, où ils se mutinent, 53. Leur réponse à la demande qu'on leur fait, s'ils sont disposés à poursuivre le prince de Parme, après le passage de la Seine, 105. 106.

Religieux & *Moines* forment un régiment au siége de Paris, 14, N. 5. Leurs complots contre Henri IV, 244, 247, N. 7, 8.

Retz (Albert de Gondi, duc de). La connoissance du traité du duc de Guise lui est ôtée, 403 *& suiv.* Il est du nouveau conseil des finances, 425.

Révol (Louis) secrétaire d'état, a grande part dans le parti que prit Henri IV, de changer de religion, 153, N. 21.

Reims se révolte contre le duc de Guise, & se rend à Henri IV, 406, 407.

Rieux (René de) de Sourdeac, l'un des chefs de la ligue, 162, N. 23.

Rieux, commandant de Noyon, s'y défend avec valeur, 35.

Rigault défend bravement Corbeil contre le Prince de Parme, 21.

Rochette (la) agent du duc de Guise pour son traité, 403.

Rollet (du) officier royaliste, fait prendre Lou-

l'armée, 58. Il cherche à faire rendre Rouen par intelligence, 59 *& suiv.* Il suit Henri à la rencontre du prince de Parme, 61 *& suiv.* Remontrances qu'il lui fait sur la témérité avec laquelle il s'expose, 67. Il se plaint de la conduite du duc de Nevers à Bully, 68, N. 39. Se trouve au combat d'Aumale, 72 *& suiv.* & à toutes les expéditions aux environs de Rouen, 89 *& suiv.* Il appuie le sentiment de poursuivre le prince de Parme, après son passage de la Seine, 98 *& suiv.* Il épouse madame de Chateaupers, 133, N. 15. Se retire chez lui par mécontentement, 134 *& suiv.* Il est détrompé, 137. Intercepte les papiers de la ligue & du tiers-parti; teneur de ces pieces, 140 *& suiv.* qu'il porte à Henri, 147. Motifs qui l'obligent à cacher la confiance que le roi avoit en lui, 159 & *suiv.* Véritables sentimens de ce ministre sur la religion, 163. 164. N. 24. Il fait embrasser aux protestans le parti de traiter sur ce sujet avec les chefs catholiques, 170. Ses entretiens & négociations avec Bellozane, 171, 172. Avec les Duret, 174, & avec du Perron, 175 *& suiv.* Autre entretien & conseil qu'il donne à Henri IV sur sa conversion, 209, 212. Part qu'il a à la prise de Dreux, 216, 218. dont le gouvernement lui est refusé, 218. Aveu qu'il fait en faveur de la religion catholique, 220, N. 45. Il opine contre l'avis des protestans dans leurs assemblées, 224. Sa réponse à du Perron qui l'exhortoit à changer de religion, 226. Dernier service qu'il rend dans l'affaire de l'abjuration de Henri IV, 228, 230. Il fait accorder une seconde trêve aux députés de Paris, 238,

228, & présente au roi un envoyé Espagnol, 228. 240. Il s'oppose à la députation de la Varenne en Espagne, 241, 242. Commence à négocier avec Villars, Médavy, &c. 250, 252. Premier voyage qu'il fait à Rouen à ce sujet; sa réception au fort Ste. Catherine, 258, 260. Il réconcilie le duc de Montpensier avec le comte de Soissons, 264, 266 & retire la promesse de mariage de MADAME & du comte de Soissons, 268 *& suiv.* Il traite avec la duchesse d'Aumale pour la reddition de son mari, 276, 277, N. 22, avec Médavy, 279. Avec l'amiral de Villars, 283. Difficultés à conclure ce traité, 283 *& suiv.* Conclu enfin, 292. *& suiv.* ainsi que plusieurs autres. Son entretien avec Henri IV. à ce sujet, 305, 307. Il retourne à Rouen, & y reçoit l'hommage de cette ville & de Villars, 316. 317. Aventure plaisante qui lui arrive avec Boisrosé, 319, 321. Sa délicatesse dans les gratifications & les présens qu'il reçoit de S. M. 322 *& suiv.* N. 44. Il va servir au siége Laon, 325 *& suiv.* Les affaires du gouvernement le rappellent à Paris. Conversation qu'il a avec le cardinal de Bourbon, 336, 337. Motifs qui le portent à soutenir les Jésuites 338, 339. Il éclaire les démarches des séditieux, 342, & assoupit le procès des Jésuites contre l'Université, &c. 347. Il retourne à Laon rendre compte au roi, 350, 351. Assiste à la défaite du grand convoi, 354 *& suiv.* Est employé à pénétrer les desseins de Biron, 363. Donne avis de l'approche de l'armée des Espagnols, 365, 366. Autres services qu'il rend dans cette occasion, 370, 371, puis à Sédan; motifs de ce voyage, 375. Son senti-

ment sur cette forteresse, 378. Entretiens qu'il a avec Bouillon; 378 *& suiv.* Où il penétre le but de sa politique & son caractere, 383, 385, & en rend compte au roi, 387. Il est retenu à Paris par les affaires de l'état, 394. Il est chargé du traité du duc de Guise, qu'il conclut, 405, 408. Son apologie sur ce traité, 413, 416. Se justifie contre les plaintes du duc d'Epernon, 412, 413. Son sentiment sur les abus dans les finances, 426, 427. Ses démêlés avec le duc de Nevers l'obligent à sortir du conseil des finances; il est fait secrétaire d'état, 429. Il s'oppose à la déclaration de guerre contre l'Espagne, 431.

Sully (duchesse de). *Voyez* Chateaupers (madame de).

Suréne. Conférences en cet endroit entre Henri IV, & les catholiques, 202, 203, N. 40. Trêve de Suréne, 237, N. 3.

Surintendance des finances supprimée par Henri IV, 425.

T

Tavannes (Jean de Saulx, vicomte de) est battu & fait prisonnier devant Noyon, 33.

Tassis (Jean-Baptiste, comte de) l'un des plénipotentiaires Espagnols aux états de Paris; ses brigues inutiles, & fautes qu'il y fait, 192 *& suiv.* Offres qu'il fait à Henri après son abjuration, rejettées, 234, 235.

Terra-Nova (duc de) amene du secours à la ligue contre les Lyonnois, 329.

Thémines (Pons de Lauzieres de Cardaillac de) défend Villemur, & y défait les troupes de la ligue, 125, N. 21.

Thermes (Jean de S. Larry de, ou Auguste baron de) l'un des mignons de Henri III, 397, N. 12.

Thou (Nicolas de) sacre Henri IV à Chartres, 263. N. 19.

Tiers-parti. Comment il s'est formé ; ceux qui le composoient, 148. Ils sont accusés de vouloir se défaire également de Henri IV & du duc de Mayenne, 150, N. 19. Ses desseins de déclarer roi le cardinal de Bourbon, *ibid.* N. 20.

Tiron (Philippe Desportes, abbé de) s'emploie pour le traité de Villars avec Henri IV, 281 & *suiv.* N. 23. *pages* 292. 296. 311. 314.

Tonnerre (François-Henri, comte de Clermont & de) entreprend en vain de s'emparer de Joigny, 26, N. 12. Est dégagé par Sully, 27.

Touchet (Marie) 334, N. 52.

Tour (Jean de la) prêtre, trahit la ligue, & aide Henri IV à prendre Louviers, 41, N. 23.

Trêve de Surêne, 237, N. 3. De S. Denis, 238. Autres trêves refusées, 256.

V

Vair (Guillaume du) conseiller au parlement, opine en faveur de l'hérédité de la couronne aux états de Paris, 198, N. 35.

Valette (Bernard de Nogaret de la) amiral de France. Particularités sur sa vie & son gouvernement en Dauphiné, 121, N. 6. Est tué au siége de Roquebrune, 124. L'un des mignons de Henri III, 397, N. 12.

Valette (Jean-Louis de Nogaret de la). *Voyez* Epernon.

Varenne (Guillaume Fouquet de la) député vers Mandoce par Henri IV, 241, 242. Particularités sur sa fortune. Bons mots à ce sujet, 242, N, 6.

Vendôme (César de Bourbon, duc de) fils de Henri IV, & de la belle Gabrielle, légitimé, 423, 424.

Verriere (N. de la) s'entremet pour la conversion de Henri IV, 206.

Versoris, Avocat pour les Jésuites contre l'Université & les curés de Paris, 344.

Vic (Dominique de) défait le chevalier d'Aumale à l'attaque de S. Denis, 114, N 1.

Villars (André de Brancas) amiral de France, se prépare à défendre Rouen contre Henri IV, 49, N. 29. Sa vigoureuse défense à ce siége, 55 *& suiv.* Autres belles actions de ce gouverneur, qui obligent Henri IV à lever le siége, 81 *& suiv.* Il refuse au comte d'Essex de se battre en duel, 85. N. 44 Commencement de sa négociation avec Sully, 250. Rompue, 254, 258, 259. Reprise, 269, 270. Caractere de ce gouverneur, 261. N. 17. Conditions de son traité avec le roi, 281 *& suiv.* N. 25. Ses emportemens contre Sully, 285. Il se soumet au roi, 294, 295, 326. Il oblige les Espagnols de se retirer de Rouen, 315. Son éloge, 295. Cérémonie de sa reddition & de celle de Rouen, 316 *& suiv.* Il vient à la cour; louanges que méritent son désintéressement & sa conduite, 327.

Villars (Georges de Brancas) chevalier d'Oise. *Voyez* Oise.

Villemur. Siége de cette ville, 124 *& suiv.*

Villequier (Charlotte-Catherine de) femme du surintendant d'O, 400, N. 15.

Villeroi (Nicolas de Neufville) ministre d'état. Il fait des propositions à Henri IV de la part de la ligue, 107, 108. L'un des chefs du tiers-parti, 148. Ses véritables sentimens sur la ligue, sur l'Espagne & sur Henri. N. 26. Autres conditions qu'il fait à Henri IV de la part de la ligue, 183. Rejettées, 187. Il est accusé d'avoir fait faire un serment aux chefs de la ligue contre ce prince, 206, 207. & justifié à cet égard, 206, N. 42. Il fait son traité avec le roi, 308. Justification des reproches que Sully lui fait à ce sujet, 309. N. 41.

Vitry (Louis de Lhôpital, sieur de) amene des troupes de la ligue au siége de Rouen, 65. N. 36. S'entremet dans l'affaire de la conversion de Henri IV, 205. Rend Meaux au roi, 256. Sa réponse au duc de Mayenne, 257, N. 15. Il contribue au traité de l'amiral de Villars, 282, 311, 325.

Université de Paris. Son procès contre les Jésuites, 343, 344, N. 58, 59, *page* 347, N. 61.

Z

ZAMET (Sébastien) fait à Henri IV des propositions de la part de la ligue, 107, 108. S'emploie utilement pour la conversion de ce prince, 205, N. 41.
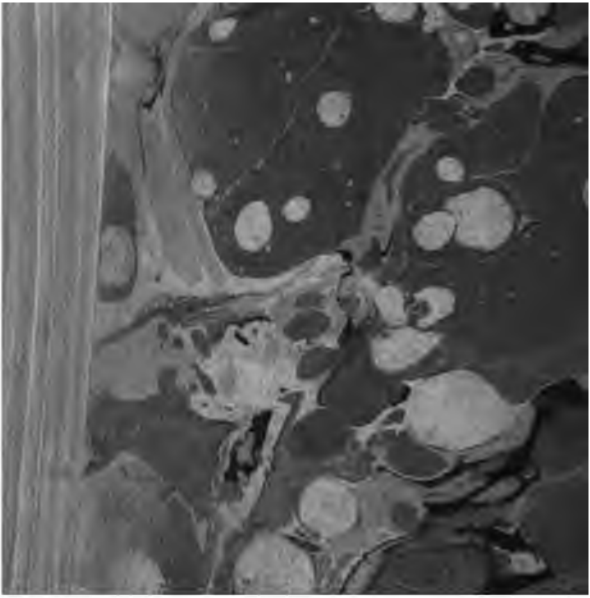
Fin de la Table du second Volume.